

**PEINTURES ET GRAVURES SCHÉMATIQUES  
À LA BERGERIE DES MAIGRES**

**LA LONGUE TRADITION GRAPHIQUE**

**Philippe HAMEAU**

Publié avec l'aide financière du Fonds de la Recherche scientifique - FNRS

**ERAUL122**

Études et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège  
Liège, 2009

Hameau Ph. (2009) - *Peintures et gravures schématiques à la Bergerie des Maigres. La longue tradition graphique*. Liège, ERAUL 122, 106 p.

Composition  
Emmanuel DELYE  
Editions ERAUL, Service de Préhistoire, ULg

Tous droits réservés  
Reproduction interdite sans autorisation

ERAUL

Collection éditée par

Marcel OTTE  
Université de Liège  
Service de Préhistoire  
Place du XX Août 7, bât. A1  
B-4000 Liège - Belgique  
Tél.: ##32/4/366.54.76  
Fax.: ##32/4/366.55.51  
Email: prehist@ulg.ac.be  
Web: <http://www.ulg.ac.be/prehist/>

D/2009/0480/50  
ISBN 978-2-930495-07-1

# SOMMAIRE

---

<b>I. Présentation</b>	<b>5</b>
<b>II. Les lieux</b>	<b>7</b>
- Relief et géologie du massif d'Agnis	7
- Les surfaces karstiques de l'Agnis	9
- Evolution géologique au Quaternaire	9
- La végétation actuelle du massif	10
- Le complexe dit des Maigres	10
<b>III. Les occupations du site</b>	<b>15</b>
- Stratigraphie	15
Les unités sédimentaires	15
Commentaires	17
- L'occupation préhistorique	18
L'environnement végétal	18
Répartition du mobilier archéologique	18
L'industrie lithique taillée	20
L'industrie lithique polie et les galets	29
La céramique	29
Les restes anthropologiques	33
La faune	33
L'industrie osseuse	34
Les nodules de matière colorante	34
Datation	35
- La période historique	36
La céramique	36
Les monnaies	36
Le mobilier métallique	36
Des pierres à fusil	37
Datations	37
<b>IV. Les expressions graphiques</b>	<b>39</b>
- Etat de la paroi	39
- Les peintures	39
Inventaire	39

Styles et technique	44
Datation	45
- Les gravures	47
Styles, technique et datation	48
<b>V. L'abri peint</b>	<b>51</b>
- Les espaces	51
Le cadre physique	51
L'éloignement des habitats	52
Le choix du site	53
L'aménagement des lieux	55
- L'iconographie	57
Les principes de l'expression schématique	57
Les figures peintes du site	60
- Les données du mobilier	63
L'état du mobilier	63
Le débitage des matières siliceuses	63
Le statut des armatures	64
La part du feu	70
Le cas de la faune	72
Les ossements humains	73
- La fréquentation du site au Néolithique	73
La compatibilité des fonctions	73
Passage et transformation	75
<b>VI. L'abri gravé</b>	<b>81</b>
- Figures et thèmes	81
- L'Homme à la palmette	82
- L'organisation du panneau	84
- La longue tradition graphique	86
- Epilogue graphique	89
<b>VII. Regards croisés</b>	<b>91</b>
Planches hors texte	93
Encart 1	99
Encart 2	101
Bibliographie	103
Liste des publications du Service de Préhistoire de l'ULg (ERAUL)	107

## CHAPITRE 1

# PRÉSENTATION

La Bergerie des Maigres est un établissement pastoral désaffecté, adossé à un entablement rocheux sis au cœur du massif calcaire d'Agnis, à une trentaine de kilomètres au nord de Toulon (Var). Sur la paroi rocheuse qui remplace le mur septentrional de la bergerie, des figures ont été peintes et gravées. Les premières sont assimilées au corpus iconographique schématique couramment exprimé au Néolithique. Les secondes sont qualifiées de schématiques linéaires et supposées réalisées à l'époque médiévale. Au pied de la paroi ornée, un mobilier archéologique abondant a été mis au jour.

Les peintures et gravures de la Bergerie des Maigres ont été découvertes par Ada Acovitsioti-Hameau et nous même au printemps 1996 lors d'une opération programmée de prospections et de sondages dans le massif d'Agnis sur le thème du pastoralisme. En fait, nous connaissions le site dès 1981 pour en avoir réalisé le relevé architectural dans le cadre d'un premier inventaire des structures à usage pastoral dans le centre du Var mais nous n'avions ni l'un ni l'autre porté notre attention sur les traces orangées de la paroi. 1981 était aussi l'année de nos premiers relevés dans la haute vallée du Carami à Tourves dans le cadre d'une révision des travaux d'André Glory et son équipe sur les sites ornés de peintures postglaciaires en Provence<sup>1</sup>. On ne connaissait alors que 25 de ces abris peints pour tout le sud-est de la France : on en compte une centaine aujourd'hui. Et surtout, parmi les 25 connus, 20 étaient inscrits dans deux environnements similaires, de vallées étroites, le groupe des gorges du Carami et celui des gorges de la Reppe et du Destel. Ces espaces étaient donc très différents de celui des Maigres et il est toujours difficile de découvrir des peintures quand on ne les cherche pas et que l'on ne connaît d'elles que des contextes particuliers qui font implicitement modèles.

Non seulement nous avons été surpris de constater l'existence de peintures et de gravures sur la paroi rocheuse, dans la bergerie proprement dite, mais nous avons aussi ramassé sur son sol quelques éclats de silex, une armature de flèche et des tessons de céramique modelée. Les abris peints nantis d'un contexte ar-

chéologique sont relativement rares. Il nous a donc semblé nécessaire d'engager rapidement une intervention archéologique, le site étant très fréquenté : nombreux foyers et déchets dans la bergerie elle-même, graffiti au charbon de bois ou au marqueur et raclages sur la paroi, voies d'escalade mises en place par un club spéléologique local au niveau de l'esplanade, coupes de bois intensives sur les parcelles environnantes. Une intervention a été menée dès juillet 1997.

L'abondance du mobilier était inédite et inespérée tout en ne répondant à aucune logique stratigraphique, à aucune certitude de niveaux chronologiques et culturels indépendants les uns des autres. Pour ces deux raisons, la deuxième autorisation d'intervention archéologique nous a d'abord été refusée puis finalement accordée. Mais, à l'issue de la première campagne de fouilles, l'examen du matériel nous a fait ressouvenir de la qualité du mobilier que nous avons mis au jour à la Baume Saint-Michel, dans les gorges du Carami, lors d'une intervention en 1988 : un mobilier très fragmenté, souvent brûlé, exempt des pièces lourdes et encombrantes qu'on trouve ordinairement sur un habitat, etc. Le matériel de la Bergerie des Maigres présentait les mêmes caractéristiques. Alors que nous considérions la Baume Saint-Michel comme un campement épisodique, nous l'avons alors envisagé comme un site orné nonobstant l'absence des peintures : effacées lorsque les lieux étaient devenus un ermitage ? Nous avons réexaminé toutes les parois et trouvé entre deux concrétions, deux points rouges, plutôt les vestiges d'une figure plus grande que deux réelles ponctuations. Sollicité, M. Menu a accepté d'en réaliser l'analyse élémentaire. Il s'agissait d'un mélange "bauxite + talc" : une recette picturale connue pour le Néolithique et caractéristique des figures varoises. Le site avait bien été peint.

C'est en effet la qualité du mobilier préhistorique qui nous fait réfléchir aux Maigres, non pas que les objets y soient beaux ou rares mais ils sont présents dans des proportions particulières ou montrent divers stigmates qui suggèrent des utilisations singulières. Ils nous amènent à nous interroger sur leur existence sur ce site éloigné, sur l'usage qui en a été fait et sur leur relation avec l'iconographie pariétale. Certes, un abri orné ne nous semble pas être n'importe quel site, ce qui pourrait d'emblée

<sup>1</sup> Début d'un travail de thèse soutenue en 1984 et publiée en 1989.

justifier les singularités du mobilier mais, *a contrario*, on ne saurait automatiquement lui assigner un statut particulier sans en expliciter les termes par une analyse interne. Et celle-ci consiste justement à définir les spécificités de la configuration du site, de ses manifestations picturales et des artefacts qui y ont été abandonnés, et à mettre en évidence les liens qui existent entre ces trois domaines.

Nous appréhendons ici la manipulation des objets mais celle aussi de l'espace, qui n'est pas neutre. Nous postulons que l'espace d'un abri peint n'est ni réductible à sa paroi ornée, ni à l'auvent qui la protège, ni même à l'entablement rocheux dont il fait partie, mais qu'il admet des dimensions très supérieures. Bien sûr, les preuves matérielles de son utilisation occupent une surface verticale et horizontale réduite mais il nous semble que comptent aussi tous les traits remarquables du paysage dans lequel il s'inscrit. Ce faisant, nous n'avons pas plus le sentiment d'élargir exagérément l'espace graphique, qui ici est de plein-air, qu'on ne le ferait en considérant la totalité d'une grotte avec ses galeries, rotondes et autres diverticules dont une partie seulement est décorée mais qui constitue bien un même environnement diversifié pour ses productions picturales. Dans le milieu souterrain, les limites sont simplement mieux définies.

Les figures peintes de la Bergerie des Maigres n'ont ni le nombre, ni des qualités esthétiques susceptibles de singulariser le site. Elles ne sont certainement que les éléments résiduels d'un panneau iconographiquement plus riche à l'origine. Cette situation amoindrit l'analyse d'une organisation des signes sur leur support. Cependant, le site est réinvesti par la gravure pendant l'époque historique et cette réappropriation graphique des lieux nécessite qu'on envisage son éventuelle cohérence plutôt que de la croire *a priori* fortuite ou simplement mimétique. La présente monographie entend donc donner du sens à la diachronie.

Nous omettons volontairement le statut pastoral récent du site, non pas qu'il ne présente pas d'intérêt particulier ou que nous ne disposions pas d'éléments mobiliers, de pièces d'archives ou d'enquêtes orales à son sujet. Tout au contraire la documen-

tation est diversifiée et riche mais le thème devient adventice au regard du présent sujet sur les expressions graphiques. Les occupations récentes du site feront donc l'objet d'une autre publication.

Ce travail n'a pu être réalisé qu'avec les contributions scientifiques de nombreux collègues. Qu'ils soient remerciés pour leur aide mais aussi pour leur patience car la présente rédaction a pris plus de temps que prévu. Leurs noms sont signalés au bas des différents paragraphes qui leur reviennent. Ce sont Jacqueline Argant, Robert Biancotti, Jean-Joseph Blanc, Marc Borréani, Jean-Pierre Bourhis, Claude Bouville, Jacques Elie Brochier, Cyrille Chopin, Lionel Gourichon, Claude Masset, Michel Menu, Christophe Reynaud et Stéphanie Thiébault.

Ont été présents sur les chantiers 'Ada Acovitsioti-Hameau, Aurélie Aubert, Pamela Bihina, Pasquale Bustori, Cyrille Chopin, Estelle Deschamps, Sandrine Djengue, Alexandra Forestier, Anne-Laure François, Laurette Gerbe, Gilles Godefroid, Bérengère Groussard, Noémie Gryspeirith, Eugénie Hameau, Julien Heyer, Josette Lanero Sébastien Lorenzelli, Hadrien Marengo, Marion Nicolas, Mireille Pin, Lénaïc Riaudel, Jérôme Rigaud, Christophe Reynaud Roland Rouziès, Virginie Riou, Florent Strugala, Vincent Vertès et Gaele Vidal. Les expérimentations ont été réalisées avec Hafida Tahraoui et Cyrille Chopin.

La commune de Mazaugues (Guy Bagnis, maire) a très aimablement assuré l'hébergement de l'équipe de fouilles et l'O.N.F. de Nans-les-Pins nous a accordé l'autorisation de circuler dans le massif d'Agnis. Jean Roubaud, propriétaire du site, nous a permis d'y travailler et a accepté que les locaux ne soient plus utilisés afin de préserver les figures pariétales. Le long travail de restauration et de fermeture du bâtiment a été assuré avec Jean-Claude Gibert, Gilles Godefroid, Cyrille Godefroid et Jérôme Morin.

Enfin, notre reconnaissance va à Marcel Otte qui nous a spontanément offert le support des publications de l'ERAUL pour cette monographie.

## CHAPITRE 2

### LES LIEUX

#### Relief et géologie du massif d'Agnis<sup>1</sup>

Le massif d'Agnis (fig. 1) est une zone déserte formant le prolongement oriental de la chaîne de la Sainte-Baume, pli monoclinale décalé de 2 km vers le sud par les accidents décrochants de l'est des Béguines et de la "fenêtre" tectonique de Font-Mauresque. Ce secteur est rabaissé de plus de 100 m par rapport à l'axe de la chaîne. Cette disposition correspond à une zone de décollement de la couverture calcaire : une poussée venant du sud qui provoque le chevauchement du relief vers le nord. Ce massif asymétrique peut être assimilé à une écaille de calcaires jurassiques progressant sur le synclinal crétacé de Mazaugues. L'amplitude du chevauchement est de 2,5 km. Les dolomies, les marnes et les calcaires du Lias et du Trias recouvrent le Crétacé supérieur de Mazaugues à la faveur d'un contact oblique chaotique.

La crête culmine à 919 m au Signal du Mourre d'Agnis matérialisé par un *terme* dit "Quille de Tillet"<sup>2</sup>. Vers l'est se situe le cirque de l'Herbette creusé dans les calcaires argileux et les marnes du Bajocien et du Bathonien (Ubacs des Escarettes et du Luminaire). La ligne de faite se prolonge vers les abrupts de la Petite Colle (871 m) et des Estoupettes (852 m) jusqu'au talon du Vallon du Cerisier. Ensuite, le front septentrional de l'abrupt de l'Agnis, le plus grand ubac de la région (Livet 1965), est interrompu par l'escarpement faillé des Loou orienté N-S. Dans la partie méridionale du massif, on observe le pendage monoclinale des calcaires et des dolomies du Jurassique supérieur en direction du sud, vers la plaine de Signes et le couloir effondré de

Beaupré-Méounes, au contact du Trias et du Crétacé (planche A1 et A2).

Ce massif constitue un fort relief de forme sub-triangulaire, de 12 km de long sur 8 km de large, d'une superficie estimée à 35 km<sup>2</sup>, et d'une altitude moyenne comprise entre 640 m et 730 m. La partie sommitale forme une espèce de "faux plateau" karstique raboté par deux surfaces d'érosion d'âge oligocène. Ces aplanissements ont été creusés ultérieurement par de profonds vallons pendant le Pliocène et le Quaternaire : les vallons du Thuya, du Cerisier, de Valescure et de Ponchin. Cet ensemble forme un château d'eau d'où sourdent notamment le Gapeau, le Carami et l'Issole. De nombreux talwegs sont colmatés et à sec. D'une manière générale, les marnes sous-jacentes du Bajocien constituent une assise imperméable limitant un aquifère important (vallon de l'Issole, cirque de l'Herbette, sources de l'Issole, du Cerisier et des Neuf Fonts). En d'autres cas, le niveau imperméable de l'aquifère est représenté par les marnes rouges du Trias (source du Carami).

La pluviosité est relativement élevée dans ce contexte de moyenne montagne, notamment en automne et hiver (950 à 1100 mm/an : le double de ce qu'elle est au Beausset à 170 m alt., un quart de plus par rapport à Brignoles à 220 m alt.). Elle est maximale au niveau du poljé d'Agnis, appelé localement Plaine d'Agnis (1100 mm/an à l'altitude moyenne de 730 m)<sup>3</sup>. Le flux hydrique est alimenté principalement par les nuages provenant de l'E et du SE et par les brouillards ascendants venus de l'abrupt oriental des Loou-Bramapan (dénivelé de 300 m env.). En revanche, les versants sud présentent des profils plus inclinés, desséchés et très fracturés. On estime que 30 à 45% du stock hydrique est rapidement infiltré (Riser 1967). L'évapotranspiration est très importante, proche de 50%, liée au mistral desséchant. Le ruissellement est réduit à seulement 20% du stock. En automne principalement, les orages peuvent être spectaculaires (70 mm en 5 h). La neige peut persister quelques jours à quelques semaines entre décembre et février au fond des dolines ou sur les ubacs glacés de la Petite Colle (905 m) et

<sup>1</sup> L'étude géomorphologique a été réalisée par Jean-Joseph Blanc.

<sup>2</sup> Le *terme*, du latin classique *terminus*, qu'il soit bâti ou qu'il corresponde à l'utilisation d'un relief naturel ou même d'un arbre, repérable dans le paysage, correspond à la matérialisation de limites, communales, seigneuriales, etc. Le *terme* est parfois nanti d'un *agaçon* qui est tout autant un dispositif permettant de localiser le ou les autres éléments du même bornage qu'un témoin enfoui dans le sol, garant de son bon emplacement. La Quille de Tillet est une construction à sec en forme de pyramide tronquée, conservée sur 4,30 m de haut pour un empiètement carré de 3,10 m de côté, percée de part en part par un regard qui permet de viser l'alignement des autres bornes qui délimitent les communes de Mazaugues et de Signes (Acovitsioti-Hameau 1995). Rappelons aussi que l'étymologie de Signes serait *terrae signatae*, c'est-à-dire les terres bornées par des signes (bornes, arbres ou rochers marqués, etc.).

<sup>3</sup> Estimations du Canal de Provence.

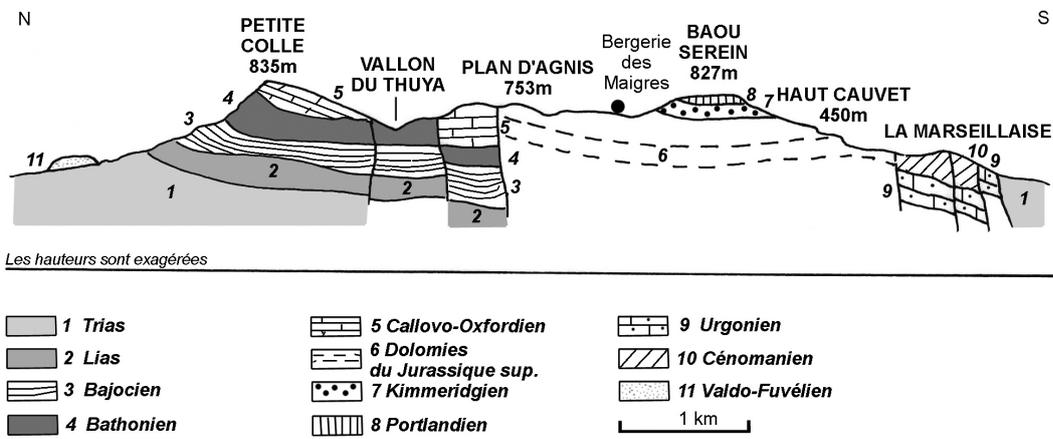
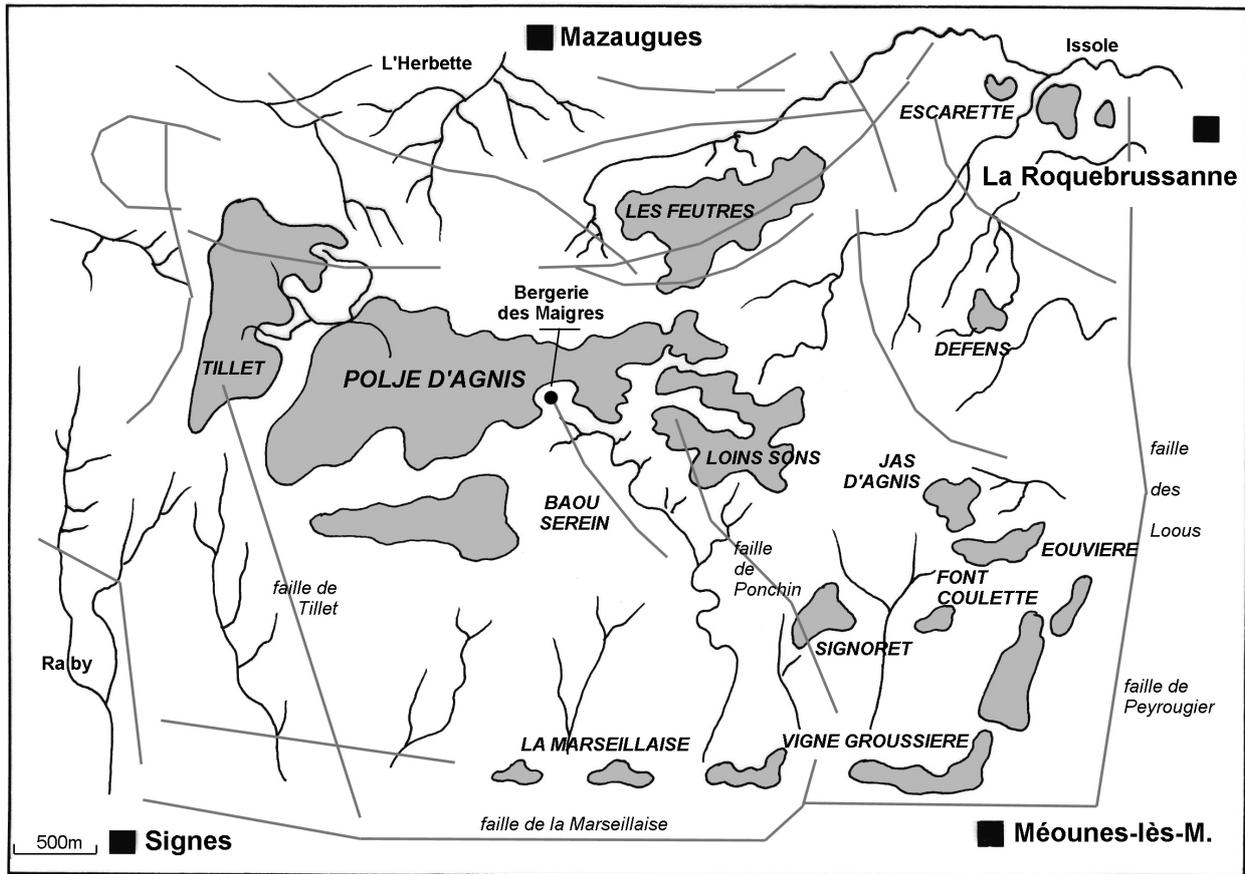


Figure 1 – Le massif d'Agnis : hydrographie, fractures et surfaces sommitales. Plan général (a) et coupe géologique N-S (b).

de l'Agasse (789 m), voire sur les poljés de l'Agnis. "Le Mourre d'Agnis réintroduit, au cœur de la Provence méditerranéenne, les conditions hygrométriques de la moyenne montagne alpestre" (Livet 1965:40)<sup>4</sup>.

La série stratigraphique constituant le massif de l'Agnis, au-dessus des calcaires marneux du Bathonien (cirque de l'Herbette

entre 160 et 200 m alt.) montre la séquence suivante (fig.1b) :

- ◆ calcaires hémipélagiques jaunes du Callovien, parfois fissurés, colmatés et parcourus à leur base par des réseaux horizontaux);
- ◆ calcaires et dolomies saccharoïdes formant une masse puissante de 200 à 300 m attribuée à l'Oxfordien, au Kimméridgien et à la base du Portlandien. Ils ont été karstifiés, notamment au Tertiaire, sous un climat tropical et façonnés au Pliocène en larges poljés. Ces niveaux peuvent présenter des sources assez discrètes : Bramapan, Valescure et Fontcoulette;
- ◆ calcaires sommitaux du Portlandien, bancs de dolomies très développés sur les versants S et ESE et formant des reliefs qui

<sup>4</sup> Selon les calculs de cet auteur, le refroidissement dû à l'altitude est de l'ordre de 1° à 1,75° par 100 m, ce qui signifie une différence de près de 4° à 7° entre le haut du massif et les plaines alentours, selon qu'elles sont au nord ou au sud de celui-ci. En plein été, "la Montagne d'Agnis joue [...] le rôle d'un bastion de fraîcheur" (Livet 1965:32).

dominent le vallon de Bramapan, le Défens (622 m) et le Signoret (667 m). Ils forment aussi des entablements au-dessus de la Marseillaise, du Haut-Cauvet et de Vaucrette. Les calcaires dolomitiques du Baou Serein (827 m) sont à cassure fétide, riche en gaz. Cette même assise, épaisse d'environ 40 m, karstifiée, corrodée en lapiés, est percée d'avernes verticaux;

♦ calcaires marneux et verdâtres du Berriasien et du Valanginien formant un petit "entablement-témoin", épais de 20 m, recouvrant la série jurassique au S de l'Eouvière et à Fontcoulette. Ils sont souvent disloqués par la fracturation et l'érosion et peuvent correspondre à de petites nappes suspendues.

### Les surfaces karstiques de l'Agnis

Les anciennes surfaces d'érosion, postérieures à la tectonique oligocène, sont antérieures au Burdigalien. Façonnées sous un climat tropical chaud et humide, elles se trouvaient associées à des écoulements importants issus de l'ESE, charriant des éléments cristallins insolubles (quartz, quartzites, grès permien à ciment siliceux, phanites, rhyolites, etc.) en provenance du massif des Maures, avant que la dépression permienne ne soit creusée. Cette dernière correspond à un large sillon excavé au Messinien. Ainsi, dès le Pliocène inférieur, les surfaces d'érosion ont été isolées à des niveaux variés sur leurs massifs propres en fonction des conditions tectoniques locales (Blanc 1992, 1997). Sous l'action des climats chauds du Tertiaire, les surfaces d'érosion ont vu leurs sédiments et leur morphologie épikarstique altérés (argiles rouges, ferralitisations) avec formation d'horizons rubéfiés, spéléothèmes rouge-orangé, croûtes ferrugineuses, pisolithes d'hématite ou de limonite associés à de petits galets de quartz lissés, démantelés et dispersés dans les terra rossa qui colmatent les ouvalas et les poljés suspendus. Les anciens drainages en provenance des Maures s'écoulaient sur ces surfaces qui correspondaient à d'anciens niveaux de base.<sup>5</sup>

Deux surfaces peuvent être distinguées sur le massif d'Agnis :

♦ une très haute surface recoupant les pendages du plissement pyrénéo-provençal, basculée du NO vers le SE. Elle semble affectée par les derniers rejeux de la tectonique distensive vers -28 à -25 Ma et s'avère assez démantelée par la karstification. L'érosion y a exhumé des spéléothèmes disjoints associés à de petits galets de quartz très usés (Haut Cauvet [720 m], Mourre d'Agnis [919 m], plaine du Tillet [850 m], plateaux des Maigres [845 m] et des Feutres [767 m à 840 m], Défens de la Roque [610 m]);

♦ une haute surface et des poljés suspendus incisant les témoins de la très haute surface et donc plus récente que cette dernière. Elle s'en distingue par son altitude (des cotes entre 490 m et 730 m), par des reprises karstiques discernables (poljés et ouvalas déconnectés) et par l'importance des témoins sédimentaires conservés, signalés précédemment. Ce sont les surfaces de la Plaine d'Agnis (725 m), du Jas du Mûrier (743 m), des Loins Sons (715 m), du Jas d'Agnis (640 m), des Estoupettes (532 m) et du Clos de Valescure (490 m). La Plaine d'Agnis représente le poljé le plus important montrant des hums ou chicots dolomitiques saillants au milieu de la surface. Or, cette dernière recoupe

un paléokarst vertical antérieur, très ancien, à concrétions rouges très altérées (Ragage du Marquis). Ensuite, la surface d'Agnis a évolué en poljé au cours de deux stades de creusement :

- extension vers l'E d'une aire endokarstique (Cros Négadisse 750 m, Jas du Mûrier 750 m) jusqu'à une ligne de partage des eaux (Collet du Mas Fa Rena). Cette surface montre des déformations;
- puis emboîtement d'un poljé limité par l'isohypse 730 par "embayment", entièrement colmaté de terra rossa.

Le poljé d'Agnis et les ouvalas disséqués par l'érosion au Jas d'Agnis et à l'Eouvière ont probablement été colmatés jusqu'au Pliocène à la faveur de conditions climatiques rubéfiées. Au Pléistocène, les argiles rouges sont partiellement recouvertes par des formations cryoclastiques ou des colluvions.

Actuellement, ces zones exhaussées montrent un ensemble compliqué de dépressions karstiques jointives évoquant un ancien drainage méandriforme orienté E-O puis SE-NO, associé à des réseaux horizontaux : exemple de la Baume Fère. Quelques ponors observés au Plan d'Agnis sont alignés sur le prolongement probable de la faille du Thuya.

### Évolution géologique au Quaternaire

La continuation du lent exhaussement des reliefs de la Sainte-Baume et de l'Agnis accentue le décalage des hautes surfaces oligocènes vis à vis de la "surface fondamentale", beaucoup plus basse et moins déformée, située à la périphérie du massif (Vigne Groussière, Planestel, La Marseillaise et Planeselve). Les surfaces hautes sont creusées et réduites par l'érosion régressive avec leurs anciens réseaux et leurs ouvalas colmatés (Plan d'Agnis, Jas du Mûrier, Loins Sons, Estoupettes, etc.) On peut y déceler un "cours fossile" de l'Issole, suspendu des Estoupettes au Clos de Valescure. Le creusement quaternaire forme des entailles abruptes pouvant atteindre 325 m de dénivelé, formant un réseau d'incisions divergentes.

Les cuestas dolomitiques de la série monoclinale sont incisées par d'étroits couloirs à piliers ruiniformes : à Fontcoulette, Ponchin, Vaucrette et au Défens du Thuya. Les réseaux karstiques verticaux creusés au Tertiaire sont recoupés par l'érosion des versants (aven du Troll et gouffre de Ponchin).

La réduction des surfaces karstiques est accompagnée par la formation de nouvelles cavités verticales réactivant parfois l'ancien réseau (gouffre du Signoret). Ces dernières sont colmatées par des cailloutis cryoclastiques et des coulées d'argile (Eouvière, Clos d'Agnis, Bramapan). Au Pléistocène, plusieurs phases d'éboulement de parois et de corniches sont observées avec quelques chaos de blocs, dans les vallons d'Agnis, du Thuya et de Bramapan.

À l'Holocène, les talwegs, en cours de colmatage, ont été ravinés à plusieurs reprises : au Boréal (8500-8000 BP), au Sub-Boréal (5000-3000 BP) et au Sub-Atlantique (2800-1700 BP). Les traces de ces érosions s'observent au S et dans le Vallon du Cerisier. La période moderne montre encore deux reprises torrentielles, durant le Haut Moyen Âge et au Petit Âge de Glace (entre xv<sup>e</sup> s. et 1850 env.).

<sup>5</sup> Ainsi que le montrent de nombreux travaux : Baulig (1928), Nicod (1967, 1972, 1994), Gombert (1988), Coppolani, Guieu & Rousset (1973), Rousset (1964), Blanc (1992).

## La végétation actuelle du massif

La doline de la Plaine d'Agnis, garnie de terra rossa, peut se transformer en marécage après de fortes pluies si bien qu'on y observe des mousses et des plantes hygrophiles. Plus généralement, le couvert végétal y est une pinède à lavandaie. Sur les côtés de cette doline, le plateau d'Agnis constitué de dolomies jurassiques porte d'abord du pin sylvestre accompagné par le genêt cendré et le genévrier commun. Quelques clairières fraîches sont peuplées d'érables de Montpellier. En arrière, le pin cède le terrain au chêne pubescent avec quelques aliziers. Cette chênaie devrait s'accroître peu à peu en l'absence d'activités humaines. Autour du Signal d'Agnis et jusqu'au sommet de l'ubac du Luminaire, les genêts de Lobel et les ifs sont abondants. "*Relief, climat, végétation, nature du sol, s'associent donc pour faire du plateau d'Agnis un causse montagnard caractéristique*" (Livet 1965:51).

Le même if était sans doute présent, dans le vallon du Thuya (en réalité du Thuy : l'if), comme il subsiste jusque dans la vallée du Carami, en aval des Sauts du Cabri. On ne rencontre l'if que dans les endroits les plus ombrés et les plus humides comme les fonds de talwegs, les pieds d'escarpement et les couloirs de dissolution tapissés de *Brachypodium* appelé localement *baouco*. Selon R. Livet, la présence de l'if, du houx et du tilleul laisserait supposer l'existence ancienne du hêtre, arbre qui a dû disparaître avec l'exploitation intensive des charbonnières. La hêtraie de la Sainte-Baume pouvait s'étendre autrefois jusque sur les pentes de l'Agnis : un botaniste toulonnais y aurait signalé quelques hêtres arbustifs au début du XIX<sup>e</sup> s. selon R. Livet (1965:78). La chênaie résiste donc dans les vallons qui descendent de l'Agnis, côté nord, parce qu'ils sont frais. La lavandaie s'y réduit et quelques pins sylvestres apparaissent ainsi que des espèces plus xériques comme le romarin et le genévrier oxycèdre. Cette chênaie pubescente disparaît sur le flanc sud, côté Signes, en raison d'un trop fort ensoleillement, remplacée par une chênaie d'yeuses.

## Le complexe dit des Maigres

Dans ce contexte général, le site de la Bergerie des Maigres est donc installé sur les calcaires dolomitiques indifférenciés du Jurassique supérieur de la haute surface et adossé à une strate rocheuse qui délimite des ouvalas garnis de terra rossa. Les versants de ces derniers ont été aménagés par des murs de soutènement bâtis à sec reliant diverses émergences rocheuses. Le couvert forestier actuel y est essentiellement constitué de pins sylvestres mêlés de chênes verts, caractéristique de la périphérie de la Plaine d'Agnis. Autour du site, de drastiques coupes de bois, le tracé et l'utilisation intensive de plusieurs pistes forestières pourraient à terme influencer sur la végétation actuelle.

La Bergerie des Maigres représente un complexe de bâtiments adossés à la face méridionale d'un chicot dolomitique en arrière du Baou Serein (827 m alt.) qui marque le haut de l'adret (fig. 2 et planche A3). Le site est placé à la croisée du vallon d'Agnis qui descend sur la Marseillaise et de la piste qui dessert le Haut-Cauvet. D'anciennes terrasses de cultures s'étagent en avant des constructions et ont sans doute permis la mise en place d'une agriculture d'appoint. Deux unités fonctionnelles constituent l'ensemble, alignées le long de la paroi rocheuse, sur la plus haute terrasse (fig. 3 et planche B1).

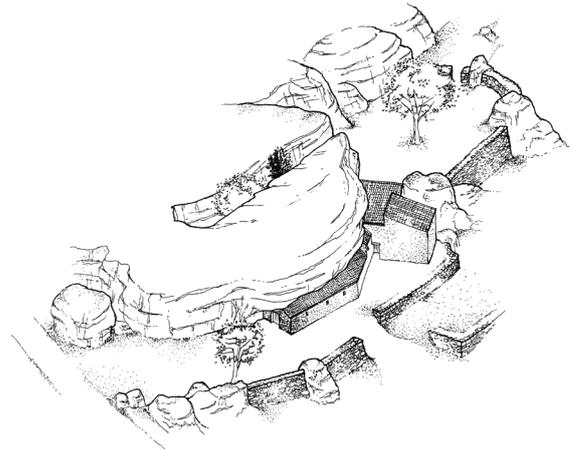


Figure 2 – Le site dit la Bergerie des Maigres. Reconstitution d'après Jérôme Morin.

Le bâtiment occidental est un long vaisseau de 13,50 m (E-O) x 4 m (N-S) (fig. 4), bâti contre le surplomb rocheux qui le couvre pour moitié environ sur toute sa longueur. Deux piliers internes de plan carré, soutiennent la demi charpente du côté sud. Les murs appareillés avec un mortier maigre montrent une face interne verticale et un parement externe présentant un léger fruit, renforcé par trois contreforts bâtis à sec. Trois ouvertures en meurtrière percent le mur. Une esplanade rocheuse de 20 m de long, délimitée par des murets reliant de gros blocs au S et par la paroi rocheuse au N, précède cette bergerie du côté O. Il semble que les blocs aient été déplacés pour agrandir l'esplanade. En avant de celle-ci se dressait jusqu'en 2002 une excroissance rocheuse en forme générale de gros champignon à fin pédoncule. L'entretien de la piste a entraîné sa disparition<sup>6</sup> (pl. B2).

Une citerne de 4 m de long pour 2 m de large, d'une capacité estimée à 12 m<sup>3</sup> a été bâtie dans le prolongement de la bergerie. Ses murs ont été crépis extérieurement et intérieurement pour assurer son étanchéité. Elle présente une ouverture ogivale du côté du bâtiment oriental. Son mur sud est percé d'un trouplein. Elle est alimentée par une fissure naturelle de la roche qui draine les eaux de pluie depuis la surface du chicot.

Cette citerne ouvre dans un petit bâtiment dont subsistent plusieurs aménagements bâtis : une banquette maçonnée servant de support de mangeoire, deux petits réduits séparés par une cloison, le départ d'un escalier interne permettant d'accéder à une pièce en étage. Un second volume est accolé à ce premier bâtiment et l'ensemble occupe toute la surface d'une émergence de rocher à la surface de laquelle on peut lire la date 1611 (fig. 5). L'ensemble dit Bergerie des Maigres s'apparente donc à un cabanon d'agriculteur à deux niveaux conjugué à une longue bergerie semi-rupestre à piliers centraux (fig. 6). Leur construction au XVII<sup>e</sup> siècle est très probable, peut-être à l'emplacement d'un établissement plus ancien, une *vanado*<sup>7</sup> montée à sec. Les der-

<sup>6</sup> Nous expliquons plus loin l'importance que revêt à notre sens la disparition de ce rocher.

<sup>7</sup> C'est-à-dire un abri naturel pour "serrer" le troupeau, pouvant inclure des locaux de service et d'habitation, aménagé par des murets bâtis en pierres sèches.

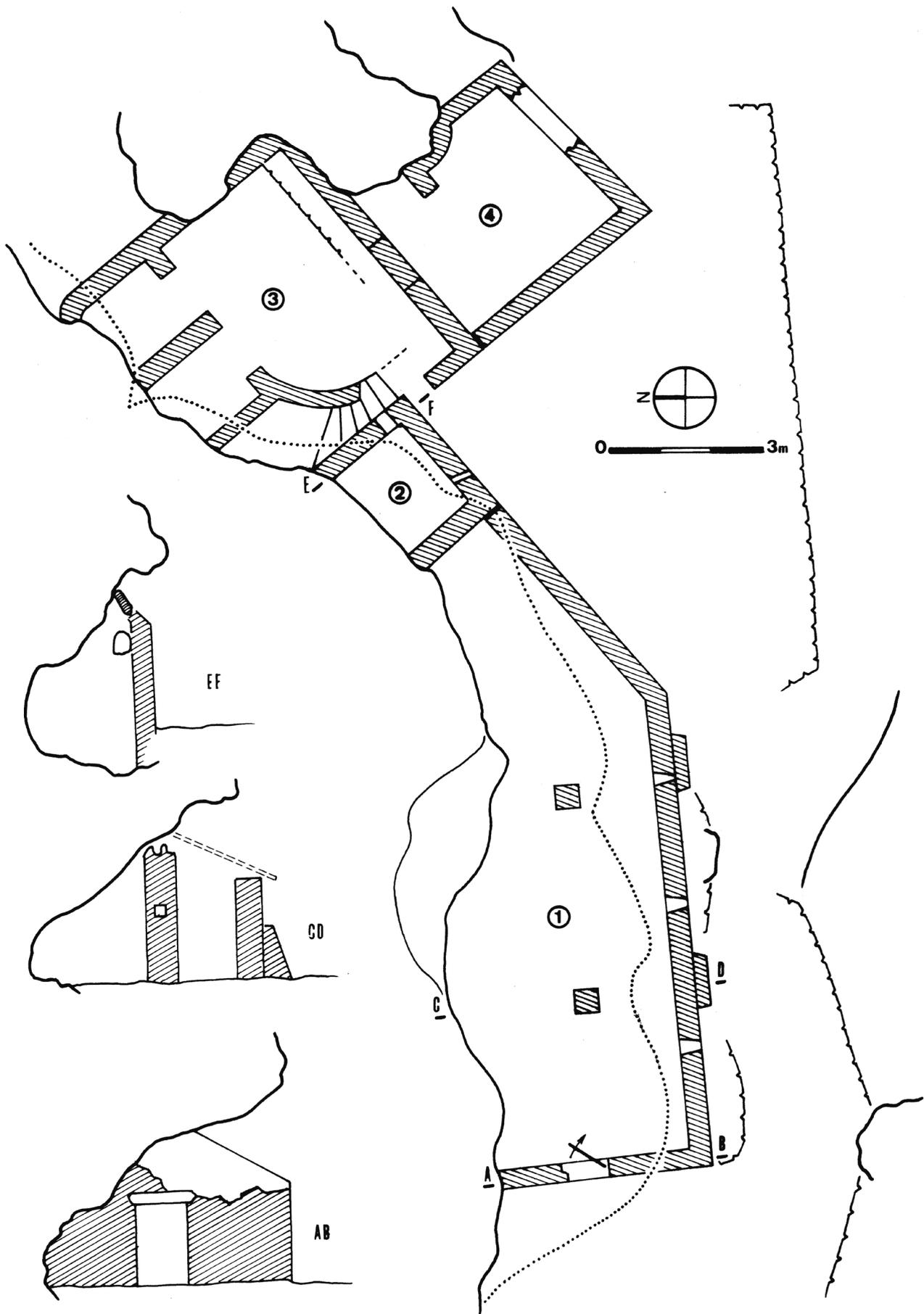


Figure 3 – Les bâtiments, plan et coupes. 1, bergerie; 2, citerne; 3, cabanon; 4, agrandissement du cabanon.



Figure 4 – L'intérieur de la bergerie. Cliché de Roland Rouziès (1996).

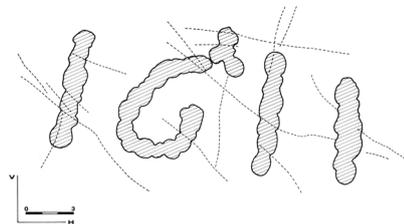
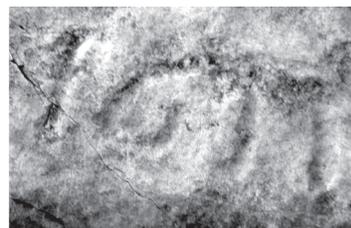


Figure 5 – Millésime 1611 devant le cabanon.

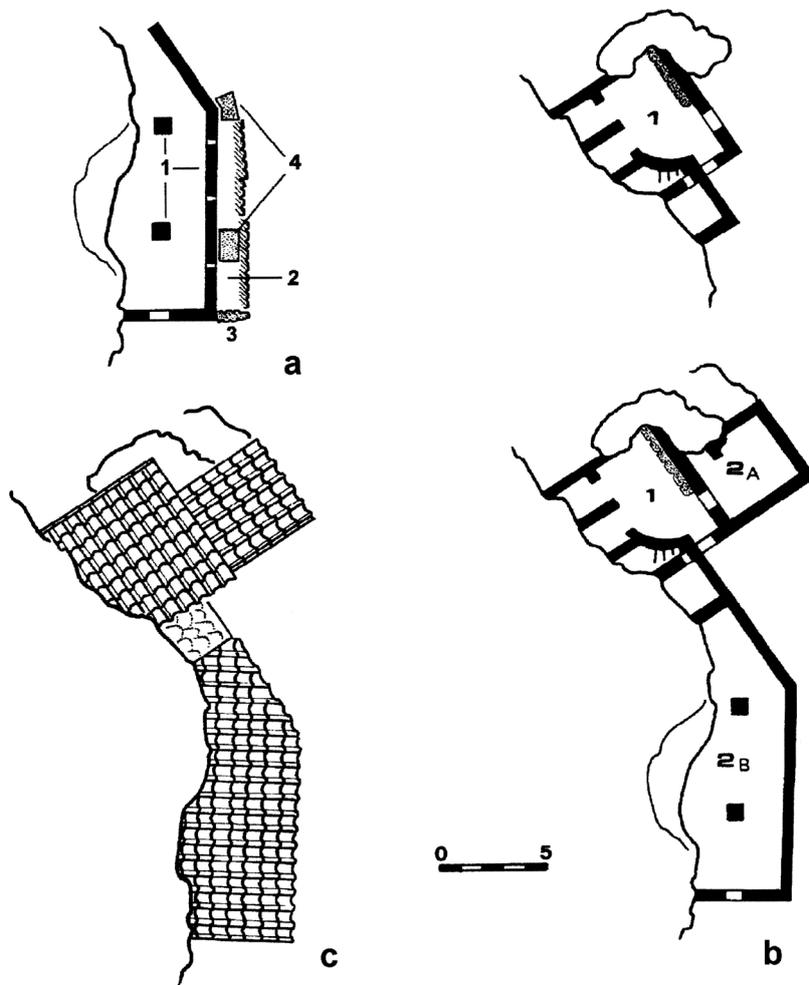


Figure 6 – Phases de construction des bâtiments du site et aménagements. a, construction et consolidation de la bergerie : 1, mur et piliers; 2, podium extérieur; 3, butée pour écarter les eaux de ruissellement; 4, contreforts. b, phases de construction; c, toitures.

niers propriétaires connus sont la famille Malausse, originaire de Signes. Le terme de Maigres est peut-être leur sobriquet.

En arrière du bâtiment oriental, un second enclos est délimité tour à tour par des rochers en position naturelle, par un muret en pierres sèches et par la paroi rocheuse. Une faille médiane dans le chicot dolomitique, sorte de couloir de dissolution en formation, orientée O-E et longue de 24 m pour une largeur variant entre 1 et 4 m, débouche sur cet enclos oriental. On y distingue encore le sommet de murs transversaux destinés à son aménagement.

Un deuxième abri naturel aménagé dit abri des Maigres (fig. 7), situé à 100 m à l'est de la bergerie, en contrebas des terrasses cultivables consiste en deux enclos, perpendiculaires entre eux, aménagés contre le rocher au moyen de murs montés à sec. L'entrée commune des deux enclos fait face au N. Ces deux cavités sont naturellement surhaussées et dominent une esplanade ombragée. Elles ont été utilisées en complémentarité avec les locaux pastoraux de la Bergerie des Maigres et font donc partie, avec les terrasses ombragées qui séparent les deux sites, du complexe pastoral des Maigres<sup>8</sup>. Au-delà de cet abri, les surfaces karstiques abritent çà et là quelques constructions à usage cynégétique.

La vocation du massif d'Agnis telle qu'elle est attestée de longue date par les archives et par les témoins architecturaux encore visibles est essentiellement pastorale. Des artisanats s'y sont développés comme le charbonnage du bois et la verrerie. Ces activités ont pu influencer la végétation du massif d'Agnis. Elles n'ont pas eu d'impact sur l'environnement minéral, se fondant plutôt dans le paysage : bâtiments bas, locaux en pierres sèches, utilisation optimale des surplombs et des couloirs de dissolution, etc. La rétention de l'eau s'est faite en profitant des moindres ruisselle-

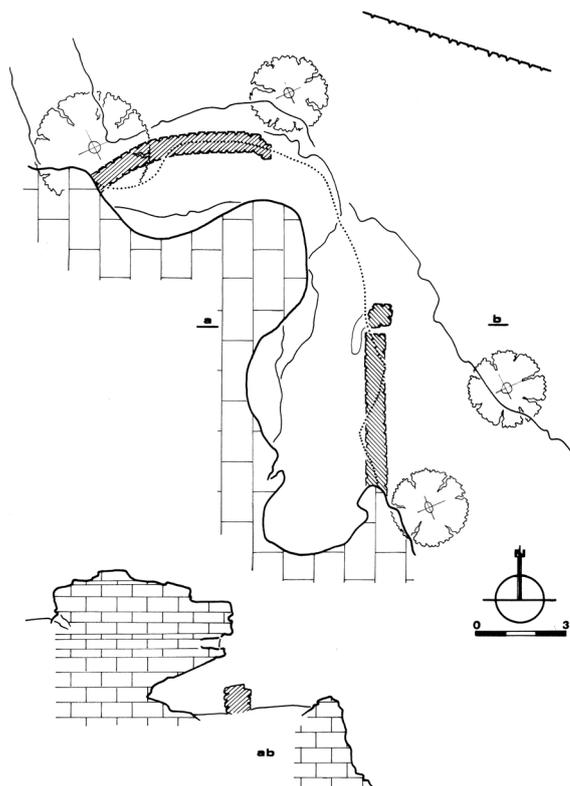


Figure 7 – Plan de l'abri des Maigres.

ments, des creux du calcaire et de la présence de nappes superficielles, bref à la suite d'une observation fine des potentialités saisonnières et diversifiées du terrain. Aujourd'hui, l'Agnis est essentiellement un espace d'activités cynégétiques et de loisirs.

<sup>8</sup> Complexe qui n'est d'ailleurs pas restreint à ces deux sites mais qui comprend d'autres lieux dans le cadre général de diverses transhumances (de proximité, de longue distance, etc.) lesquelles varient selon les saisons, les époques et selon le sens que leur donnent les différents propriétaires des troupeaux (lire Acovitsioti-Hameau 2005)

## CHAPITRE 3

### LES OCCUPATIONS DU SITE

Une fouille a été conduite sur la presque totalité de la bergerie, à l'exception de la zone d'entrée, de la base des murs et des piliers pour des raisons évidentes de sécurité, ainsi que sur une travée à l'extérieur du bâtiment, parallèle au mur formant gouttereau. Dans la bergerie, trois travées de 2 m de large, A, B et C, ont été définies (fig. 8). Du fait de la configuration de l'espace interne, seule la travée B mesure vraiment cette largeur. La superficie du sondage interne serait donc de 40 m<sup>2</sup> mais compte tenu de la très faible puissance des sédiments dans les travées A et B, la fouille d'un remplissage en place n'a porté que sur une surface de 8 m x 2 m, contre le mur interne. Là, la puissance de ce remplissage est de 0,30 m en moyenne. Extérieurement, la travée appelée D couvre une surface de 8 m x 1,50 m. La puissance du remplissage y est très faible dans la partie sud : moins de 0,05 m. Quatre autres sondages de 1 m<sup>2</sup> chacun ont été pratiqués : un sur l'esplanade d'entrée, un dans l'enclos oriental et les deux autres dans le couloir médian du chicot (fig. 9). Aucun d'entre eux n'a permis de relever une stratigraphie ou n'a restitué de mobilier.

#### Stratigraphie

##### *Les unités sédimentaires*

Au niveau de la bergerie, on note trois unités sédimentaires (fig. 10) :

1. Humus et poussières éoliennes, cendres de foyers d'époque contemporaine à l'intérieur du bâtiment, témoins de la dégradation du crépi externe et fragments de tuiles dans la travée D. Certaines des lentilles cendreuses sont parfaitement délimitées, correspondant à des foyers à plat dont on retrouve parfois quelques éléments de la ceinture de pierres. Quelques placages blanchâtres, indurés, mis au jour dans la travée A, devant le pilier est, pourraient être des vestiges de fumiers animaux brûlés. Le mobilier est majoritairement d'époque moderne et contemporaine.

2. Sédiment argilo-sableux, de couleur brun moyen. Dans certaines zones, sa surface est damée. Sa puissance va en augmentant, depuis la paroi jusqu'au mur latéral de la bergerie. Du côté N, elle tend à se confondre avec la couche 1. Du côté S, elle est bien individualisée et d'une épaisseur variant entre 0,30 m

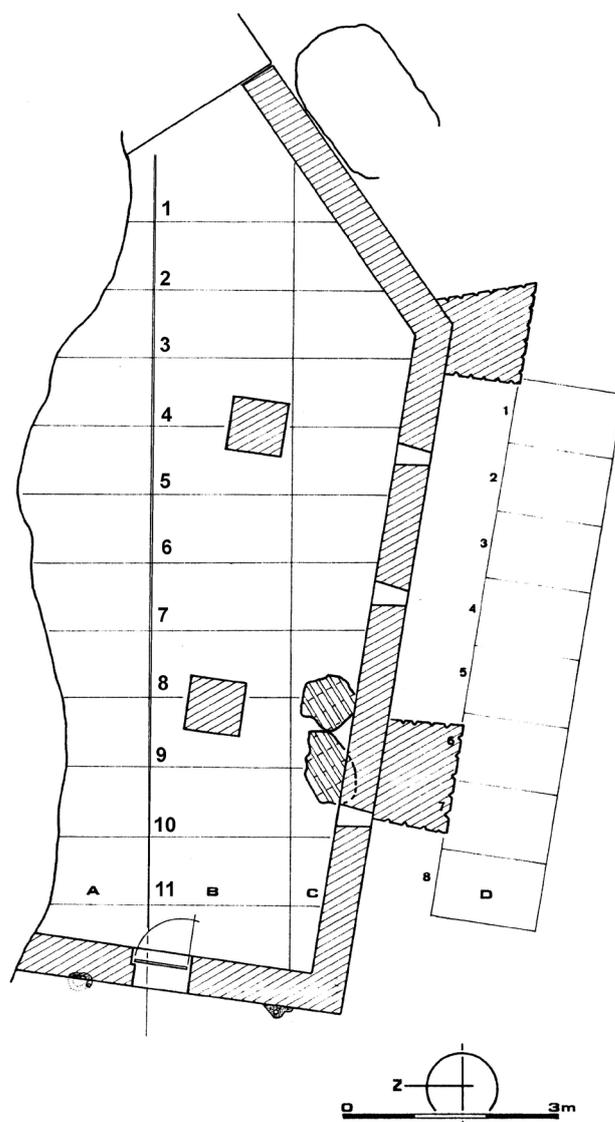


Figure 8 – Emplacement de la zone fouillée au niveau de la bergerie.

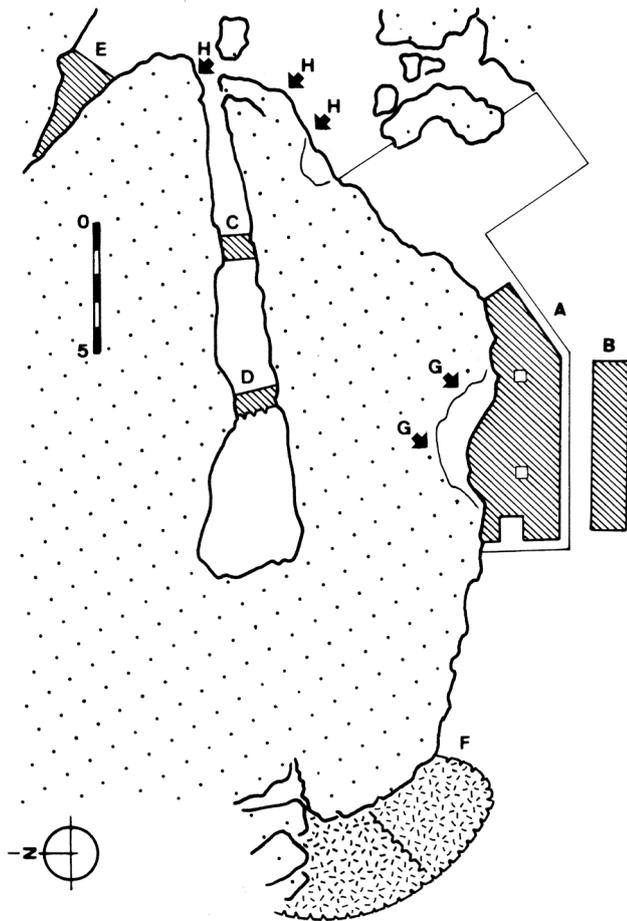


Figure 9 – Le site : emplacement des différents sondages et des figures expérimentales. A à E, sondages; F, déblais de fouilles; G, figures peintes et gravées; H, peintures expérimentales.

et 0,40 m. Dans l'angle SO de la bergerie, dans les carrés C10 et C11, le sommet de la couche 2 est occupé par une lentille épaisse et compacte de mortier de chaux sans doute contemporaine de la construction du bâtiment. Elle est aussi encombrée de blocs de diverses tailles résultant de l'érosion de l'auvent rocheux de l'abri : l'alignement de ces blocs correspond à la limite de l'auvent et occupe donc la travée C. Ces pierres sont restées à l'air libre un temps suffisant pour que leurs arêtes s'arrondissent et que leurs surfaces s'altèrent et deviennent pulvérulentes. La base de plusieurs de ces blocs s'enfonce dans la couche 3. Certaines pierres ont été incorporées dans les murs de la bergerie voire même dans l'un des piliers centraux.

En revanche, des dalles de calcaire dolomitique d'une longueur moyenne de 0,40 m, parfois empilées les unes sur les autres, au milieu de la travée C essentiellement, pourraient avoir été apportées. La couche 2 contient l'essentiel du mobilier archéologique du site. Ce matériel s'est insinué dans les interstices de l'éboulis qui constitue la base de cette couche. Il ne s'est donc pas répandu en un même niveau homogène mais, zone par zone, sa cohérence chronologique est attestée. Il est attribuable au Néolithique final avec quelques éléments antiques et médiévaux en sommet de couche. Le matériel préhistorique occupe plutôt la base de la couche et, dans les derniers centimètres du sédiment, au contact de la couche 3, c'est très nettement l'industrie lithique qui domine sous la forme d'éclats et de nucléus.

Les refus de tamis concernant la couche 2<sup>1</sup> ont livré un nombre considérable de petits grains de quartz, souvent roulés et limo-

<sup>1</sup> Identification de ce matériel par Jean-Joseph Blanc et par Jacques-Elie Brochier.

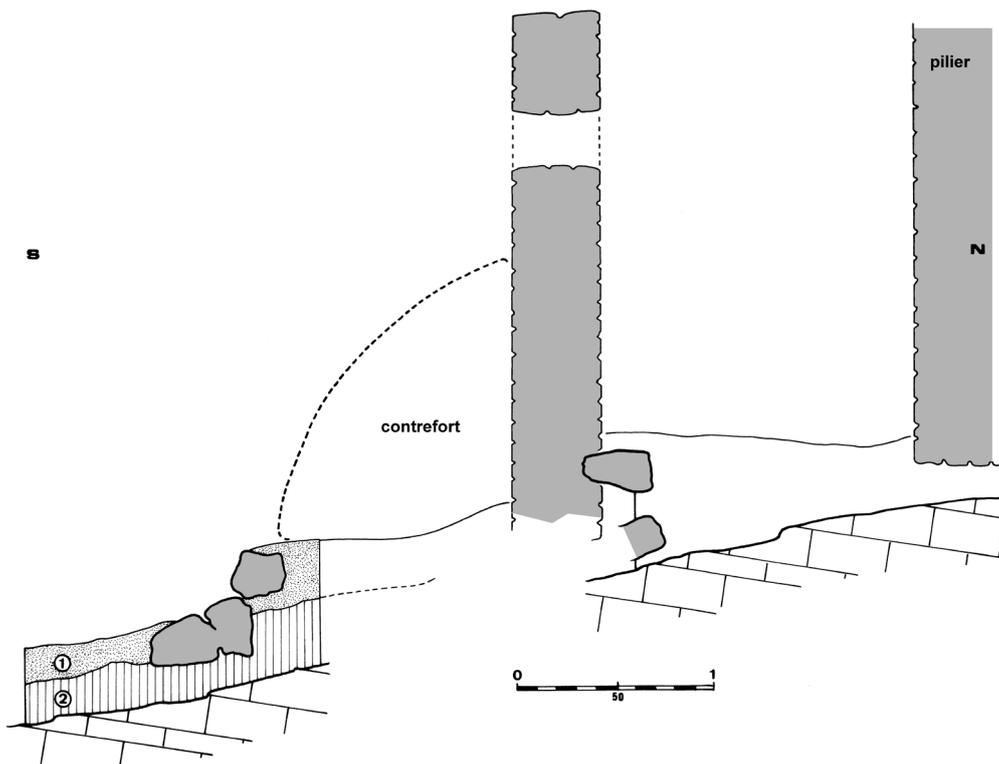


Figure 10 – Coupe stratigraphique du site.

nités, des fragments de grès micacés à ciment ferrugineux, de petits nodules d'hématite, des fragments de micaschiste et quelques morceaux d'os roulés et minéralisés. Ce matériel correspond aux anciennes surfaces d'érosion et résulte des drainages en provenance des Maures.

3. Cailloutis constitué de très petits éléments emballés dans une argile fine qui donne à l'ensemble une teinte jaune à orangée. En fait, cette couche n'est pas homogène. L'argile est moins présente et le cailloutis est très calcité au centre de la bergerie, au niveau des carrés A3 à A7 et B3 à B7 (couche 3a) (fig. 11). En revanche, le sédiment est moins concrétionné et la part de l'argile très importante sur les côtés de cette zone qu'il s'agisse de l'entrée ou du fond de la bergerie, ou de la travée C (couche 3b). En fait, le concrétionnement correspond à la zone des écoulements d'eau depuis les joints de strate du centre et du côté oriental du renforcement de la paroi (fig. 12). En revanche, il se forme à la limite des travées B et C, en surface de la couche 3, un bourrelet argileux et concrétionné, qui marque la rupture de pente de la surface de cette couche. En fait, cette limite des travées correspond à peu près à la limite du surplomb. Dans la travée C, le concrétionnement se trouve donc concurrencé par le lessivage du site par les eaux de pluie. Dans la travée D, la couche 3 se présente comme une argile de décalcification, rougeâtre, mêlée de petits blocs arrondis par l'érosion, peu touchée par le concrétionnement noté dans la bergerie (couche 3c). A cet endroit, cette couche est de très faible épaisseur.

Le sommet de la couche 3 n'a livré que de rares éléments mobiliers appartenant au Néolithique ancien à final.

### Commentaires

L'aménagement pastoral des lieux a perturbé quelque peu cette séquence stratigraphique, mais sans doute moins que nous ne pouvions le supposer. En fait, les constructeurs de la bergerie n'ont pas ou très peu creusé d'assises pour les murs et pour les piliers du bâtiment. Par opportunisme, ils ont même bâti le mur gouttereau et un des piliers en conservant et en s'adaptant à la présence des plus gros blocs émergeant de terre. L'absence d'un ancrage profond des murs et des piliers dans le sol a eu très vite raison de leur stabilité. Les piliers reliés entre eux et au mur par de gros madriers ont conservé leur verticalité tandis que le mur

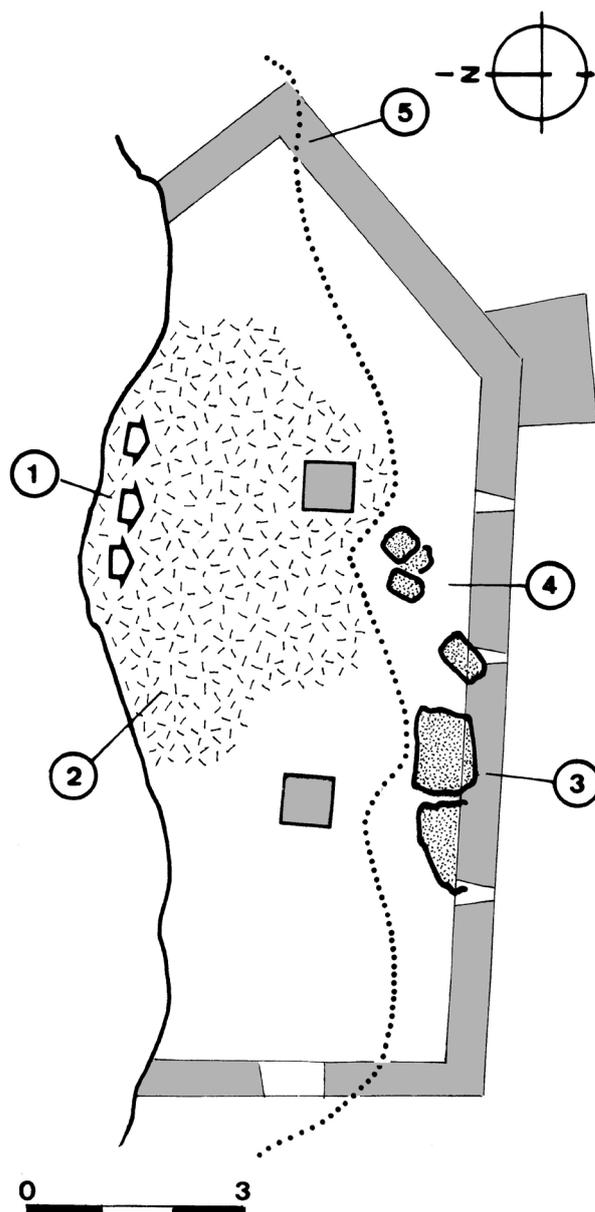


Figure 11 – Quelques caractéristiques du site. 1, sorties d'eau; 2, zone de cailloutis (3a); 3, blocs rocheux en place, inclus dans le mur gouttereau; 4, empilement de lauses; 5, limite du surplomb.

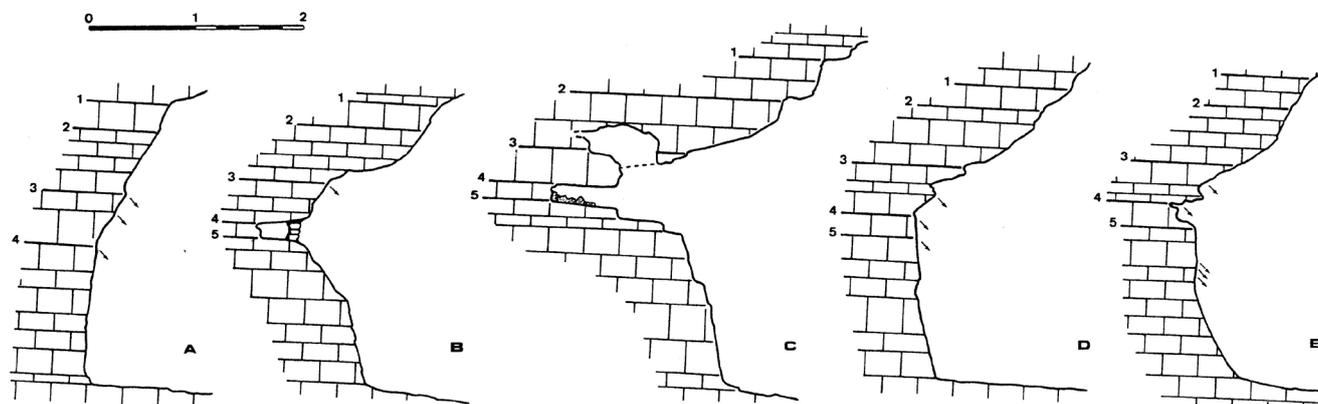


Figure 12 – Diverses coupes transversales au niveau de la bergerie mettant en évidence l'amplitude du renforcement central.

gouttereau a commencé à pencher vers l'extérieur<sup>2</sup>. Les bergers ont du s'apercevoir rapidement de ces défauts et ont apporté de gros blocs à l'extérieur de la bergerie de façon à confectionner un podium (fig. 6a). Les alignements de blocs indiquent que cette opération s'est faite en plusieurs temps. Cependant, les blocs ont été posés sur la couche en place, tout au plus nettoyée de sa partie superficielle plus pulvérulente. Le mur de la bergerie, non stabilisé, a continué de s'affaisser. Deux contreforts montés à sec ont été rajoutés pour contenir au mieux la poussée vers l'extérieur. Enfin, le ruissellement intense de la terrasse vers la bergerie, source d'un lessivage régulier des sédiments extérieurs, a été endigué par la construction d'une butée en pierre sèche placée dans l'alignement du mur pignon.

En conséquence, la stratigraphie mise en évidence dans la tranchée D a été remaniée au moins dans sa partie supérieure. Ce n'est vraiment que dans les derniers centimètres de la couche 2 que le mobilier est resté en place faute d'avoir été bouleversé, soit par des piochages, soit par le lessivage. A l'intérieur de la bergerie, cette même couche 2 ne semble pas avoir été remaniée lors des travaux de maçonnerie. Si même les bergers ont parfois enlevé les fumiers qui s'y sont automatiquement accumulés, ils ne l'ont fait qu'assez superficiellement<sup>3</sup>. En revanche, le piétinement continu du sol de la bergerie immanquablement détrempé par l'urine des moutons et par les ruissellements d'eau, a pu entraîner des déplacements verticaux d'objets. Il faut peut-être accorder un moindre crédit à l'emplacement de certains objets.

## L'occupation préhistorique

### L'environnement végétal

Deux analyses ont été réalisées pour tenter de mettre en évidence l'environnement végétal de la Bergerie des Maigres pendant le Néolithique.

#### Analyses polliniques<sup>4</sup>

Le contenu d'une moitié de vase en argile non dégraissée, trouvée au contact de la couche 3 dans le carré C8, a fait l'objet d'un décompte des taxons polliniques et des pollens. Ceux-ci sont en mauvais état. Sur une lame de préparation microscopique 22 x 32 mm, on a observé (tabl. 1) :

<i>Pinus</i>	2
Conifère non déterminable	1
<i>Quercus</i> non déterminable	2
Cichoriées	4
Renonculacées	1
Plantago	1
Spores monolètes	16
Spores trilètes	3
<b>Total</b>	<b>28</b>

<sup>2</sup> Par précaution, nous avons d'ailleurs du défaire les assises supérieures du mur sur 0,80 m de haut avant d'entamer la fouille.

<sup>3</sup> Au contraire de l'utilisation pastorale de l'abri dit des Demoiselles, dans le même massif d'Agnis, dont la couche d'occupation préhistorique a pratiquement disparu du fait du piochage des fumiers.

<sup>4</sup> Analyses de Jacqueline Argant.

Parmi les microfossiles non polliniques sont notés des tests de Thécamoébiens (13) et des kystes de l'algue *Pseudoschizaea circularis* (8). Les premiers indiquent une humidité liée à un ruissellement et les seconds traduisent des phases d'assèchement au cours d'une période humide (les kystes représentent une forme de résistance de cette algue à la sécheresse).

Le faible nombre des taxons rencontrés a amené à ne pas poursuivre les comptages. L'interprétation est limitée au constat de la présence du pin et sans doute du chêne ainsi que de quelques herbacées liées à des prairies. Les spores monolètes de fougères ont mieux résisté. Ces plantes participent sans doute du paysage mais il est difficile de savoir s'il y a eu apport par l'homme ou apport par ruissellement. Tout ceci confirme une ambiance fraîche et un abri où alternent sécheresse et ruissellement. L'analyse ne fait pas état d'un usage particulier du récipient. Elle rend tout simplement compte des caractéristiques hygrométriques de l'abri et d'un paysage proche de l'actuel.

#### Analyses anthracologiques<sup>5</sup>

Les rares échantillons de charbons de bois trouvés à la base des carrés C7, C8 et C9, sous les plus gros blocs de la base de la couche 2, se répartissent comme suit (tabl. 2) :

<i>Acer</i> cf. <i>monspessulanum</i>	1
<i>Pinus</i> cf. <i>nigra/sylvestris</i>	29
<i>Quercus</i> f.c.	65
<i>Quercus ilex</i>	6
<i>Sorbus</i> cf. <i>aria</i>	10
<b>Total</b>	<b>111</b>

Il faut compter en sus une moitié de gland. Deux espèces sont donc majoritaires : le chêne à feuillage caduc et le pin sylvestre. Le chêne vert est présent. Cela semble indiquer une végétation en mosaïque dans laquelle coexistent l'étage mésoméditerranéen supérieur, le supraméditerranéen et le montagnard pour partie, ce qui veut dire que la fraîcheur est notable.

Les résultats restent ici encore très généraux et ne traduisent pas des activités particulières au niveau de l'abri. L'importance du chêne à feuillage caduc est différente de ce qu'on observe aujourd'hui, très localement, mais peut trahir un choix de combustible, donc un apport de bois sur une certaine distance.

### Répartition du mobilier archéologique

Le mobilier est abondant et diversifié. Il est majoritairement attribuable au Néolithique. Les états de surface de la céramique, des matières siliceuses et de la faune attestent souvent un séjour prolongé à l'air libre. La fragmentation de la céramique modelée est importante, résultant sans doute d'un piétinement intense. Les recollages des tessons céramiques sont rares pour les raisons de moindre conservation que l'on vient de citer mais aussi parce que les récipients ne semblent pas présents dans leur intégralité.

<sup>5</sup> Analyses de Stéphanie Thiébaud.

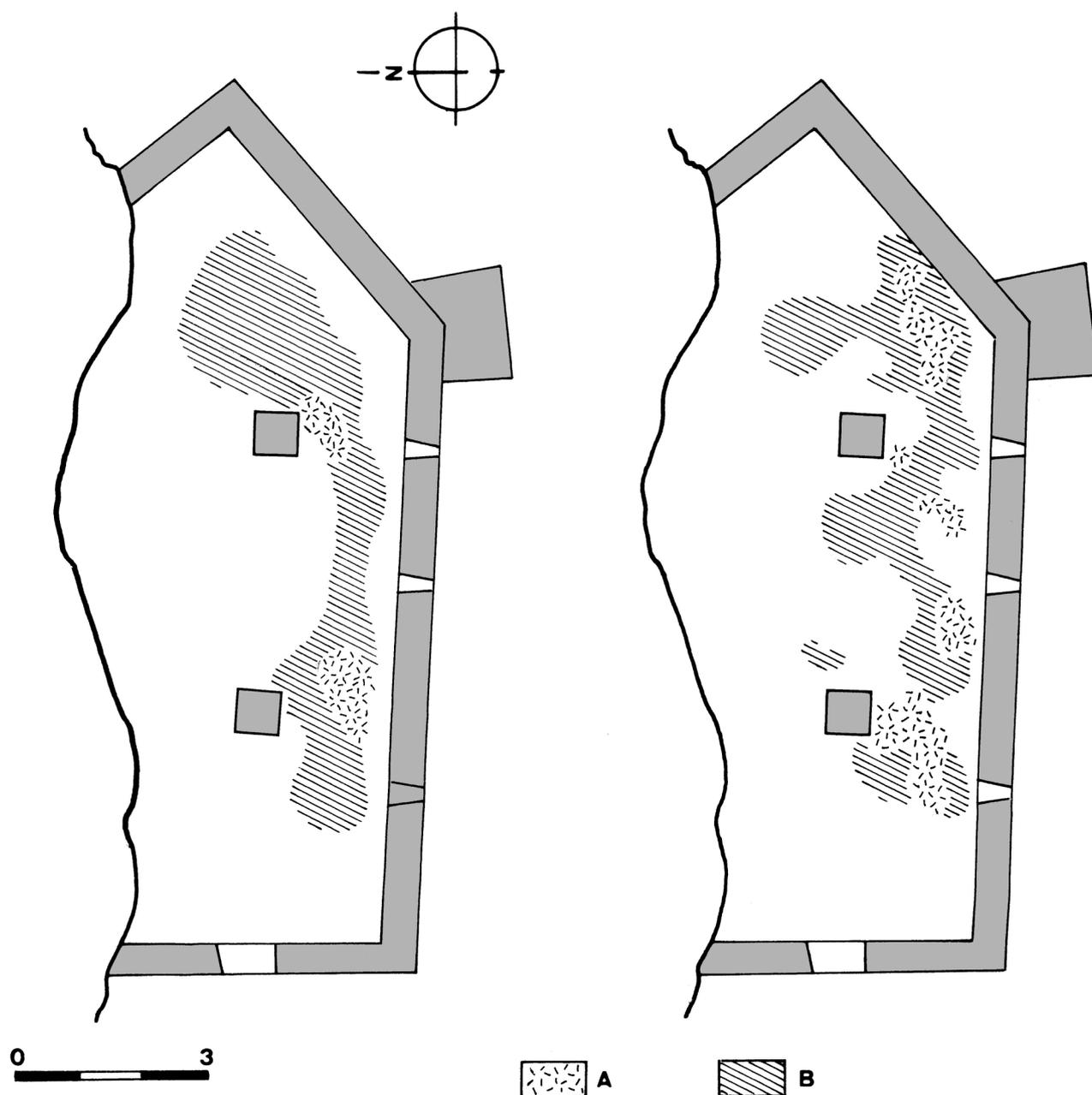


Figure 13 – Répartition du mobilier. A gauche, densité de l'industrie lithique, à droite, densité de la céramique. A, forte densité; B, faible densité.

En stratigraphie, le matériel préhistorique occupe donc la partie inférieure de la couche 2. Au contact de la couche 3, les petits éclats de silex dominent nettement le reste du mobilier archéologique associés à des fragments de colorant et à des concrétions sous forme de fines draperies ou de petites stalactites. Apparemment, le façonnage de pièces lithiques, l'activité picturale et le bris des concrétions sont synchrones et constituent les premiers témoins de la fréquentation du site.

La répartition horizontale du matériel préhistorique n'est pas uniforme (fig. 13). Globalement, ce sont la travée C et les carrés B2 et B3 qui ont fourni l'essentiel des pièces lithiques et céramiques. Ce sont aussi les zones de plus forte puissance sédimentaire. La densité des vestiges est accrue dans quelques zones précises de la bergerie, en arrière des piliers maçonnés notam-

ment. Conjointement, la répartition de l'industrie lithique est un peu différente de celle de la céramique modelée.

La fouille a montré que l'implantation de la bergerie n'avait sans doute pas bouleversé le remplissage du site. Il n'y a donc pas eu de remaniement des sédiments susceptible de provoquer en certaines zones une accumulation particulière du mobilier qu'ils contiennent. Le matériel archéologique est, sinon absent, du moins très rare dans la zone où la couche 3 est peu argileuse et fortement calcifiée (couche 3a) : la zone sous-jacente au renforcement de la paroi. C'est une zone de plus forte humidité ou plutôt d'humidité constante, mais on ne peut arguer un lessivage du sol qui aurait entraîné les vestiges mobiliers. En revanche, dans la travée C, les blocs rocheux sont nombreux, retenant les vestiges et favorisant leur enfouissement. Ces mê-

mes blocs ont pu servir de sièges induisant par là-même une plus forte concentration de vestiges à leurs pieds. C'est le cas au niveau des énormes rochers qui encombrant les carrés D9 et D10 et servent d'assises au mur de la bergerie. C'est le cas aussi autour de dalles de calcaire dolomitique tel cet empilement observé entre les carrés C5 et C6. En conséquence, bien que la lecture des vestiges au sol soit limitée à une surface restreinte, il semble que ceux-ci se concentrent en limite de l'auvent rocheux, autour des blocs qui encombrant cette zone, et qu'ils s'écartent de la paroi et de ses suintements qui entretiennent l'humidité des lieux. La raréfaction du matériel dans la travée A s'explique aussi par le fait qu'il s'agit d'une zone d'accès au support à orner, d'une zone de circulation en quelque sorte. Par contre, la faible densité de vestiges au-delà de la travée C résulte sans doute du lessivage du sol par les pluies et du remaniement provoqué par des travaux de confortement du mur de la bergerie.

Quelques vestiges néolithiques ont été retrouvés en surface, au niveau de l'esplanade et même des chemins d'accès au site, dans un périmètre d'une centaine de mètres environ, nous laissant supposer que la zone d'activité est certainement plus large que la seule partie protégée par le surplomb rocheux. En revanche, nous avons vu que les trois sondages en arrière du chicot dolomitique se sont avérés négatifs.

### *L'industrie lithique taillée* <sup>6</sup>

#### **Présentation**

Le mobilier lithique taillé représente 1830 pièces dont 165 outils ou fragments d'outils. Une majorité des pièces (58,5%) a subi l'action du feu, chauffé qui a provoqué divers dommages. Les trois quarts des pièces brûlées (75,4%) ont perdu leur teinte originelle jusqu'à blanchir. Un cinquième d'entre elles (19,6%) montre une fissuration du matériau siliceux. Les éléments patinés sont finalement moins nombreux : 668 soit 36,5% du mobilier. On compte 90 pièces à la fois patinées et brûlées. Ce nombre est sans doute sous-estimé car le blanchiment par le feu d'une grande quantité de pièces ne permet pas de démontrer qu'elles sont également patinées. Les pièces cassées sont présentes dans la proportion des deux-tiers du mobilier pris en compte : 987 éléments sur 1481 après avoir soustrait de ces chiffres les éclats thermiques et les fragments de rognons.

Ces diverses observations rendent donc délicate la reconnaissance des matériaux taillés si bien que le support de 1106 éléments (60,4%) n'est pas vraiment identifiable. Dans l'ordre décroissant d'importance numérique, les principaux matériaux taillés reconnus<sup>7</sup> sont :

- le silex blond (appelé 4) : 368 pièces
- le calcaire silicifié (appelé 55) : 108 pièces
- le silex 46 : 75 pièces
- le silex blanc translucide (appelé 37) : 60 pièces

<sup>6</sup> Etude de l'industrie lithique avec Cyrille Chopin.

<sup>7</sup> L'appellation numérique des silex a été adoptée pour l'industrie lithique d'autres sites archéologiques locaux, notamment pour la Baume Saint-Michel (Mazaugues) et pour la grotte du Vieux-Mounoï (Signes). Nous la conservons pour les comparaisons entre ces sites.

- le silex noir (appelé 12) : 34 pièces
- le silex brun rubané (appelé 58) : 21 pièces

On compte 15 autres matériaux reconnus, présents sur le site pour moins de 10 pièces : des silex de diverses teintes mais aussi du calcaire et du quartz. L'essentiel du matériel lithique a été mis au jour dans la zone C7 à C9 et D7 et D8 (1245 pièces soit 68,6% du matériel).

#### **Les éclats**

Les éclats constituent la catégorie de pièces la mieux représentée : 1206 éléments soit 65,9% du mobilier. La grande majorité de ces éclats est brûlée : 637 pièces soit 52,8%. Des éclats sont brûlés et patinés, d'autres ne sont que patinés, 34% d'entre eux sont entiers. On constate que l'état de surface des éclats et leur conservation sont comparables à ceux de l'ensemble de l'industrie lithique. Les dimensions des éclats, calculées à partir des éléments entiers bien sûr, montrent des longueurs et des largeurs dont la moyenne est assez voisine, respectivement 13,8 mm et 12,5 mm (fig. 14). L'épaisseur moyenne est de 3,3 mm. La plus grande partie de ces éclats est comprise entre les rapports Longueur/largeur de 4 mm et de 14 mm. Beaucoup d'entre eux n'ont pu être recueillis qu'à la faveur d'un tamisage à l'eau systématique des déblais.

Les éclats en silex 4, blond, sont au nombre de 267 (fig. 15). Les pièces patinées sont plus nombreuses (142 soit 53,2%) que les pièces brûlées (105 soit 39,3%). Deux types de détachement sont observables : l'un où un cône de percussion est visible et l'autre où ce dernier est remplacé par une lèvre soulignant le talon. Le premier type (67 éclats) est provoqué par percussion tandis que le second (52 éclats) l'est par flexion. Une majorité des éclats entiers en silex 4 a une longueur comprise entre 4 et 18 mm pour une épaisseur moyenne de 2,8 mm.

On dénombre 49 éclats en silex 37 dont 6 sont brûlés, 30 sont patinés et 3 sont à la fois brûlés et patinés. La proportion des éclats soumis au feu est plus faible (18%) que pour le silex précédent. On compte 17 éclats entiers. Le détachement des éclats est plutôt assuré par flexion (19 éclats) que par percussion (6 éléments). Une majorité des éclats entiers en silex 37 a une longueur comprise entre 4 et 12 mm pour une épaisseur moyenne de 1,6 mm.

Les éclats des silex 4 et 37 semblent relever de la même opération de taille. De dimensions réduites, ils sont vraisemblablement le résultat de la fabrication d'outils. La finesse des éclats ainsi que leur profil mésio-distal courbe indiquent la régularisation d'une surface plutôt que celle d'un bord. Quelques pièces au profil en virgule montrent un talon facetté. Les pièces dont sont issus ces éclats pourraient être taillées sur leurs deux faces. L'inclinaison forte des talons suggère que les outils fabriqués ne sont pas très épais. En conséquence, ces éclats constituent probablement les déchets d'un façonnage bifacial. Comme seules les pièces bifaciales recueillies sur le site sont des armatures perçantes, les éclats en silex 4 et 37 semblent attester leur façonnage sur place. Toutefois, la petite taille des éclats pourrait également permettre d'interpréter certains d'entre eux comme le résultat de l'entretien du rebord d'un plan de frappe. Des témoins de cet entretien

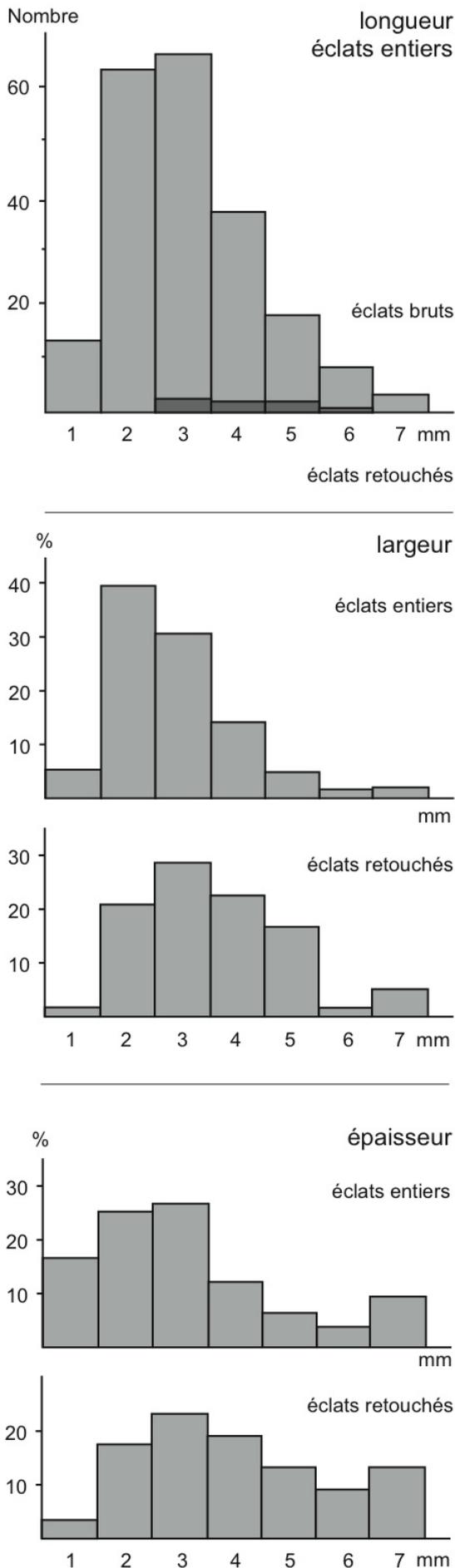


Figure 14 – Longueur et épaisseur des éclats entiers et bruts.

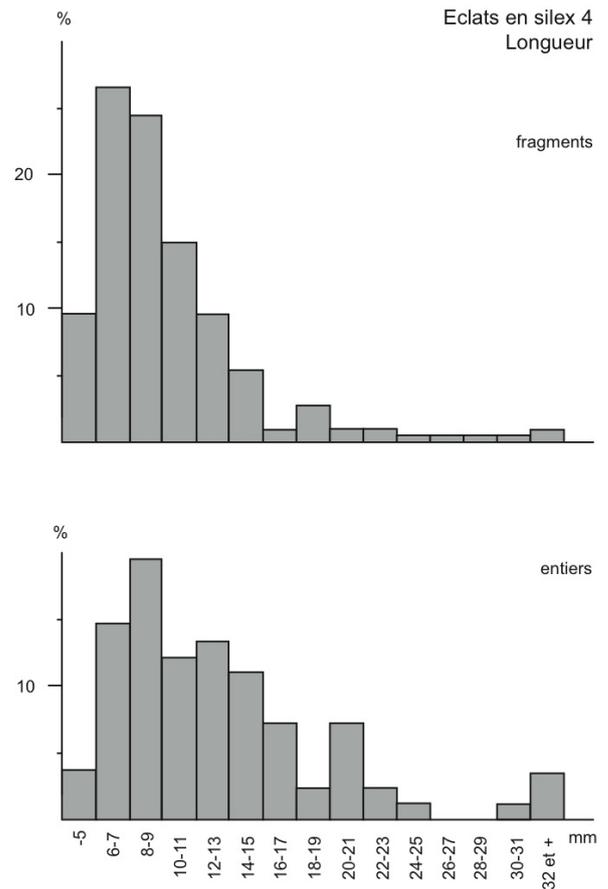


Figure 15 – Longueur des éclats en silex 4.

existent : une tablette en silex 4 et 4 éclats de grandes dimensions en silex 37. Ils nous semblent cependant minoritaires par rapport à l'ensemble des éclats dans ces deux matières. Certains éclats en silex 4 et 37 ont été chauffés de manière intentionnelle sans qu'on puisse affirmer que cette pratique a eu pour unique but d'améliorer l'aptitude de la matière à la taille. A l'examen des pièces, il semble en tout cas que le traitement thermique soit intervenu dès le début du façonnage.

Le silex 46 est représenté par 55 éclats (fig. 16) : 23 (41,9%) sont brûlés, 33 (60%) sont patinés et 5 sont à la fois brûlés et patinés. Les pièces entières sont nombreuses ici : 32 éclats soit 58,2% de l'ensemble. La conservation des éclats en silex 46 est donc meilleure que pour les silex précédents. La longueur de la majorité des éclats est comprise entre 10 et 20 mm et le plus allongé d'entre eux mesure 28 mm. L'histogramme des épaisseurs montre deux ensembles de pièces : un ensemble centré autour de 2/3 mm et un second autour de 7/9 mm. Les éclats détachés par percussion sont majoritaires : 25 sur 30 éclats pour lesquels cette observation est possible. On compte 19 pièces avec un profil mésio-distal droit. On ne note aucun indice de traitement thermique préalable au détachement des éclats. Au nombre de ces éclats existe une tablette d'entretien d'un plan de frappe. Ces éclats sont sans doute issus de l'élaboration de pièces bifaciales. On peut se demander si les deux groupes d'épaisseur correspondent à des phases distinctes du façonnage (dégrossissage, régularisation ...) alors que l'absence de très petits éclats, le petit nombre des éclats détachés par flexion et des profils mésio-distaux courbes semblent infirmer cette hypothèse. Seul

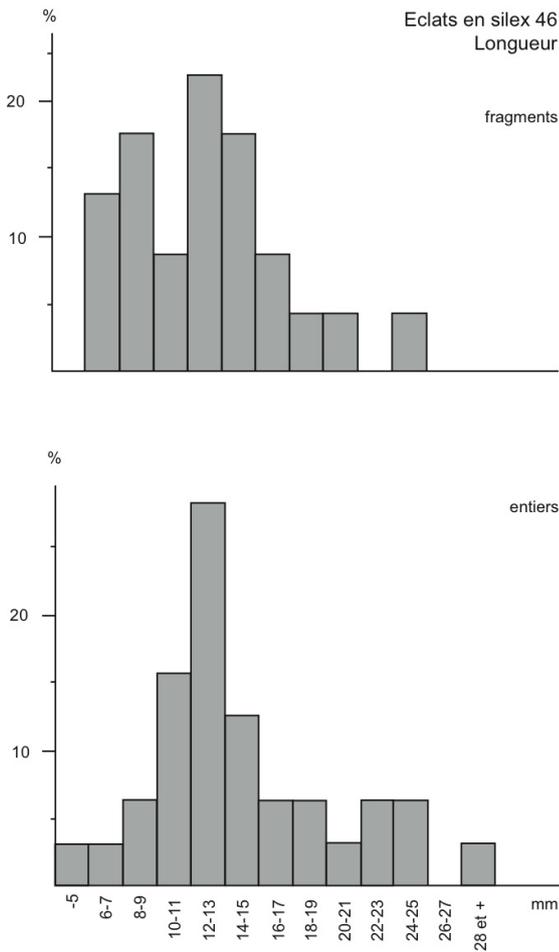


Figure 16 – Longeur des éclats en silex 46.

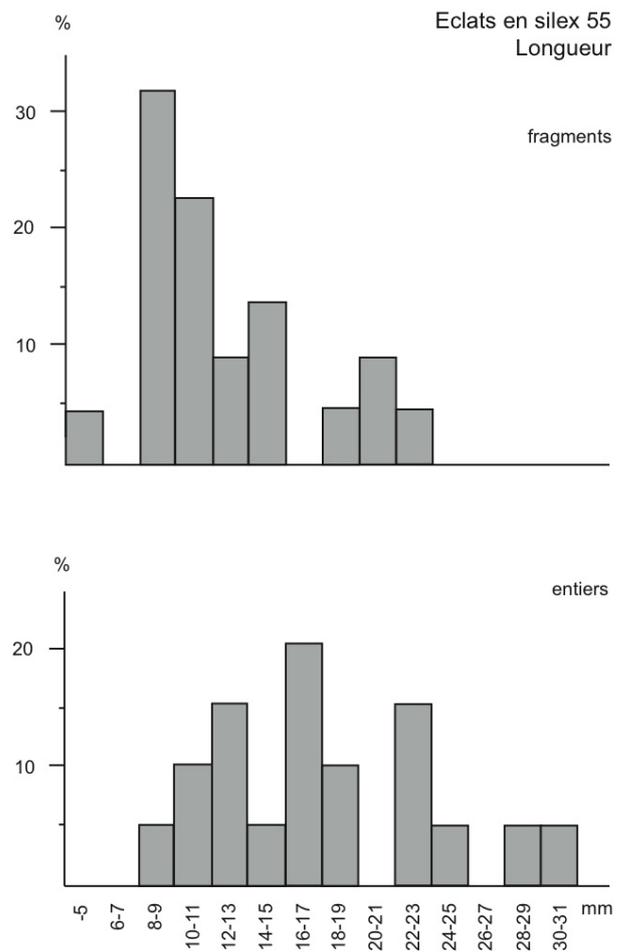


Figure 17 – Longeur des éclats en silex 55.

un fragment de pièce bifaciale en silex 46 atteste un possible façonnage sur le site.

Les éclats en calcaire silicifié (ou silex 55) représentent un ensemble de 41 pièces (fig. 17) dont 25 (61%) sont brûlées et 2 seulement (4,9%) sont patinées. Le nombre de pièces entières est de 19 soit 46,5%. La proportion des éclats entiers est donc importante tandis que celle des éclats endommagés par le feu reste faible, au regard des mêmes catégories pour d'autres silex. La longueur des pièces varie entre 10 et 23 mm et la largeur entre 5 et 22 mm. On ne détermine que 6 éclats détachés par flexion contre 15 éclats détachés par percussion. La présence d'accidents Siret et de plans de frappe peu inclinés (80 à 90°) voire surplombants suggère même une percussion directe, dure. Les éclats détachés par flexion proviennent peut-être de la fabrication d'outils, peut-être d'armatures puisque certaines d'entre elles sont en calcaire silicifié. En revanche, la dispersion des rapports Longueur/largeur, la grande taille de certains éclats, l'importance du détachement par percussion directe du reste des éclats sont peu compatibles avec la confection d'outils, encore moins avec celle d'armatures bifaciales. Ces éclats résulteraient d'opérations différentes sans qu'on puisse en préciser la nature. En définitive, les éclats des quatre matières étudiées ne semblent donc pas résulter d'une seule activité. Les éclats en silex 4 et 37 constituent essentiellement des rebuts de la fabrication d'armatures bifaciales. Les éclats tirés des deux autres matières évoquent des opérations de façonnage autant que de débitage.

Ajoutons à ces considérations, l'examen des éclats thermiques. Ils sont au nombre de 172 (9,4% de l'ensemble du matériel lithique). Il s'agit essentiellement des silex 4, 37, 46 et du calcaire silicifié encore que la détermination soit souvent aléatoire. La longueur de certains d'entre eux peut atteindre 39 mm et la largeur 23 mm. Le nombre des éclats thermiques, le nombre des pièces blanchies et les dimensions qu'elles peuvent atteindre révèlent l'intensité du feu auquel ont été soumis certains éléments lithiques.

### Les lames et les lamelles

On a recueilli 145 lames et lamelles sur le site (fig. 18). Parmi celles-ci, 78 (53,8%) ont fait l'objet d'une chauffe excessive et 63 (43,4%) sont patinées. Le nombre des lames et lamelles fragmentées s'élève à 124 soit 85,5% de l'ensemble. Le matériau débité a été reconnu pour 84 pièces. Il s'agit, par ordre d'importance numérique, des silex 4, 58, 46, 55. Il ne s'agit donc pas toujours des mêmes matériaux que ceux des éclats déjà étudiés. Elles ont été étudiées dans leur ensemble (fig. 19 et 20) mais également par matériau, comme les éclats.

Lames et lamelles en silex 4 sont au nombre de 35 (24,1%) (fig. 21). Quatre d'entre elles sont des éléments d'entame débités soit par percussion directe dure, soit par percussion indirecte. Une seule d'entre elles nous est parvenue intacte (26 mm L x 7 mm l x 4 mm ép.). Les produits de plein-débitage, véritablement

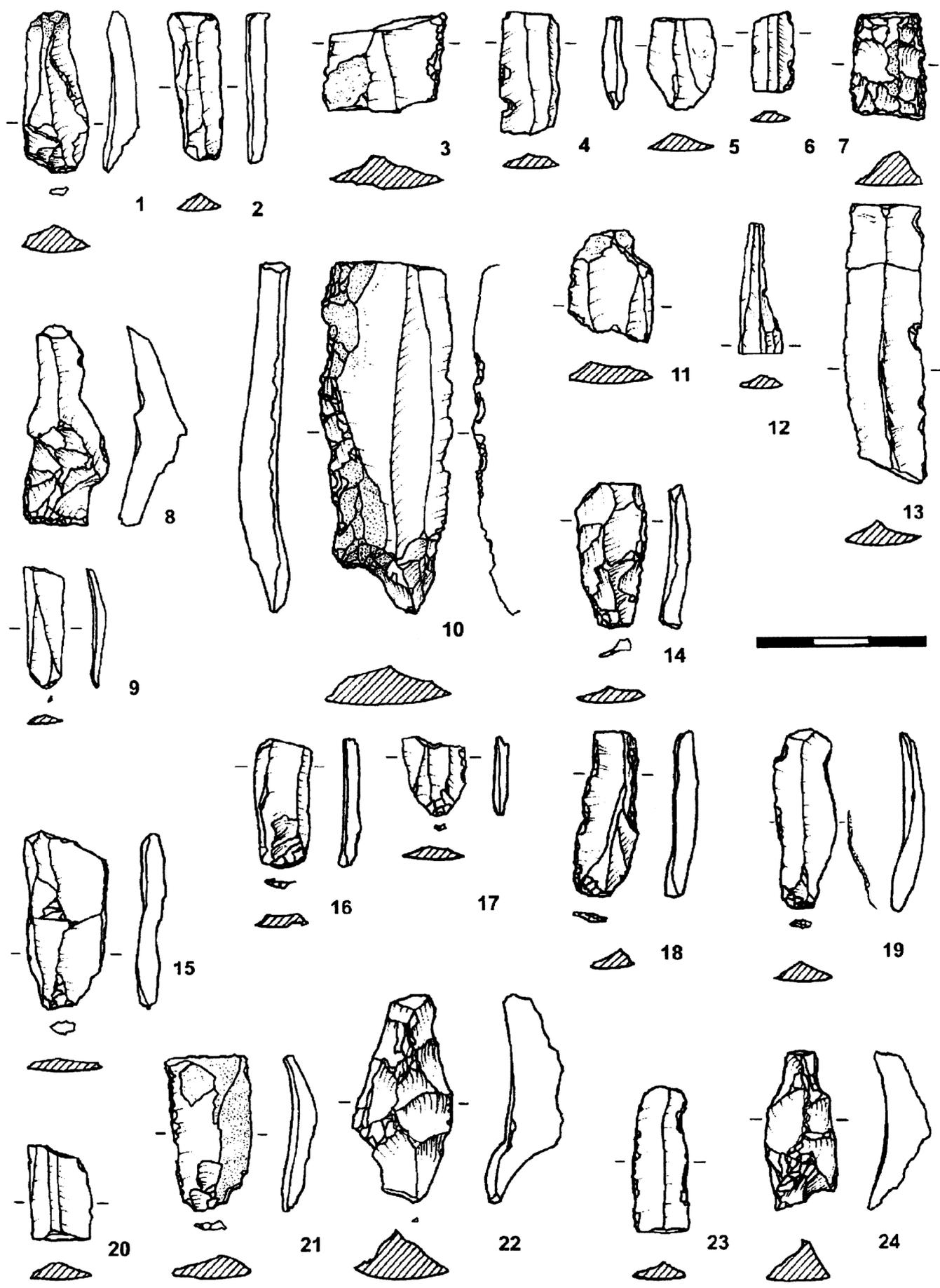


Figure 18 – Lames et lamelles.

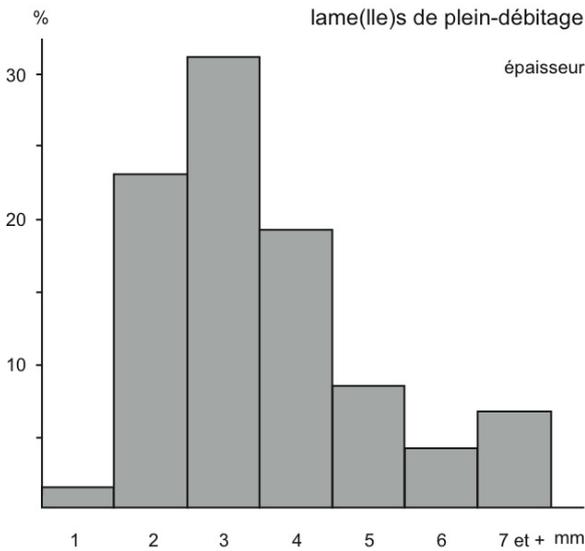


Figure 19 – Épaisseur des lame(lle)s de plein-débitage (toux matériaux confondus).

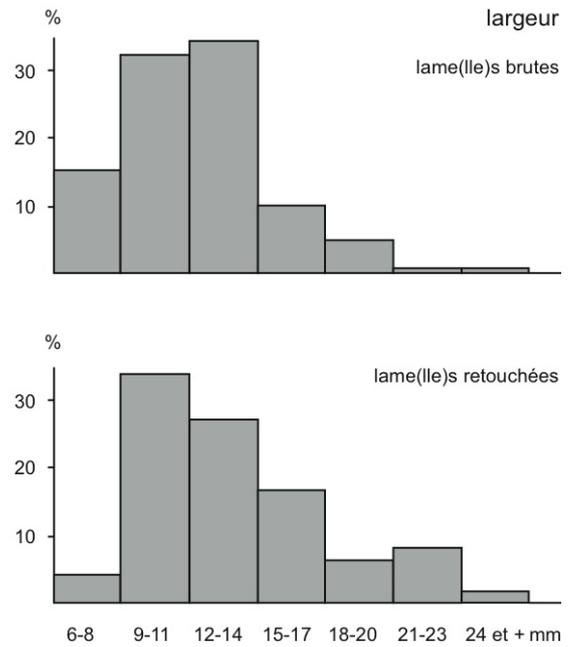


Figure 20 – Largeur et épaisseur des lame(lle)s brutes et retouchées (toux matériaux confondus).

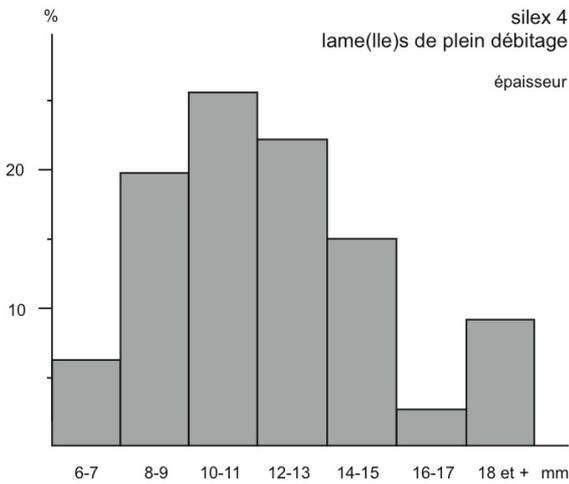
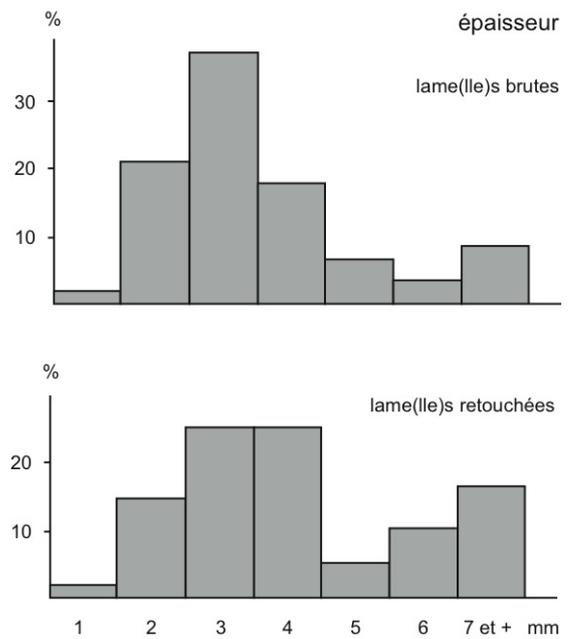


Figure 21 – Épaisseur des lame(lle)s de plein-débitage en silex 4.



conçus par le tailleur, ont été obtenus de diverses manières. La rectitude et le parallélisme des bords ainsi que la finesse de la section de 17 pièces suggèrent un débitage par pression (1 lame et 16 lamelles). Les caractères de 10 autres lames et lamelles évoquent un débitage par percussion. Le débitage par percussion a pu être fait sur place. Le lieu du débitage des lamelles détachées par pression nous est inconnu.

On dispose de 15 lames et lamelles en silex 58 (10,3%). Aucune pièce n'est entière : les longueurs varient de 13 à 63mm, par exemple. Le mauvais état de conservation de ces pièces rend difficile l'identification de leur mode de détachement. Pour deux lame(lle)s, la percussion indirecte a été employée. La régularité des bords et des nervures de certaines autres pièces évoque l'usage de la pression. Toutes les lames recueillies sont des produits de plein-débitage. Aucune ne peut être considérée comme un produit d'entame ou comme un élément d'entretien ou de mise en forme d'un nucléus. Il n'existe aucun argument en faveur d'un débitage sur place de ces lames : elles ont probablement été introduites sur le site.

Sur les 12 lames et lamelles en silex 46 (8,2%), 2 éléments sont entiers (32 mm L x 11 mm l x 4 mm ép. et 32 mm L x 17 mm l x 10 mm ép.). Deux des 12 pièces sont des éléments d'entame dont une est débitée par percussion dure au détriment d'un rognon. Une réserve corticale est observable sur la partie distale de 3 lame(lle)s. Les éléments de plein-débitage sont au nombre de 10 avec des talons le plus souvent lisses, perpendiculaires à la surface de débitage voire légèrement surplombants. Une partie au moins des lame(lle)s a donc été obtenue par percussion indirecte. Les dimensions des pièces indiquent un débitage du silex 46 plutôt tourné vers la production de lames.

## Les nucléus

On a mis au jour 42 nucléus. La vocation et le matériau de six d'entre eux restent indéterminés. Deux d'entre eux sont en silex 4 et 12. Pour les quatre autres nucléus, le matériau ne peut être identifié.

Deux nucléus, l'un en silex 65 et l'autre en calcaire silicifié, présentent des négatifs lamellaires de dimensions comparables à celles de certaines lamelles recueillies sur le site. Le premier est un nodule roulé probablement débité par percussion indirecte. Le second est un rognon passé au feu (rubéfié) avant débitage par percussion directe dure.

Parmi les 34 autres nucléus, 16 (42,1%) sont des éléments brûlés et 12 (33,3%) sont patinés. Deux nucléus sont à la fois brûlés et patinés. Le matériau de 23 d'entre eux (67,6%) n'a pu être identifié. Le silex 4 est présent avec 5 pièces, les autres matières débitées ne sont représentées que par un seul nucléus : silex 46, 55, 66, 24 et 31. Ces nucléus présentent plusieurs points communs. Ils ont une vocation lamellaire, la longueur des négatifs n'excède pas 30mm, le nombre des enlèvements réussis n'excède pas 5 et la technique privilégiée est la percussion directe dure. Cependant, les accidents sont relativement nombreux. Ainsi, les enlèvements sont successivement réfléchis sur 17 nucléus. A l'intérieur de ce groupe homogène par l'organisation et le déroulement du débitage, on note que 3 nucléus ont subi un traitement thermique et que la pression et la percussion cohabitent pour 2 nucléus.

## L'outillage

On distingue d'emblée les éléments façonnés comme les grattoirs, les racloirs, les burins, les troncatures, les armatures, etc., et les éléments simplement retouchés et pour lesquels la nature de la retouche est parfois difficile à interpréter : intentionnelle, d'utilisation ou même accidentelle ? Dans ce deuxième groupe, faute d'une étude plus poussée, nous ne considérons comme outils que les éléments présentant une retouche continue et de même type, tout en admettant le caractère subjectif de cette démarche (fig. 22).

Les outils sont au nombre de 165 soit 9% de l'ensemble du matériel lithique. Il y a 87 pièces brûlées (52,7%), 68 pièces patinées (41,2%) et 10 pièces à la fois brûlées et patinées (6,1%). Beaucoup d'outils ont donc subi l'action intense du feu au point de se rubéfier ou même de blanchir et de se fissurer. Pour 77 éléments (46,7%), on ne peut reconnaître la matière du support utilisé. Les matériaux reconnus sont, par ordre d'importance, le silex 4 (43 pièces), le silex 58 (13 pièces), le silex 55 (10 pièces), le silex 46 (10 pièces), le silex noir (7 pièces) et le silex blanc translucide (2 pièces).

Les supports des outils sont essentiellement des lame(lle)s (55 pièces) ou des éclats (52 pièces). Les fragments de rognons et les éclats thermiques sont moins employés. Le support de 41 outils n'a pu être identifié. Les tableaux 3 et 4 expriment la diversité de l'outillage, en général, et des armatures, en particulier.

En raison du faible nombre des lames et lamelles entières, il est impossible de préciser les dimensions des supports recherchés.

	nb	%
coche	10	6
perçoir	1	0,6
lame à ret. latérales	3	1,8
racloir	6	3,6
outil multiple	3	1,8
troncature oblique	4	2,4
lame(lle) ret.	27	16,3
troncature transversale	3	1,8
lame épaisse "barre de choc."	5	3
lame(lle) à ret. d'utilisation	1	0,6
lame(lle) à ret. dent.	1	0,6
fragment d'outil	2	1,2
grattoir sur lame ret.	2	1,2
pointe	2	1,2
grattoir	4	2,4
éclat à ret. utilitaire	5	3
éclat retouché	25	15
ret. dent.	2	1,2
grattoir double	1	0,6
pièce esquillée	2	1,2
burin transversal	1	0,6
armature	47	28,5
fragment de pièce bifaciale	8	4,8
<b>Total</b>	<b>165</b>	<b>99,4</b>

Tableau 3 – Outillage lithique de la Bergerie des Maigres.

	ind	55	4	46	58	noir	blanc s
coche	8		1				
perçoir		1					
lame à ret. latérales	3						
racloir	4	1	1				
outil multiple	1		1	1			
troncature oblique	3	1					
lame(lle) ret.	11		8	4	3	1	
troncature transversale	1		1	1			
lame épaisse "barre de choc."					5		
lame(lle) à ret. d'utilisation				1			
lame(lle) à ret. dent.	1						
fragment d'outil	1		1				
grattoir sur lame ret.					2		
pointe	1		1				
grattoir	3		1				
éclat à ret. utilitaire	1		3	1			
éclat retouché	16	3	6				1
ret. dent.	1						
grattoir double	1						
pièce esquillée	2						
burin transversal	1						

Tableau 4 – Matériaux utilisés pour l'outillage lithique de la Bergerie des Maigres.

On distingue néanmoins deux groupes de pièces : un groupe d'éléments dont la largeur est comprise entre 9 et 14 mm et d'une épaisseur égale à 3 ou 4 mm et un autre groupe de pièces plus larges (21 à 23 mm) et plus épaisses (au-delà de 7 mm). La comparaison entre les éclats bruts et les éclats retouchés en outils montre un choix pour les seconds de supports plus larges et plus longs. On constate une association entre certains types d'outils et certains types de support. Ainsi, les coches, les grat-

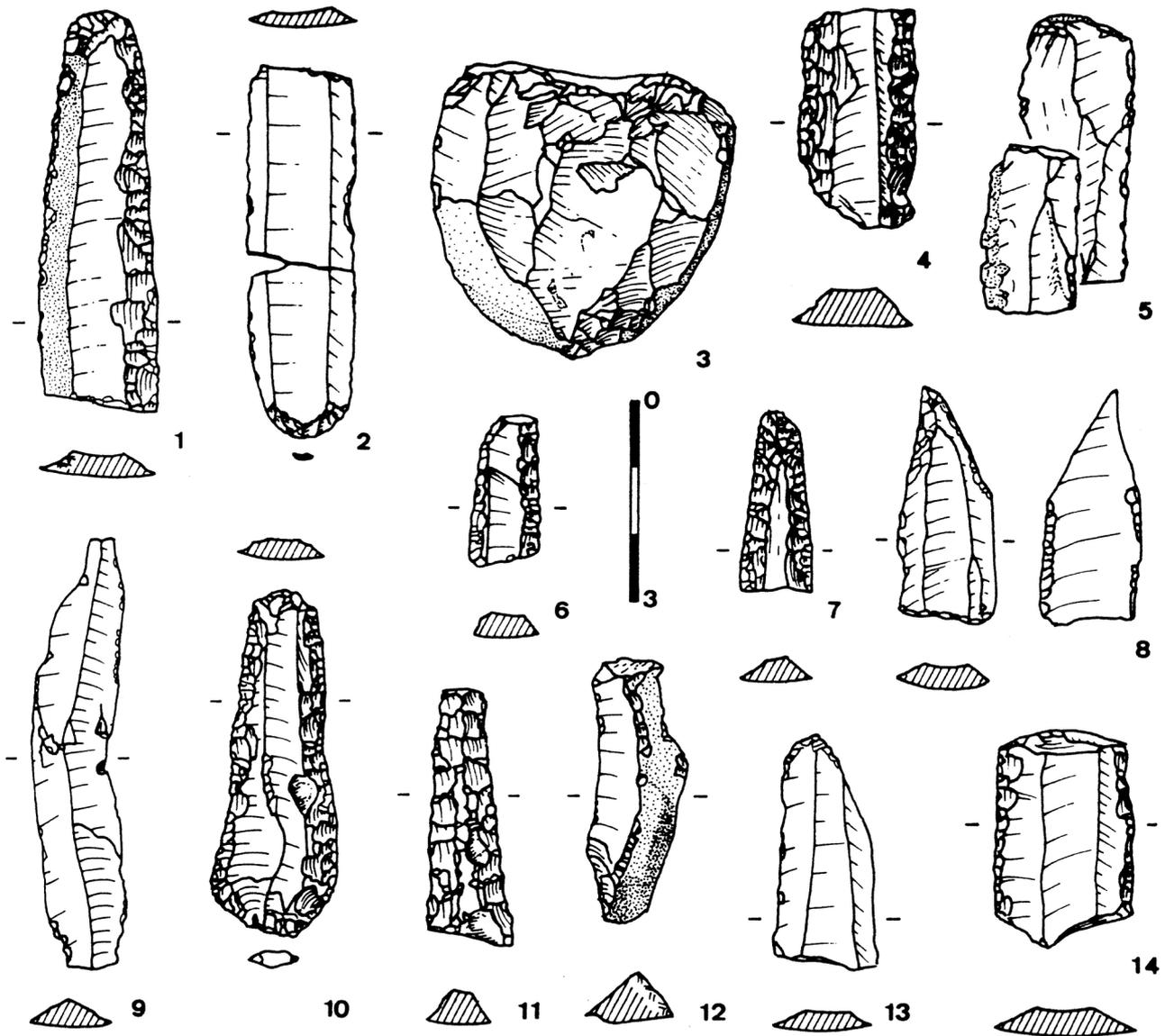


Figure 22 – Éléments du mobilier lithique.

toirs simples ou doubles et les pièces esquillées sont plutôt sur éclats tandis que les lames et les lamelles servent de préférence à la confection des troncatures, des couteaux épais et des armatures tranchantes. A l'inverse, les racloirs sont indifféremment sur éclats ou sur fragments de rognons et les pièces « simplement » retouchées sont faites sur éclats autant que sur lames ou lamelles. On ne peut assigner une catégorie d'outils à une matière première sauf peut-être dans le cas du silex 58 qui semble réservé aux couteaux épais avec retouches obliques à abruptes et à la confection des armatures à pédoncule et ailerons ou bien du silex 4 qui a servi pour 16 armatures tranchantes ou perçantes, foliacées et losangiques.

Plusieurs outils ont subi un traitement thermique préalable : une lame retouchée dans une matière non identifiée, une lame épaisse en "barre de chocolat" en silex 58, une lame en silex 58 transformée en armature losangique à bords supérieurs convexes, un fragment d'armature losangique en silex 4, un fragment de pièce bifaciale sur casson en silex 37. D'autres

outils ont pour support des pièces ayant subi une chauffe excessive : un casson retouché, une troncature transverse sur lame en silex 46, deux lames retouchées dont une en silex 58. Une lamelle retouchée en silex 4 est brûlée dans un second temps puis à nouveau retouchée. Enfin, deux éclats thermiques ont servi de support, l'un pour une coche, l'autre pour la fabrication d'une armature foliacée en silex 4. D'autres outils ont subi un traitement thermique que l'on juge excessif.

Peu d'indices permettent d'interpréter la fonction des différents outils. Un couteau épais en silex 58 présente un "poli de faucille". On observe des accidents de jet (enlèvements en gradins) sur 4 armatures tranchantes, sur 1 armature losangique et peut-être sur 2 armatures foliacées. Les dispositifs d'emmanchement sont rares. Les retouches latérales de certains grattoirs sur lames et les coches latérales situées à mi-longueur d'une armature losangique sont habituellement interprétées comme des dispositifs destinés à faciliter l'emmanchement de ces outils. Un dépôt noirâtre observé sur les deux faces d'un fragment d'armature

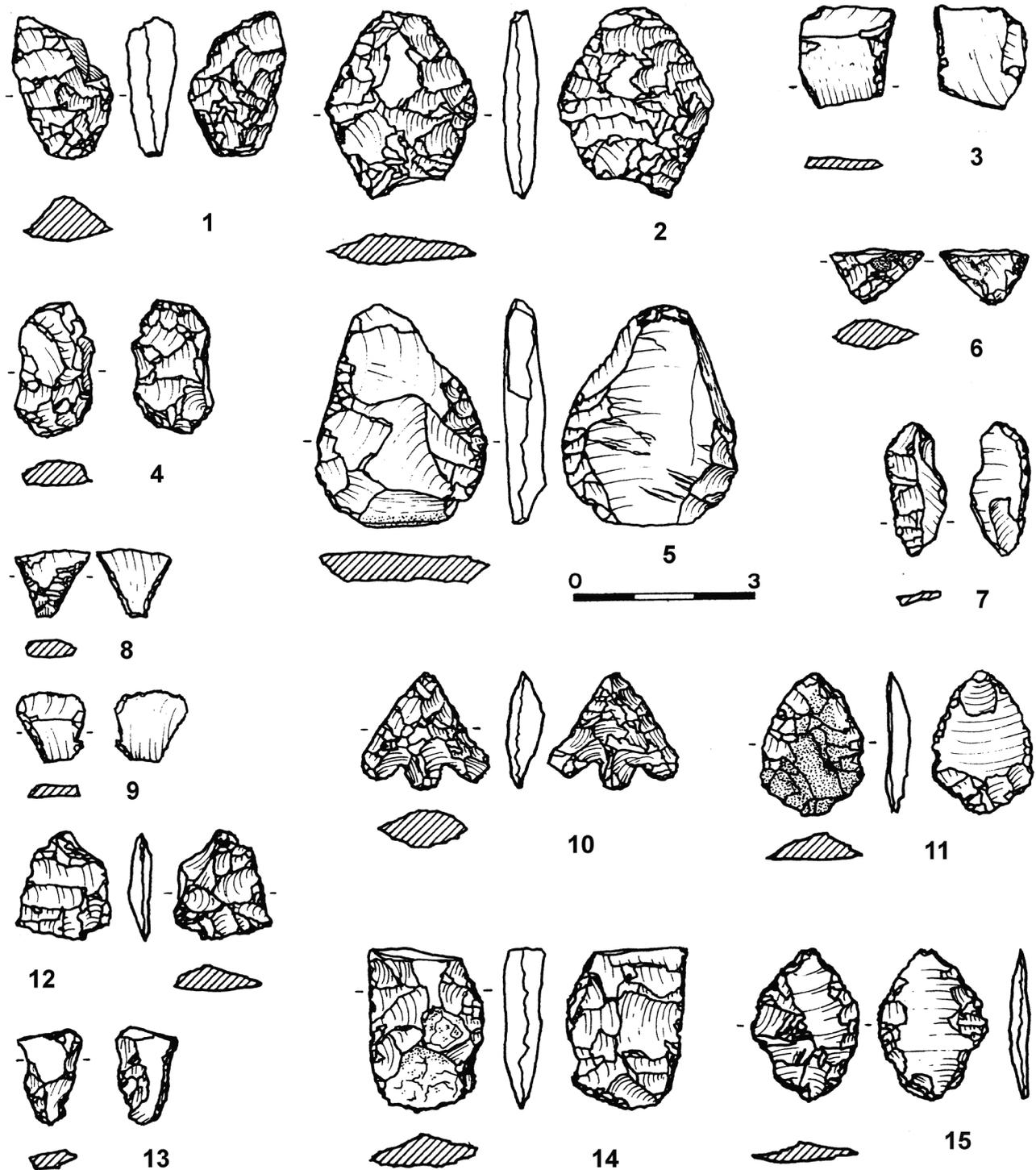


Figure 23 – Quelques armatures de flèches, tranchantes et perçantes.

constitue sans doute les restes d'une colle destinée à fixer la pointe en silex sur sa hampe.

L'analyse technologique n'est vraiment possible que pour les pièces bifaciales entières. La succession des grandes phases d'enlèvements a permis de dégager les logiques qui ont présidé au façonnage bifacial : régulariser alternativement la base et le sommet, façonner les bords l'un après l'autre et retoucher les faces l'une après l'autre. Ces trois alternances, haut-bas, droite-

gauche ou avers-revers se déclinent diversement selon les types d'armatures.

Les armatures sont donc diversifiées (fig. 23). Elles ne présentent pas toutes une symétrie parfaite. Il semble que la forme générale autant que la logique du façonnage influent sur cette approche de la symétrie, qu'une mise en forme par alternance haut-bas permet d'obtenir une armature plus régulière et par conséquent plus équilibrée qu'une mise en forme par alternance

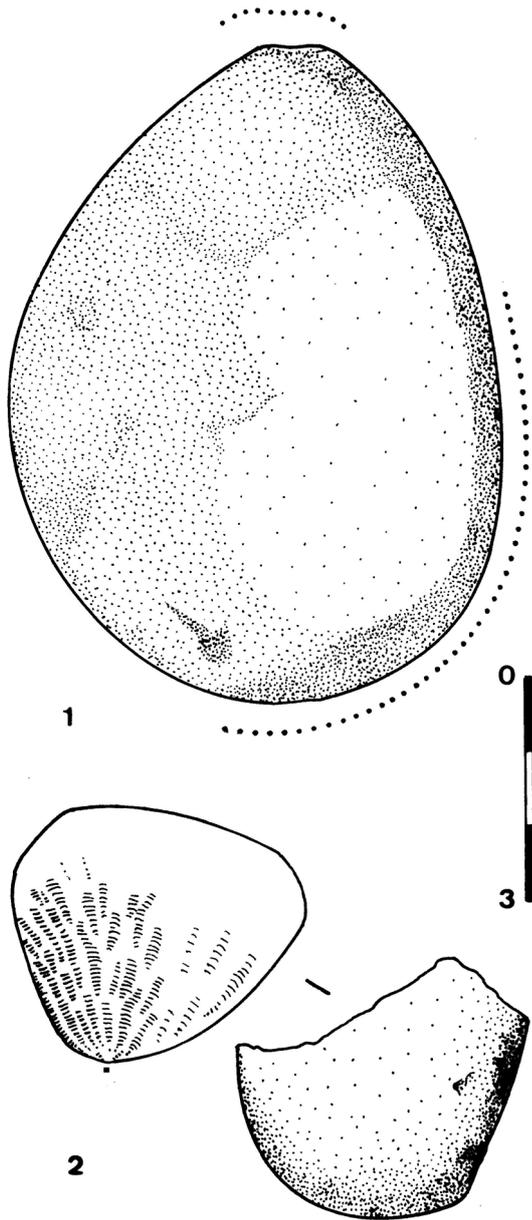


Figure 24 – Galets à usage supposé de percuteur.

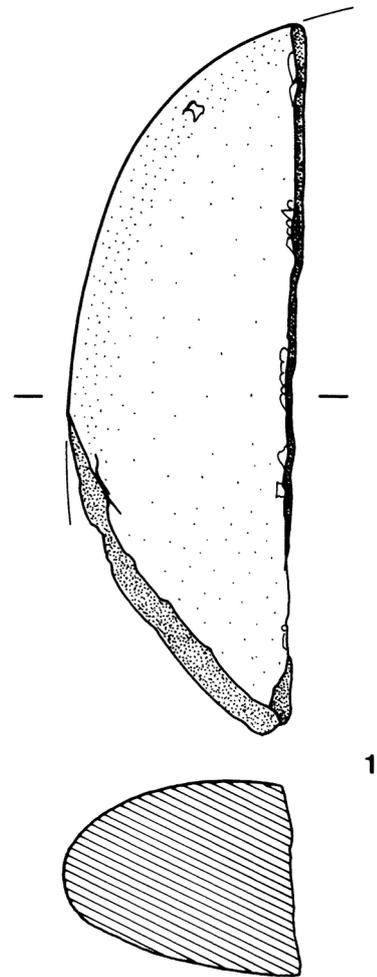


Figure 25 – Galet à usage supposé de godet à peinture.

droite-gauche. Cependant, d'autres paramètres peuvent influencer l'asymétrie des pièces : bord réalisé par plus de 2 phases de retouches, bord régularisé par une retouche bifaciale alternante, bord denticulé de façon irrégulière, bord incomplètement retouché. L'habileté plus ou moins grande de l'opérateur est donc perceptible au travers de ces divers modes de façonnage des armatures. Enfin, on constate la reprise de 3 armatures après leur cassure, retouches difficiles à interpréter.

#### Datation de l'industrie lithique des Maigres

A l'exception d'une petite armature retrouvée en connexion avec un tesson cardinal à la base du carré D8 et attribuée à la même période, le reste du matériel lithique est à rattacher tout autant au Néolithique moyen qu'au Néolithique final. Ainsi les nombreuses bitroncatures à retouches abruptes ou semi-abruptes existent aussi au Néolithique récent de type Trets, au Néo-

lithique final et jusqu'au Bronze ancien où elles ne semblent façonnées que sous cette forme. Les armatures losangiques sont indifféremment du Néolithique moyen ou final mais les armatures losangiques à bords supérieurs convexes et inférieurs rectilignes existent plutôt au Néolithique final. Certaines d'entre elles ont été ramassées dans les dolmens de la Bouissière à Cabasse et des Muraires I au Luc. Il en est de même des armatures foliacées, attribuables elles aussi à ces deux périodes du Néolithique. Un fragment d'armature trouvé aux Maigres est comparable par son caractère effilé et sa matière (silex 55) aux exemplaires recueillis à la Baume Saint-Michel et surtout au Plan Saint-Jean. Les armatures à pédoncule et ailerons existent dans le Chasséen récent (la couche 6 de la grotte de l'Eglise à Baudinard, par exemple). Cependant l'exemplaire recueilli en D1, avec ses ailerons très marqués atteignant presque le niveau de la base du pédoncule est d'un type qu'on rencontre plutôt au Néolithique final et communément au Campaniforme. Les la-

mes épaisses à retouches semi-abruptes, parfois dites en "barres de chocolat", existent également dans les niveaux chasséens de la grotte de l'Eglise mais sont plus communes au Néolithique final. Le débitage lamellaire par pression, notamment celui du silex blond, est une caractéristique du Néolithique moyen mais subsiste au Néolithique final.

### L'industrie lithique polie et les galets

Quelques fragments de lame polie ont été ramassés à l'intérieur de la bergerie ainsi que de petits morceaux de schiste dont un élément de 2,6 cm de long correspondant au bord régularisé d'une fine plaquette. On note cinq galets ou fragments de galet dont deux éléments portant des traces d'utilisation sur une extrémité voire sur tout un côté (fig. 24). L'un d'eux d'aspect grenu, brun, de 8,8 cm L x 6,4 cm l, porte les stigmates d'un travail de percussion. Enfin, un fragment de galet en grès fin, micacé, de teinte brune, porte de légères traces d'ocre et a peut-être été utilisé comme godet à peinture (fig. 25).

### La céramique

#### Présentation

Le site a restitué 2576 tessons de céramique modelée dont 68 sont décorés. Il s'agit essentiellement de petits fragments : la longueur des trois-quarts d'entre eux (73%) est inférieure à 3 cm, indiquant un fort piétinement (fig. 26). Ce sont aussi des récipients de dimensions réduites puisque l'épaisseur de la panse est inférieure à 1 cm pour 93% d'entre eux. Le diamètre maximal que nous ayons relevé est de 30 cm à l'ouverture pour deux récipients à bord droit. Les raccords entre plusieurs tessons sont rares parce que leurs arêtes sont souvent émoussées.

Les pâtes céramiques vont des bruns plus ou moins foncés aux gris. Le dégraissant est moyen à fin, soigneusement repoussé dans la pâte. Il s'agit de calcite pilée dans la plupart des cas parfois mêlée de petits fragments d'hématite. Cependant, une partie des tessons (10% environ) est réalisée avec une argile sableuse et parfois fortement micacée (larges paillettes de mica).

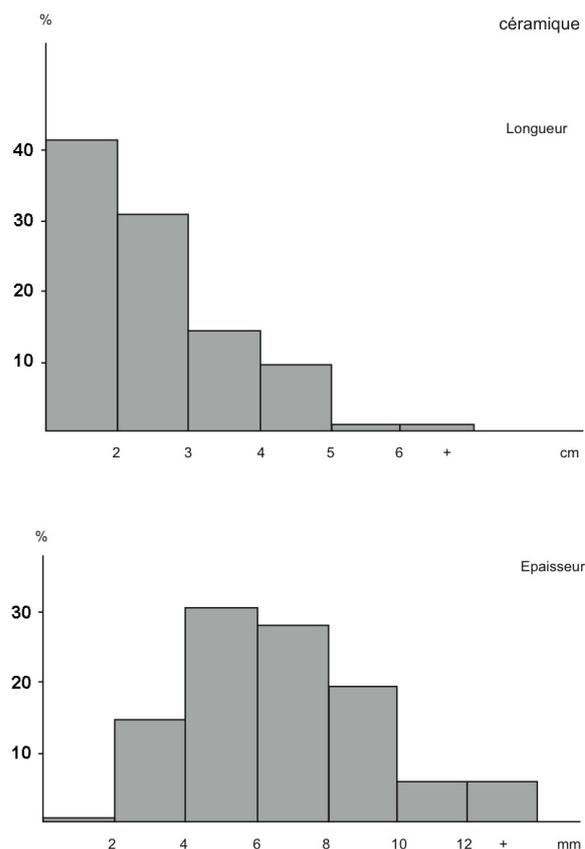


Figure 26 – Longueur et épaisseur des tessons céramiques.

Baucoup de ces pâtes céramiques sont vacuolées et particulièrement légères : dégraissant organique ou minéral disparaissant à la cuisson, dégradation post-abandon ? Le carré C8 a restitué une portion d'un petit vase en argile pure, non dégraissée. L'essentiel des formes est à fond rond et on ne compte que deux fragments appartenant à des fonds plats. Les formes carénées existent. Les moyens de préhension sont rares : languettes ou boutons plus ou moins proéminents (fig. 27). Un seul d'entre eux est perforé verticalement. On note un fragment d'anse en boudin nanti d'un "rivet" pour une meilleure accroche à la panse (fig. 28).

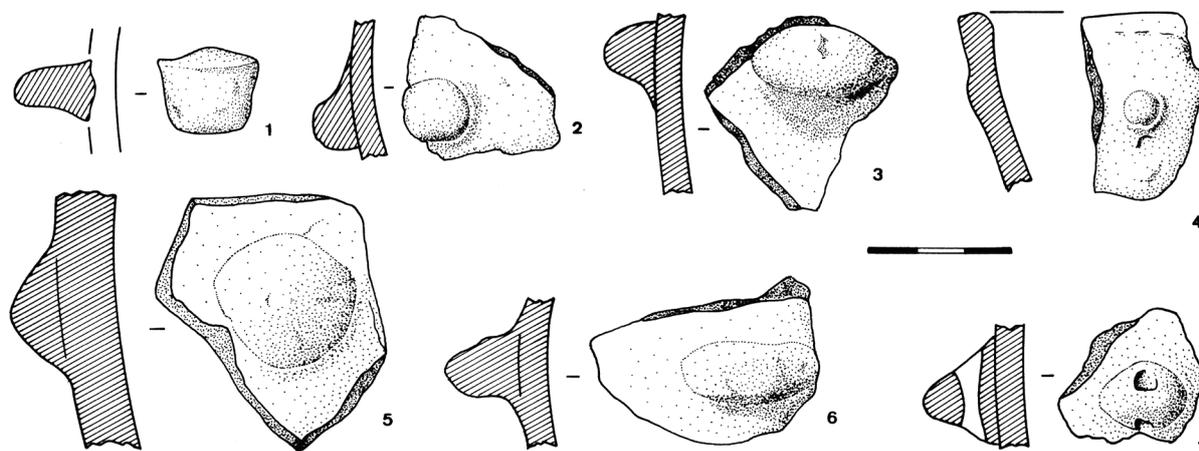


Figure 27 – Moyens de préhension de la céramique.

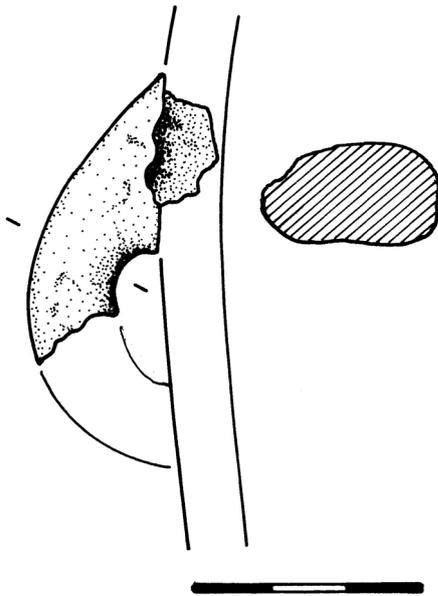


Figure 28 – Anse à rivet.

### Formes et décors

Plusieurs modules de vases sont représentés mais les récipients de petite taille dominant nettement, souvent de petits bols à bord droit ou légèrement évasé (fig. 29 et 30). Le diamètre à l'embouchure est généralement compris entre 10 et 15 cm ce qui induit une capacité inférieure ou égal au litre. La lèvre est souvent biseautée intérieurement. La morphologie et les dimensions suggèrent donc des récipients à usage individuel pour contenir des matières liquides ou semi-liquides. Ceux-là sont généralement dépourvus de moyens de préhension. Un des tessons carénés permet de reconstituer une forme très rétrécie à l'embouchure (fig. 31). Un bouton allongé renforce la carène. Les vases de plus grande contenance sont souvent cylindriques (fig. 32 et 33). L'un d'eux, présentant un bord festonné, est peut-être nanti d'un goulot. Aucun d'entre eux n'est vraiment assimilable à un récipient de stockage.

Il s'agit donc de formes simples, peu caractéristiques d'un point de vue chronologique. En revanche, quelques décors permettent une attribution culturelle précise.

La fréquentation du site au Néolithique ancien est attestée par la présence de deux petits tessons d'un bord droit de récipient décoré à la coquille d'un cardium, recueillis dans un creux du substrat, au niveau du carré D8 (fig. 34). Les tessons raccordent entre eux mais sont trop petits pour qu'une restitution graphique du récipient puisse être tentée. La pâte est légèrement mica-cée avec un fin dégraissant de calcite, et noire jusqu'au cœur. Les surfaces sont brunes. Le décor est placé sous le bord et composé d'au moins deux bandes d'impressions verticales séparées en partie par une ligne horizontale d'impressions. Le décor est bien marqué (bonne conservation du tesson) et est large (le bord de la coquille a été incliné). La tranche du tesson est également imprimée avec le bord du cardium, placé transversalement.

Un décor de lignes horizontales finement incisées sur un tesson à pâte grise bien lissée est attribuable au Néolithique final (fig.

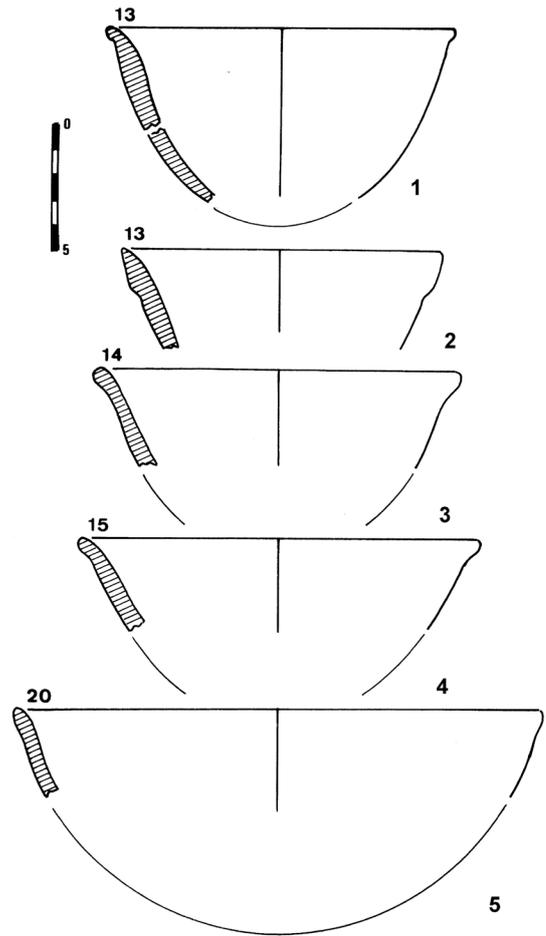


Figure 29 – Formes céramiques (bols et écuelles de petite dimension).

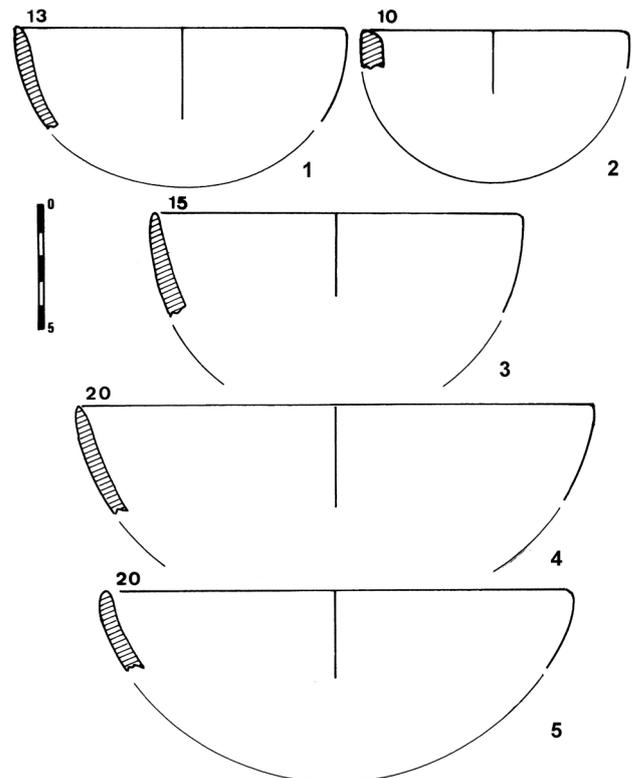


Figure 30 – Formes céramiques (bols et écuelles de petite dimension).

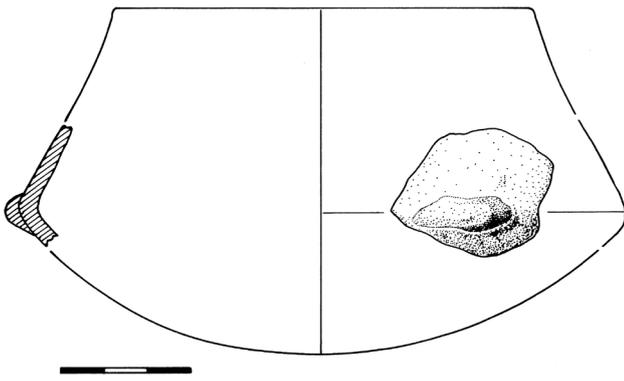


Figure 31 – Reconstitution d'un récipient caréné du Néolithique final.

35). Il rappelle notamment l'ornementation d'une écuelle de la couche 4e/f de la grotte du Vieux-Mounoï (Signes, Var), celle de divers récipients de la couche 2a de la Clairière (La Roque-sur-Pernes, Vaucluse) et plus généralement les sillons sur la céramique fontbuxienne. Le cordon vertical fin et peu proéminent qui orne la partie supérieure d'un des plus gros récipients est également un élément décoratif du Néolithique final reconnu localement au Plan Saint-Jean (Brignoles, Var) et sur de nombreux autres sites de la Basse Provence.

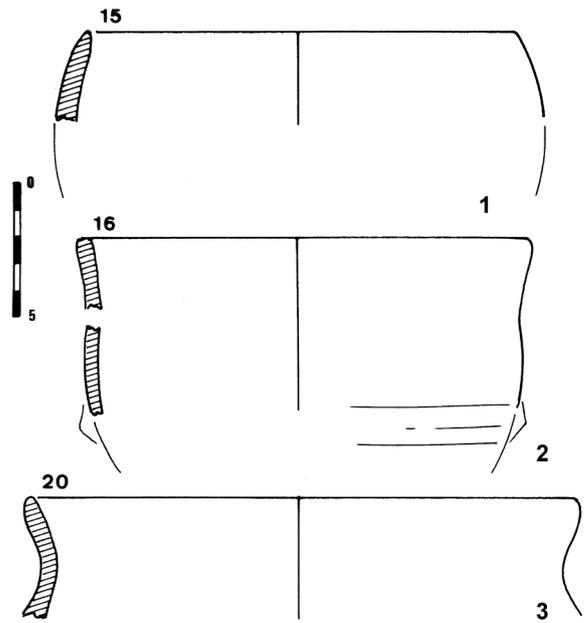


Figure 32 – Formes céramiques (de moyenne dimension).

Répartis sur une longueur de 4 m entre les travées B et C, 54 tessons ornés appartiennent à un même récipient campaniforme.

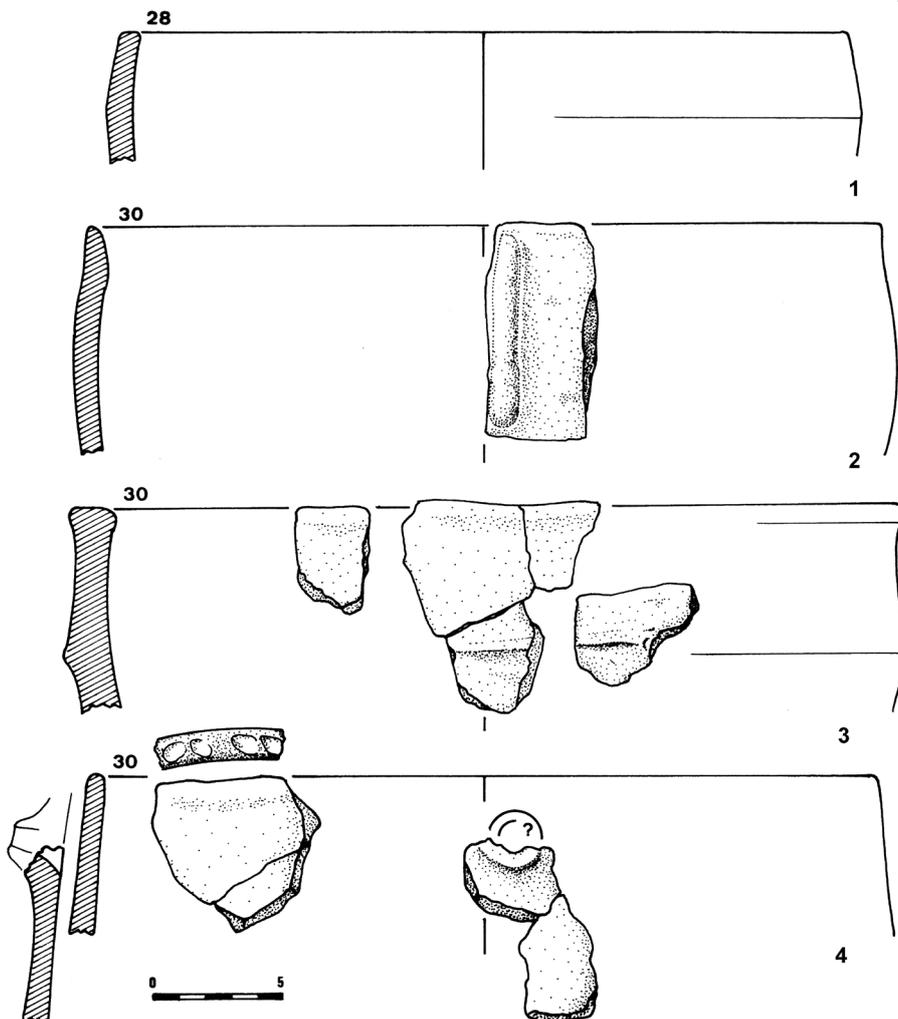


Figure 33 – Formes céramiques (de moyenne dimension).

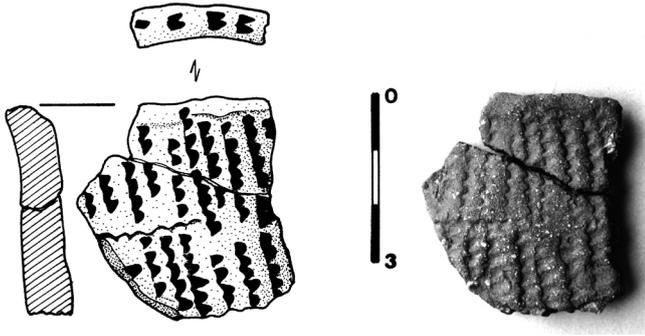


Figure 34 – Tesson à décor cardial.

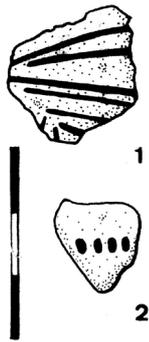


Figure 35 – Tessons céramiques du Néolithique final. 1, décor d'incisions peu profondes; 2, décor d'impressions rondes.

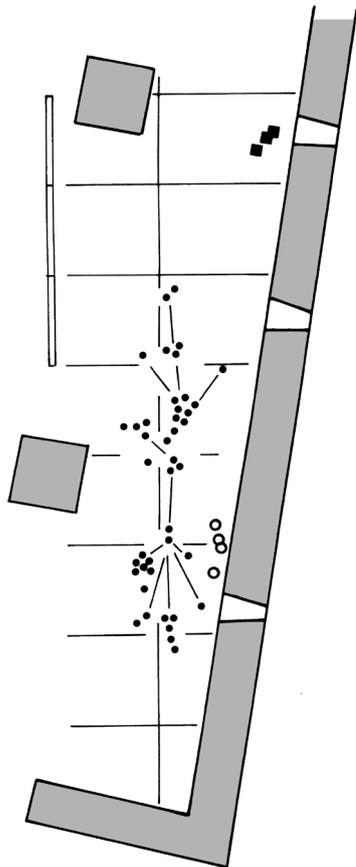


Figure 36 – Répartition des tessons campaniformes sur le site. ● : décor international, ■ et ○ : décor rhodano-provençal.

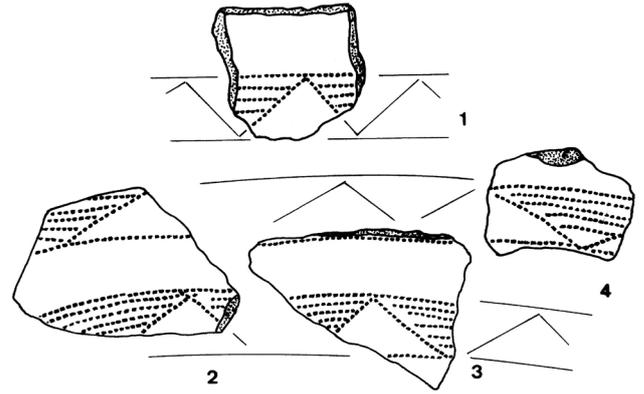


Figure 37 – Décor campaniforme international.

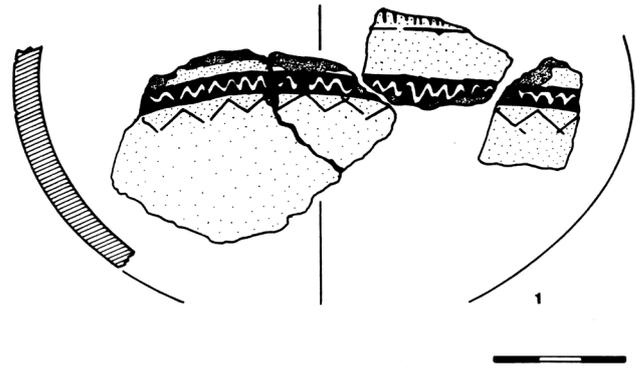


Figure 38 – Décor campaniforme rhodano-provençal.

me (fig. 36). Les tessons sont trop petits et leur tranche est trop endommagée pour que l'on puisse le reconstituer même graphiquement. C'est un vase à fond plat modelé dans une argile sableuse et micacée de teinte rougeâtre, sans doute un gobelet. On observe au moins quatre registres horizontaux de motifs triangulaires ou de traits verticaux réalisés au peigne à dents carrées : décoration de style "international" (fig. 37).

Quatre tessons groupés dans le carré C5, à pâte brune, vacuolée, appartiennent à une écuelle de 14 cm de diamètre à la panse (fig. 38). Ils portent un décor de ligne brisée horizontale mise en évidence par excision de la pâte. Cette frise est soulignée d'une seconde ligne brisée horizontale incisée. Un registre décoratif supérieur est constitué de hachures verticales. Ce décor qualifié d'estampé-incisé est caractéristique du style campaniforme rhodano-provençal.

On compte aussi cinq tessons à pâte brune et vacuolée, plus épaisse que précédemment, à la limite des carrés C9 et C10 (fig. 39). Le décor médian est un registre de motifs losangiques es-

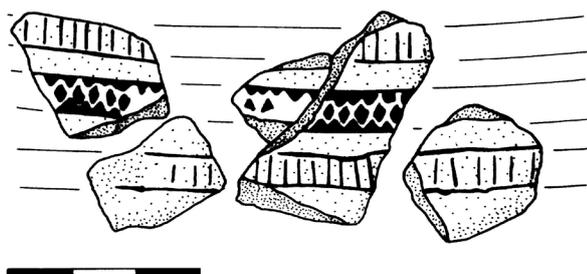


Figure 39 – Décor campaniforme rhodano-provençal.

tampés encadré de bandes d'incisions courtes et verticales. Il s'agit là encore du style campaniforme rhodano-provençal.

Trois tessons d'une petite jarre (?) à surface facettée (fig. 40) portent un registre horizontal d'impressions verticales à obliques faites au poinçon. Ce façonnage de la surface du récipient est courant au Bronze final mais il est également connu au Chasséen.

### Les restes anthropologiques<sup>8</sup>

Trois dents définitives ont été mises au jour dans les travées B et C. Il s'agit d'une canine inférieure droite (43) dont il manque la moitié mésiale de la couronne et de deux premières prémolaires inférieures : droite (44) et gauche (34). La prémolaire droite est affectée par un début d'atteinte carieuse ne touchant que l'émail et localisé au niveau du collet de sa face distale. L'usure occlusale des prémolaires est élevée et la cuspide vestibulaire totalement abrasée (stade III de l'échelle de A. Périer). Du fait de leur morphologie, de leur symétrie et de leur degré d'usure, il est très probable que ces deux dents proviennent d'un même individu. La canine est elle aussi attribuable à cet individu car sa facette de contact distale correspond à la facette mésiale de la première molaire droite et cette mise en contact permet la continuité parfaite de la surface d'abrasion de ces deux dents. Il s'agit donc des restes d'un seul individu adulte plutôt âgé sans autre précision.

### La faune<sup>9</sup>

L'assemblage est très fragmenté et très mal conservé. C'est pourquoi seuls 857 fragments osseux sur 7000 (12,2%) ont pu être déterminés, anatomiquement et spécifiquement (hormis les côtes sauf en cas d'articulation proximale). Le tableau 5 présente la liste complète des taxons déterminés avec leur effectif et leur présence respectifs selon le secteur considéré. Il apparaît que les taxons les plus abondants sont les petits ruminants (près de 60%), représentés<sup>10</sup> probablement en grande majorité par le mouton (*Ovis aries*). Un seul reste a été identifié comme appartenant à *Capra*, c'est-à-dire soit la chèvre, soit le bouquetin, et il ne semble y avoir ni chamois, ni chevreuil. Par ordre d'importance, viennent ensuite les Suidés : près d'un quart, en majorité du cochon domestique car, d'après l'étude biométrique, deux

<sup>8</sup> Etude anthropologique par Christophe Reynaud puis par Claude Bouville.

<sup>9</sup> Etude archéozoologique par Lionel Gourichon.

<sup>10</sup> La distinction Ovis/Capra n'a pas systématiquement été appliquée sur les dents. Pour ce faire, le matériel aurait dû être révisé à l'aide des nouveaux critères proposés par D. Helmer (2000).

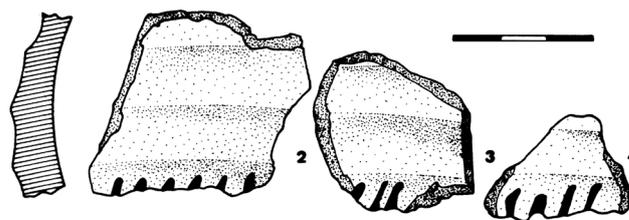


Figure 40 – Décor d'incisions sur panse facettée.

Taxons	Assemblage total	
	NRD	%
<i>Canis</i> sp.	3	0,4
<i>Meles meles</i>	1	0,1
<i>Martes</i> sp.	1	0,1
<i>Sus domesticus</i>	158	18,4
<i>Sus scrofa</i>	40	4,7
<i>Bos taurus</i>	40	4,7
<i>Cervus elaphus</i>	42	4,9
Ovis/Capra	504	58,7
<i>Equus</i> sp.	1	0,1
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	62	7,2
<i>Aves</i>	6	0,7
Total NRD	858	100
Taxons domestiques	703	82,3
Taxons sauvages	151	17,7
Total considéré	854	100

Tableaux 5 – Faune de la Bergerie des Maigres : nombre de restes déterminés (NRD) et fréquences pondérées relatives des taxons.

restes seulement ont pu être attribués au sanglier. Le cochon pourrait donc totaliser plus de 18% des restes de faune. Le lapin (*Oryctolagus cuniculus*) représente 7,2% de la faune si l'on admet l'absence totale du lièvre (sur 66 restes de Lagomorphes, seul le lapin a été identifié) et certains restes portent des traces de découpe attestant sa consommation : les ossements ne seraient donc pas intrusifs. Suivent ensuite les grands ruminants, bœuf et cerf. La présence du chien ou du loup (*Canis* sp.) est attestée par un radius proximal, une incisive et une canine, celle de la martre ou de la fouine (*Martes* sp.) par une ulna, et celle du blaireau (*Meles meles*) également par une ulna. Parmi les rares restes d'oiseaux, nous avons un carpométacarpe de perdrix rouge ou de bartavelle (*Alectoris rufa* ou *A. graeca*) (toutes deux sont communes dans les sites néolithiques du sud de la France et difficiles voire impossibles à distinguer ostéologiquement) et un tarsométatarsaire de petit passereau. Au sein de cet assemblage faunique, un fragment de dent supérieure d'équidé, âne ou cheval, s'avère surprenant, sans doute intrusif.

L'estimation du rapport restes d'animaux domestiques/restes d'animaux sauvages (tableau 5) est faite en postulant que la majorité des petits ruminants sont des moutons ou des chèvres domestiques et que le cochon est essentiellement représenté parmi les Suidés. Les fréquences brutes calculées sur la base de ces postulats indiquent une écrasante majorité de restes d'animaux domestiques, même en abaissant un peu ces estimations : soit 82,3%. Cela correspond bien à une micro-économie de bergerie

avec une prédominance du mouton dans le cheptel et une exploitation moins manifeste du bœuf. Chez les caprinés, toutes les parties anatomiques sont représentées : le squelette axial (crânes et vertèbres) comme les os longs, les segments charnus (scapula, humérus, radius, fémur, tibia) comme l'extrémité des pattes. Dans l'ensemble, il n'y a pas de déséquilibres marqués de certains éléments squelettiques par rapport à d'autres ou, autrement dit, de choix préférentiel ou de transport différentiel. Les animaux ont donc probablement été abattus sur place ou à proximité du site.

Un profil d'abattage global a pu être établi à partir de 59 dents de caprinés (fig. 41). La dominante principale est la classe D (1 à 2 ans) avec une fréquence de 45%. Elle est associée à une dominante de second ordre, la classe EF (2 à 4 ans). Plus précisément, la majorité des individus est âgée de 1 à 3 ans, ce qui indique une exploitation orientée vers la production de viande. Même si la production de lait est aussi attestée par la fréquence non négligeable de la classe G (4 à 6 ans, c'est-à-dire l'âge de réforme des brebis), ce profil n'est pas habituel dans les sites du Néolithique final provençal où c'est, de manière générale, la composante laitière qui prédomine. Ces résultats sont proches de ceux obtenus pour le site de la Fare (Forcalquier, Alpes de Haute-Provence)<sup>11</sup>, site de l'extrême fin du IIIe millénaire av. J.C., au statut particulier puisque les restes de faune ont été trouvés en relation avec une sépulture. Les profils d'abattage de ce type caractérisent les sites de consommateurs (*versus* sites de producteurs ou d'habitat) et sont plus fréquents à l'âge du Bronze ou aux périodes suivantes. Dans le cas de la Fare comme dans celui de la Bergerie des Maigres, les ossements de caprinés, du moins en partie, sont peut-être à mettre en rapport avec le contexte sacré des lieux. Par ailleurs, l'hypothèse d'un parage à la Bergerie des Maigres n'est étayée par aucun indice archéozoologique. Contrairement à certains abris sous roche provençaux contemporains (on pense aux niveaux supérieurs de Pendimoun, Castellar, Alpes-Maritimes, par exemple), les dents de chutes de caprinés ou de bovinés (Helmer 1984) sont ici totalement absentes dans l'assemblage. La fréquence des Suidés à la Bergerie des Maigres correspond tout à fait à ce qu'on observe dans les sites néolithiques de tradition couronnaïenne et plus généralement ceux de la fin du Néolithique final dans le sud-est de la France. La plupart des parties anatomiques sont présentes et les carcasses semblent donc avoir été consommées sur place.

La chasse s'est surtout portée sur le lapin avec le cerf (3,5% des restes déterminés) en complément, quelques carnivores (marte/fouine et blaireau, voire loup) et quelques oiseaux.

Lorsque l'on compare les différentes fréquences établies en fonction des travées, B et C, il apparaît clairement qu'elles sont parfaitement superposables, aussi cette distinction est sans doute plus pertinente d'un point de vue spatial que d'un point de vue chronologique.

Il convient de noter d'autres faits. Des bois de cervidés très fragmentés n'ont pas été comptés dans les restes fauniques car ils peuvent provenir de bois de chute ramassés pour un usage

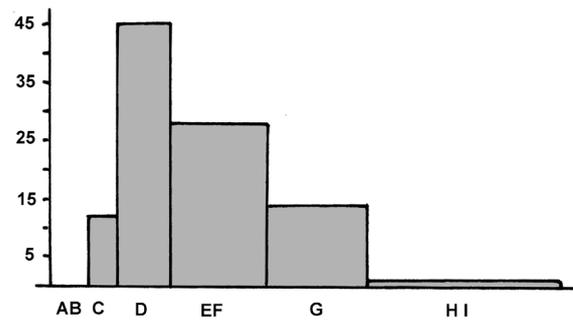


Figure 41 – Profil d'abattage des caprinés domestiques de la Bergerie des Maigres.

artisanal même s'ils ne présentent pas tous des traces d'usage ou de transformation. Nous les signalons plus loin en tant qu'industrie osseuse. Les traces de boucherie sont peu fréquentes dans cet assemblage, un constat qui n'est pas uniquement dû au manque de visibilité produite par un état médiocre de conservation générale. Un fragment de diaphyse de radius et deux portions de côtes de caprinés ainsi que quelques fragments d'os longs indéterminés portent des stries transversales : désarticulation ou décarnisation. Des traces de désarticulation ont été observées sur une mandibule et un humérus de lapin. Un métatarse droit de mouton a été partiellement scié au milieu (face antérieure) et la partie distale, qui a probablement servi à la fabrication d'objet, a dû finalement être détachée par écrasement de la diaphyse (planche C1). Un autre reste indéterminé (tibia ?), entièrement brûlé, porte des traces profondes d'un rainurage longitudinal, assez analogue à celui qui résulterait du prélèvement d'aiguille en os (planche C2). Les stigmates ne sont pas très évidents. Enfin, une dizaine de fragments osseux ont été mâchonnés par des carnivores de la taille du chien. Une dizaine d'autres restes portent des traces de dents de rongeurs, ce qui est assez fréquent lorsque les déchets alimentaires ont été abandonnés à l'air libre pendant quelque temps.

### *L'industrie osseuse*

De nombreux outils sur os ont été identifiés, cassés pour la plupart, souvent représentés par de très petits fragments. On compte 7 pointes mousses à peu effilées, façonnées sur diaphyses d'os long ou sur esquilles. Ce sont aussi 11 extrémités et une trentaine de menus fragments d'andouillers de cervidés dont la plupart portent une patine générale noirâtre : ils ont été au contact du feu. Quelques uns de ces petits fragments recollent entre eux. Les extrémités les plus importantes montrent des traces de percussion et d'écrasement (fig. 42). Le seul outil de grande dimension est une sorte de lisseur épais, de 10,3 cm de long x 2,3 cm de large à la base, dont l'extrémité porte quelques traces d'utilisation (fig. 43). Au vu des stigmates d'utilisation sur ces objets sur os ou sur bois de cervidés, nous supposons qu'ils ont été utilisés pour un travail de pression.

### *Les nodules de matière colorante*

De nombreux petits fragments d'argile de teinte orangée à rouge ont été recueillis à la base de la couche 2 ainsi que des no-

<sup>11</sup> A la Fare, les fréquences des classes D et EF s'élèvent respectivement à 41 et 21% (Loirat 1997).

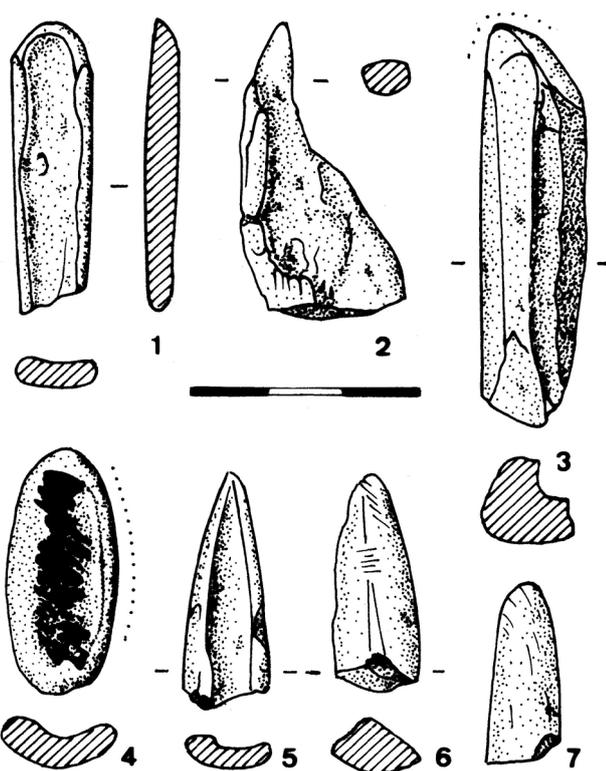


Figure 42 – Extrémités d'andouillers à usage supposé de retouchoir.

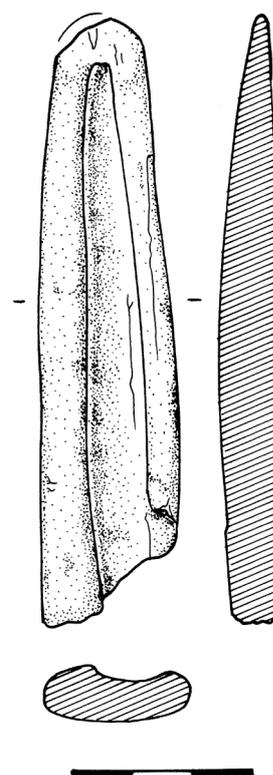


Figure 43 – Extrémité d'andouiller à usage supposé de retouchoir.

réf. LRMF	nodule	teinte	pigment	éléments traces constituants minoritaires	minéraux associés	remarques
Lith 1	colorant C8	brun-rouge	argiles		dolomite, quartz, rutile	
Lith 3	colorant D8 n°283	noir min rouge maj	bauxite (boehmite, hématite, goethite)	Mg P K Ti	calcite, dolomite, quartz, oxyde de Ti	association O/Mn
Lith 4	colorant C9	brun-beige	argiles + hématite et goethite		quartz	

Tableau 6.

dules d'hématite. Trois d'entre eux ont fait l'objet d'une analyse élémentaire<sup>12</sup> (tabl. 6).

### Datation

L'amplitude chrono-culturelle mise en évidence par la céramique concorde avec celle qu'exprime la typologie lithique à savoir un mobilier qui correspond essentiellement au Néolithique final avec la possible présence de quelques éléments attribuables au Chasséen et quelques autres artefacts caractéristiques du Néolithique ancien Cardial. Toutefois, faute d'une micro-stratigraphie dans le remplissage du site, nous sommes dans l'impossibilité de sérier ces différents mobiliers. Les décors campaniformes sont de deux types, international ou standard et rhodano-provençal : styles 2 et 3 selon O. Lemerrier (2004), ce qui placerait une par-

tie au moins de la fréquentation du site entre 2500 et 2100 av. J.-C. La présence de quelques formes et décors observés localement sur l'habitat de plein-air du Plan Saint-Jean (Brignoles, Var) (Cauliez 2007) renforcerait cette attribution chronologique. La phase 1 au moins du style Plan Saint-Jean correspond à l'intervalle de temps compris entre 2400-2350 et 2150-2100 av. J.-C. (Cauliez 2009). Les données de la faune et notamment l'importante proportion du cochon (+18%) sont également caractéristiques des sites de l'extrême fin du Néolithique final.

Une datation a été faite sur esquilles osseuses ramassées au contact des couches 2 et 3 dans la travée C : même s'il concerne plusieurs carrés contigus, donc une surface de plusieurs mètres carrés, l'échantillon correspond à la base du remplissage archéologique. La date (LY-8944) de  $3800 \pm 45$  BP donne un âge calibré compris entre 2391 et 2057 av. J.C, et confirme l'attribution chronologique d'une grande partie des vestiges. Le présent abri peint a néanmoins été fréquenté au Néolithique ancien (et peut-être au Néolithique moyen) sans que nous puissions quan-

<sup>12</sup> Analyse réalisée par Michel Menu et plusieurs collaborateurs, Virginia Cruz, Eric Laval et Colette Vignaud.

tifier la part du mobilier correspondant à cette phase. Les deux témoins caractéristiques ont été ramassés dans un creux du substrat<sup>13</sup> et l'on peut se demander s'il n'ont pas échappé à un nettoyage du site au moment de son affectation à des pratiques picturales et annexes à celles-ci. Ceci pose bien sûr le problème de la datation des peintures elles-mêmes.

### La période historique

Le mobilier attribuable à la période historique au sens large est peu abondant dans la bergerie elle-même. La céramique vernissée a été ramassée essentiellement dans les décombres des bâtiments à usage d'habitation, au hasard de divers nettoyages et débroussaillages des lieux. Quand il est mis au jour dans les locaux pastoraux, ce mobilier appartient à la couche 1 et est encore présent dans la partie supérieure de la couche 2. Il y est érodé et fragmentaire comme l'était le mobilier plus ancien.

#### La céramique<sup>14</sup>

On note des tessons de céramiques communes à cuisson oxydante (mode A de Picon) dites "à pâtes claires", produites entre les I<sup>er</sup> et IV<sup>e</sup> siècles de notre ère, dont un fond plat, un fond à pied annulaire et à pâte surcuite ou brûlée, un fragment de panse de cruche avec départ d'anse et un bord de coupe engobée (forme Pasqualini 1a datable du I<sup>er</sup> s.). (Pasqualini 1998). Quatre tessons appartiennent aussi à des céramiques kaolinitiques à cuisson réductrice, attribuables aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles ap. J.-C.

Une quarantaine de tessons de céramique grise à pâte dure appartiennent également à de petits récipients attribuables au Haut Moyen Âge. D'autres tessons correspondent à l'utilisation pastorale et/ou agricole du site, plus abondants d'ailleurs à l'extérieur qu'à l'intérieur de la bergerie. Certains ont été ramassés dans le bâtiment attenant à la bergerie, au fond de la citerne ou même entre des blocs de l'esplanade occidentale. L'exemplaire céramique le plus ancien est un tesson de cruche vernissé brun à décor d'arceaux et de taches foliacées (parfois qualifié de "décor baroque"), daté de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Quelques fragments de plats vernissés sont plus tardifs. L'un d'eux, creux, vernissé jaune et sans décor, de 22,5 cm de diamètre, est reconstituable. Des fragments de marmite et de poêlons, productions des ateliers de Vallauris, et une tasse fabriquée à Aubagne, sont des témoins plus récents : fin du XIX<sup>e</sup> siècle et début du XX<sup>e</sup> siècle. On compte aussi deux fragments de tuyau et de fourneau d'une pipe en kaolin, mobilier commun entre les XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

#### Les monnaies<sup>15</sup>

Nous avons retrouvé dans la bergerie un as (?) de cuivre d'un diamètre de 25 à 26 mm, à l'effigie de Faustine la jeune. La

<sup>13</sup> Ajoutons cependant que sur les 7 armatures tranchantes trouvées sur le site, 4 proviennent des carrés D7 et D8 et 1 du carré C10, comme s'il y avait une densité de bitroncatures géométriques autour du seul tesson attribuable avec certitude au Cardial.

<sup>14</sup> Etude des céramiques antiques par M. Borréani.

<sup>15</sup> Etude par R. Biancotti.

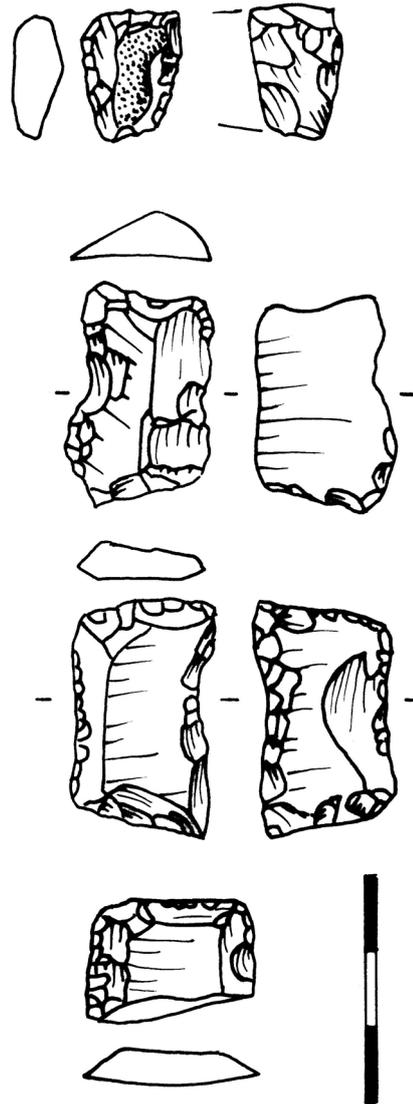


Figure 44 – Pierres à fusil et/ou à briquet.

monnaie est en mauvais état. Apparaissent .IVSTL. à 6 heures sous l'effigie féminine à chignon sur l'avvers. Le revers n'est pas déchiffrable. On compte aussi trois pièces millésimées 1939, 1940 et 1942.

#### Le mobilier métallique

On recense un anneau de type harnachement d'équidé trouvé sur l'esplanade, une centaine de clous forgés issus de la destruction de la charpente en couche 1 et plusieurs fragments d'une lame et de la soie d'un couteau. La bergerie a également restitué une petite plaquette en plomb de forme lancéolée<sup>16</sup>. Il s'agit de plomb pratiquement pur avec de faibles impuretés d'étain, d'antimoine et d'argent et une teneur en cuivre très faible. Une telle composition de plomb est inhabituelle sans qu'on puisse lui attribuer une datation et une provenance précises. L'analyse spectrographique de la scorie montre qu'il s'agit bien d'un silica-

<sup>16</sup> Analyse réalisée par Jean-Pierre Bourhis (C.N.R.S. - Université de Rennes).

te de fer contenant des oxydes d'aluminium, de manganèse, de calcium et de magnésium. La teneur en cuivre (0,10%) est trop faible pour qu'on puisse penser qu'il s'agit d'une métallurgie du cuivre. Ce serait plutôt une métallurgie du fer datée au moins de la période antique.

### *Des pierres à fusil*

Quatre pierres à fusil ou à briquet, entières ou fragmentaires, ont été ramassées sur le site, dans ou à l'extérieur de la bergerie (fig. 44). Trois sont en silex blond peut-être du type silex de "Meusnes" (Loir-et-Cher), diffusé depuis le XVII<sup>e</sup> siècle (Chopin 1999; Hameau 2007b). La quatrième, en silex bleu foncé, présentant une petite plage corticale, semble être un support lithique préhistorique récupéré et transformé.

### *Datations*

La période historique est déclinée en de nombreux épisodes qui ont donné peu de mobilier à l'exception peut-être des derniers siècles. Il est donc difficile d'appréhender les fréquentations antiques et médiévales du site par le seul matériel archéologique. Le site semble simplement visité de loin en loin sans véritables et longues occupations. L'usage agropastoral des lieux génère un mobilier déjà plus conséquent sans être très abondant, à l'aune de ce qu'on retrouve habituellement dans des cabanons à vocation agricole ou au niveau de bergeries. L'utilisation pastorale s'est poursuivie jusqu'à très récemment puisque nous avons ramassé des ampoules pharmaceutiques relatives à des soins vétérinaires. Il peut s'agir d'un parcage ponctuel des bêtes dans des locaux déjà très ruinés.

## CHAPITRE 4

# LES EXPRESSIONS GRAPHIQUES

### État de la paroi

La paroi rocheuse est desquamée sur une grande partie de la bergerie couverte mais est moins endommagée dans la partie centrale qui forme un renforcement. En revanche, à cet endroit, les joints de strates sont plus marquées et définissent même une véritable fissure horizontale à 1,50 m au-dessus du sol environ. Plusieurs d'entre eux sont propices au ruissellement et des écoulements d'eau sont visibles au printemps ou en automne et plus généralement à l'issue des fortes pluies. On observe un important concrétionnement dans la fissure la plus profonde. La paroi subit aussi des pressions transverses qui provoquent une fissuration verticale et un rejeu de fissures obliques que l'on peut transcrire comme suit (fig. 45).

Les peintures et les gravures occupent toute la périphérie de ce renforcement, au-dessus ou à côté des petites résurgences (fig. 46 et 47). Le support est de teinte orangée dans sa partie basse et à gauche du renforcement. Il a tendance à présenter de larges plages grises au-dessus et à droite de celui-ci. En quelques endroits, il apparaît que la paroi était déjà desquamée quand l'artiste y a placé ses figures. Il est possible que la totalité de la paroi sous auvent ait été ornée à l'origine. La partie supérieure du renforcement a sans doute été préservée car moins accessible. De plus, aux deux extrémités de la fissure horizontale, un bourrelet de mortier et de fragments de tuiles, signale l'emplacement d'un dispositif de calage, sans doute pour supporter un fenil. Sa présence pourrait expliquer la relative conservation des figures à cet endroit et plus généralement en hauteur. Ailleurs, le frottement quotidien de la paroi par les bêtes a eu raison d'éventuelles peintures. Les graffiti au charbons de bois ou au marqueur et les feux allumés par les passants ont accéléré la dégradation des parois.

La plupart des peintures sont réalisées sur un support vertical à oblique (45° env. au niveau du personnage n°18a). En revanche, les figures rosâtres n°21a et 22a sont peintes sur un support pratiquement horizontal, au-dessus de la fissure. Cet endroit de la paroi ne compte d'ailleurs que des peintures, les gravures étant plutôt tracées sur les côtés du renforcement. Toutes respectent le compartimentage naturel de la roche et s'alignent en fonction des strates sans les déborder. Parfois même, la posture

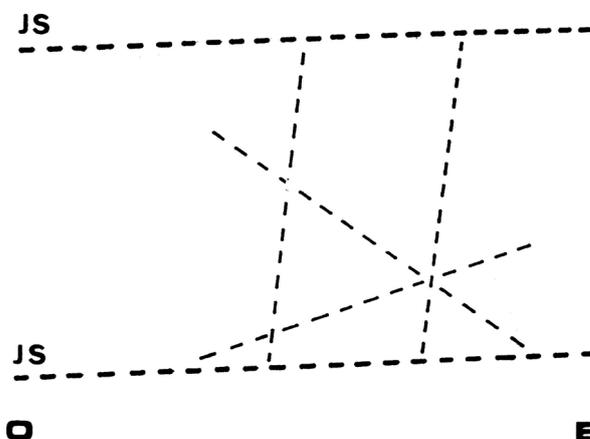


Figure 45 – Orientations des principales lignes de fracturation de la paroi.

d'un personnage est contrainte par le jeu des fractures du support. Ainsi, le bras levé du personnage n°18a est parallèle au rebord de l'écaille résiduelle de la paroi. Enfin, si les peintures sont toutes réalisées à un niveau accessible, certaines gravures ont peut-être nécessité que l'on monte sur des blocs rocheux ou tout autre dispositif pour être réalisées.

Peintures puis gravures linéaires du site sont présentées en fonction de l'emplacement général des figures sur la paroi et si l'on observe des superpositions de gravures sur des peintures dans la plupart des cas, il existe quelques zones uniquement peintes et d'autres uniquement gravées. En conséquence, les deux séries de figures (notées a pour les peintures et b pour les gravures) n'affectent pas automatiquement les 36 emplacements retenus.

### Les peintures

#### *Inventaire*

Figure n°5a (fig. 48)

Trait vertical bifurqué à sa base en peinture orangée : il pourrait s'agir de la partie inférieure d'un personnage.

Dév. max. horiz. : 15 cm - Dév. max. vert. : 14,5 cm - à 2,40 m par rapport au sol.

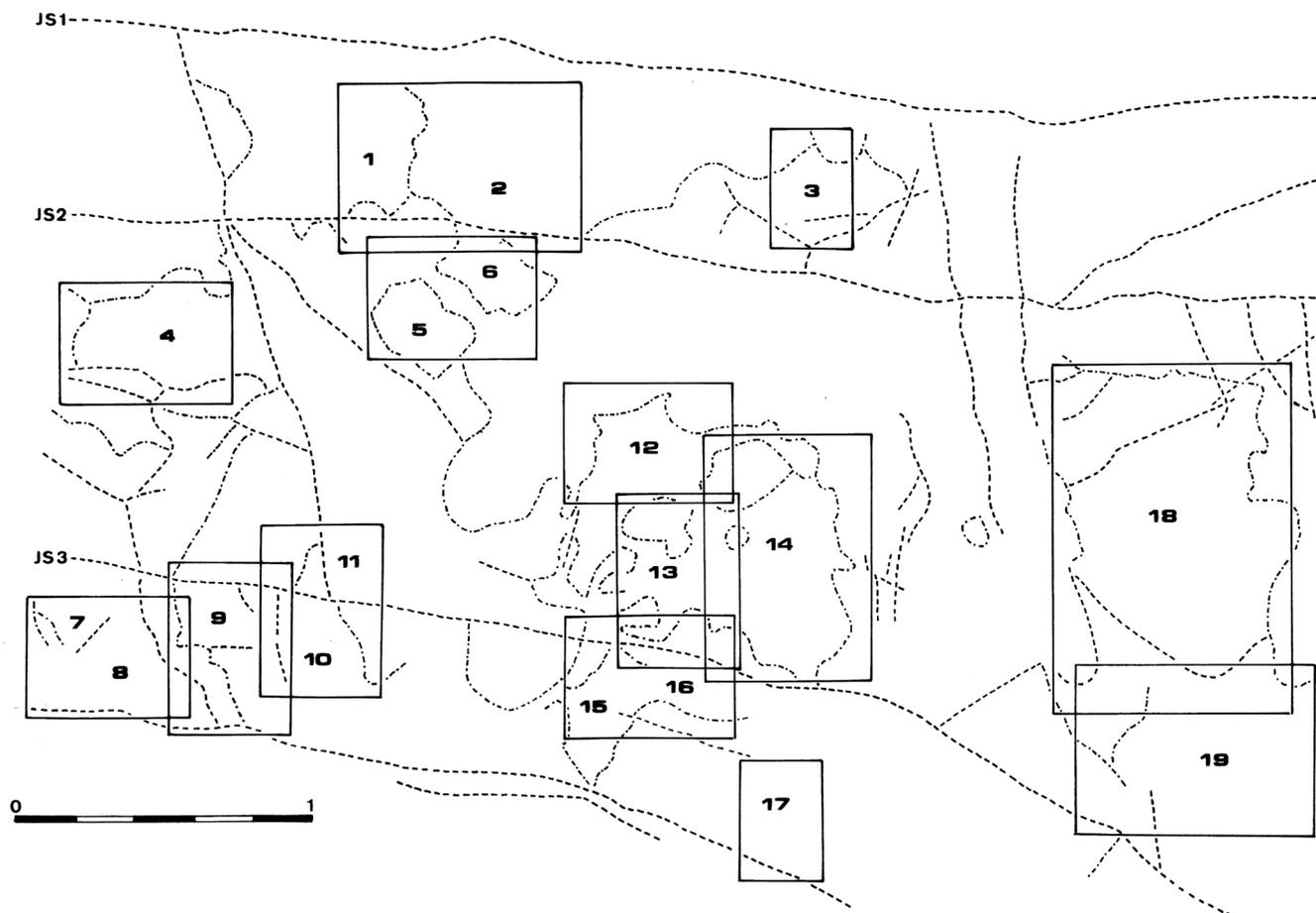


Figure 46 – Localisation des figures à gauche du renforcement central.

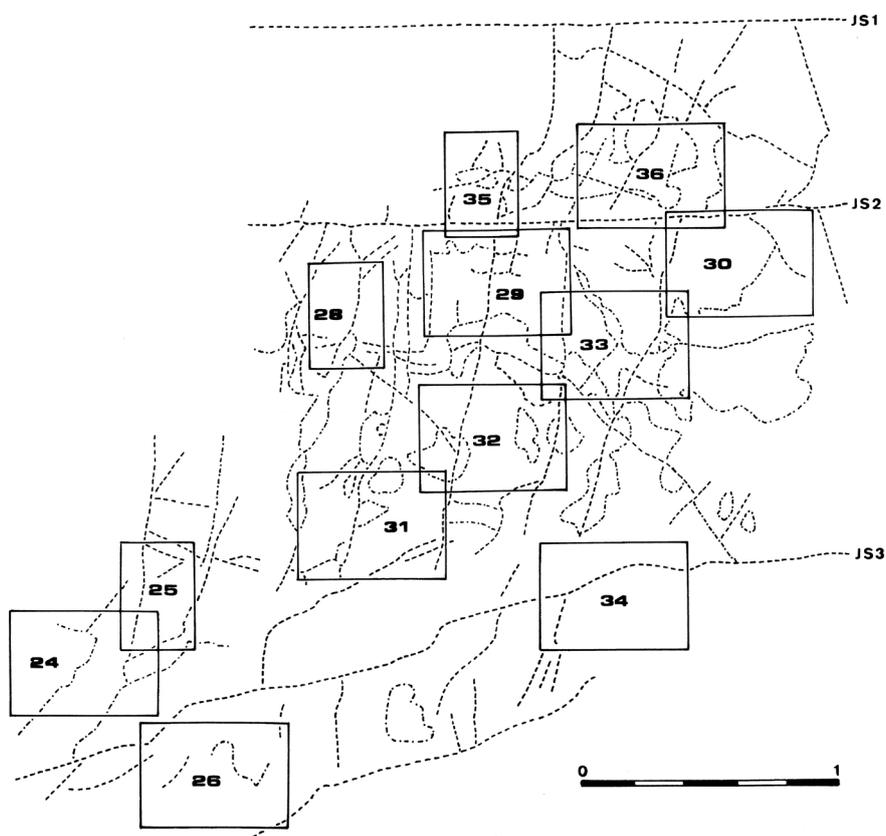


Figure 47 – Localisation des figures à droite du renforcement central.

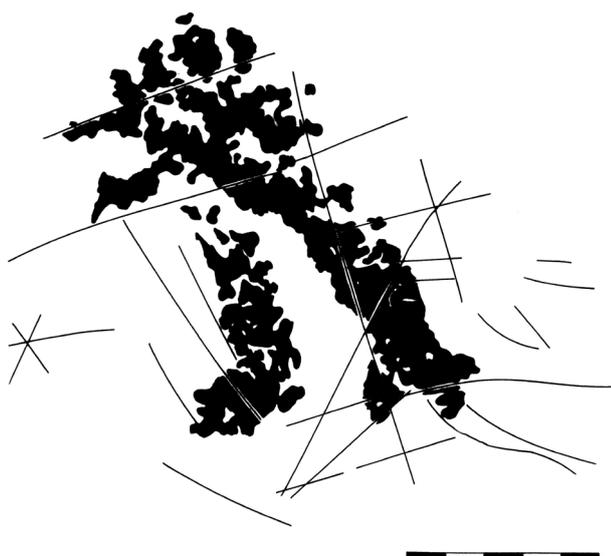


Figure 48 – Figure peinte bifurquée et traits gravés : figures n° 5a et 5b.

Figure n°6a

Quelques traces de peinture orangée.

Dév. max. horiz. : 18,5 cm - à 2,50 m par rapport au sol.

Figure n°7a (fig. 49)

Traces de peinture orangée.

Dév. max. horiz. : 6 cm - à 1,70 m par rapport au sol.

Figure n°8a (fig. 49)

Traces de peinture orangée.

Dév. max. horiz. : 10,5 cm - Dév. max. vert. : 11,5 cm - à 1,65 m par rapport au sol.

Figure n°9a (fig. 49)

Traces de peinture orangée.

Dév. max. horiz. : 26,5 cm - Dév. max. vert. : 18,5 cm - à 1,70 m par rapport au sol.

Figure n°11a (fig. 49)

Trait court en peinture orangée.

Dév. max. vert. : 3,5 cm - à 1,95 m du sol.

Figure n°12a

Trait horizontal avec appendices vers le bas en peinture orangée : peut-être un quadrupède.

Dév. max. vert. : 21,5 cm - à 2,10 m par rapport au sol.

Figure n°13a (fig. 50)

Figure non identifiée en peinture orangée.

Dév. max. horiz. : 19,5 cm - Dév. max. vert. : 15 cm - à 1,90 m par rapport au sol.

Figure n°14a (fig. 50)

Personnage masculin aux bras écartés (?), figure non identifiable et trait vertical en peinture orangée.

Dév. max. vert. : 31,5 cm - à 1,90 m par rapport au sol.

Figure n°15a (fig. 50)

Traces de peinture orangée.

Dév. max. horiz. : 12 cm - à 1,70 m par rapport au sol

Figure n°16a

Traces de peinture orangée.

Dév. max. horiz. : 10 cm - à 1,70 m par rapport au sol

Figure n°17a

Trait oblique en peinture orangée.

Dév. max. vert. : 14,5 cm - à 1,65 m par rapport au sol

Figure n°18a (fig. 51 et planche D1)

Personnage masculin, jambes écartées, nettement sexué, avec un bras levé à gauche fait d'un long trait curviligne se terminant par une main aux doigts individualisés en peinture orangée. La tête est large et malgré la mauvaise conservation des traits (desquamation et empatement), il nous semble que les protu-



Figure 49 – Les figures n°7 à 11, à gauche du renforcement central.

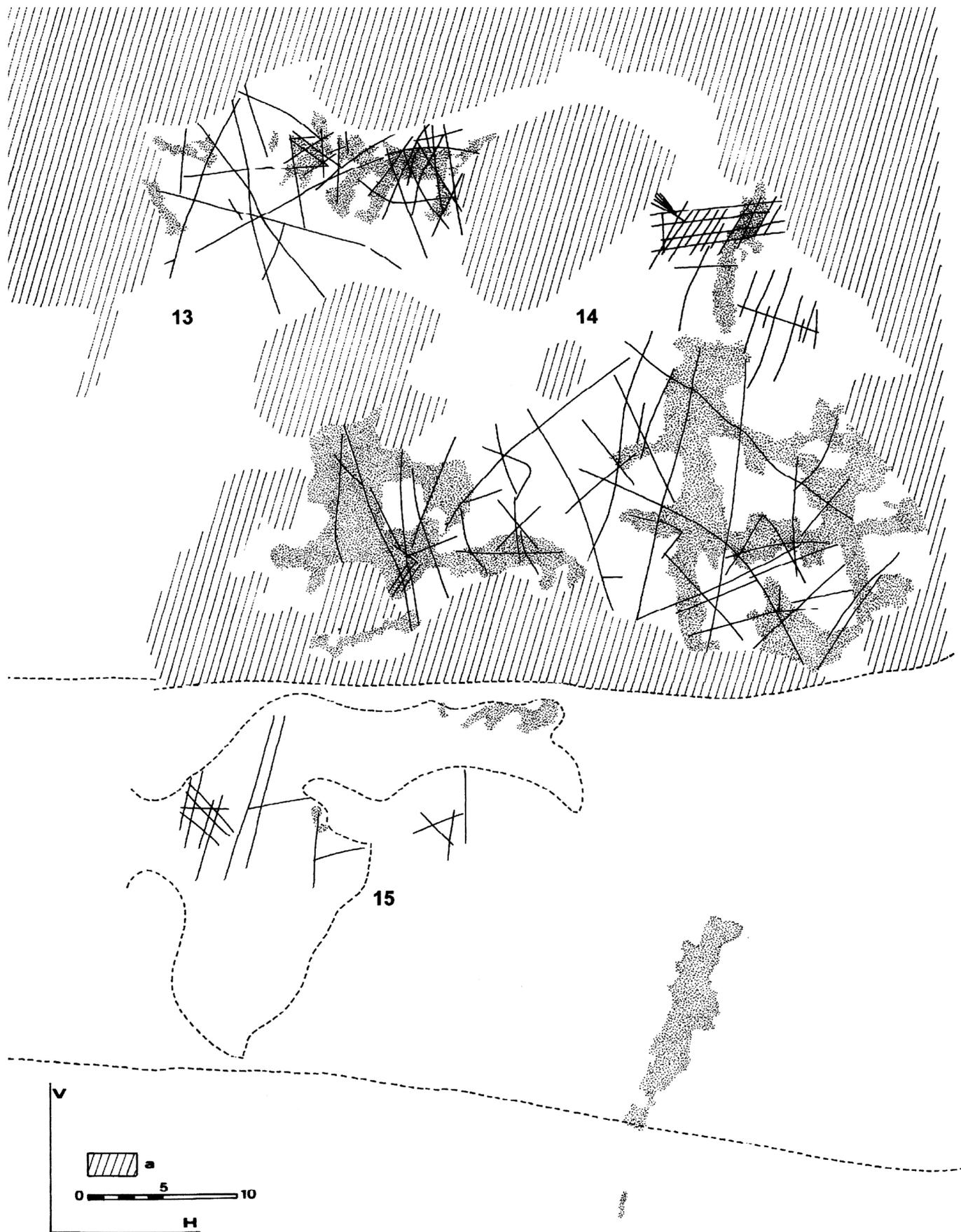


Figure 50 – Les figures n°13 à 16, à gauche du renforcement central.



Figure 51 – Grand personnage à la main levée et vestiges d'une figure : figures n°18a et 19a.

bérances du côté gauche pourraient correspondre à des détails anatomiques et/ou vestimentaires. Le bras côté droit n'est plus visible. Une seconde figure est peinte sous le bras levé. Il s'agit peut-être d'un autre personnage, petit et trapu. Sa partie supérieure présente également des appendices suggérant l'existence des mêmes détails que précédemment. L'épaule est marquée et l'appendice côté gauche correspond peut-être à un bras finissant par une main avec doigts. Dév. max. horiz. : 39 cm - Dév. max. vert. : 38,5 cm – à 2,20 m par rapport au sol.

Figure n°19a (fig. 51)

Quelques traces de peinture orangée et une tache oblongue d'où partent divers appendices. Sa forme générale suggère le tracé d'un quadrupède mais n'est peut-être que fortuite.

Dév. max. horiz. : 16 cm - à 1,90 m par rapport au sol.

Figure n°20a (fig. 52 et planche D2)

Quadrupède très allongé en peinture orangée sur support noirâtre. Un trait à droite représente peut-être la queue.

Dév. max. horiz. : 25 cm - à 2,40 m par rapport au sol.

Figure n°21a

Taches de peinture rose sur support noirâtre.

Dév. max. horiz. : 5 cm - à 1,90 m par rapport au sol.

Figure n°22a (fig. 53)

Deux personnages masculins nettement sexués en peinture rose. Dans les deux cas, les pieds sont représentés et l'homme de gauche pourrait même être chaussé. De même, les mains de ce dernier sont tracées et peut-être digitées. Le même personnage semble s'appuyer sur un bâton, côté gauche. Un trait oblique poursuivi d'appendices semble être un quadrupède filiforme : cette forme générale est peut-être fortuite.

Dév. max. horiz. : 30 cm - à 1,90 m par rapport au sol.



Figure 52 – Figure zoomorphe : figure n°20a.



Figure 53 – Deux personnages dont un homme à la "canne" : figure n°22a.

Figure n°23a (fig. 54 et planche D4)

Personnage masculin debout, les deux bras écartés, l'un tendu à l'horizontale, l'autre coudé, avec des mains aux doigts individualisés, en peinture orange pâle. Les pieds sont aussi individualisés et celui de droite semble se terminer par des orteils. Les détails du visage semblent avoir été tracés. A sa droite, un trait horizontal bifurqué à droite, en peinture orangée : peut-être les restes d'un signe anthropomorphe masculin couché.

Dév. max. horiz. : 33 cm - à 2 m par rapport au sol.

Figure n°24a

Traces de peinture orangée.

Dév. max. horiz. : 25 cm - à 1,90 m par rapport au sol.

Figure n°25a

Traces de peinture orangée.

Dév. max. horiz. : 5 cm - à 2 m par rapport au sol.

Figure n°26a (fig. 55 et planche D3)

Deux quadrupèdes affrontés en peinture jaune pâle. Les corps sont allongés et les membres finissent en boule. La tête de la figure de droite est surmontée de traits courts, vestiges d'appendices frontaux non conservés, si bien que l'on ne peut identifier l'animal. La queue de l'animal de droite est longue.

Dév. max. horiz. : 24 cm - Dév. max. vert. : 10 cm - à 1,80 m par rapport au sol.

Figure n°27a (fig. 56)

Personnage aux bras placés à l'horizontale et aux mains avec doigts individualisés en peinture jaune pâle sur un support noirâtre. La tête était peut-être faite d'un cercle. La base de la figure n'est pas conservée.

Dév. max. horiz. : 23 cm - Dév. max. vert. : 16,5 cm - à 2 m par rapport au sol.

Figure n°28a

Traces de peinture orangée.

A 2,30 m par rapport au sol.

Figure n°31a

Traces de peinture orangée.

A 2,10 m par rapport au sol.

Figure n°32a

Traces de peinture orangée.

A 2,20 m par rapport au sol.

Figure n°33a

Traces de peinture orangée.

A 2,30 m par rapport au sol.

Figure n°34a

Traces de peinture orangée.

A 2 m par rapport au sol

### *Style et techniques*

Il est difficile d'identifier le ou les outils utilisés pour peindre encore plus d'établir la succession des traits car la peinture conservée est celle qui s'est incrustée dans le support. Certains traits larges pourraient avoir été faits tout simplement au doigt. L'existence soupçonnée de quelques détails dans le dessin de certains personnages, même si ces détails sont aujourd'hui estompés, pourrait indiquer l'usage d'un pinceau. Enfin, les figures ont une taille usuelle pour l'expression schématique à l'exception du grand personnage n°18a. On constate l'usage de plusieurs colorants, de teintes orangée, jaune et rose. Il n'y a pas de figures rouges mais une préparation pigmentaire pourrait avoir atténué ou même changé la couleur initiale d'un colorant. Cinq figures ont fait l'objet d'une analyse élémentaire<sup>1</sup> (tabl. 7).

<sup>1</sup> Analyses réalisées par Michel Menu.



Figure 54 – Personnage aux mains ouvertes et trait horizontal bifurqué : figure n°23a.



Figure 55 – Les quadrupèdes affrontés : figure n°26a.

*Datation*

L'essentiel du mobilier préhistorique de la Bergerie des Maigres est attribuable au Néolithique final, peut-être même à la fin de celui-ci, mais quelques éléments appartiennent également aux

phases ancienne et moyenne du Néolithique. Comme nous ne disposons que de l'argument de la proximité des peintures et du mobilier pour supposer la date des premières, nous sommes tenté d'attribuer ces manifestations pariétales à la fin du Néolithique final.



Figure 56 – Personnages aux bras à l'horizontale : figure n°27a.

Cette datation est celle que nous déduisons aussi du mobilier d'autres sites ornés<sup>2</sup> comme les abris Perret 2 et 3, la Baume Saint-Michel, le rocher du Château, la grotte Alain et plus largement la plupart des abris à la fois ornés et sépulcraux. Cependant, des éléments chasséens ont été mis au jour à Pierre Rousse, à la grotte des Sangliers et surtout à la grotte de l'Eglise. Enfin, la Baume Saint-Michel présente un niveau à céramique décorée au cardium.

Une datation des peintures au Néolithique ancien serait surprenante. Quelques détails nous font soupçonner la présence de l'expression schématique dans le sud de la France, dès le Ve millénaire, mais il s'agit notamment de décors céramiques comme la double croce, en Haut-Languedoc. Or, que l'ornementation soit schématique dès l'apparition de la céramique semble presque une évidence. La difficulté est en fait d'exprimer la charge sémantique sous-jacente des décors que nous ne percevons que comme des motifs, sous-entendus esthétiques (Séveri 2003), même si l'archéologie les conçoit aussi comme révélateurs de choix culturels.

En Espagne, dans la région de Valencia, on souligne depuis longtemps la relation stylistique entre des décors anthropomorphes à la coquille de cardium sur céramique et les peintures dites

<sup>2</sup> Pour le sud de la France, nous ne comptons en fait que 18 abris peints ayant restitué du mobilier sur 92 sites recensés, soit 19,5%.

"macro-schématiques" qui ornent certaines parois d'abris peints et qui sont donc datées du Néolithique ancien (Hernandez-Perez et Marti-Oliver 1988, 1999). Les figures des Maigres sont-elles macro-schématiques ? : l'une d'elles surtout est de grande dimension en regard de ce qu'on observe habituellement, le thème exprimé est identique, celui d'un personnage aux bras levés, mais cela ne concerne qu'une figure qui n'est peut-être tracée ainsi qu'en raison des propriétés de son support (nous reviendrons sur cette idée). Il ne nous semble donc pas possible d'attribuer cette figure de la Bergerie des Maigres au Néolithique ancien, encore moins celles qui l'accompagnent, avec des arguments aussi peu solides. Cela constitue cependant et légitimement un sujet d'interrogations chronologiques pour l'art schématique pariétal du sud de la France.

Le thème et la version stylistique des peintures ne sont pas des éléments propres à différencier des périodes. Ainsi, le répertoire iconographique des peintures censément chasséennes comprend le signe soléiforme, la grille, la ligne brisée, le signe scalariforme, le personnage réaliste et l'idole schématisée. Or, ces mêmes figures sont observables sur des sites dont le matériel est daté du Néolithique final. Si l'on considère les abris peints montrant plusieurs phases iconographiques, l'abri A des Eissartènes et l'abri Otello, la chronologie relative n'y est pas non plus d'un grand secours. Le premier montre au moins deux grandes phases, l'une rouge et l'autre orange. Les personnages, les cervidés, le collier de l'idole, les points, les lignes brisées et les grilles correspondent à la phase rouge. Des grilles ponctuées ou non et des alignements de points composent la seconde phase, orange. Une évolution stylistique existe (Hameau 1996). En revanche, à l'abri Otello, les quatre phases également différenciées par leur teinte et qui sont dans l'ordre chronologique le rouge carmin, le vermillon, l'orangé et le jaune, sont iconographiquement très proches : des personnages dont certains sont réalistes et d'autres schématisés et des figures réticulées plus ou moins complexes (Hameau à paraître). Ces deux exemples n'ont pas valeur de datation bien sûr, mais expriment la cohabitation constante, au sein d'une même phase graphique, de figures tracées selon des versions stylistiques très différentes. Seule la phase 2 de l'abri A des Eissartènes fait donc exception.

Tout acte graphique ne s'accompagne pas nécessairement d'un dépôt de matériel, volontaire ou non et tout passage sur un site orné n'induit pas automatiquement la réalisation d'une figure. Plusieurs abris ou groupe d'abris peints du sud de la France

réf. LRMF	figure n°	teinte	pigment	éléments traces constituants minoritaires	minéraux associés	remarques
V55	18 tête du personnage	orange	ocre	Mg P Cl K Ti	calcite, dolomite ?, gypse, quartz	
V56	23a tête du personnage à gauche	orange	ocre	Mg K	calcite, dolomite ?, gypse	
V57	23a trait horizontal à droite	orange	ocre	Mg K	calcite, dolomite, gypse, quartz	amas ovoïde ~ 9µm 6µm présence de Fe
V58	22a pied du personnage de gauche	rose	ocre (dont hématite, goéthite)	Mg K	calcite, dolomite, gypse	association O/Mg/S (epsomite)
V59	31 trace de peinture	orange	ocre	Mg K Ti	calcite, dolomite ?, gypse, quartz	

Tableau 7.

ont été peints en une seule fois même si l'on peut penser qu'ils ont été fréquentés à de nombreuses reprises. A Baume Peinte, l'analyse technique, stylistique et sémantique des figures de la rotonde sud démontre que l'ensemble du panneau a été mis en place lors d'une même phase graphique. Par contre, on peut supposer que le site a été bien visité plusieurs fois au vu de la diversité des teintes et des figures tracées dans l'autre rotonde (Hameau 2009a). De même, les sept cavités du groupe central du Carami montrent une organisation spatiale et cognitive telle qu'on peut conjecturer un seul épisode graphique. Les analyses élémentaires des différentes peintures appuient cette proposition (Hameau 2000). En conséquence, on pourrait imaginer que les peintures de la Bergerie des Maigres correspondent à une phase arbitraire dans la longue fréquentation préhistorique des lieux ou qu'elles ont été faites lors des premiers passages sur le site sans ajouts ultérieurs ou encore que ce que nous observons est le résultat de productions graphiques successives, etc. Ces différents scénarios sont plausibles. C'est donc parce que nous sommes privés d'arguments en faveur de l'une ou l'autre de ces stratégies que nous sommes enclin d'adopter la proposition selon laquelle les figures peintes appartiennent à la période de forte représentation mobilière : ici, la fin du Néolithique final.

## Les gravures

Figure n°1b

Divers traits.

Dév. max. vert. : 23 cm - à 2,60 m par rapport au sol.

Figure n°2b

Divers traits.

Dév. max. horiz. : 19 cm - Dév. max. vert. : 20 cm - à 2,60 m par rapport au sol.

Figure n°3b

Un pentacle inachevé.

Dév. max. vert. : 5 cm - à 2,60 m par rapport au sol.

Figure n°4b

Un pentacle inachevé et des traits qui se recourent.

Dév. max. horiz. : 23 cm - à 2,25 m par rapport au sol.

Figure n°5b

Une grille ouverte et des traits qui se recourent. La figure correspond à une écaille résiduelle de la paroi.

Dév. max. horiz. : 15 cm - à 2,40 m par rapport au sol.

Figure n°6b

Une grille ouverte. Ce pourrait être, à l'origine, la prolongation de la figure 5b.

Dév. max. horiz. : 18 cm - à 2,50 m par rapport au sol.

Figure n°7b (fig. 49)

Deux traits courts.

Dév. max. horiz. : 5 cm - à 1,70 m par rapport au sol.

Figure n°8b (fig. 49)

Grille ouverte.

Dév. max. horiz. : 10,5 cm - à 1,65 m par rapport au sol.

Figure n°9b (fig. 49)

Grilles ouvertes et traits se recourent.

Dév. max. horiz. : 26,5 cm - Dév. max. vert. : 18 cm - à 1,70 m par rapport au sol.

Figure n°10b (fig. 49)

Divers traits.

Dév. max. horiz. : 8 cm - à 1,70 m par rapport au sol.

Figure n°11b (fig. 49)

Figure non identifiable, sans doute incomplète.

Dév. max. vert. : 4 cm - à 1,95 m par rapport au sol.

Figure n°12b

Divers traits, grille et un signe soléiforme.

Dév. max. horiz. : 20 cm - à 2,10 m par rapport au sol.

Figure n°13b (fig. 50)

Traits verticaux et signe soléiforme.

Dév. max. horiz. : 20,5 cm - Dév. max. vert. : 15 cm - à 1,90 m par rapport au sol.

Figure n°14b (fig. 50)

Nombreux traits qui se recourent dominés par une figure quadrangulaire striée surmontée d'une palmette du côté gauche.

Dév. max. vert. : 25 cm - à 1,90 m par rapport au sol.

Figure n°15b (fig. 50)

Grille ouverte et divers traits.

Dév. max. horiz. : 12 cm - à 1,70 m par rapport au sol.

Figure n°16b (fig. 50)

Divers traits.

Dév. max. horiz. : 5 cm - à 1,70 m par rapport au sol.

Figure n°18b

Signe soléiforme sur le bras du personnage peint (n°18a), pentacles à gauche et à droite du même personnage, trait vertical.

Dév. max. vert. : 35 cm - à 2,20 m par rapport au sol.

Figure n°24b

Divers traits.

Dév. max. horiz. : 25 cm - à 1,90 m par rapport au sol.

Figure n°25b

Un pentacle et un sablier.

Dév. max. horiz. : 10 cm - Dév. max. vert. : 3 cm - à 2,20 m par rapport au sol.

Figure n°28b (fig. 89)

Restes d'une grille (?). L'un des traits internes est un zigzag vertical.

Dév. max. horiz. : 2,2 cm - Dév. max. vert. : 10cm - à 2,30 m par rapport au sol.

Figure n°29b (fig. 57)

Deux signes en flèche et une série de traits horizontaux.

Dév. max. horiz. : 18,5 cm - Dév. max. vert. : 14,5 cm - à 2,40 m par rapport au sol.

Figure n°30b (fig. 90)

Quelques traits qui se recourent, une figure triangulaire avec des traits internes et un signe scalariforme.

Dév. max. horiz. : 14 cm - Dév. max. vert. : 15 cm - à 2,40 m par rapport au sol.



Figure 57 – Les signes en flèche : figures n°29b.

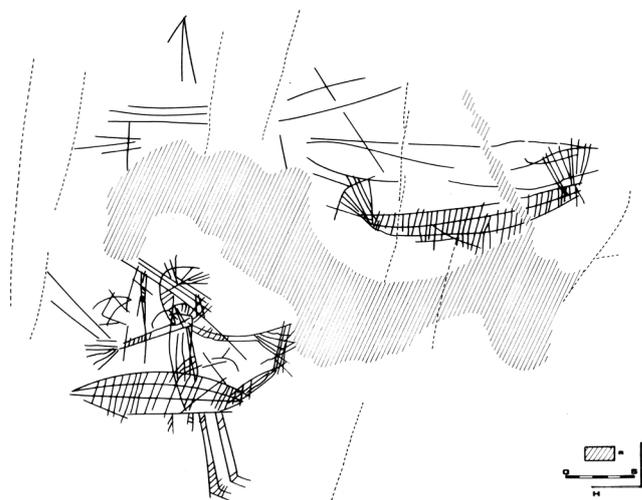


Figure 59 – Personnage aux bras écartés chevauchant un animal et forme oblongue terminée par deux palmes : figure n°32b et 33b.

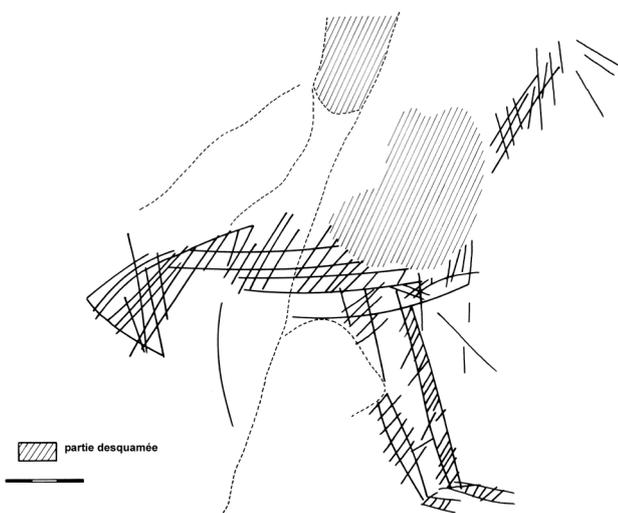


Figure 58 – Animal à longues pattes : figure n°31b.

Figure n°31b (fig. 58)

Figure qui ressemble à un oiseau avec queue en triangle, un corps oblong strié et long cou. Les pattes semblent traitées comme des jambes et des pieds humains.

Dév. max. horiz. : 21,5 cm - Dév. max. vert. : 18,5 cm - à 2,10 m par rapport au sol.

Figure n°32b (fig. 59)

Personnage aux bras écartés et terminés en palmes qui semble chevaucher une forme oblongue non identifiable. Seuls deux jambes avec pieds descendent de la forme oblongue striée. Un long appendice relevé du côté droit semble être un cou. La forme que chevauche le personnage ressemble en partie à la figure n°31b. Le visage du personnage n'est pas achevé. Quelques traits obliques et un pentacle imparfaitement surmontent le bras gauche.

Dév. max. horiz. : 19,5 cm - Dév. max. vert. : 18,5 cm - à 2,20 m par rapport au sol.

Figure n°33b (fig. 59)

Figure très étirée horizontalement et striée dont les deux extrémités sont nanties d'une palme. En dépit de la desquamation de la paroi sous cette figure, il semble qu'elle nous soit parvenue entière. Quelques traits surmontent cette figure.

Dév. max. horiz. : 20 cm - à 2,30 m par rapport au sol.

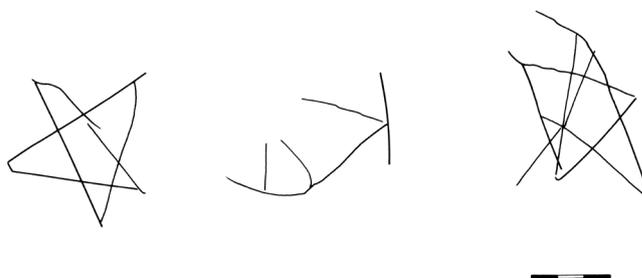


Figure 60 – Les pentacles : figures n°34b.

Figure n°34b (fig. 60)

Trois pentacles et des traits.

Dév. max. horiz. : 24 cm - à 2 m par rapport au sol.

Figure n°35b

Signe en flèche (?)

Dév. max. horiz. : 4cm - Dév. max. vert. : 3cm - à 2,70m par rapport au sol

Figure n°36b

Diverses figures zoomorphes et des traits. On note de gauche à droite, un trait sinueux qui est peut-être la tête d'une figure plus étendue mais non conservée, deux pattes qui descendent de la ligne ventrale d'un corps et une figure allongée à corps mince et longue queue pourvu de quatre pattes filiformes et d'un menton proéminent. Devant elle, quelques traits d'une figure indéfinissable.

Dév. max. horiz. : 27cm - à 2,70m par rapport au sol

### Style, techniques et datation

Les gravures sont classiques de l'expression linéaire et ont été réalisées par incision superficielle du support avec la pointe d'un clou ou d'une lame de couteau. La plupart d'entre elles se superposent aux peintures, sauf au niveau du renforcement central, si bien qu'on peut penser qu'elles ont été faites en fonction de celles-ci. Dans tous les cas, les graveurs ont observé les figures peintes préexistantes, et le fait que les deux panneaux se superposent pourrait signifier que l'ampleur de la zone peinte était déjà restreinte à l'actuelle si tant est qu'elle ait jamais été plus large.

L'attribution chronologique du corpus gravé schématique linéaire est relativement imprécis. Longtemps considéré contemporain des peintures du Néolithique, sur la foi de ressemblances stylistiques et d'une trop rapide observation des figures sur les pentes du mont Bégo qui l'ont fait qualifier de style "pré-Merveilles", ce corpus de signes a été considérablement rajeuni par J. Abelanet (1976) et considéré comme postérieur au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. : des inscriptions latines datées ainsi par leur style scripturaire sont antérieures à des signes linéaires. A l'abri B des Eissartènes (Le Val, Var), une preuve stratigraphique renforce cette hypothèse : la strate rocheuse gravée n'a été disponible qu'à ce même II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (Acovitsioti-Hameau & Hameau 1990). Ces deux exemples ne signifient pas non plus qu'on ait tracé des figures linéaires sur ces différents supports à cette même date. En fait, seuls quelques rares détails vestimentaires ou d'équipement des personnages permettent de les dater parfois avec une certaine précision. Beaucoup de ces figures s'avèrent de l'époque médiévale au sens large. Toutefois, les figures qui les

entourent peuvent être bien postérieures. Un récent travail sur les gravures de Cerdagne a permis de proposer une périodisation de cette expression schématique linéaire (Campmajo 2008). Il semble que des signes arboriformes anthropomorphisés et des pentacles apparaissent en phase 3 des expressions graphiques cerdanes, soit pendant la période impériale romaine. Au Haut Moyen Âge (phases 4 et 5) seraient présentes les figures en palme puis les scènes de chasse, au cerf ou au faucon. Enfin, les guerriers en armes et les hommes à la palmette dateraient des XI<sup>e</sup> à XIV<sup>e</sup> siècle (phase 6).

Le répertoire des gravures de la Bergerie des Maigres offre peu d'arguments chronologiques. Nous les attribuons à l'époque médiévale au sens large du terme et excluons qu'elles puissent avoir été exécutées à l'époque où le site a eu une vocation pastorale, c'est-à-dire le XVII<sup>e</sup> siècle si l'on s'en tient aux bâtiments visibles, peut-être quelques siècles plus tôt si l'on suppose que des structures bâties à sec ont pu préfigurer l'établissement agropastoral.

## CHAPITRE 5

### L'ABRI PEINT

#### Les espaces

##### Le cadre physique

Il est difficile aujourd'hui de se départir de la présence des bâtiments à vocation agropastorale pour imaginer les lieux au Néolithique. Leur forme quadrangulaire et leur appareil constructif réalisé au mortier y sont pour beaucoup quand nombre d'établissements similaires du massif d'Agnis, et plus généralement de la colline provençale, sont bâtis à sec pour mieux se fondre dans le paysage minéral<sup>1</sup>. Les deux pistes forestières qui se croisent en contrebas du site, l'étagement de la pente en dessous du chicot dolomitique et le surplomb des hauts pilonnés métalliques de la ligne électrique qui traverse le massif accentuent l'impression d'une forte et moderne anthropisation de l'espace.

La Bergerie des Maigres est pourtant située en plein cœur du massif, à peu près à égale distance des quatre villages qui encadrent celui-ci et d'ailleurs à proximité des confronts des quatre territoires communaux (fig. 61). Depuis le bas des pentes, l'accès y est long mais aisé puisque le massif est entaillé de vallons sur toute sa périphérie<sup>2</sup>. A mesure que l'on monte jusqu'au site, les paysages se diversifient ainsi que les conditions climatiques et la végétation. Occupant la très haute surface de l'Agnis, le site n'en est pas moins placé à l'interface de zones contrastées, sur le rebord oriental de la Plaine d'Agnis, entre l'ubac et l'adret, au contact de la pinède à pins sylvestres et de la chênaie d'yeuses. La chênaie pubescente n'est pas très éloignée, côté nord.

Ce couvert végétal était déjà présent au Néolithique. Les analyses anthracologiques et polliniques confirment un paysage proche de l'actuel, une fraîcheur ambiante et l'humidité des lieux.

<sup>1</sup> Pour ces rapports de la technique architecturale à sec avec l'environnement, lire Acovitsiotti-Hameau 2000.

<sup>2</sup> En fait, la seule circulation qui a pu être jugée difficile est le passage interne au massif, de la Sainte-Baume à l'Agnis. C'est en tout cas, l'argument que mettent en avant les habitants de Mazaugues, en 1838, pour s'opposer au rattachement du territoire de Meynarguette à leur commune : "des sentiers scabreux, tortueux, sur le versant rapide d'une montagne traversant et présentant à tous pas des précipices, des barres de rochers et de profondes ravines" (enquête publique du 22 avril 1838, Arch. Dép. du Var, Hameau 1997a).

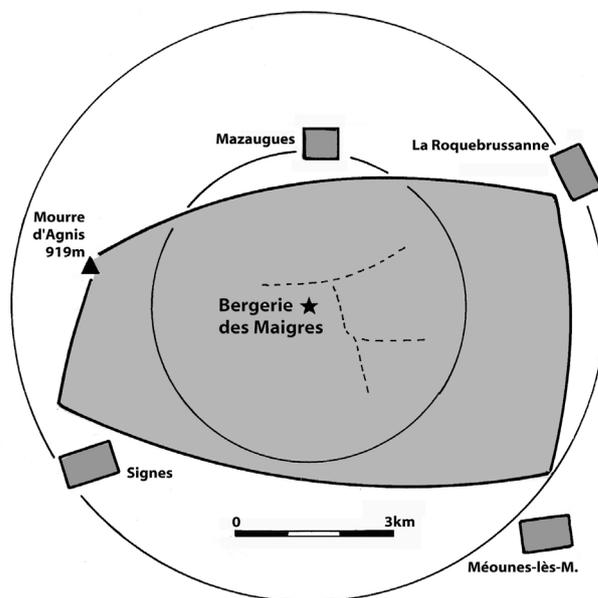


Figure 61 – La Bergerie des Maigres au centre du massif d'Agnis. En pointillé, les confronts des limites communales.

La plus grande importance du chêne à feuillage caduc est censée signifier un apport de combustible. Pour la vallée du Carami, au pied du flanc nord de l'Agnis, nous avons supposé pendant l'Atlantique un couvert forestier de chênes pubescents avec présence d'un reliquat de sapins et développement de la hêtraie (Hameau 2000) sur la foi des analyses polliniques réalisées sur le site palustre de la Foux (Tourves) (Nichol-Pichard 1987). Sur l'adret de la Sainte-Baume, la grotte-bergerie du Vieux-Mounoi (Signes) s'ouvre à même époque au milieu d' "un paysage en mosaïque" avec garrigue basse à pin d'Alep, genévrier et pistachier et des zones plus forestières dominées par le chêne caduc (Thiébaud 2001). Il s'agit là encore d'un couvert assez proche de l'actuel et attestant une forte empreinte anthropique sans doute à relier avec le statut pastoral de la cavité. En définitive, les cortèges végétaux observés aujourd'hui semblent à peu près stables depuis au moins le Néolithique, à l'exception du recul de la hêtraie dont on sait qu'elle ne subsiste sur l'ubac

de la Sainte-Baume que grâce à sa protection constante depuis l'époque médiévale (Livet 1965).

Bien qu'orienté au sud, le site en général garde une relative fraîcheur. La dolomie est une roche qui retient l'humidité. Le couloir interne du chicot stocke provisoirement les eaux de pluie. Jusqu'à l'abri des Maigres, la pente est ombragée et son sol couvert d'une pelouse à brachypodes. Le contraste est net avec la face également méridionale mais plus sèche du Baou Serein, quelques centaines de mètres au sud-est. Ce toponyme, commun en Provence, est d'ailleurs souvent synonyme d'un contraste climatique, d'un passage entre une zone chaude et l'autre froide, ou fraîche et sèche ou bien encore ventée et abritée du vent. Le qualificatif de serein prend donc une tournure euphémique. Si l'on vient du sud, le franchissement du Baou Serein peut donc être perçu comme celui d'un seuil, physique car il s'agit du contournement des dernières et plus hautes barres rocheuses mais également climatique puisque l'on aborde une zone plus fraîche.

De quelque côté qu'on arrive, le trajet jusqu'au site s'effectue aussi dans un environnement minéral particulier. Chacun des accès possibles vers le cœur du massif exige qu'on traverse un univers de masses rocheuses exceptionnelles, hydro et anémomorphosées, souvent qualifiées de ruiformes et qui sollicitent l'imagination. Le chicot dolomitique lui-même est singulier avec son esplanade dont l'entrée est marquée par une excroissance rocheuse en forme de champignon, par son couloir médian qui finit en impasse et par sa fissure latérale qui permet d'aborder son sommet. Des nombreux entablements dolomitiques de sa zone, il est l'un des plus imposants et sans doute le seul qui présente un auvent assez conséquent pour servir d'abri.

Dans un cadre physique globalement équivalent à l'actuel, l'abri peint des Maigres se présente donc d'emblée comme un élément remarquable du paysage. Le cheminement jusqu'au site suppose la traversée d'un contexte tant végétal que minéral, original et changeant, et certains éléments du paysage soulignent implicitement l'insertion de l'abri dans une zone spécifique.

### *L'éloignement des habitats*

Nous proposons en effet de considérer que le site n'est pas un habitat et qu'il n'est pas inscrit dans une zone parcourue au quotidien, à l'instar des autres abris peints du sud de la France et de la Péninsule ibérique. Ses visiteurs se sont déplacés jusque là et n'ont fréquenté les lieux que très ponctuellement d'où l'idée de leur dépaysement et de leur insertion dans un milieu dont maints éléments insolites ont pu les marquer sinon faire sens.

Des prospections intensives dans le massif d'Agnis n'ont permis de reconnaître aucun site attestant un stationnement prolongé de groupes à économie agropastorale. La plaine d'Agnis et ses rebords, zone à peu près plane et propice à l'agriculture puisque utilisée à l'époque moderne pour des productions de fourrage et de céréales (Acovitsioti-Hameau 2005), n'a restitué aucun mobilier préhistorique. Au sein du massif, l'usage de quelques cavités fouillées de longue date, ou plus récemment et par nos soins, est à peu près synchrone de la fréquentation de la Bergerie des Maigres mais aucune n'est un site d'habitat. Ce sont l'abri peint

de la Marseillaise (Signes) au pied du Baou Serein, les grottes à usage sépulcral collectif de la Baume Fère et de Valescure (La Roquebrussanne), et l'unique fosse de combustion contenant des restes de deux bœufs (*Bos taurus*) et du mobilier céramique à décor campaniforme de style international de la Baume des Drams (Mazaugues). L'occupation de l'abri des Demoiselles (Signes) est datée des débuts de l'âge du Bronze et celle de l'aven Raphaël (Mazaugues) des débuts de l'âge du Fer : elles ne sont donc pas contemporaines des peintures de la Bergerie des Maigres. Dans le massif de la Sainte-Baume, d'autres cavités ont également servi d'ossuaires collectifs (la grotte des Cèdres au Plan d'Aups, celles du Castellet et du Baou à Cuges-les-Pins, etc.). Sous le Pic de la Bertagne existent les deux abris peints du Pin de Simon (Gémenos). La grotte du Vieux-Mounoi à Signes et sans doute la Grande Baume de Gémenos ont été utilisées comme bergeries ce qui suppose qu'elles sont incluses dans un réseau plus ou moins complexe de sites à vocation pastorale et d'habitats permanents. Toutefois, ces derniers ne sont sans doute pas situés sur le massif lui-même ou n'y ont pas encore été découverts.

En contrebas du massif d'Agnis, côtés sud et est, les prospections n'ont pas permis à ce jour d'identifier d'habitat dans un rayon proche, ni dans la cuvette de Signes, ni dans les hautes vallées du Gapeau et de l'Issole<sup>3</sup>. Il en est de même au nord, pour le plateau qui s'étend de Mazaugues au Plan d'Aups même si, par endroits, on a pu effectuer quelques ramassages lithiques, plus rarement céramiques. Les gorges du Carami qui incisent le rebord oriental de ce même plateau représentent à notre sens un vaste sanctuaire abritant douze abris ornés de peintures et trois cavités sépulcrales. Les habitats connus les plus proches du massif d'Agnis sont localisés un peu plus au nord, dans les plaines agricoles de Tourves à Brignoles ou de Saint-Maximin. Beaucoup ont été reconnus au cours de prospections intensives et parfois même attribués à un faciès culturel, peu ont été fouillés même partiellement. Ces derniers sont le Plan-Saint-Jean (Brignoles) attestant une occupation à l'extrême fin du Néolithique et les sites du Chemin d'Aix, de Mirade, de la Laouve (Saint-Maximin). En règle générale, les phases moyenne à finale du Néolithique sont représentées dans ces zones basses.

Malgré l'incertitude qui pèse sur la reconnaissance de sites préhistoriques dans des contextes depuis longtemps profondément remaniés, l'éloignement du site des Maigres est probable. Sur le seul massif d'Agnis, nous ne pensons pas qu'il y ait eu d'habitat qui lui soit contemporain. Cela ne signifie pas qu'il soit la seule station néolithique de l'Agnis, ni que cet espace ne soit pas fréquenté en dehors des activités qui accompagnent les actes picturaux. Des grottes sont sépulcrales, le stationnement ponctuel des hommes est attesté à la Baume des Drams, plus loin, la stabulation en grotte des ovicaprins est reconnue. Le massif est donc déjà parcouru dans le cadre d'activités épisodiques : inhumation, chasse, transhumance (dont nous ignorons encore l'ampleur), ramassage de divers matériaux, etc.

<sup>3</sup> Même si les abords de la plupart des sources pérennes ont restitué des lames polies ou quelques silex, il est difficile de conclure au statut d'habitat néolithique car le site a souvent été utilisé, en continu, de la Préhistoire à nos jours, et a été très remanié.

## Le choix du site

La Bergerie des Maigres est un site remarquable dans un environnement qui ne l'est pas moins mais ces particularités esthétiques viennent en accompagnement de propriétés intrinsèques observées pour la plupart des abris ornés du sud de la France et de l'Espagne. En effet, quatre critères nous semblent justifier le choix d'un abri à peindre parmi de nombreux supports proches et disponibles.

Le premier de ceux-ci est la situation panoptique du site, terme utilisé dans son acception foucauldienne, du couple "vu et être vu" (Foucault 1975). Le site ne domine pas simplement un espace plus ou moins vaste du fait de sa position éminente, il est aussi repérable dans le paysage, ou plutôt, le relief dans lequel il s'inscrit est visible de loin. Effectivement, on perçoit plus aisément le chicot dolomitique des Maigres qui sert d'abri peint parmi les autres excroissances rocheuses de la zone qu'on ne voit réellement sa partie sous auvent.

Dans certains cas, l'abri domine réellement le territoire des hommes dans le sens où il surplombe les zones basses et potentiellement cultivables, celles où l'on décèle la présence d'habitats contemporains des peintures. En revanche, les abris et groupes d'abris inscrits dans des gorges étroites ou dans la partie inférieure de versants ne bénéficient que rarement d'un regard sur des espaces étendus encore que certains d'entre eux soient choisis en fonction de leur position dans l'axe de la vallée. L'implantation du présent site est de cet ordre puisqu'il ne domine vraiment que la doline jusqu'à son versant opposé arrêté par la barre du Baou Serein, soit un rayon de 700 m environ. C'est donc plutôt ce dernier relief qui constitue le point géodésique ostensible de la zone, repérable parce que plus important et plus élevé en altitude. Or, il n'a pas été sélectionné, sans doute parce qu'aucun endroit de sa face méridionale et surplombante ne conjugue tous les critères retenus pour l'acte pictural.

Et pourtant, l'emplacement de l'entablement des Maigres n'est pas aussi neutre qu'il n'y paraît. Il suffit de monter à son sommet par sa fissure latérale, une dizaine de mètres seulement au-dessus du sol de l'auvent aux peintures, pour constater qu'il est placé dans l'alignement du moyen cours du Gapeau, entre Méounes et Solliès-Pont, et qu'on y aperçoit la mer au niveau de la presqu'île de Giens et l'île de Porquerolles (fig. 62). Vérification faite au niveau des autres excroissances dolomitiques de la zone, celle des Maigres est la seule qui présente cette position particulière, la seule qui profite de cette échappée sur une aussi longue distance : une quarantaine de kilomètres environ.

L'orientation méridionale de la zone peinte est celle que connaissent la plupart des sites ornés : plus des trois-quarts sont ouverts entre sud-est et sud-ouest, jusqu'à 90% d'entre eux si l'on rajoute l'est et l'ouest. Les abris peints qui ne répondent pas à cette exigence d'exposition sont soit des cavités poursuivies de galeries profondes, les figures qui y sont tracées n'entretenant aucune relation avec un quelconque point cardinal, soit des cavités inscrites dans des gorges étroites où la topographie n'est pas toujours propice. Dans ce cas et s'il y a un regroupement d'abris peints, l'un d'eux au moins satisfait toujours à une orientation plein sud. Les abris sont donc ouverts, très largement,

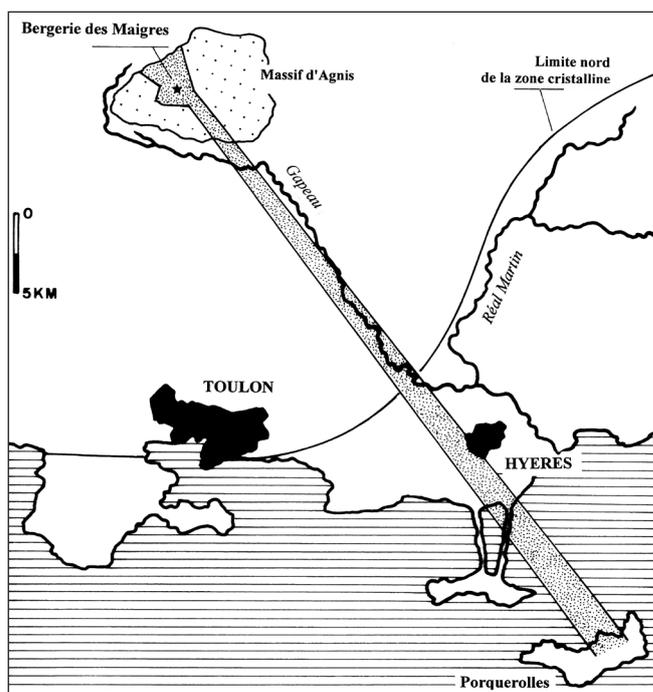


Figure 62 – Axe de visibilité depuis la Bergerie des Maigres.

face à "la course du soleil" et comme il y a choix de cette exposition, on peut parler de leur héliotropisme.

Rappelons qu'une telle orientation préférentielle existe déjà pour les couloirs des dolmens provençaux et languedociens construits selon un axe d'une amplitude cardinale comprise entre l'ouest et le sud-sud-ouest. Une symbolique solaire existe certainement même si en l'état, nous ne pouvons pas mieux l'expliquer.

On a souvent dit que l'orientation méridionale des abris peints allait de pair avec celle des sites pastoraux et même en certains cas des abris-ruchers. Nombre de sites ornés, français ou ibériques, servaient jusqu'à une période récente pour le "serrage" des bêtes et l'entreposage des ruches. En fait, ces différentes activités, peinture, élevage, apiculture, s'accommodent d'un ensoleillement mais pour des raisons très différentes, symboliques dans le premier cas, fonctionnelles dans les deux autres, mais qui ne signifient nullement qu'elles soient contemporaines<sup>4</sup>. Le présent site n'a pas été une bergerie au Néolithique, son mobilier et son remplissage sédimentaire en témoignent.

Les abris peints sont également sélectionnés pour la couleur de leur paroi, ou plutôt pour la couleur du support à peindre, qui doit être jaune orangé à rouge. La zone à peindre peut donc être d'une surface plus réduite que l'ensemble des parois du site : la rubéfaction de la paroi, au sens large du terme, détermine en

<sup>4</sup> De même, on lit encore que les rochers gravés de cupules sont l'œuvre de bergers sous le prétexte qu'ils se trouvent à proximité des voies de transhumance modernes que l'on soupçonne être les mêmes depuis le Néolithique. Or, ces différentes activités ont convergé vers les mêmes lieux pour des raisons très différentes : les graveurs ont utilisé les rochers immédiatement disponibles et en position dominante sur des lignes de crêtes qui se trouvent être des zones peu arborées où les troupeaux peuvent circuler sans trop de difficulté. M. Lorblanchet avait signalé le fait dès 1965.

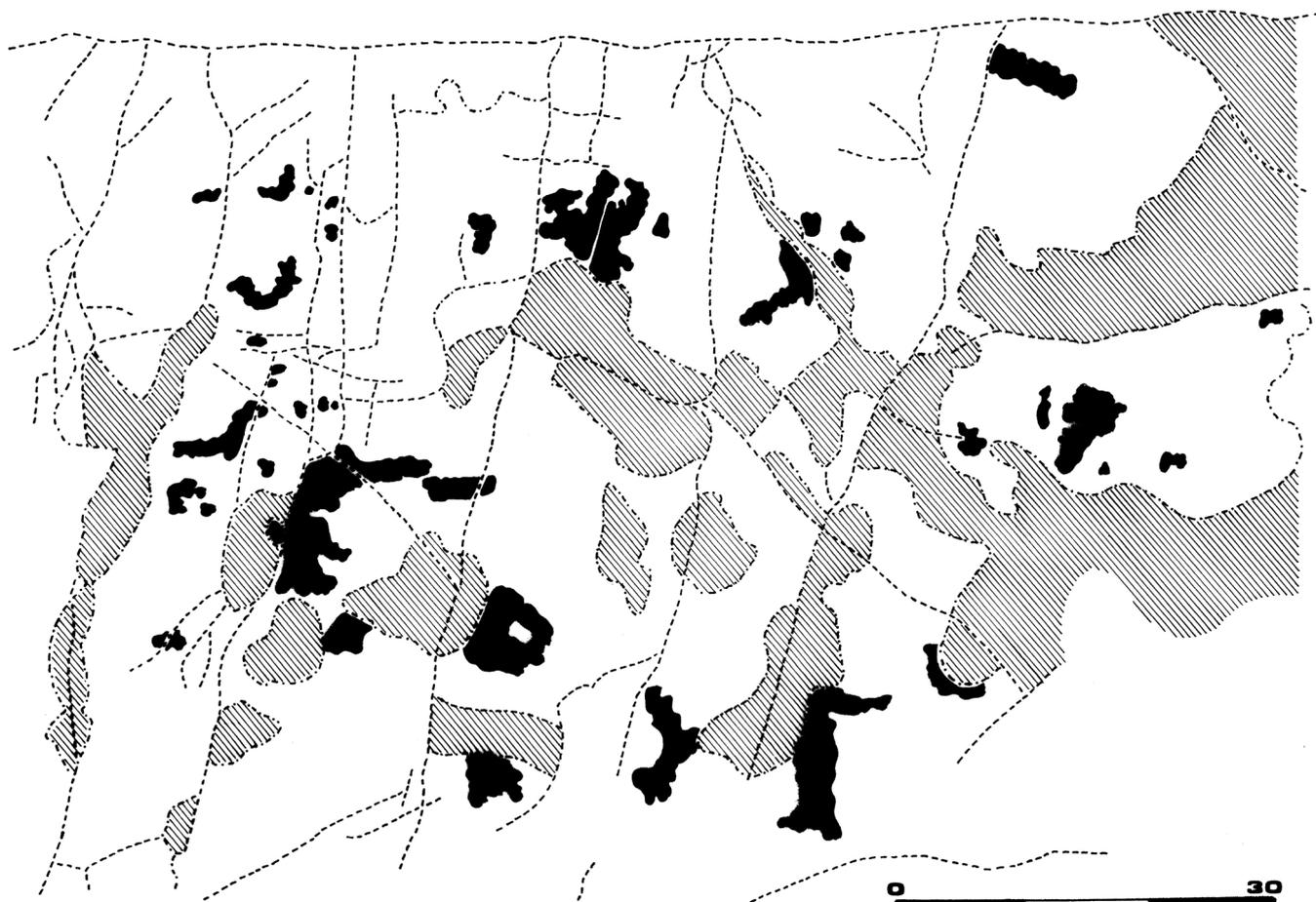


Figure 63 – Zone à droite du renforcement central : fissuration naturelle de la paroi, parties desquamées (hachures) et vestiges de peinture (en noir).

quelque sorte l'emplacement des figures. Les zones qui ne sont pas de la teinte désirée ne sont pas ornées sauf badigeon préalable pour qu'elles deviennent aptes à accueillir les figures<sup>5</sup>.

A la Bergerie des Maigres, les parois sous auvent sont d'une teinte jaune qui tend à s'obscurcir au niveau du renforcement central, autour des joints de strates qui suintent. Ici, la dolomie a naturellement cette nuance chromatique puisqu'en cas de desquamation de la paroi, la roche sous-jacente apparaît à peine plus pâle qu'en surface. Cette couleur vaut pour la partie sous surplomb et s'estompe progressivement sur les côtés de la bergerie où la paroi est d'un gris plus ou moins clair. La teinte jaune à orangée semble liée à l'humidité entretenue par les suintements. Cependant, à droite du renforcement, au niveau des figures 28a à 33a, le support est gris et l'on y distingue par endroit des restes de peinture de couleur orangée dont aucune n'a de forme précise ou ne présente un détail qui laisse supposer qu'il s'agit des vestiges d'une figure précise. L'ensemble concerne une surface d'environ 1m<sup>2</sup> (fig. 63). Nous proposons de considérer ces restes de peinture orangée comme les traces d'un apprêt destiné à rendre le support viable pour l'apposition des figures peintes. L'analyse de ce supposé badigeon (prélèvement V59 au niveau de la figure 31a) conclut à l'utilisation d'un

matériau identique à celui utilisé pour le tracé des autres figures. Il ne s'agit donc pas de zones naturellement orangées mais bien d'un apport de pigment même si l'on ne peut affirmer qu'il a bien servi à couvrir une surface et non à peindre des signes.

Enfin, l'humidité ambiante des abris peints semble une donnée incontournable, longtemps méconnue, soit parce qu'il semble naturel que l'eau ruisselle sur les rochers, soit parce que les manifestations nées de ces ruissellements sont sans commune mesure avec celles que l'on observe en milieu souterrain. Pourtant, dans une même barre rocheuse percée de plusieurs cavités, on constate que les peintures sont présentes dans celle qui présente les témoignages les plus évidents du passage de l'eau, celle dont les parois portent des bourrelets de calcite, qui abrite stalactites et stalagmites, dont les joints de strates ou les fissures suintent régulièrement, etc. Les concrétionnements de certains abris peints du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône sont même rehaussés de peinture rouge. Il ne s'agit donc pas d'une présence constante de l'eau mais d'une hygrophilie ambiante. Pour constater l'ampleur des écoulements, il suffit de visiter l'abris pendant une pluie et/ou quelques heures à quelques jours après celle-ci.

En règle générale, la rétention d'eau de la dolomie en fait un lieu naturellement humide. Au niveau du renforcement du centre de la paroi peinte de la Bergerie des Maigres et sur le côté droit de celui-ci, l'eau suinte quelques jours après de fortes intempéries. Les sorties d'eau verdissent : des mousses reprennent vie.

<sup>5</sup> Un tel badigeon a été démontré pour la paroi de l'abris A des Eissartènes (Le Val, Var) (Hameau *et al.* 1995).

En fait, ces ruissellements résultent de l'infiltration des eaux de pluie accumulées dans le couloir médian de l'entablement<sup>6</sup> qui se trouve être 7 m en arrière de l'auvent peint (fig. 64b). Comme les strates accusent un pendage de 8° environ dans le sens nord-sud et comme le centre du renforcement présente un affaissement partiel de celles-ci (fig. 65), l'eau pénètre à l'intérieur de la dolomie et y trouve un chenal propice pour son écoulement. Sur le côté droit, ce passage de l'eau a même provoqué un épais dépôt de calcite (fig. 66).

Un peu plus à droite encore, de l'autre côté du mur du fond de la bergerie actuelle, l'eau tombe en cascade depuis le toit du chicot dolomitique, pendant et quelques heures après une forte pluie. En fait, l'eau est recueillie dans une dépression naturelle de la surface de l'entablement laquelle déverse son trop plein dans une fissure oblique et en direction du front du rocher (fig. 64a). Pour peu qu'elle soit débarrassée des sédiments qui s'y accumulent<sup>7</sup>, cette fissure fonctionne comme un drain. A l'époque historique, les bergers ont d'ailleurs profité de cette particularité du site pour construire une citerne maçonnée à l'aplomb du déversoir de la fissure. Quelques dalles dressées ont achevé de canaliser l'eau<sup>8</sup> (fig. 67).

La conjugaison sur un même site des quatre critères que sont le panoptisme, l'héliotropisme, la rubéfaction des parois et l'hygrophilie, singularise le site et en fait le lieu adéquat pour les activités picturales et surtout pour les pratiques sociales qu'elles représentent. La Bergerie des Maigres diffère pourtant de beaucoup d'autres abris peints sous de multiples aspects : ni barre rocheuse sommitale, ni contexte de gorges, ni position vraiment éminente, ni concrétions ostensibles, etc. Le site a été choisi opportunément, en raison de particularités naturelles bien observées, au sein d'un contexte minéral où ces différents paramètres de sélection sont rarement réunis. Il ne peut être question d'un lieu hâtivement retenu parce qu'il présente un auvent bien ensoleillé et une terrasse à peu près plane pour le stationnement de ses visiteurs. De telles qualités sont subséquentes des critères exigés de tout site orné à tel point que de nombreux abris sont peints en dépit de la moindre possibilité d'y séjourner quelque temps.

### *L'aménagement des lieux*

Si l'on constate une certaine adaptation aux conditions nécessaires pour que le site soit orné, on note ou l'on suppose aussi quelques aménagements pour qu'il puisse accueillir des groupes d'individus et leurs activités.

Les circulations d'eau temporaires que nous avons décrites sont celles que les hommes ont observées dès les débuts de la fréquentation du site et qui ont provoqué le concrétionnement du cailloutis qui constitue la couche 3a du remplissage. Le cailloutis

<sup>6</sup> Un peuplement d'érables de Montpellier dans ce couloir signale sa fraîcheur et son humidité particulières.

<sup>7</sup> Nettoyage que nous avons effectué en 1998 pour apprécier l'ampleur de ce dispositif naturel.

<sup>8</sup> Cette citerne ne pouvait qu'être ponctuellement remplie après de grosses pluies par l'eau drainée par la fissure. L'orientation des toitures du cabanon montre qu'elle était aussi alimentée par la récupération des eaux pluviales ruisselant sur le toit. La toiture suppléait la fissure du rocher.

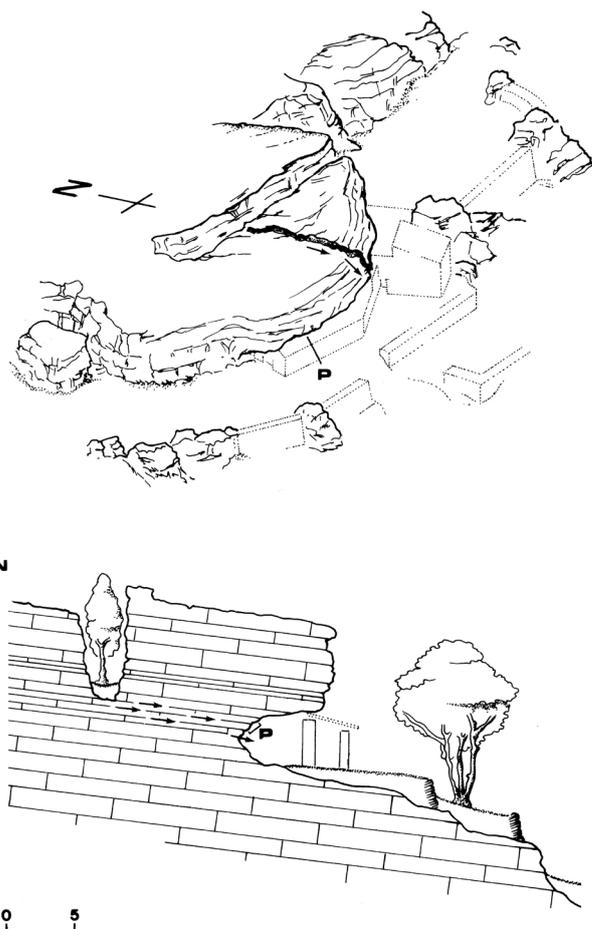


Figure 64 – Ruissellements à la Bergerie des Maigres. En haut, à partir de la surface de l'entablement. En bas, à partir du couloir médian.



Figure 65 – Renforcement central et fissuration horizontale de la paroi.

est surtout compacté par la calcite dans le centre de la bergerie, au niveau des écoulements. A sa surface, nous avons retrouvé d'innombrables et minuscules éclats de silex, quelques nodules d'ocre orangée à rouge clair et des fragments de fines stalactites. Il semble que dans un premier temps, les préhistoriques aient brisé ces derniers pour obtenir des supports plus propices à la peinture. De même, nous avons supposé le badigeonnage de la paroi aux endroits où celle-ci ne présentait pas la teinte requise. Les visiteurs ont donc apprêté le champ graphique avant d'y tracer la moindre figure.



Figure 66 – Encroutements de calcite au niveau des sorties d'eau : partie droite du renforcement.

De l'ensemble du site, il semblerait qu'ils n'aient vraiment utilisé que la partie sous auvent, ce qui représente au total une surface d'environ 28 m<sup>2</sup>. Sur la face sud de l'entablement, l'absence de mobilier sur les côtés de la bergerie peut signifier un nettoyage conséquent des lieux lors de la construction des locaux agricoles et de l'agrandissement de la surface de l'esplanade occidentale à vocation d'enclos. En revanche, l'absence de tout mobilier dans l'enclos oriental et dans le couloir médian pourrait indiquer l'absence d'activités dans ces deux espaces. Sous la partie couverte, la répartition du matériel archéologique reste très dépendante de l'emplacement des figures (sa densité diminue à mesure que l'on s'éloigne du renforcement central) mais aussi de l'aplomb de l'auvent (sa densité diminue du côté sud des gros blocs de la travée C). Effectivement, hors du surplomb, le matériel a pu être entraîné au bas de la pente par les eaux de pluie mais nous pouvons au moins supposer que les rochers les plus importants, ceux qui servent en certains endroits d'assise au mur goutte-reaux ou qui le joutent, étaient déjà là au Néolithique. Ils ont

constitué une limite naturelle de l'auvent en même temps qu'ils ont pu conditionner l'emplacement des activités car c'est à leur pied que la concentration du matériel est la plus grande. S'ils ont empêché le mobilier de glisser sur la pente, ils ont également pu servir de siège lors de la taille du silex, placés à l'interface entre pénombre et lumière du jour. Quelques dalles trouvées en C5 et C6, d'un module moyen de 40 cm L x 30 cm l x 8 cm ép, ont peut-être été empilées pour s'asseoir face aux peintures.

L'abri est ombragé par des chênes verts et pouvait l'être au Néolithique. On peut imaginer un déboisement des abords du surplomb rocheux pour donner plus de luminosité à celui-ci afin de faciliter les activités picturales ou liées à celles-ci et révélées par le mobilier trouvé au sol. Peut-être aussi s'agissait-il de donner plus de réalité au panoptisme et à l'héliotropisme des lieux : faire en sorte que l'on puisse vraiment observer les alentours depuis l'abri, qu'il soit repérable de loin et qu'il profite au maximum d'une orientation supposée représenter une forte charge symbolique.

Aménager le site équivaut à en prendre possession, à renforcer le statut qu'il a déjà du fait de ses propriétés intrinsèques que sont les quatre paramètres de sélection. Ici, au regard des faibles éléments dont nous disposons, l'agencement ne nous paraît pas très important, plus une adaptation aux lieux qu'un remaniement, sauf peut-être pour le support à peindre lui-même. Toutefois, l'entablement n'est plus neutre et acquiert la dimension d'une réalisation humaine. On assiste à une anthropisation de l'architecture naturelle du site.

L'ensemble de ces considérations spatiales, de l'insertion du site dans un paysage aux formes particulières jusqu'à la préparation de la paroi avant peinture en passant par les singularités du relief environnant, par les critères qui déterminent sa dévolution et par sa configuration, expriment l'ampleur du site au-delà de

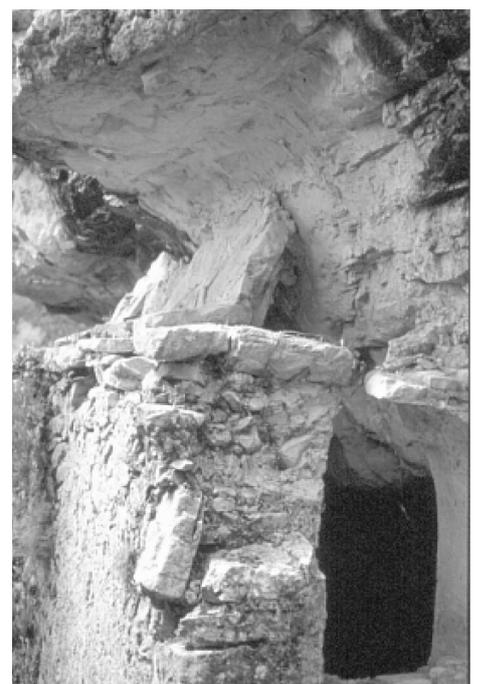
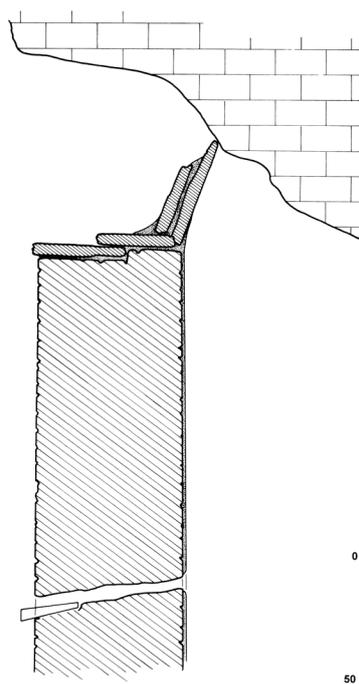


Figure 67 – La citerne alimentée par une fissure de l'entablement rocheux vue générale et détail des dalles redressées.

sa seule partie ornée qui est en même temps celle où l'on retrouve du mobilier, au-delà même de son surplomb devancé par une esplanade marquée par une excroissance dolomitique. S'il peut paraître subjectif d'avancer certains arguments comme nous l'avons fait, il semble restrictif aussi de conditionner la fréquentation des lieux à la seule zone sous surplomb. Le fait même de traverser le massif, d'escalader les pentes, de contourner les entablements et les barres rocheuses, d'apprécier la fraîcheur et l'ombrage des lieux, de constater des écoulements d'eau sur le rocher, d'apercevoir la mer après l'avoir escaladé, etc., bref d'être loin et d'être ailleurs, nous semble de nature à conférer un sens particulier aux activités picturales et de taille qui sont pratiquées sur le site. Du moins est-ce la proposition que nous formulons pour aborder celles-ci.

## L'iconographie

### *Les principes de l'expression schématique*

Le nombre des figures reconnaissables est faible : 7 pour 27 emplacements reconnus. Leur réalisme peut surprendre dans le cadre d'une expression qualifiée de schématique. C'est pourtant au sein de ce corpus iconographique que nous les intégrons car, si la grande majorité des signes y tend à l'abstraction, certains restent identifiables dès le premier abord, notamment ceux qui représentent des êtres vivants. C'est le cas ici puisque les figures réalistes sont des personnages et des animaux. On peut simplement s'étonner qu'elles ne soient pas accompagnées d'autres signes, abstraits cette fois, comme c'est généralement le cas. Leur absence est peut-être imputable à la mauvaise conservation du panneau peint mais nous en doutons car elle est systématique aux côtés de figures qui elles, sont particulièrement préservées. Or, ces signes plus abstraits viennent souvent en accompagnement de ceux évoquant des êtres vivants pour transformer leur association en un thème. Un système graphique schématique existe en effet, avec ses règles<sup>9</sup>. Sans une conception systémique du corpus, il serait difficile d'envisager ces figures au-delà de leur simple recension.

### Les figures

Cinq grandes catégories de figures se partagent l'essentiel du corpus (fig. 68). Le personnage masculin – il n'y a pas de personnage féminin dans ce corpus schématique – est souvent réduit à sa plus simple expression : un axe vertical d'où partent quatre appendices pour les membres. Sans être réaliste, cette version est identifiable. Des détails anatomiques voire vestimentaires peuvent l'agrémenter : cercle pour la tête, doigts, pieds, coiffe, bottes, etc. L'abstraction de la figure schématique passe par deux stades qui sont la schématisation (la figure présente encore des détails qui l'assimilent à la version réaliste) et la simplification (la figure adopte une forme très éloignée de la version réaliste). Il ne s'agit pas d'une classification en trois groupes étanches mais d'un processus qui admet d'innombrables versions intermédiaires. L'important est d'identifier la catégorie de la figure observée et ceci n'est possible qu'en comparant des dimensions, des emplacements, des associations de signes entre

eux pour tenter de reconnaître les permutations de leurs versions graphiques. Dresser une typologie de ces versions revient peu ou prou à faire l'inventaire de celles-ci sans mettre en exergue les éléments sur lesquels portent le processus d'abstraction. Pour le personnage masculin, il aurait pu porter sur la tête, sur le sexe, etc., or, il n'opère que sur les membres qu'il multiplie ou dont il réduit le nombre. Signes à multiples membres (on parle d'hommes-sapins, de signes arboriformes, etc.) ou bien signes cruciformes de type croix latine ou en flèche (tout dépend de l'inflexion des bras), ils sont des signes anthropomorphes masculins<sup>10</sup> ce qui n'empêche pas leurs auteurs, parfois, de les surmonter d'un cercle ou bien de terminer les branches latérales par des digitations. Leur extrême simplification en fait des croix, de type Saint-André, ou de simples traits courts.

Les animaux sont souvent identifiables comme des quadrupèdes, sans possibilité d'aller au-delà de cette identification faute d'être parfaitement conservés. Leur reconnaissance d'après leur allure générale (forme élancée ou massive, pattes effilées ou épaisses, queue longue ou courte, etc.) n'emporte pas souvent l'adhésion. Il n'est qu'à observer ces détails sur des animaux tout à fait complets pour se rendre compte que ces figures sont maladroitement exécutées. Toutefois, on reconnaît aussi à certains quadrupèdes des attitudes éthologiques qui rattrapent en quelque sorte ces maladrotes et qui prouvent que si le peintre n'est pas un bon dessinateur, il est cependant un bon observateur.

Lorsque les quadrupèdes sont reconnaissables, il s'agit souvent de cervidés ou de caprinés. Les appendices frontaux représentent donc l'élément graphique discriminant au point que leur tracé suffise à signifier l'animal. Les bois du cerf représentés seuls constituent donc la version simplifiée du cervidé aussi appelée signe élapomorphe, par exemple. Ces ramures elles-mêmes ont tendance à être hypertrophiées au-delà du réel. Enfin, le bestiaire compte aussi des serpents, définissables comme tels lorsque la tête est renflée, supposés tels quand le signe se fait simplement méandrique.

L'idole constitue la troisième grande figure du corpus, plus connue dans sa version sculptée sous le terme de statue-menhir<sup>11</sup>. Complète, elle présente un visage agrémenté de deux yeux et d'un nez, sans bouche, ni oreilles, avec des traits faciaux interprétés comme des tatouages, porte un vêtement long avec ceinture et arbore un collier. Des objets accompagnent cette figure : crosse, hache, arc et flèche, pendeloque en Y, "objet", etc. Sa transformation en un signe porte sur trois éléments : sa forme générale, son visage et son collier. Dans le premier cas, sa forme extérieure de petite borne est simplifiée en un signe en arceau, voire en accent. Du visage sont gardés les deux yeux et le nez

<sup>10</sup> Le vocabulaire a ses exigences. En dépit d'un usage très généralisé du mot, nous préférons utiliser le terme "anthropomorphe" en tant qu'adjectif et non pas comme substantif, de même que nous parlons de signes arboriformes (qui ont la forme d'un arbre mais n'en sont pas nécessairement un), scalariformes, soléiformes, scutiformes, etc.

<sup>11</sup> On parle aussi de dalle ou de figure anthropomorphe, qualificatif qui selon nous ne permet pas de distinguer le personnage masculin de l'idole. La raison en est que la statuaire n'exprime que l'idole alors que la peinture et la gravure véhiculent un corpus plus différencié justifiant que nous analysons les relations entre les différentes catégories de figures.

<sup>9</sup> Pour une analyse plus développée de ce système graphique, lire Hameau 2002, 2003.

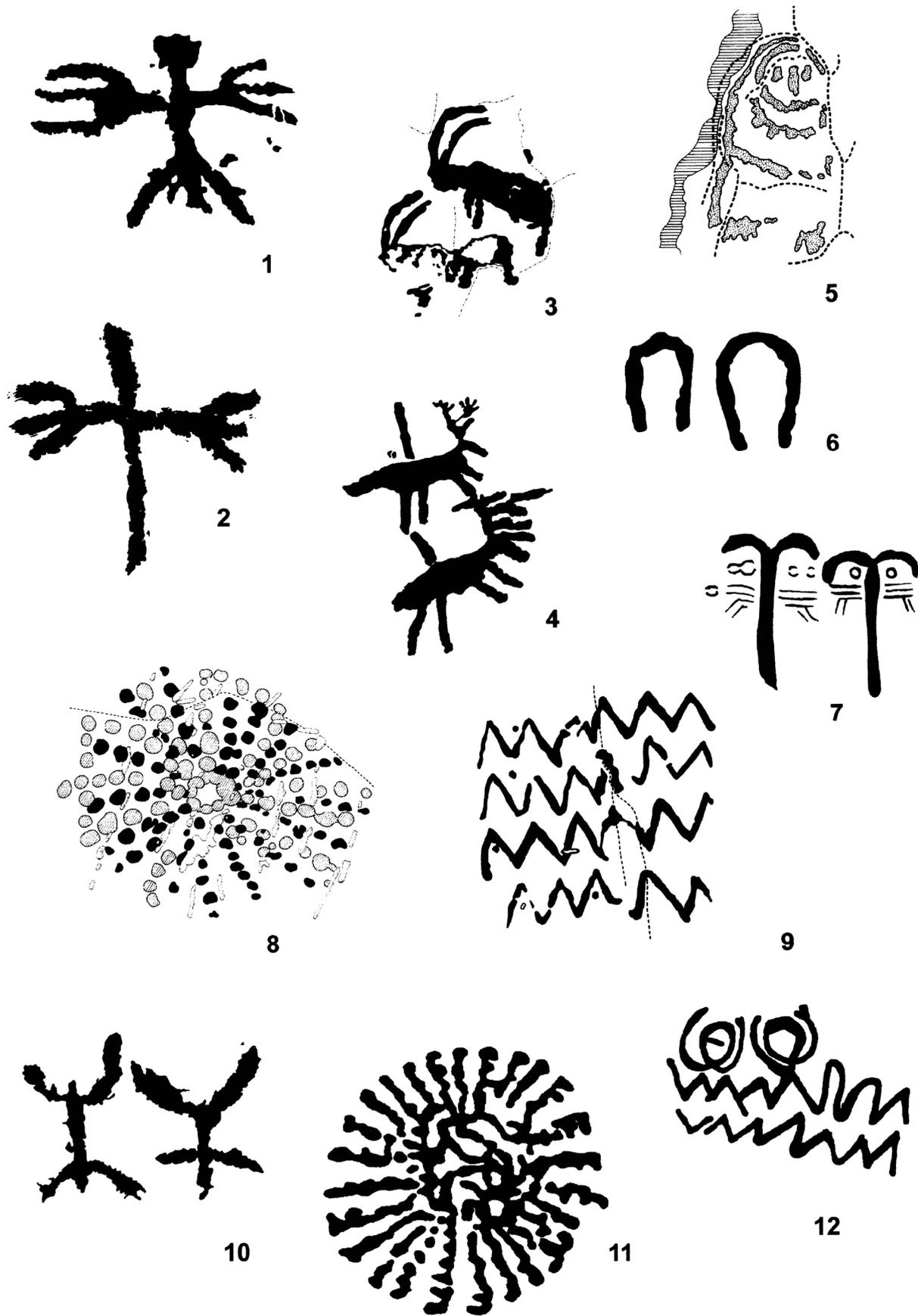


Figure 68 – Les principales figures de l'expression schématique picturale au Néolithique. 1 et 2, personnage et signe anthropomorphe masculin (abri Otello, Bouches-du-Rhône); 3, bouquetins (abri n°13 de Baume Brune, Vaucluse); 4, cerfs (Pierre Escrite, Alpes de Haute-Provence); 5, idole (grotte Dumas, Var); 6, idoles (grotte Alain, Var); 7, idoles (Reboso del Chorillo, Jaen); 8, soleil (abri Donner, Alpes de Haute-Provence); 9, lignes brisées (abri d'Eson, Drôme); 10, personnages masculins inversés (grotte du Loup, Ardèche); 11, signe soléiforme à rayons élapomorphes (Tajo de las Figuras, Cadiz); 12, personnages à membres en lignes brisées (Estrecho de Santonge (Velez Blanco)).

souvent figurés par un T agrémenté de deux cercles. Le collier est représenté par un signe en U hérissé de minuscules punctuations. Nous ne saurions dire si la préférence donnée à l'une ou à l'autre version graphique correspond à une identité particulière de l'idole, de même que nous ne connaissons pas la signification exacte des attributs qui l'accompagnent. L'idole exprime peut-être des épicleses différentes à travers le choix donné à la figuration de certains détails et non d'autres. A moins que cette préférence ne soit tributaire d'une évolution chronologique des modes de figuration de l'idole<sup>12</sup>.

Les deux autres catégories de figures<sup>13</sup> sont la représentation solaire devenue signe soléiforme et la ligne brisée. Les référentiels ne sont plus des êtres vivants. Depuis le signe rayonnant à partir ou non d'un cercle, le signe soléiforme peut être réduit à une simple ponctuation. Un signe en chevron ou une résille sont les deux versions, l'une minimaliste et l'autre amplifiée, de la ligne brisée. En fait, signe soléiforme et ligne brisée représentent 80% du corpus des signes, calcul considérant l'ensemble des sites peints du sud-est de la France mais aussi certains abris particuliers très ornés : l'abri A des Eissartènes (Le Val, Var), par exemple. La version graphique qu'ils adoptent ne compte pas dans ce pourcentage.

### La thématique

Les figures isolées sont identifiables mais elles ne sont pas des thèmes. Seules les associations de figures entre elles font sens, associations qui consistent en une juxtaposition d'au moins deux figures ou en une contraction des mêmes en une seule et nouvelle figure : un personnage à tête solaire équivaut à l'association par contraction d'un personnage avec le signe soléiforme, par exemple. La contraction, plus que la juxtaposition, nous permet d'évaluer le statut de ces différentes catégories de figures. Les signes qui évoquent des êtres vivants n'admettent aucune contraction entre eux : ni personnage ayant la tête d'une idole, ni idole à tête de cerf, ni cerf à tête humaine, etc. De même, les deux autres signes ne fusionnent pas : pas de signe solaire à rayons en ligne brisée, par exemple. La contraction n'existe qu'entre un signe représentant un être vivant et le signe soléiforme ou la ligne brisée<sup>14</sup>. Pour cette raison, ces derniers semblent bien avoir un rôle d'accompagnement.

Toute association peut compter plus de deux éléments et/ou peut porter sur le doublement de la même figure. Ainsi, sont fréquemment juxtaposés deux personnages masculins, deux idoles ou deux quadrupèdes. Toutefois, le doublement est imparfait. La différence des deux figures porte sur leurs sens de lecture (une figure en position droite et l'autre couchée ou inversée), sur leurs dimensions (une grande figure et une plus petite), et sur leur association (une figure est simple et l'autre est juxtaposée ou contrac-

<sup>12</sup> L'analyse de la statuaire montre une telle évolution. On trouvera matière à réflexion dans Jallot 1987, 1998; Jallot & Sénépart 2008; Serres 1997.

<sup>13</sup> Il existe d'autres signes bien sûr, en très faible pourcentage au regard de l'ensemble, parfois spécifiques à un site : grilles, échelle, figure tréflée, etc. Nous n'en parlons pas ici parce qu'ils ne représentent pas l'essentiel du système graphique au Néolithique.

<sup>14</sup> Quelques exemples : idole à vêtement avec motif de chevrons ou à chevelure en zigzag, personnage aux membres en zigzag, idole aux yeux solaires, signe solaire à rayons en ramure de cervidé, etc.

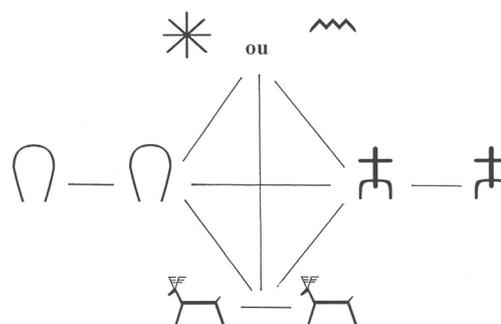


Figure 69 – Les principes associatifs de l'expression schématique du Néolithique.

tée avec le signe soléiforme ou la ligne brisée). Nous proposons de considérer ces paires de contraires comme l'expression d'un changement de statut de la même figure, et les signes d'accompagnement venant en renforcement d'un des deux états, nous les envisageons comme des signes "à haute valeur ajoutée". Associés au personnage, à l'idole et au quadrupède, ils leur confèrent une charge sémantique différente de celle qu'ils ont habituellement. Nous proposons donc de synthétiser les relations entre les cinq grandes catégories de figures par le schéma suivant (fig. 69).

Ce principe associatif ne signifie nullement que le discours soit systématiquement énoncé sous une forme que nous pourrions qualifier de pédagogique. A notre connaissance, et pour le sud-est de la France, seule Baume Peinte (Saint-Saturnin-lès-Apt, Vaucluse) exprime en un même panneau la transformation des trois catégories d'êtres vivants (Hameau 1997b). Le plus souvent, il n'est fait mention, par site, que du changement de statut d'un type de figure<sup>15</sup> : le personnage masculin dans la plupart des cas. Souvent aussi, un seul état est présenté (une figure accompagnée ou non d'un signe soléiforme ou d'une ligne brisée) quand ce n'est pas le véhicule de cette transformation (l'un de ces deux signes d'accompagnement) qui est répété à l'excès sur la paroi. Ainsi, de même qu'un des principes de l'expression schématique consiste à réduire la morphologie d'une figure, par schématisation et simplification, les concepts eux-mêmes peuvent être condensés par le tracé des seuls signes "à haute valeur ajoutée".

Le système graphique correspond donc à un nombre relativement réduit de combinaisons de signes que masque la grande variabilité de leurs formes. Sans doute, la pensée exprimée est-elle plus nuancée qu'il n'y paraît du fait de l'existence de multiples autres signes dont nous ignorons la signification mais qui agrémentent parfois les êtres vivants ou sont insérés dans des compositions générales : les "attributs" de l'idole, les objets tenus par l'homme, les signes géométriques, etc. Ce sont ces autres signes, rares mais sans doute discriminants, qu'il faudra pouvoir interpréter pour mieux appréhender le discours sur la conversion des êtres vivants.<sup>16</sup>

<sup>15</sup> Dans le cas d'un groupe d'abris peints, le même discours global peut être segmenté. Les figures d'un abri sont alors complémentaires des figures de l'abri le plus proche, stratégie iconographique que nous avons mise en évidence pour les cavités peintes du groupe central du Carami (Mazaugues et Tourves, Var), par exemple (Hameau 2000).

<sup>16</sup> En revanche, les analystes de la statuaire tendent à interpréter *a priori* ces fameux signes présents sur l'idole, les attributs, sans pour autant placer le discours

## Les figures peintes du site

### Style et technique

A la Bergerie des Maigres, le corpus observé porte simplement sur le personnage masculin et le quadrupède. En dépit de leur importance sémantique, les signes d'accompagnement y font étonnamment défaut. Il est difficile de parler d'organisation des figures car si hommes et animaux se trouvent "classiquement" au centre, nous ignorons ce que sont les figures peintes sur les côtés du renforcement central. Les figures reconnaissables occupent surtout le centre de la composition et sont de trois teintes, orangées pour les personnages 14a, 18a, 23a et 27a et les quadrupèdes 20a et 26a, jaunes pour le personnage 27a et les quadrupèdes affrontés 26a, roses pour les personnages 22a. Cette diversité chromatique correspond peut-être à trois principales phases picturales, comme on le constate pour d'autres abris peints présentant des figures diversement colorées : abri A des Eissartènes (Le Val, Var) et abri Otello (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône), par exemple. Souvent, les grands épisodes de réappropriation de la paroi par le graphisme s'accompagnent d'un changement de matière picturale et donc de couleur des figures.

Ici, les nuances sont plus ténues. Quelle que soit la teinte observée, l'analyse élémentaire de la matière picturale déduit l'usage d'une même nature de pigment, l'ocre, et signale les mêmes éléments traces, notamment le potassium (K) et le magnésium (Mg), ponctuellement le titane (Ti). En fait, la figure rose 22a se distingue par un mélange naturel de goethite et d'hématite et semble-t-il par la présence de talc (magnésium et soufre). Malgré la variété des nuances chromatiques observées, les figures du site montrent donc une certaine unité des matériaux employés. La présence du talc pour la figure 22a est l'indice de l'ajout d'une charge. Ce matériau participe à l'élaboration d'autres peintures varoises mais est absent dans les recettes picturales des figures des autres départements, remplacé par l'os pilé, brûlé ou non, dans le Vaucluse. Cette substitution des charges est si nette que nous avons suggéré l'opposition de deux systèmes chromatiques pour la Provence : un système occidental sombre où le colorant est mêlé d'os pilé brûlé et un système oriental clair où l'on rajoute du talc (Hameau 2005).

Plusieurs nodules de matières colorantes ont été ramassés à la base de la couche 2, trois d'entre eux ont été analysés, un seul pourrait avoir servi à la confection des figures pariétales. Sa composition est assez proche de celle de la figure 22a. De même, un petit galet de grès fin à légère concavité, ramassé en C5, porte des traces de colorant jaune à orangé. Il semble bien qu'une partie au moins de la préparation de la peinture ait été faite sur place. A quelques centaines de mètres au sud-ouest du site, sur la pente qui lui fait face, nous avons retrouvé une longue et étroite veine d'argile colorée, orange, qui aurait tout à fait pu convenir à la confection des figures<sup>17</sup> (fig. 70). Si elle a vraiment été utilisée, nous serions en présence du seul gîte de

au niveau de l'expression schématique, c'est-à-dire sans démontrer les processus de schématisation et de simplification de cette figure et sans toujours concevoir l'importance du doublement dans l'herméneutique générale. Or, que l'expression soit sculptée, gravée ou peinte, nous pensons qu'elle doit être appréhendée selon la même conception systémique.

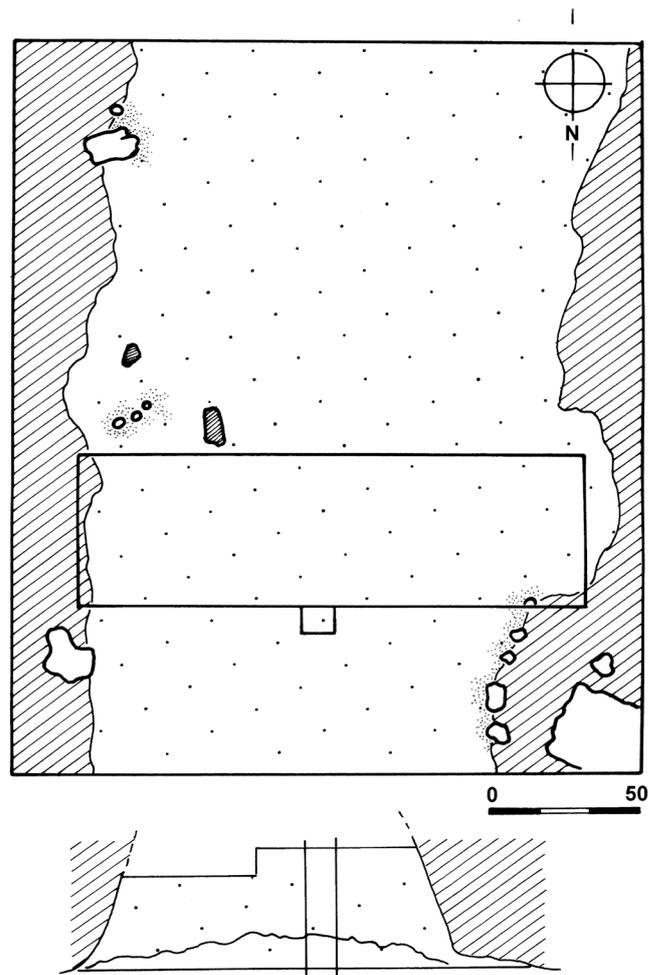


Figure 70 – Sondage au niveau du gîte de matière colorante.

matière colorante connu pour le Néolithique. Cela expliquerait les multiples variantes chromatiques des peintures supposées faites avec le même matériau -un même gîte admet souvent une variabilité de sa composition- et constituerait un argument supplémentaire concernant le choix du site à orner. En revanche, le ou les liants utilisés pour fixer la peinture nous restent inconnus (encart 1, planche F et fig. 71).

<sup>17</sup> Cette terre argileuse colorée par des oxydes de fer n'a pu être analysée.



Figure 71 – Préparation des colorants pour les peintures expérimentales et exemple d'une peinture expérimentale à l'hématite.

Il est difficile d'identifier l'outil utilisé pour le tracé des figures : pinceau, plume, doigt, etc. Les traits larges pourraient être faits au doigt mais la présence de certains détails anatomiques suggère l'emploi du pinceau ou de toute autre pointe fine. Dans tous les cas, multiplier de tels détails entraîne souvent leur hypertrophie et tend à augmenter la taille des figures elles-mêmes. Ici, les mains et parfois les pieds sont digités, le sexe est évident, et des éléments du visage ont été figurés (les yeux et le nez de la figure 23a et la protubérance des oreilles des personnages 18a, 22a et 23a). De telles précisions sont rares (fig. 72). Elles signifient peut-être un souci de singulariser les individus représentés. De même, les attitudes de certains personnages et quadrupèdes nous semblent spécifiques : un homme s'appuie sur un bâton, deux animaux s'affrontent. Par contre, l'écartement des jambes et des bras n'indique pas nécessairement une posture particulière mais permet d'identifier la figure en tant que personnage. Ainsi, la position haute du bras du grand personnage 18a n'en fait pas automatiquement un "orant" : identification classique et qui nous semble trop systématique. Elle nous semble plutôt un artifice pour mettre en valeur la figuration humaine et pour mieux lui adjoindre une seconde figure, en bas à gauche. Le bras levé se conforme aussi à la fissuration naturelle du support. Un sillon contourne la figure par la gauche et entraîne l'incurvation du bras par réflexe topocinétique. Ces observations stylistiques rappellent certaines des stratégies d'apprentissage du graphisme, entre réalisme intellectuel et réalisme visuel.

### Les thèmes exprimés

Malgré l'imprécision des contours jointe à la mauvaise conservation des figures et parfois à leur schématisation, nous reconnaissons deux, peut-être trois personnages isolés tandis que trois autres sont doublés. Ces derniers surtout nous intéressent parce qu'ils représentent trois exemples différents d'une duplication imparfaite.

En 18a, sous le grand personnage en est un autre, réduit de moitié à moins que ses membres inférieurs n'aient pas été conservés. Les bras sont courts et les mains hypertrophiées, celle de droite se fondant dans le tracé de la jambe de gauche du premier

personnage. La gestuelle n'est pas tout à fait la même. La tête du petit personnage semble à l'égal de celle de son voisin avec indication de détails internes et protubérances au niveau des oreilles à moins qu'il ne s'agisse du tracé d'une coiffe : ces éléments restent indistincts. Les deux personnages 22a sont de plus petite dimension et essentiellement différenciés par l'ajout d'un bâton ou d'une canne dans la main de celui de gauche. Leur allure générale et leur tracé sont à peu près équivalents. L'exemple 23a est moins évident car si le personnage de gauche est particulièrement détaillé, le trait bifurqué et couché à droite n'est pas aisément identifiable en tant que deuxième personnage. C'est pourtant ainsi que nous l'interprétons : il s'agit d'un personnage ou d'un signe anthropomorphe masculin, selon qu'on le considère mal conservé ou bien tracé dans une version simplifiée, en position couchée. Des différences de taille, d'attribut ou de sens de lecture permettraient donc de signifier des différences de statut.

La disparité des tailles des deux figures accolées est connue sur d'autres sites. A l'abri Otello (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône), plusieurs signes anthropomorphes masculins cruciformes à branches horizontales terminées par de grands doigts sont flanqués d'un second petit signe cruciforme simplifié. Celui-ci est placé sous l'une des branches horizontales et est d'une taille réduite de moitié. On observe d'autres cas semblables à Baume Peinte (Saint-Saturnin-lès-Apt, Vaucluse) et sur de nombreux sites espagnols. Les exemples d'un personnage tenant un objet en main, à plus forte raison un bâton ou une canne, sont relativement rares. On peut citer un éventuel bâton au-dessus de la tête d'un des personnages de la grotte Dalgier (Ollioules, Var), un bâton à extrémité en crochet entre les mains d'un personnage au Canchal del Zarzalón (Salamanca), un bâton brandi par un homme sur le panneau 10 du Retamoso (Jaen), etc. Le plus souvent, dans la Péninsule ibérique, l'objet représenté est un arc. La canne du personnage des Maigres semble un signe en forme de lettre p, version minuscule. Or, un tel signe est présent en plusieurs exemplaires à droite du panneau de la rotonde sud de Baume Peinte, déjà citée (fig. 73). Ils y sont seuls, en position droite ou couchée, conformément à leur place sous ou à côté de l'axe ponctué, et juste en-dessous des signes anthropomorphes masculins. Si la correspondance entre

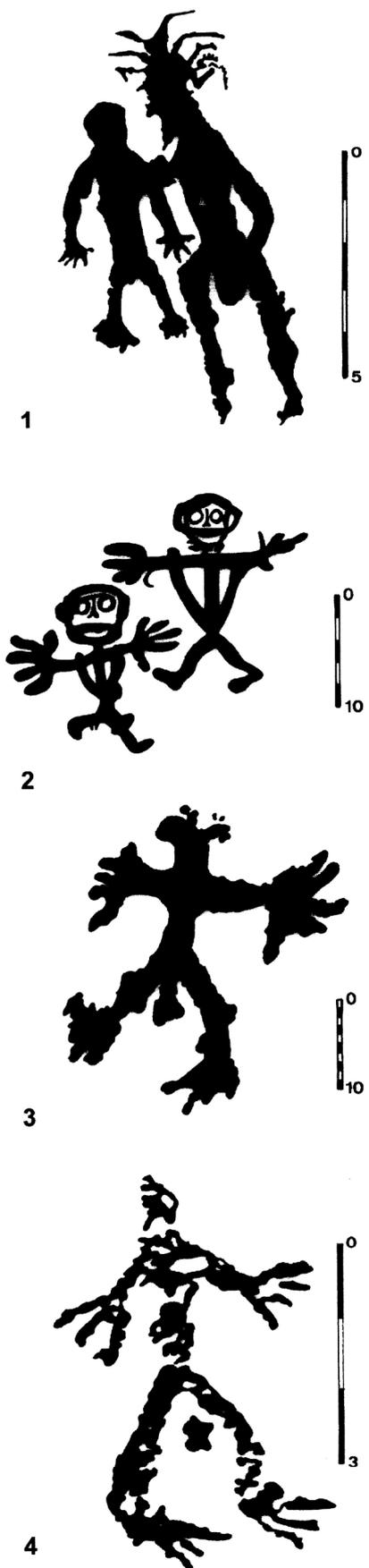


Figure 72 – Quelques personnages complets dans l'expression schématique peinte du Néolithique. 1, le Congosto de Olvena (Huesca); 2, la Graja de Miranda del Rey (sierra Morena); 3, abri de Gandon-Lassus (Aydius, Pyrénées-Atlantiques); 4, Barfaluy (Huesca).

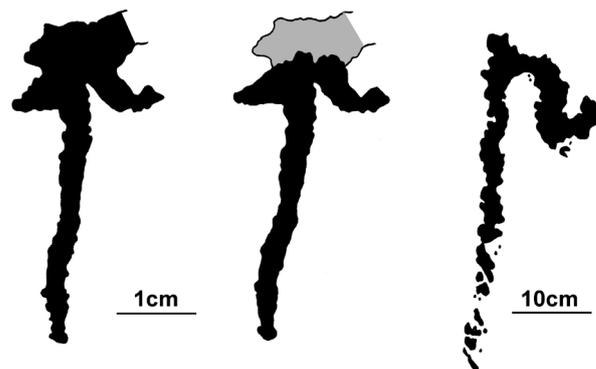


Figure 73 – Possibilité d'une canne pour le personnage de gauche : figure n°22a comparaison avec un signe de la rotonde sud de Baume Peinte (Vaucluse).

la canne du personnage 22a et les signes en p de Baume Peinte était exacte, nous aurions là l'indice de l'importance de cette figure. La canne serait métonymique de l'homme ou révélatrice d'un statut de celui-ci et obéirait aux mêmes règles de translation que ce dernier<sup>18</sup>. Enfin, l'opposition du sens de lecture de deux personnages associés est également observée à la grotte du Loup (Saint-Laurent-sous-Coiron, Ardèche) mais reste rare dans la Péninsule ibérique.

Nous proposons donc de considérer la distinction volontaire de ces paires de mêmes figures comme une stratégie, équivalente ou proche d'un point de vue sémantique, de celle qui consiste à agrémenter l'un des deux personnages d'un signe soléiforme ou d'une ligne brisée. L'inégalité de traitement, qu'elle soit de dimension, d'attribution d'objet ou de sens de lecture, permettrait d'évoquer deux phases de la transformation des individus. Ainsi représentées, les paires de personnages masculins pourraient se passer des signes "à haute valeur ajoutée".

Un parallèle existe avec la représentation des animaux à la Bergerie des Maigres. L'un d'eux est isolé (20a), placé au plus haut de la composition, exagérément allongé et non identifiable en l'état. La figure 26a montre deux animaux pourvus d'appendices frontaux ou des vestiges de ceux-ci, face à face d'où l'idée de deux quadrupèdes affrontés. Ils sont malhabilement exécutés : trop allongé pour celui de gauche, un arrière-train trop important pour celui de droite, certaines pattes terminées par des boules pour les deux. Si l'affrontement est le thème recherché, divers animaux peuvent être concernés : caprinés, cervidés, etc. L'allure générale pourrait indiquer deux caprinés mais ce n'est pas certain. Aucune des deux figures ne présente un signe distinctif qui puisse lui assigner un statut différent de celui de l'autre animal alors que les différences que nous avons signalées pour les couples d'hommes valent aussi pour les couples d'animaux : animaux de taille distincte, en positions inversées ou dont un spécimen est associé au signe soléiforme, par exemple. Un signe juxtaposé à l'un des deux animaux ne s'est peut-être pas conservé. Pourtant, il s'agit bien du doublement d'un même type de figure.

<sup>18</sup> Comme cela est vrai des attributs de l'idole qui peuvent être représentés seuls et dans diverses positions.

Que l'iconographie soit réduite à deux thèmes, ou plutôt à un même thème, celui des deux états d'une même figure, mais placé à deux niveaux, l'un humain, l'autre animal, n'est en soi pas une singularité. On assiste souvent, et non uniquement pour l'expression schématique du Néolithique, à une sorte de spécialisation iconographique des sites. Par réflexe mimétique, les figures tracées sur la paroi réitèrent celles qui y sont déjà réalisées. Les thèmes précédemment exprimés, la morphologie des figures, voire même certains éléments particuliers sont répétés au point parfois de couvrir tout le support. Ici sont repris les détails anatomiques et les effets de doublement même si ce dernier adopte diverses formules. Les nuances chromatiques, les variations de taille des groupes de figures, les attitudes des personnages diffèrent d'une figure à l'autre tout en opérant sur un même schème. La diversité présumée des auteurs des figures ne s'oppose pas à l'unicité du discours.

## Les données du mobilier

### *L'état du mobilier*

La présence du mobilier archéologique dépend de l'emplacement des figures mais aussi de l'avancée du surplomb rocheux et de l'existence des blocs tombés de celui-ci. Sa distribution n'est pas nécessairement uniforme et, pour certaines catégories d'objets, sa densité est plus particulièrement élevée dans la zone qui s'étend des carrés C7/C9 aux carrés D7/D8 : 68,6% du matériel lithique, par exemple. On y note seulement 37,7% des tessons céramiques mais 63,4% si l'on ajoute les carrés limitrophes B8 à B10. C'est aussi la zone de plus forte puissance du remplissage et celle où les rochers ont pu arrêter la descente du mobilier. D'autres répartitions sont moins aisément explicables comme celle des nucléus : 70% en travée D, 18% dans le seul carré D8, pas un seul dans les travées A et B.

On observe aussi l'extrême fragmentation de ce mobilier et sa mauvaise conservation. La plus grande dimension de 73% des tessons est inférieure à 3 cm, 12,2% de la faune seulement sont déterminables, 60,5% des pièces lithique sont cassées, etc. Le piétinement de la surface sous auvent lors de la fréquentation du site, au Néolithique, a sans doute été important, provoquant le fractionnement des pièces. Beaucoup de fragments osseux et de pierres présentent aussi une érosion superficielle qui démontre qu'ils sont restés longtemps à l'air libre. Mais surtout, la plus grande partie du mobilier a subi l'action souvent violente du feu au point de faire changer l'aspect du matériau : rubéfaction, blanchiment et fissuration du silex, cupules thermiques, noircissement des os, etc. L'importance de ce brûlage contraste avec l'absence de charbons et de cendres sur le site. Il semble difficile d'imputer l'extrême fragmentation du mobilier à la seule stabulation des ovins aux époques historiques ou d'arguer l'action ultérieure de foyers ou même d'un incendie car le matériel retrouvé au plus bas de la séquence stratigraphique montre les mêmes stigmates que celui des niveaux supérieurs.

Outre ces constatations, le mobilier n'est pas tout à fait, qualitativement parlant, celui que l'on recueille sur d'autres sites contemporains. Les récipients céramiques sont le plus souvent de faible contenance (autour de 1 litre). Les formes sont plutôt des bols et des écuelles, à parois fines, lèvres biseautées, sans

anse ou monoansées, ou bien des petites jattes. Ce sont des vases à usage individuel ou culinaire et non pas de stockage. Cette représentation de la céramique est très différente de celle des habitats de plaine et de fond de vallée à même époque. Les formes lourdes et encombrantes font totalement défaut aux Maigres. Il en est de même pour le matériel de mouture. L'orientation du site le prédispose plutôt à un usage pastoral avons nous rappelé précédemment. Pourtant, si le tamisage à l'eau des sédiments a permis de recueillir des centaines de minuscules éclats de silex, aucune dent lactéale d'ovin ou de caprin n'a été découverte par cette méthode, à l'inverse de la grotte du Vieux-Mounoi, déjà citée, sur l'adret de la Sainte-Baume, qui a restitué de nombreuses dents de chute par cette méthode (Helmer *et al.* 2005). L'abri peint n'a pas été une bergerie rupestre au Néolithique. En revanche, la densité de l'industrie lithique, le nombre et la variété des armatures de flèche, et surtout l'état dans lequel ces témoins nous sont parvenus, semblent singuliers. De même, si la faune est représentative de son époque, la présence de l'ensemble du squelette pour les moutons et les chèvres ainsi que les courbes d'abattage obtenues pour ces mêmes animaux ne sont pas les données habituellement mises en évidence pour des sites contemporains. Enfin, au milieu du mobilier, la découverte de quelques restes humains, hors sépulture, s'ajoute à nos interrogations.

Avant toute chose, c'est l'abondance du mobilier qui surprend au pied d'une paroi agrémentée de peintures, abondance qui reflète des séjours de courte durée en même temps qu'une longue fréquentation de l'abri. A ce jour, seuls les abris peints ayant aussi une vocation sépulcrale (9,8% pour l'ensemble des sites ornés du sud de la France) et ceux révélant aussi un statut de lieu d'extraction et de transformation d'une matière première (4,5% environ<sup>19</sup>) ont restitué un important matériel archéologique. Quelques découvertes particulières s'ajoutent à ces sites de grande densité mobilière mais sont encore à considérer avec prudence. Ce sont surtout les abris Perret 2 et 3 (Blauvac, Vaucluse), perchés, où les visiteurs ont débité du silex (Chopin et Hameau 1996), la Baume Saint-Michel (Mazaugues, Var) où le mobilier, toutes catégories confondues, montre beaucoup de ressemblances avec celui de la Bergerie des Maigres (Hameau 2000) et, plus hypothétiquement, la grotte de l'Eglise (Baudinard, Var) où le porche supérieur présente un remplissage dont une partie au moins des éléments peut être mise en perspective avec les peintures du réseau profond (Hameau 2007). Les possibilités de comparaison restent faibles néanmoins. Malgré le grand nombre des abris peints dans la Péninsule ibérique, rares aussi sont les sites qui présentent un remplissage autre que sépulcral.

### *Le débitage des matières siliceuses*

Cinq matières siliceuses suffisamment abondantes et documentées nous permettent donc d'appréhender les activités liées à la

<sup>19</sup> Ce pourcentage ne prend en compte que les abris peints sur ou à proximité immédiate d'un gîte de matière première exploitable. Il n'est qu'approximatif car nous ignorons tout d'un possible rapport au gîte quand celui-ci est éloigné. Ainsi, nous avons déjà signalé (Hameau 2009b) que la plupart des abris peints de la bordure méridionale des monts du Vaucluse sont situés au débouché des vallées qui remontent vers les sources de silex blond bédoulien mais sans pouvoir démontrer, bien sûr, une relation effective entre les uns et les autres types de sites.

taille de la pierre : les silex 4, 37, 46, 58 et le calcaire silicifié. Le premier, un silex blond, est le mieux représenté. Une partie de ce silex a été introduite sur le site sous forme de rognons bruts dont certains ont été débités sur place, par percussion, pour l'obtention de lamelles. En revanche, on ne peut déterminer si les lamelles et la lame détachées par pression ont été obtenues sur place ou bien introduites sur le site. Ces produits issus de la pression sont bruts : il n'est pas interdit de penser qu'ils ont servi sous cette forme. En revanche, il est clair que les lamelles obtenues par percussion ont servi à la fabrication d'outils. Le calcaire silicifié qui est un matériau local de mauvaise qualité<sup>20</sup> (fig. 74) a été apporté sous formes de rognons bruts dont certains ont été débités par percussion. Il ont servi à produire des lamelles transformées par la suite en outils. Deux armatures bifaciales ont même été confectionnées dans ce matériau sans qu'on puisse affirmer qu'elles l'ont été sur le site. Le silex 46 a été débité en petites lames dont une partie a été transformée en outils. Le silex 37, parvenu sur le site sous forme de rognons, a essentiellement servi à la fabrication de pièces bifaciales après un traitement thermique systématique. Les déchets de taille ont été recueillis sur le site mais pas les pièces bifaciales. On suppose que celles-ci ont été emportées. En revanche, le silex 58 n'est pas représenté par des déchets de taille. Les lames et les armatures dans ce matériau ont donc sans doute été introduites sous leur forme achevée. Une distinction existe donc entre les produits du débitage des différents silex. Les lames en silex 4 et 58 sont vraisemblablement produites hors du site tandis que les produits de petites dimensions en silex 4 et 46 ont été débités sur place. Un nucléus en silex 46 atteste d'ailleurs un débitage sur place.

Deux nucléus seulement pourraient être au départ de certaines lamelles du site. Les 34 autres nucléus étudiés se ressemblent sur de nombreux points : vocation lamellaire, faible longueur des négatifs et faible nombre des enlèvements réussis, débitage

<sup>20</sup> Le calcaire siliceux ou silicifié du centre et du sud du Var correspond aux étages du Jurassique inférieur et moyen. On le ramasse sous forme de rognons informes ou de bâtonnets à section quadrangulaire et à surfaces relativement planes sur lesquelles divers stigmates d'altération (bourrelets, dièdres aigus, macrolancettes, fins gradins) sont attribuables aux pressions exercées par la roche encaissante lors de mouvements tectoniques. Ce matériau a été particulièrement utilisé sur le site du Plan Saint-Jean (Brignoles), habitat de l'extrême fin du Néolithique, en raison sans doute de sa fragmentation naturelle en éléments allongés et prismatiques. Nombreux sont les outils à peine ébauchés. Les Préhistoriques se contentent souvent de retoucher un bord naturel en angle aigu, droit ou courbe, situé sur la plus grande longueur. De ce fait, les racloirs sont extrêmement nombreux, de même que les pièces esquillées. À côté de cet outillage grossier, on trouve aussi des pièces bifaciales, d'un façonnage sommaire ou très soigné. Les armatures de flèches sont plutôt des pièces allongées et épaisses, fusiformes à pointe rarement effilée, plutôt des formes foliacées étroites. La découverte d'une ébauche d'armature sur la station de la Sermette (Pierrefeu) montre qu'une première mise en forme est faite par grandes retouches profondes, sans doute à la percussion dure. Un façonnage à la percussion tendre et/ou à la pression tentent ensuite d'amincir la pièce qui garde cependant de nombreux stigmates de la préforme naturelle : arêtes en pan coupé, retouches scalariformes au niveau du cortex, teinte différente de la matière et retouches plus émoussées dans la partie sous-corticale. Quelques arêtes sont crantées, dentelées, ce qui ne peut être réalisé qu'à la pression. Bien sûr, cette chaîne opératoire est également celle du façonnage des armatures en silex. L'utilisation du calcaire silicifié est commune à toute les époques de la Préhistoire mais la représentativité de ce matériau s'accroît nettement au Néolithique final. La présence de gîtes n'explique pas l'emploi exagéré de cette matière première à cette époque. Ainsi, dans la même plaine hérissée de buttes à calcaire silicifié, l'habitat chasséen de la Foux à Tourves n'en restitue que 13% contre 66% sur l'habitat néolithique final du Plan Saint-Jean à Brignoles.

à la percussion directe dure et nombreux accidents. Les longueurs maximales des négatifs d'enlèvement sont suffisamment proches pour considérer l'ensemble de ces nucléus comme un groupe homogène. À l'inverse, des différences de mise en forme, de mode de débitage, de traitement thermique ou non, évoqueraient plutôt une diversité des opérateurs. La longueur des négatifs témoigne de l'enlèvement de pièces peu propices à fournir des supports d'outils. Le nombre important des accidents et celui faible des enlèvements suggèrent que ces nucléus n'ont pas été exploités dans les meilleures conditions. L'ensemble de ces observations conduit à supposer l'existence de différents niveaux de savoir-faire au sein des utilisateurs de ces 34 nucléus.

Sur le nombre des galets et fragments de galet ramassés sur le site, deux éléments seulement portent des traces d'utilisation qui, pour l'un d'eux, le plus dur, semblent les stigmates d'un travail de percussion. Il est vrai que les galets en dolomie sont trop tendres pour être utilisés à un tel travail. On peut aussi invoquer la courte fréquentation du site, même si elle s'est répétée, qui induit un usage très modéré des galets apportés et par conséquent un moindre nombre de traces d'impacts susceptibles de se conserver. Des galets suggérant l'usage de la percussion dure pour le débitage de supports lithiques ont été ramassés sur d'autres abris peints : les abris Perret 2 et 3 (Blauvac, Vaucluse) et la grotte Alain (Tourves, Var).

La diversité des débitages, des produits de ceux-ci et des matières premières conduit à proposer deux conduites principales : l'apport de supports de qualité prêts à l'emploi et/ou à façonnage et le débitage sur place de matériaux de plus mauvaise tenue dont les produits sont souvent impropres à devenir des outils. Bien sûr, la restriction à deux conduites est immanquablement caricaturale. Elle prolonge cependant une observation faite à la Baume Saint-Michel (Hameau 2000).

### *Le statut des armatures*

Des centaines d'éclats de très petite taille ont été recueillis au pied de la paroi ornée (fig. 75). Comme ils dénotent un façonnage bifacial, nous en concluons qu'ils proviennent de la mise en forme d'armatures de flèche dont 47 exemplaires ont été répertoriées (tableaux 8 et 9, fig. 23, 76 et 77). Le grand nombre des pointes dégagées et les stigmates observés sur certaines d'entre elles, notamment la présence de talons concaves et l'importance du détachement par flexion nous conduisent à supposer un travail de percussion posée, donc de pression, réalisé avec des objets sur os ou sur bois de cervidés pour une grande partie d'entre eux. Plusieurs exemplaires de ces retouchoirs ont été retrouvés sur le site, le plus souvent fragmentaires (fig. 42, 43 et 78). La pointe de certains d'entre eux présente en effet des traces de percussion et d'écrasement. Plusieurs ont cassé sur le site. Par contre, la répartition sur les lieux de ces éléments censément utilisés pour le façonnage des armatures ne correspond pas tout à fait à celle des éclats de mise en forme des pièces bifaciales : le plus grand nombre des éclats a été retrouvé en D8 et C8 puis D7, C7 et C9 alors que les pièces à usage de retouchoir sont assez uniformément dispersées dans les travées B et C et sont pratiquement absentes de la travée D. C'est donc simplement la présence sur le site des deux éléments, l'un osseux et l'autre

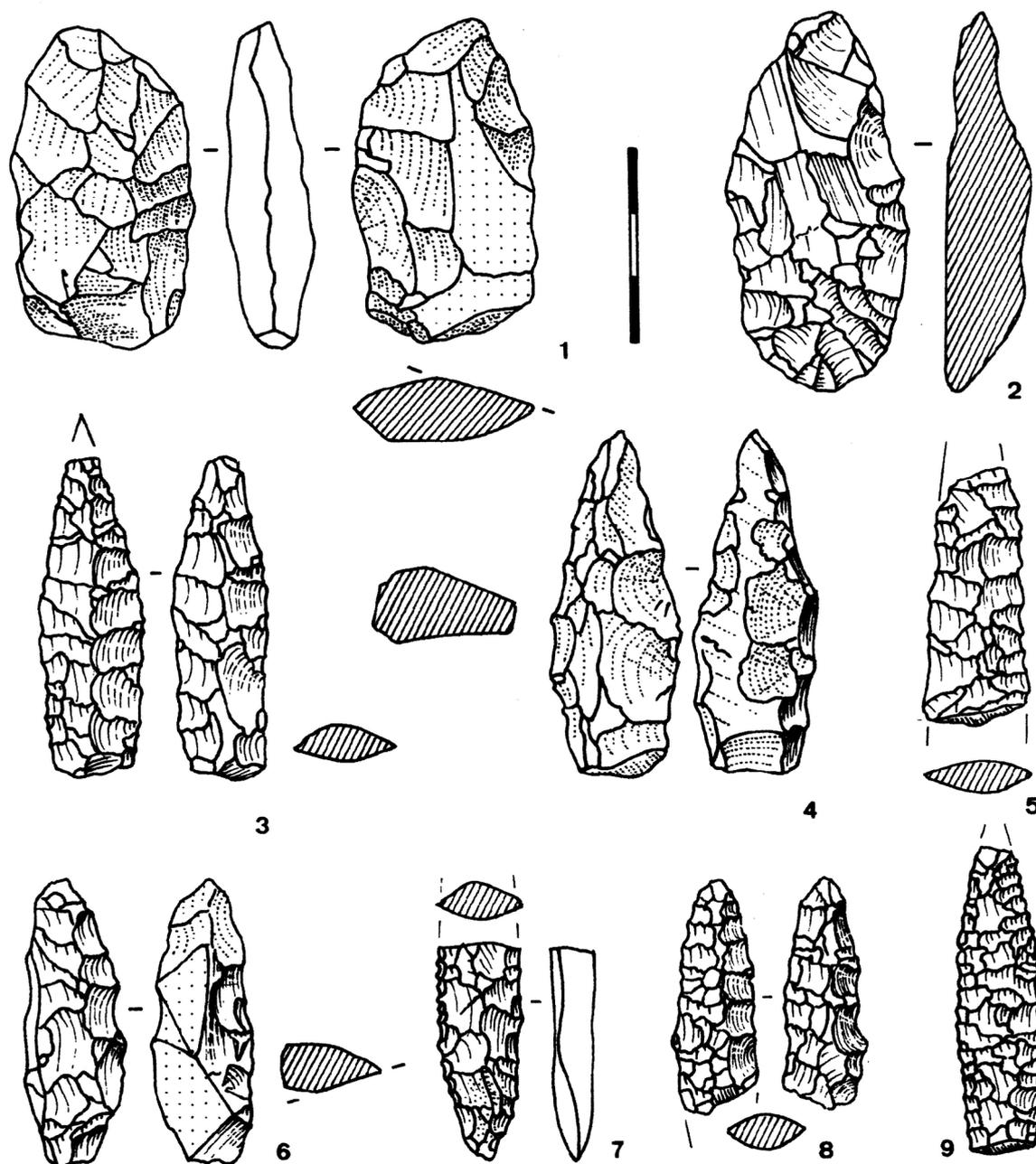


Figure 74 – Armatures de flèche en calcaire silicifié trouvées sur des sites varois. 1, 2, 6, 7 et 8, Plan Saint-Jean (Brignoles); 3, La Guiranne (Pierrefeu); 4 et 5, La Sermette (Pierrefeu); 9, Grotte des Oustaous Routs (Sainte-Anastasié sur Issole).

lithique, qui permet de supposer en général un façonnage sur place de tout ou partie des armatures. Des observations tempèrent également ce constat. Ainsi, 15 éclats en silex blanc translucide sont présents sur le site sans qu'aucune armature dans ce matériau n'y ait été découverte. Il faut donc imaginer que cette armature a été emportée et qu'elle n'a pas été abandonnée sur les lieux, en tout cas pas sous l'auvent. A contrario, nous n'avons ramassé qu'un seul éclat et qu'une seule armature en silex brun foncé oligocène. En conséquence, le façonnage bifacial n'a pas été réalisé sur place pour toutes les armatures recueillies.

D'autres faits sont appréciables. Les armatures se présentent sous divers aspects. Certaines sont entières et sans trace notable

d'une utilisation, d'autres sont usées, d'autres encore sont usées puis reprises. Certaines pointes ont été façonnées mais sont manifestement inutilisables car présentant de nombreux défauts de régularisation ou de symétrie, d'autres ont été cassées lors d'un usage puis ont été retouchées après un traitement thermique. Cet ensemble de faits nous conduit à penser que si la Bergerie des Maigres n'est pas l'unique lieu de façonnage de toutes les armatures, elle est aussi le lieu de diverses pratiques autour de celles-ci.

Pour tenter d'approcher ces pratiques, l'étude des armatures ne peut s'en tenir à une approche typologique classique. En premier lieu, après une appréciation de la régularité de l'objet,

n°	carré	matériau	morphologie	L	l	ép	état
1	C7	4 patiné	sublosangique	23	21	3	entière
2	C6	noir	losangique	<b>24</b>	<b>16</b>	4	fragment.
3	B3	ind. (brûlé)	ovoïde	24	22	6	entière
4	B1	4 patiné	foliacée	53	15	7	entière
5	surf	brun f. patiné	foliacée	37	29	13	entière
6	C6	4 patiné	sublosangique	23	24	4	entière
7	C5	calc. silicif.	?	<b>44</b>	15	4	fragment
8	C7	noir	losangique	24	17	5	entière
9	C6	4 brûlé	losangique	37	22	6	entière
10	C3	ind. (brûlé)	tranchante	GB?	PB?	H 27	
11	B3	4 patiné	tranchante	GB 18	PB 12	H 12	
12	B9	ind. (brûlé)	péd./ailerons	<b>26</b>	<b>18</b>	6	fragment
13	C6	4 brûlé	?	<b>23</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	fragment.
14	C9	4 brûlé	?	23	18	8	
15	C7	noir	perçante	17	18	4	
16	C3	4 patiné	foliacée	25	11	3	entière
17	C2	calc. silicif	foliacée	<b>22</b>	14	4	fragment.
18	C9	ind. (brûlé)	?	13	13	3	
19	B11	4 brûlé	foliacée	28	15	6	entière
20	B8	calc. silicif.	pédonculée	<b>38</b>	17	6	fragment.
21	C2	4	sublosangique	<b>24</b>	<b>26</b>	4	fragment
22	C4	noir	perçante	12	16	3	
23	C6	4 brûlé	?	12	10	3	
24	C2	ind. (brûlé)	losangique	<b>28</b>	18	5	fragment.
25	B1	noir	?	<b>27</b>	<b>18</b>	8	fragment
26	C5	4 patiné/brûlé	?	<b>27</b>	<b>22</b>	3	fragment
27	C10	4 patiné	foliacée	<b>24</b>	16	3	fragment
28	C2	4 brûlé	?	19	18	5	
29	C7	ind. (patiné)	foliacée	32	15	3	entière
30	C10	4 patiné	tranchante	GB 18	PB ?	H 24	
31	A9	4 brûlé	?	<b>25</b>	<b>22</b>	4	fragment
32	C9	58	péd./ailerons	28	18	4	entière
33	B4	ind. (brûlé)	perçante	23	16	5	
34	A3	58	losangique	<b>33</b>	18	5	fragment
35	C8	ind. (brûlé)	perçante	9	15	4	
36	D6	ind. (brûlé)	?	17	10	4	
37	D8	4	tranchante	GB ?	PB ?	H>12	
38	C9	55 patiné	foliacée	38	29	6	
39	D7	ind. (brûlé)	?	28	19	6	
40	D1	ind. (patiné)	?	28	18	3	
41	C8	4 patiné	losangique	32	25	5	
42	D8	4 patiné	tranchante	-	-	-	
43	C8	4 patiné	losangique	24	17	4	
44	D1	58 patiné	péd./ailerons	20	22	5	
45	D7	4 patiné	tranchante	GB 12	PB 2	H>12	

Tableau 8 – Inventaire des armatures de la Bergerie des Maigres. Les chiffres en gras sont donnés à titre indicatifs puisque la pièce n'est pas entière.

nous nous efforçons de reconstituer les étapes de sa confection, d'analyser la succession de ses retouches. Ainsi, pouvons nous appréhender la connaissances des techniques mises en œuvre et la maîtrise dont font montre les tailleurs pour façonner leurs armatures. Toutefois, ce type d'observation a ses limites. On ne peut discerner une phase de régularisation du bord, lorsque la retouche est marginale, que dans le cas d'une retouche continue. Par conséquent, il est difficile de connaître le moment de détachement des retouches isolées. Le parti-pris est donc de réduire une phase à un ensemble de retouches montrant une direction et un sens «unique» pour tout ou partie d'un bord d'une face. Cela ne permet pas toujours de préciser la chronologie de toutes les phases et on est donc conduit à établir deux types de sé-

quence : une séquence "objective" (chronologie relative) et une séquence interprétée. Cette étude n'est donc envisageable que pour les pièces entières ou presque : une quinzaine au total.

Pour les armatures que nous avons pu étudier, différentes stratégies de façonnage ont été repérées<sup>21</sup> (fig. 79 et planche E) : une logique des parties (la base puis l'apex ou inversement sont successivement régularisés), une logique des bords (les bords sont façonnés l'un après l'autre) et une logique des faces (celles-ci sont façonnées l'une après l'autre), logiques qu'on peut

<sup>21</sup> Long et minutieux travail à la loupe binoculaire réalisé par C. Chopin.

	4	noir	brun foncé	55	58	46	ind.	Total
losangique	6	2			1		1	10
foliacée	4		1	2			1	9
tranchante	6						1	8
péd/ailerons						1	1	3
pédonculée				1	2			1
forme indét.	6	3		1			6	16
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>47</b>

Tableau 9 – Matériaux utilisés pour les armatures de la Bergerie des maigres.

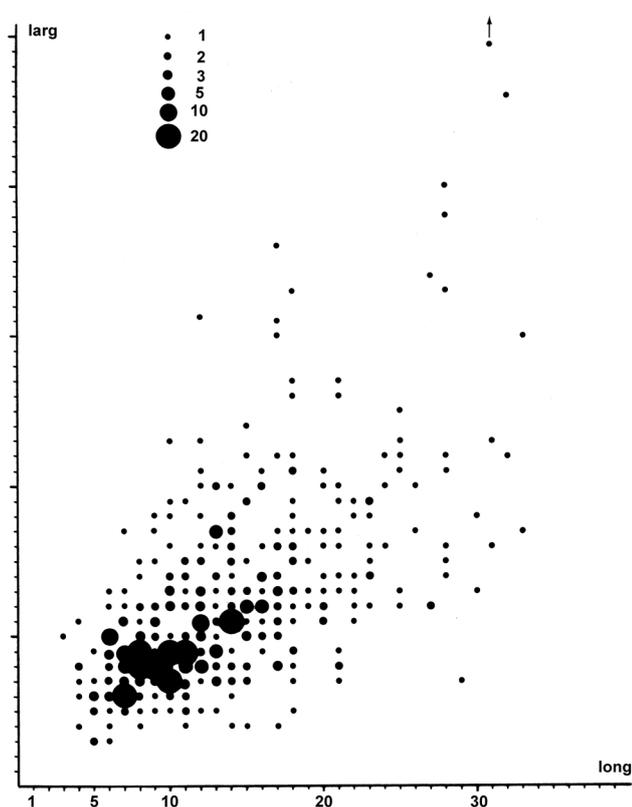


Figure 75 – Rapport Longueur/largeur des éclats.

aussi nommer haut-bas, droite-gauche, avers-revers. On note que toutes les armatures losangiques ont été régularisées selon la logique des parties et l'on observe même une différence selon que leurs bords supérieurs sont rectilignes (la partie supérieure est retouchée avant la base) ou bien convexes (la retouche se fait dans l'ordre inverse). En revanche, les armatures foliacées présentent les trois types de logique de finition. On constate aussi que la logique de façonnage des parties entraîne, globalement, une plus grande symétrie des armatures que la logique des bords. Dans le même temps, ce degré de symétrie va de pair avec la forme des armatures : les pointes losangiques sont plus symétriques que les pointes foliacées qui elles mêmes le sont plus que les pointes pédonculées. Par degré de symétrie, nous entendons bien sûr la disparité des demi-largeurs d'une pièce à partir d'un axe de symétrie longitudinal et la mesure de l'angle que décrit la largeur maximale avec ce même axe (fig. 80).

D'autres faits encore sont singuliers. La régularisation d'un bord a parfois exigé plus de deux phases de retouches ce qui suppose d'incessants ajustements pour parvenir à la morphologie recher-

chée (2 cas observés). De même, on a pu utiliser une retouche bifaciale alternante pour améliorer ce même bord (1 cas). Par contre, un bord peut être denticulé de manière irrégulière (1 cas), des extrémités vulnérantes ne sont pas régularisées dans leur totalité (3 cas) et des contours sont incomplètement retouchés (5 cas). On note aussi la reprise de trois armatures après leur cassure, reprise intervenue lors du façonnage pour l'une, après un accident de jet pour une autre. De même, une armature losangique à bords supérieurs convexes a subi une ablation de la partie apicale : pour une transformation en grattoir ?

En conséquence, au seul examen des armatures, plusieurs savoir-faire semblent se côtoyer sur ce site orné. À côté de certaines conduites habiles d'un façonnage effectué selon des logiques précises et systématiques, l'importance des maladresses, des réaménagements et le nombre des pointes asymétriques ou qui sont inopérantes<sup>22</sup> signalent aussi le travail d'opérateurs peu expérimentés.

L'usure de certaines pièces, les accidents de jet notés sur 7 armatures, les restes supposés d'un fixatif sur une pointe, font penser aussi qu'une partie de ces objets a été utilisée *in situ*. Le ramassage, à moins de 50 m de l'abri, d'un fragment d'armature foliacée est peut-être à relier avec l'usage sur place des pointes de flèches : dans l'affirmative, la localisation de cet objet montrerait que la fréquentation du site doit être conçue au-delà de son seul auvent rocheux.

Les armatures trouvées dans les dolmens et les grottes sépulcrales censément contemporains des abris peints sont, globalement, des mêmes divers types que celles du site des Maigres, et ce, dans les mêmes proportions. La finition des pièces et leur symétrie y est souvent parfaite même quand le matériau n'est pas de très bonne qualité, du calcaire silicifié, par exemple. Ce sont des pièces achevées, à pointe nette, souvent assez étroites ou peu épaisses, effilées, et certaines soies sont étonnamment fines. Les rares pièces qui ne nous sont pas parvenues dans leur intégralité ont pu casser lors de remaniements sépulcraux. Leur état est, en général, bien supérieur à celui des armatures du présent abri peint.

Les armatures bifaciales de la Bergerie des Maigres semblent accuser quelques ressemblances avec celles de la grotte de l'Eglise (Baudinard, Var), couches 8 à 4B/5 du porche supérieur, même

<sup>22</sup> Qu'elles soient inopérantes ne signifient nullement qu'elles n'ont pas été utilisées mais simplement que leur usage n'a sans doute pas été [entièrement] concluant.

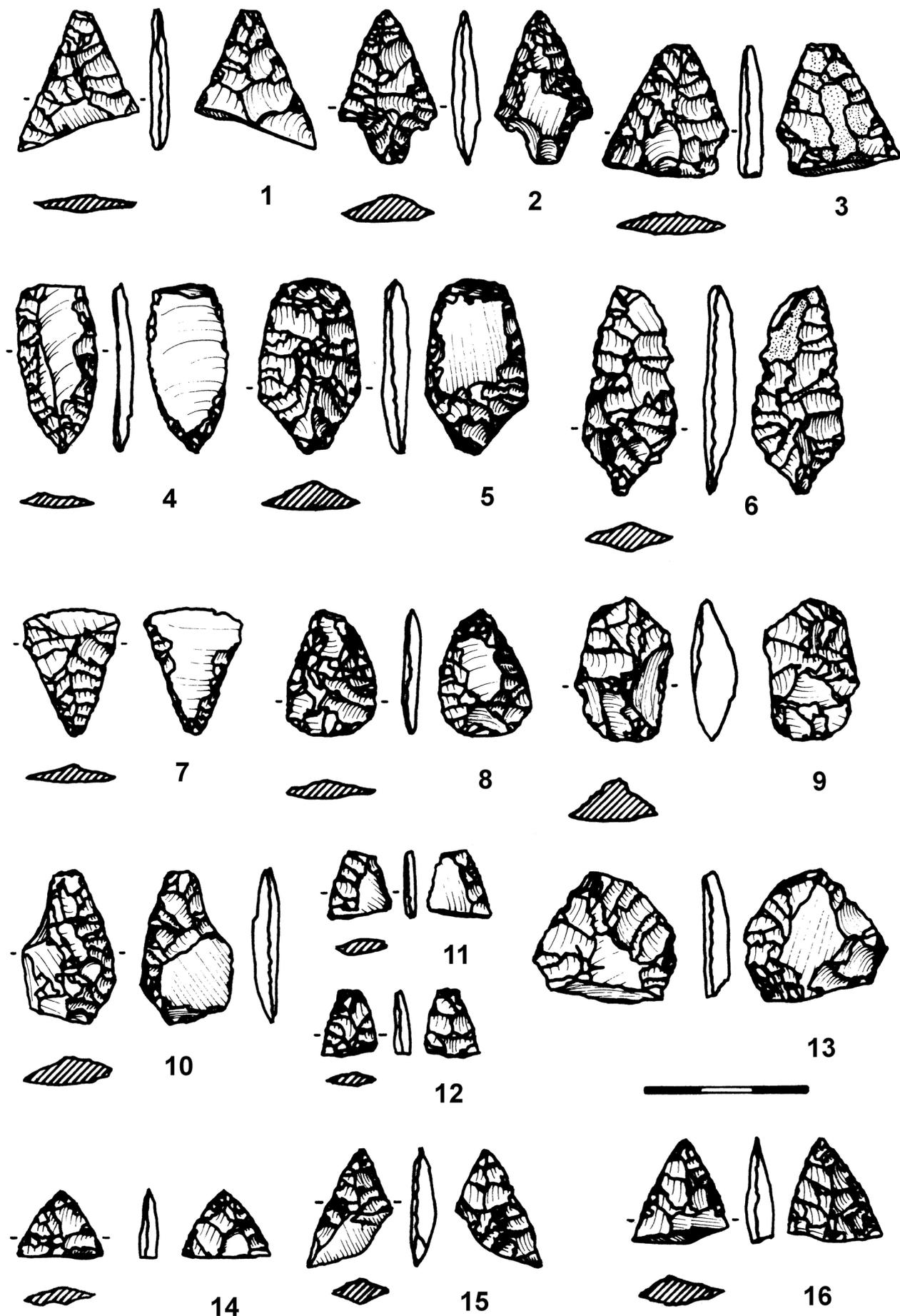


Figure 76 – Armatures de flèche.

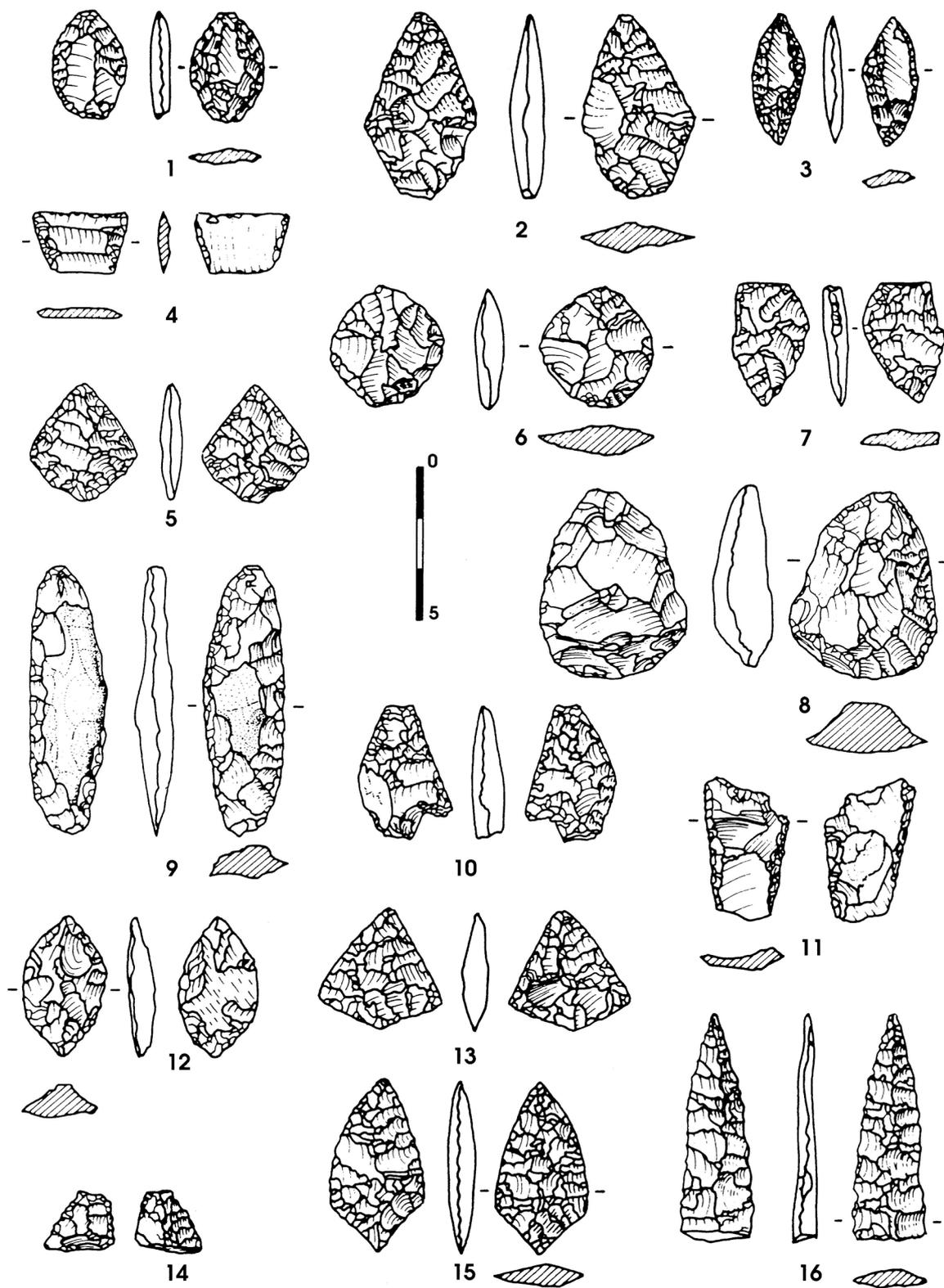


Figure 77 – Armatures de flèche.

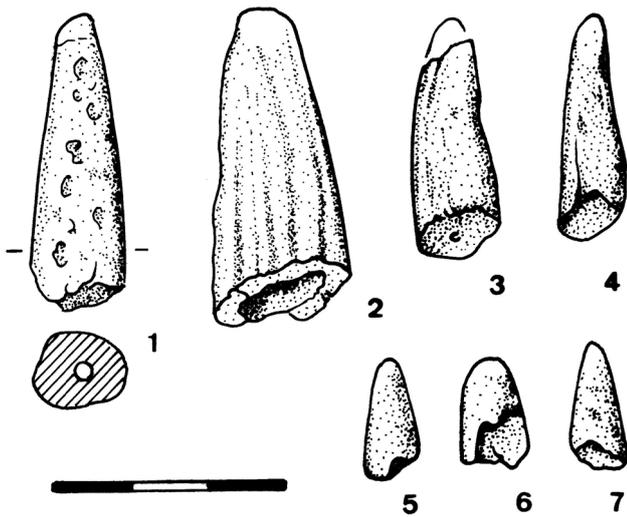


Figure 78 – Extrémités d'andouillers de bois de cerf à usage supposé de pointes de retouchoirs.

si le mobilier est peut-être légèrement antérieur. A l'Eglise, seules les galeries profondes sont ornées et nous avons suggéré (Hameau 2007b) que cette configuration particulière pour un abri peint pouvait signifier une partition de l'espace entre une zone de réclusion (les galeries auxquelles on ne peut accéder qu'en franchissant des laminoirs) et une zone de rassemblement (les porches où l'essentiel du mobilier a été mis au jour). Cette suggestion d'un statut des différents espaces est déduite de l'étude d'autres abris peints (grotte Fayol et abris Perret dans les gorges de la Nesque à Blauvac, Vaucluse, abris du Gallinero à Bârcabo, Huesca). Elle module la précédente proposition d'un site épisodiquement utilisé comme "camp de chasse", déduite de l'analyse des témoins lithiques et fauniques. Les activités cynégétiques et le traitement de la viande et des peaux seraient accompagnés d'un travail du bois et de végétaux tendres au vu de l'approche tracéologique du mobilier lithique (Gassin 1996). On compte 86 pointes bifaciales et 24 bitroncatures géométriques. Dans chaque groupe, des pièces présentent des indices d'impact de projectiles : respectivement 36 (41,8%) et 13 (54,1%). Beaucoup de pièces ne sont que des fragments. La symétrie n'est pas la règle pour de nombreuses armatures bifaciales. Ces dernières pourraient être divisées en deux groupes : celui "*des pointes retouchées par pression, régulières, de dimensions assez standardisées, conservant fréquemment des traces de colle*" [et] "*caractérisées par un fort taux d'impact*" et celui "*des pointes par percussion et des pointes retouchées par pression, irrégulières, vraisemblablement des ébauches*" (Gassin 1996:124). En fait, les nombreux défauts relevés sur les secondes les rendent impropres à un façonnage achevé. Certaines de ces observations rappellent celles faites pour des armatures des Maigres.

### La part du feu

Plus de la moitié (58,5%) des pièces lithiques a subi l'action du feu, une chauffe souvent excessive qui a endommagé la matière jusqu'à son blanchiment et même jusqu'à sa fissuration.

La chauffe est intervenue sur différents types de pièces (matériau brut, nucléus, produits de débitage et outils) et sur différentes

matières siliceuses, chaque fois dans d'importantes proportions (tabl. 10). La répartition des éléments brûlés est uniforme. Tout au plus observe-t-on pour les seuls éclats un effet de distribution que nous ne savons pas expliquer. En effet, si l'on prend l'ensemble des pièces, travée par travée, la répartition des pièces brûlées et des pièces blanchies est inversement proportionnelle : plus on s'éloigne de la paroi ornée, plus la proportion des pièces blanchies croît et celle des éléments rubéfiés diminue (tabl. 11).

L'intervention d'un traitement thermique préalable et maîtrisé ne fait aucun doute pour la confection de quelques outils, surtout pour les silex 4, 37 et 58, mais l'essentiel de la production présente des accidents de brûlage à différents moments de la chaîne opératoire autant qu'après confection. On note aussi la présence de 172 éclats thermiques dont les trois-quarts (76,5%) ont blanchi sous l'intensité du feu. Deux d'entre eux sont des supports d'outils (coche et armature foliacée).

Les matières siliceuses ne sont pas seules concernées par cette action du feu. L'industrie osseuse et les restes fauniques ont également été fortement chauffés sans toutefois aller au-delà d'un assombrissement de la matière : pas d'ossements réellement calcinés. La céramique ne permet pas un tel constat.

Or, le site n'a donné aucun reste charbonneux qui puisse nous faire penser que des feux y ont été allumés. Il est vrai que ces éventuels foyers ont pu être placés en dehors de la zone abritée et ornée. Nous ne pensons pas qu'on puisse supposer l'action de feux de forêt après l'abandon du site, feux dont les traces auraient disparu lors de nettoyages ultérieurs des lieux, car une grande partie du mobilier préhistorique étaient très enfouie. Des expérimentations de brûlage de matières siliceuses ont montré que leur contact avec la flamme est nécessaire pour un changement d'aspect, que leur recouvrement rapide par des braises atténue ces modifications et qu'un enfouissement à plus d'un centimètre sous terre les conserve dans leur état initial (voir

	nb total de pièces	nb de pièces brûlées	proportion (%)
Industrie lithique en général	1830	1070	58,5
Eclats en général	1206	637	52,8
Eclats sur silex 4	267	105	39,3
Eclats sur silex 37	49	6	18
Eclats sur silex 46	55	23	41,8
Eclats sur calcaire silicifié	41	25	61
Blocs de matière première	177	84	47,4
Lames et lamelles	145	78	53,8
Nucleus	42	17	40,4
Outils	165	87	52,7
Armatures	47	18	38,2

Tableau 10 – Proportion de pièces brûlées dans l'industrie lithique de la Bergerie des Maigres.

	A	B	C	D
rubéfaction	- %	43,2	28,1	17,9
blanchiment	- %	56,8	71,8	82

Tableau 11 – Proportion des pièces blanchies et rubéfiées selon les travées.

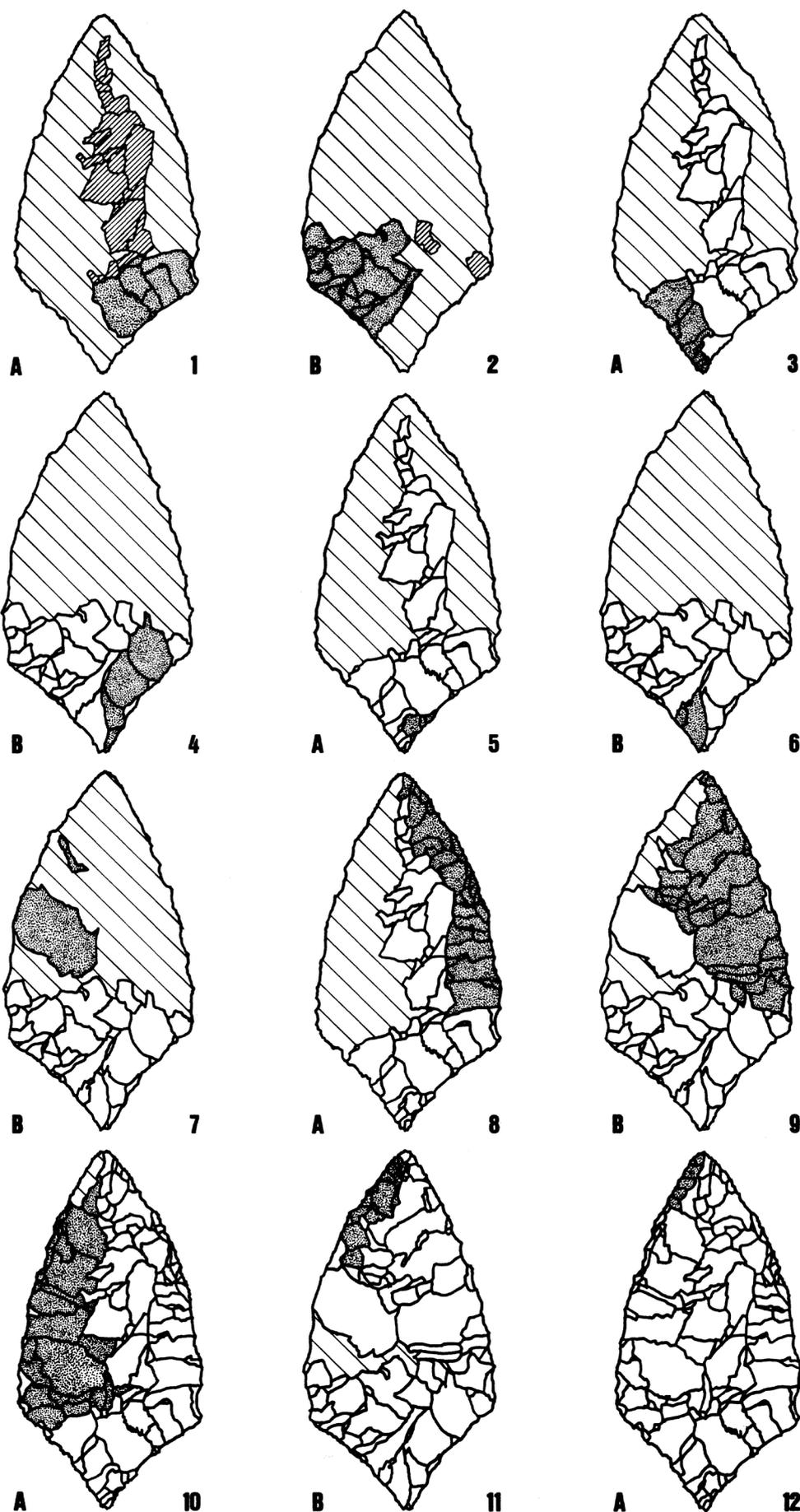


Figure 79 – Les phases du façonnage d'une armature de flèche.

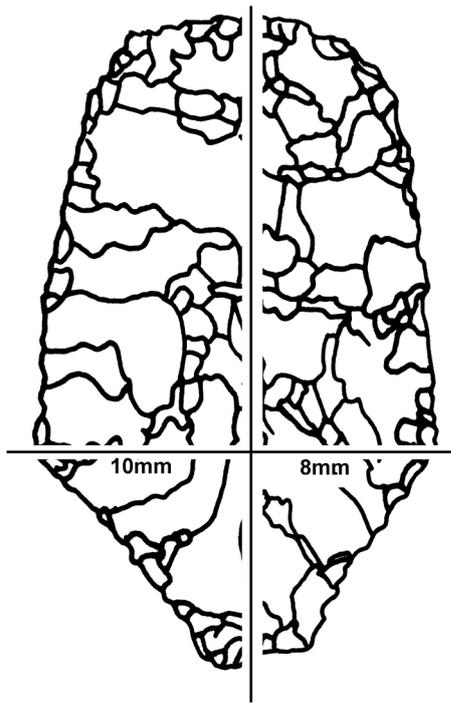


Figure 80 – Evaluation de la symétrie sur une armature de flèche.

encart 2). L'existence de cette chauffe excessive pourrait suggérer un traitement thermique mal maîtrisé ou une pratique à vocation non-technique, deux hypothèses qui ne s'excluent pas nécessairement au regard du nombre des pièces brûlées mais qu'il est difficile de départager.

Le brûlage de l'industrie lithique est signalé sur plusieurs habitats de plein-air<sup>23</sup> mais sans nécessairement tenter d'en expliquer les causes ou de quantifier les données si bien que la comparaison avec le site des Maigres devient caduque. En revanche, la proportion des pièces lithiques soumises à un feu violent ou prolongé est de l'ordre du quart (24,7%) à la Baume Saint-Michel (Mazaugues, Var). Cette chauffe excessive concerne toutes les matières siliceuses et toutes les catégories de matériel, lesquelles sont sensiblement les mêmes qu'aux Maigres, et intervient à toutes les étapes de la fabrication des outils ainsi qu'après celle-ci. Aux abris Perret (Blauvac, Vaucluse), si le nombre des pièces lithiques est faible (37), on note tout de même la présence d'un nucléus exploité en deux étapes séparées par une chauffe qui a entraîné son éclatement partiel. Or, les remontages effectués prouvent que ces deux temps du débitage ont été effectués sur place, dans un abri perché à 7m au-dessus du sol dans lequel aucun charbon n'a été recueilli (Chopin & Hameau 1996). En fait, deux autres sites ornés ont révélé la présence de vestiges d'une combustion : l'abri n°2 de Pierre Rousse (Beauregard-Baret, Drôme) et la fissure terminale de la grotte des Cabro (Tourves, Var). Dans le premier cas, il s'agit sans doute d'une fosse<sup>24</sup>

<sup>23</sup> Citons l'enceinte de la Croix-Vieille (Montblanc, Hérault), la structure 5 et la cabane 1 de Boussargues (Argelliers, Hérault), l'habitat perché de Fontainieu (Marseille, Bouches-du-Rhône), la Brémonde (Buoux, Vaucluse), la Citadelle (Vauvenargues, Bouches-du-Rhône), etc.

<sup>24</sup> Nous n'en connaissons pas les contours faute d'une opération de fouilles plus conséquente qu'un simple sondage.

remplie d'un sédiment emballant des cendres et quelques rares charbons de bois. Les pierres de tous modules y sont abondantes et certaines présentent des traces de rubéfaction et même se fracturent : elles ont été soumises à un feu violent. En revanche, l'industrie lithique (20 pièces) ne montre aucune trace d'un quelconque traitement thermique modéré ou intense. Il semble aussi qu'aucune pièce n'ait été débitée sur place. La finition de la céramique, le débitage par pression des lamelles auraient plutôt tendance à placer l'ensemble au Chasséen (Hameau et Vaillant 1995). Pour la grotte des Cabro, la présence de matières charbonneuses dans la diaclase au-dessus de la peinture d'une idole couchée est rapportée par A.Glory qui ne la relie à aucun artefact (Glory *et al.* 1948).

### Le cas de la faune <sup>25</sup>

Les proportions du cortège faunique analysable sont celles d'un site de la fin du Néolithique : 80 à 85% de taxons d'animaux domestiques en tenant compte des restes les plus incertains. Une partie de la faune est donc sauvage : lapin d'abord puis cerf, quelques carnivores et des oiseaux. On imagine un gibier tué sur place au moyen de flèches dont certaines armatures ont été confectionnées sur place. Les stigmates d'accidents de jet relevés sur plusieurs d'entre elles pourraient ainsi s'expliquer.

Le site n'étant pas un habitat, la forte représentation de la faune domestique aurait pu résulter de viatiques alimentaires en relation avec des séjours de courte durée. Cependant, le profil d'abattage des caprinés reste singulier. C'est un profil de consommation où, à quelques exceptions près (indices mineurs de production de lait), il ne subsiste que des animaux en pleine force de l'âge (de 1 à 3 ans) destinés à être consommés. Il manque ici le témoignage d'une régulation des troupeaux telle qu'elle est normalement attendue pour la faune des habitats sédentaires ou de producteurs. Il semble également que l'on soit en présence d'individus entiers, sans doute abattus sur place puisque toutes les parties du squelette ont été retrouvées. En sorte, il n'y aurait pas de pièces carnées particulières, attestant un choix. En conséquence, on s'interroge sur la possibilité d'activités rituelles sur cet abri peint, activités qui pourraient être aussi bien le sacrifice d'animaux domestiques que des festins à caractère religieux ou non. On touche là aux limites de l'interprétation tout en tenant compte du statut particulier du site. Notons toutefois que cette hypothèse a été également suggérée pour les restes de bœuf de la Baume des Drams (Mazaugues) située sur le flanc du vallon du Tuya : deux individus partiels mais dont le crâne, les mandibules et les extrémités des pattes ont été retrouvés au fond d'une fosse de combustion avec quelques tessons à décor campaniforme international (inédit).

Les taxons mis en évidence aux Maigres sont ceux déjà observés à la Baume Saint-Michel (Mazaugues, Var) sur un échantillon plus faible (252 témoins identifiables)<sup>26</sup>. Les restes de suidés y sont relativement abondants avec des valeurs quasi identiques à celles relevées ici (respectivement 19,4 et 19,9%). La grande

<sup>25</sup> Conclusions de L. Gourichon qui, selon ses propres termes, doivent être prises avec beaucoup de réserve, l'étude archéozoologique dans un contexte de site orné et considérée sous cet angle étant chose unique pour le sud de la France.

<sup>26</sup> La surface fouillée y est également restreinte : 10 m<sup>2</sup> environ.

différence réside dans les profils d'abattage des caprinés. Celui de la Baume Saint-Michel reste l'expression d'une gestion des troupeaux orientée sur la production du lait et secondairement de la toison. Il est l'image inversée de celui des Maigres.

### *Les ossements humains*

Sur le site ont été ramassées trois dents définitives appartenant semble-t-il à un même individu adulte plutôt âgé. Or, ces restes anthropologiques sont isolés et l'entablement rocheux des Maigres et ceux des alentours n'offrent *a priori* aucune possibilité d'un usage sépulcral. Les dents appartiennent à un même fragment de maxillaire car elles s'apparient. Par contre, elles étaient dispersées sur le site et non fixées sur leur support osseux : elles ont donc été traitées à l'instar du reste du mobilier.

Cette découverte rappelle celle que nous avons faite à l'autre extrémité du massif de la Sainte Baume, au niveau de la cavité 4 du Pin de Simon I (Gémenos, Bouches-du-Rhône), abri également peint de figures anthropomorphes et de cervidés : 1 condyle de mandibule, 1 patella et 1 fragment de sacrum associés à 54 pièces lithiques en silex blond, brun et gris. Nous ne saurions dire si ces restes anthropologiques appartiennent à un même individu.

Chaque fois, le nombre des ossements est faible. Il ne s'agit pas de sépultures, pas plus des rares vestiges de celles-ci qui nous seraient parvenus par le plus grand des hasards car le reste du mobilier est abondant. Ce ne sont certainement pas des sites nettoyés dans le cadre d'une christianisation des espaces sauvages comme cela est parfois attesté au niveau de certaines cavités sépulcrales<sup>27</sup>. Nous supposons plutôt les éléments d'une manipulation des corps dans le cadre de pratiques culturelles et/ou symboliques dont nous ignorons le sens (fig. 81).

## La fréquentation du site au Néolithique

### *La compatibilité des fonctions*

La singularité du mobilier archéologique renchérit l'originalité des figures pariétales et de l'espace où elles se déploient, moins dans sa nature que dans son utilisation. Certes, les objets mis au jour sont caractéristiques de leur époque même si nous avons quelques difficultés à cerner celle-ci. La fréquentation des lieux s'étire en effet en-deçà de la seconde moitié du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. où nous plaçons l'essentiel du mobilier et que nous supposons être la pleine période des expressions graphiques picturales que nous observons. La singularité du mobilier réside en fait dans son traitement encore qu'on ne puisse réduire celui-ci à une seule action.

Dans son ensemble, il suggère une brièveté autant qu'une répétition des séjours sur le site. Le nombre des armatures de flèche, dont certaines utilisées, suggérerait l'importance des activités cynégétiques s'il n'y avait la représentativité des espèces domestiques supérieure à 80%. Ce taux n'est d'ailleurs pas étonnant

pour la période considérée. Par contre, les courbes d'abattage et l'intégralité des parties anatomiques chez les ovins sont plus surprenantes, évoquant peut-être leur consommation sur place, d'où la proposition d'activités sacrificielles, à prendre bien sûr avec beaucoup de réserve. L'industrie lithique montre des lames en silex de bonne qualité vraisemblablement produites hors du site accompagnées de produits de petites dimensions en matériaux souvent peu aptes au débitage et pourtant transformés sur place. La part importante de ces derniers, les stigmates attribuables au débitage ou au façonnage malhabiles des pièces, la présence de nucléus ayant servi à la production de lamelles de moins de 2 cm de long, sont quelques arguments pour supposer l'intervention de tailleurs inexpérimentés et/ou l'inutilité du travail des matières siliceuses. La chauffe du silex témoigne de divers niveaux techniques. Au vu du nombre des pièces soumises après usage à un feu violent, qui les rend inopérantes, il semble qu'on puisse aussi supposer une pratique d'ignition intentionnelle et symbolique. Reconnaissons que ces preuves sont moins nombreuses à la Bergerie des Maigres qu'elles ne le sont à la Baume Saint-Michel et aux abris Perret où nous les avons reconnues pour la première fois (Chopin & Hameau 1996, Hameau 2000) (tabl. 10). Enfin, il semble que les visiteurs aient parfois profité de leur passage sur le site pour y déposer quelques restes osseux humains dans le cadre d'une pratique généralisée à cette époque d'une manipulation des corps des défunts.

A notre sens, ces observations ne contredisent pas nécessairement l'existence de multiples activités sur le site, activités alimentaires et de subsistance imposées par le temps du séjour et pratiques liées au statut de l'abri singularisé par ses peintures. On pourrait même imaginer, comme nous l'avons suggéré pour la grotte de l'Eglise, que des activités de type "camp de chasse" alternent avec des pratiques liées aux peintures sans que l'une des deux fonctions du site ne soit exclusive. Bien entendu, la configuration de la grotte de l'Eglise est particulière : le porche permettant le stationnement prolongé des individus est séparé

	Bergerie des Maigres		Baume St Michel	
	nb	%	nb	%
coche	10	6	4	6,3
perçoir	1	0,6	-	-
racloir	6	3,6	7	10,9
outil multiple	3	1,8	4	6,3
troncature oblique	7	4,2	1	1,5
lame(lle) retouchée	37	22,3	8	12,4
fragment d'outil	2	1,2	10	15,6
pointe	2	1,2	1	1,5
grattoir	6	3,6	4	6,3
éclat retouché	30	18	13	20,3
ret. dent.	2	1,2	2	3,1
grattoir double	1	0,6	-	-
pièce esquillée	2	1,2	2	3,1
burin transversal	1	0,6	3	4,6
armature	47	28,5	5	7,8
frag. de pièce bifaciale	8	4,8	-	-
	<b>165</b>	<b>99,4</b>	<b>64</b>	<b>96,6</b>

Tableau 12 – Comparaison des catégories du mobilier entre les deux abris peints : la Bergerie des Maigres et la Baume Saint-Michel.

<sup>26</sup> Nous avons d'abord cru à ce nettoyage tardif de la cavité 4 du Pin de Simon (Hameau 1995a).

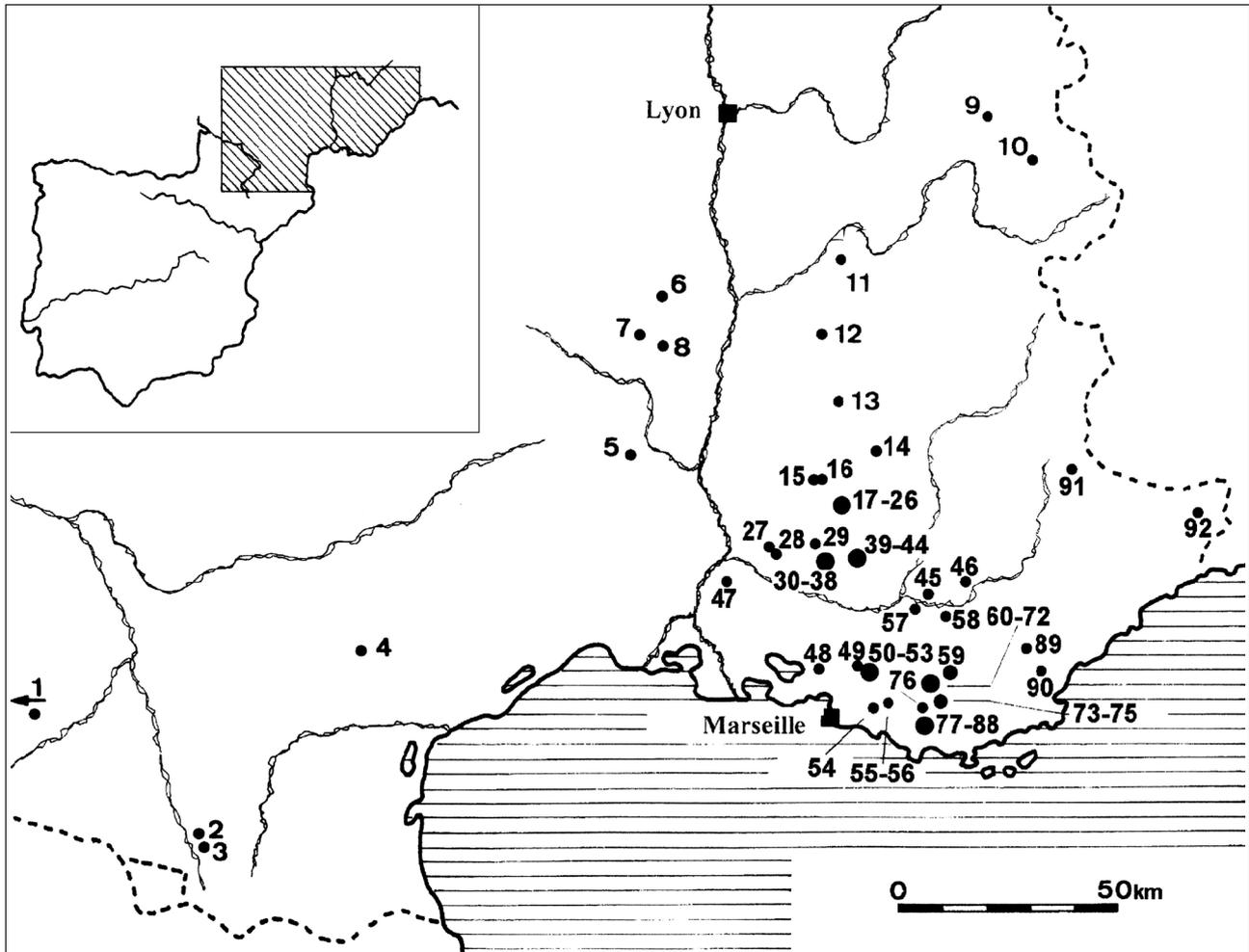


Figure 81 – Répartition des abris peints dans le sud de la France. Ne sont signalés ici que les sites déjà publiés.

- |   |  |
|---|--|
| <p>1. abri de Gandon-Lassus (Aydius, Pyrénées-Atlantiques)<br/>                 2. grotte Lhermite (Ussat-les-Bains, Ariège)<br/>                 3. grotte du Grand-Père (Ussat-les-Bains, Ariège)<br/>                 4. grotte Resplandy (Saint-Pons de Thomières, Hérault)<br/>                 5. abri Bourgeois (Lussan, Gard)<br/>                 6. grotte du loup (Saint-Laurent sous Coiron, Ardèche)<br/>                 7. abri de la Combe d'Oullins (Labastide-de-Virac, Ardèche)<br/>                 8. abri Gilles (Bidon, Ardèche)<br/>                 9. trou de la Feclaz (Saint-Jean d'Arvey, Savoie)<br/>                 10. rocher du Château (Bessans, Savoie)<br/>                 11. abri n°2 de Pierre Rousse (Beauregard-Baret, Drôme)<br/>                 12. abri d'Eson (Pont-de-Barret, Drôme)<br/>                 13. Baume Ecrite (Pommerol, Drôme)<br/>                 14. abri de Trente Pas (Saint-Ferréol, Drôme)<br/>                 15. abri du Levant de Leauhier (Malaucène, Vaucluse)<br/>                 16. abri du Couchant de Leauhier (Malaucène, Vaucluse)<br/>                 17 à 26. abri des gorges de la Nesque (Blauvac, Vaucluse), abris Perret 1 à 3, grotte Fayol, abris des Fourneaux, 1 et 2, abris des Colombières 1 à 5<br/>                 27. abri 1 du Vau Cluso (Fontaine-de-Vaucluse, Vaucluse)<br/>                 28. abri de Font de l'Oule (Fontaine-de-Vaucluse, Vaucluse)<br/>                 29. abri Lombal (Gordes, Vaucluse)<br/>                 30 à 38. abris de Baume Brune (Gordes et Joucas, Vaucluse), abris 1, 2, 3, 4, 9, 12, 23, 24, 32 de Baume Brune<br/>                 39 à 44. abris de Fontjouvai (Saint-Saturnin, Vaucluse), Baume Peinte, abris A1, B4, B5, B6, E5 de Fontjouvai<br/>                 45. abri Donner (Quinson, Alpes de Haute-Provence)<br/>                 46. Pierre Ecrite (Chasteuil, Alpes de Haute-Provence)</p> | <p>47. abri Otello (Saint-Rémy de Provence, Bouches-du-Rh)<br/>                 48. abri Lucien Chauvin I (Ventabren, Bouches-du-Rhône)<br/>                 49. Baume Sourne (Allauch, Bouches-du-Rhône)<br/>                 50 à 53. abris du Grand Vallon (Roquevaire, Bouches-du-Rh), abris I, II, III et IV du Grand Vallon<br/>                 54. abri du Vallon Saint-Clair (Gémenos, Bouches-du-Rh)<br/>                 55. abri du Pin de Simon I (Gémenos, Bouches-du-Rh)<br/>                 56. abri du Pin de Simon II (Gémenos, Bouches-du-Rh)<br/>                 57. abri des Points Rouges (Quinson, Alpes de Haute-Prov)<br/>                 58. grotte de l'Eglise (Baudinard, Var)<br/>                 59. abri A des Eissartènes (Le Val, Var)<br/>                 60 à 72. abris des gorges du Carami (Mazaugues et Tourves, Var) – Baume Saint-Michel, abri de la Chevalière, grotte des Cabro, trou des Deux Amis, trou Nicole, grotte Alain, grotte Neukirch, abri Hillaire, grotte Chuchy, grotte A du Charbonnier, grotte de la Roquette, abri du Poste du Lazaret, abri Bernard<br/>                 73 à 75. abris du Baou Serein (Signes, Var), Bergerie des Maigres, abris 1 et 2 de la Marseillaise<br/>                 76. abri de la Roche Redonne (Le Castellet, Var)<br/>                 77-88. abris des gorges de la Reppe et du Destel (Ollioules et Evenos, Var) – abris Georgeot 1 et 2, abri de la Toulousane, grotte Dalger, abri Dalger 3, grotte de la Béate du Destel, grotte Monier, grotte du Pin, grotte Dumas, grotte des Sangliers, abri du Taïllan, grotte Chélo<br/>                 89. abri Gémini (Le Muy, Var)<br/>                 90. grotte de l'Olivier (Les Adrets de l'Estérel, Var)<br/>                 91. abri des Oullas (Saint-Paul sur Ubaye, Alpes de Haute-Provence)<br/>                 92. gias aux Peintures (Tende, Alpes-Maritimes)</p> |
|---|--|

des couloirs profonds par quelques laminoirs formant sas. Les activités impliquant les matières lithiques et osseuses ne peuvent s'y dérouler qu'au niveau du porche, à la lumière du jour, qu'elles soient ou non en relation avec les figures peintes dans les galeries obscures. En revanche, à la Bergerie des Maigres, l'imbrication des pratiques, si elle a été effective, n'a pu se faire qu'au pied de la paroi peinte, sans possibilité de dissociation des fonctions du site.

Ces différents statuts, qu'ils soient synchrones (exprimés lors d'un même séjour sur le site) ou alternés (correspondant à des moments différents de fréquentation des lieux) sont parfaitement conciliables. Nous avons suggéré que l'espace traversé pour parvenir au site orné pouvait être déjà connu des visiteurs mais n'être pas ressenti à l'identique lorsque le but de ce déplacement était l'acte graphique et les pratiques qui lui sont associées. De même, la qualité de l'abri peint lui-même peut être différemment perçue selon le sens attribué aux activités qu'on y effectue. Il n'est pas certain que la présence des peintures suffise à qualifier le site de sacré, au sens d'un site où ne pourraient se dérouler des activités «vulgaires». D'ailleurs, "*au lieu de penser comme séparés et antinomiques le sacré et le profane, il faut tenter de saisir leurs recoupements et les chevauchements de ces catégories*" (Rivière 1997:125).

A l'inverse, nous pouvons tout à fait croire que l'ensemble des activités qui se sont déroulées sur le site sont liées aux peintures ou du moins effectuées en même temps qu'elles : il n'est pas certain en effet que les peintures soient le but ultime de la fréquentation du site. Elles ne sont peut-être qu'une manifestation concrète du séjour des visiteurs au même titre que les restes osseux, les armatures de flèche et autres pièces matérielles : des artefacts comme les autres. Que ces activités soient réalisées conformément à un statut unique du site ne signifie pas non plus qu'elles soient invariablement identiques et synchrones. Des essais de débitage des matières siliceuses peuvent être conjoints ou bien totalement dissociés des pratiques d'un brûlage excessif du mobilier, de la confection de pointes de flèche, du sacrifice d'animaux ou du dépôt de restes osseux humains. Le présent contexte archéologique ne nous permet pas de discriminer ces faits. Dans l'hypothèse d'un même et exclusif statut du site, la fréquentation de la Bergerie des Maigres s'accompagne simplement de pratiques particulières et diversifiées, déjà pressenties sur d'autres sites ornés, et que nous pensons liées aux concepts de passage et de transformation (Hameau 2002).

### *Passage et transformation*

Ces termes nous semblent en effet refléter un contexte général de modifications que l'on peut lire à chaque registre de l'analyse, qu'elle soit spatiale, iconographique ou mobilière. Peut-être même pouvons-nous relier certains éléments de ces diverses thématiques pour tenter d'assurer à l'ensemble une plus grande cohérence de sens.

Si nous tentons d'adopter une posture sensible par rapport à l'espace en signalant la singularité de l'éloignement du site imposant une immersion des acteurs dans un paysage grandiose, la présence de certaines formes rocheuses, l'existence d'interfaces phytologiques et climatiques, etc., nous n'ignorons pas que

les émotions, que nous croyons universelles car d'une intime évidence, sont essentiellement des artefacts culturels (Despret 2001). Nous ne savons donc pas si les Préhistoriques ont ressenti à l'identique de notre approche les caractéristiques du contexte géographique de la Bergerie des Maigres. Pourtant, tous ces critères spatiaux et bien d'autres encore sont récurrents lorsqu'il s'agit de sites ornés. Il semble bien que le paysage prenne une dimension scénographique et c'est à ce titre que nous soulignons l'importance de sa traversée par les hommes. Longer, franchir, escalader des rochers, c'est déjà "penser" avec son corps, c'est être subjectivé par les éléments qui peuplent l'espace. Ces formes sont-elles utilisées comme des témoins physiographiques du territoire des hommes afin que celui-ci devienne un environnement social<sup>28</sup> ? La proposition est plausible car les formes du relief sont investies de sens et sont nommées à toutes les époques. Pour la période considérée, le Néolithique final, les communautés marquent durablement leur emprise sur le territoire par la mise en place de diverses structures au nombre desquelles sont les dolmens et les abris peints. L'intérêt porté aux formes du relief participerait donc à leur socialisation du paysage. Mais nous ignorons bien sûr sur quels éléments portent leur choix et de quel sens ils sont investis.

Envisager les abris peints comme des éléments du balisage des territoires revient à considérer qu'ils prennent actes des limites naturelles (lignes de crêtes, cols, rivières, etc.) car c'est précisément au niveau de celles-ci qu'ils sont implantées. Si les constructions mégalithiques sont plus précisément positionnées sur ces interfaces du paysage, c'est simplement qu'elles sont construites *ex nihilo* alors que les abris destinés à accueillir différentes pratiques autour des peintures doivent répondre à des critères précis, quatre au moins d'après nos observations, qui ne se conjuguent pas systématiquement sur ou à proximité des dites limites naturelles. Les distances à celles-ci peuvent donc varier sans pour autant être jamais vraiment importantes.

De même, le morcellement ou l'ouverture des paysages et ainsi les possibilités qui s'offrent aux communautés agropastorales de s'implanter sur des zones contrastées, participent peut-être de la distribution des abris peints. Dans le quart sud-ouest du Var et à sa frontière avec les Bouches-du-Rhône, la répartition des sites ornés est relativement régulière (fig. 82). La distance entre deux abris ou groupes d'abris peints est de 10km en moyenne. Ceux-ci occupent soit le centre des massifs ou de zones peu propices à l'emprise agricole<sup>29</sup> (les abris de l'ensemble Sainte-Baume-Agnis, par exemple), soit des rebords de vallées et de cuvettes, en surplomb de terres potentiellement cultivables et où les prospections ont révélé l'existence d'habitats néolithiques, mais néanmoins éloignés de ceux-ci. Certains abris ou groupes d'abris peints sont inscrits dans des gorges tandis que d'autres

<sup>28</sup> Quelques références : "*Le paysage représente une histoire ininterrompue ou évoque le moment crucial du drame d'une légende familière*" (Malinowski 1922:361), "*Un rocher allongé est la pirogue du héros, une veine du rocher figure les entrailles de l'original qu'il a tué.*" (Lévi-Strauss 1962:200), "*Les lignes de crête et les accidents du terrain deviennent la trace laissée par les activités et les pérégrinations d'êtres ancestraux qui se métamorphosent en composantes du paysage*" (Descola 2005:62). Ces référents représentent alors un temps social qui entraîne les acteurs du rite à revivre les actions qui ont fondé le groupe.

<sup>29</sup> Ce qui ne contredit pas pour autant la large dispersion des implantations humaines au Néolithique final : villages, hameaux, sites de hauteur, etc.

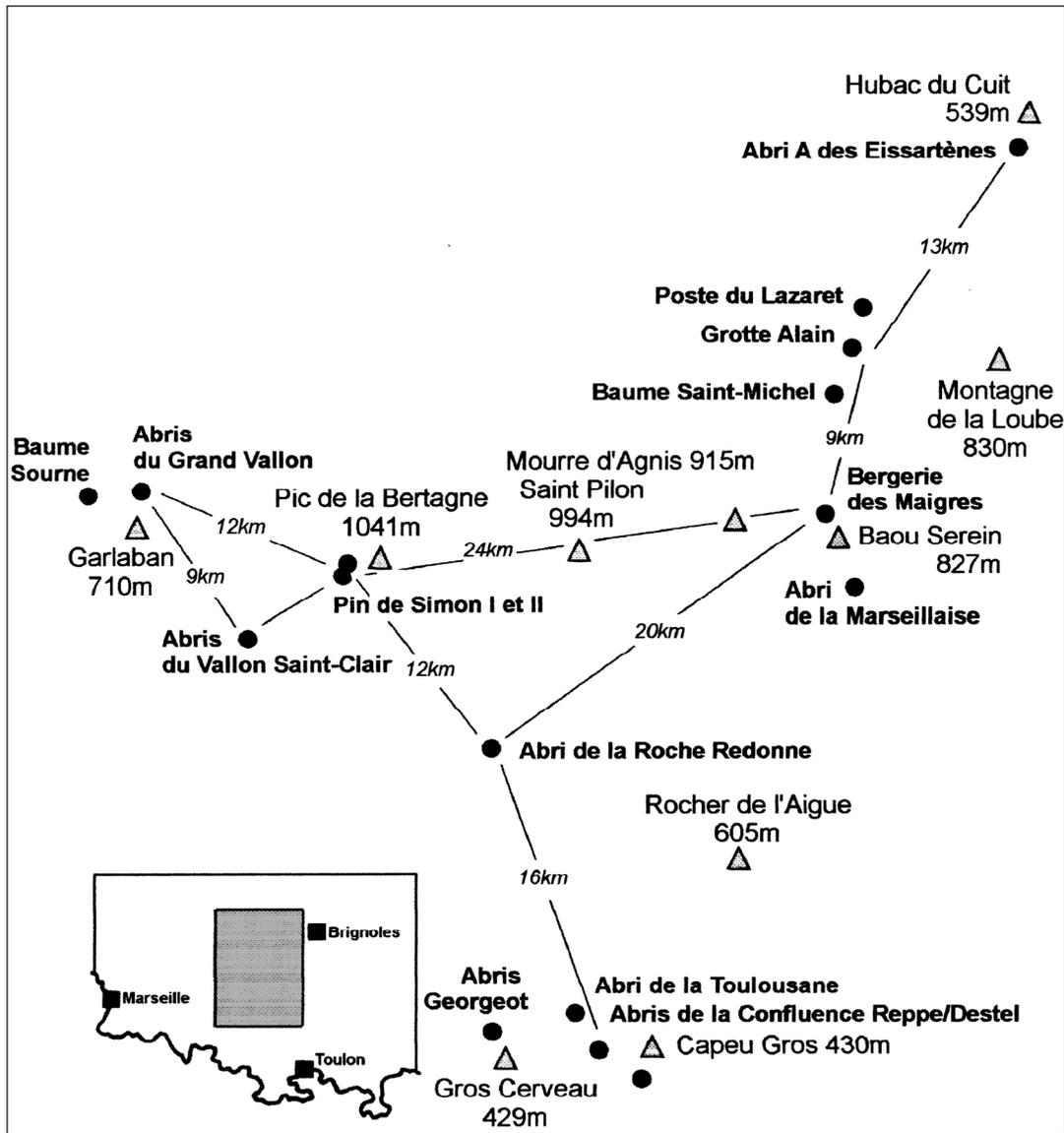


Figure 82 – Distribution des abris peints dans l'ouest du Var et l'est des Bouches-du-Rhône.

adoptent des positions élevées souvent proches de sommets qui font repères dans le paysage sans que leur altitude soit toujours importante (Garlaban, Pic de la Bertagne, Hubac du Cuit). Bien que le maillage n'y soit pas encore aussi complet, la distribution des abris peints vaclusiens ressemble à celle que nous venons de décrire : des sites implantés aux interfaces du paysage : entre zone basse et partie supérieure de versant ou entre les deux versants d'un même massif. La Bergerie des Maigres répond à cette deuxième situation.

L'attention portée à l'environnement répond également à une volonté d'élargir les limites de l'abris orné au-delà de la seule paroi peinte, de considérer que des éléments du relief participent à l'aménagement des lieux. C'est ainsi que nous avons proposé d'étendre l'espace des abris peints de la haute vallée du Carami à l'ensemble de celle-ci, entre les rétrécissements d'amont (les Sauts du Cabri) et d'aval (le Pont Romain) en arguant la nécessité d'une fréquentation simultanée des deux groupes d'abris : un groupe central dont chaque cavité est complémentaire des autres par son iconographie mais où l'arrêt prolongé est impossible et un groupe périphérique dont les grands auvents

permettent le stationnement des individus. L'un de ces auvents a d'ailleurs restitué un important mobilier : la Baume Saint-Michel. Or, ce groupe périphérique occupe les deux extrémités des gorges, ses stations jouxtent les deux étranglements sus-mentionnés, si bien que le sanctuaire, où avoisinent abris peints et grottes sépulcrales à l'exception de tout autre site, s'allonge sur environ 3,5km. Et de quelque côté qu'on aborde cette zone, des seuils naturels en marquant donc l'entrée (Hameau 2000). Il est possible aussi de supposer une extension à l'abris Otello en considérant l'ensemble des accidents rocheux qui jalonnent la pente comme autant d'éléments de son agencement : chandelles rocheuses resserrant le talweg et qu'il faut contourner, strates rocheuses relevées encadrant l'éboulis d'accès, emmarchement à l'entrée de l'esplanade inférieure, rampe d'accès et emmarchement pour atteindre l'abris supérieur orné. Il semble que l'introduction dans chacun des espaces nécessite le contournement ou bien le franchissement de véritables seuils naturels (Hameau 2009c). La zone des Maigres offre les mêmes opportunités de reliefs divers susceptibles d'amplifier la zone véritablement conçue comme un lieu des pratiques remarquables et de scanner le cheminement jusqu'à la partie plus intensément utilisée.



Figure 83 – L'abri n°1 de la Marseillaise (Signes). Plan du site et localisation des sondages, coupe au niveau de la peinture (P), vestiges d'une figure peinte.

Le ramassage de pièces lithiques aux alentours de l'abri, la distance au gîte d'ocre si minime soit-elle, sont quelques arguments en faveur de cet élargissement de l'espace. L'existence de deux autres abris peints, au pied du flanc sud du Baou Serein, les abris 1 et 2 de la Marseillaise, pourrait même signifier une plus grande emprise de la zone investie par les peintures, du bas de la pente jusqu'au sommet de celle-ci (fig. 83). Les seules figures qui y sont visibles sont un hypothétique personnage masculin (abri 1), une ponctuation isolée et une concentration de minuscules taches résultant du secouement d'un pinceau imprégné de matière colorante face à la paroi (abri 2). Aucun mobilier n'y a été trouvé. En conséquence, il n'est pas possible d'envisager le lien qui unit ces deux sites à la Bergerie des Maigres mais au vu des nombreux exemples de groupes d'abris peints, dans le sud de la

France et dans la Péninsule ibérique, leur complémentarité est à peu près certaine. Il est peu probable qu'on ait fréquenté l'une des deux zones peintes en ignorant l'existence de l'autre, ce qui ne signifie pas que la nature de leur relation soit appréhendable. Leur statut et/ou leur iconographie peuvent être identiques ou bien complémentaires, par exemple.

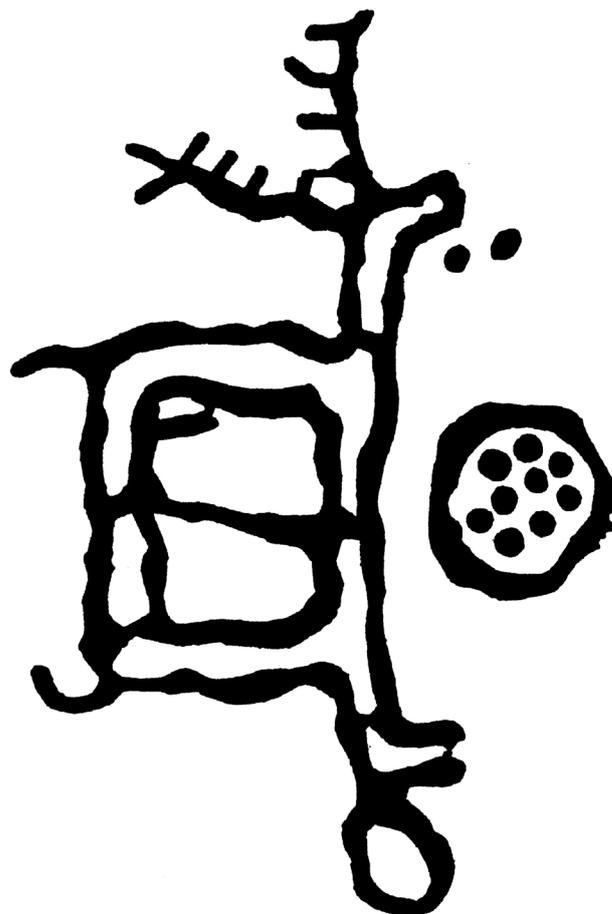
Aux Maigres, la partie sous auvent elle-même a été amplifiée de la surface sommitale de l'entablement rocheux, seul endroit du site qui justifie pleinement le paramètre du panoptisme. Les autres caractères sont plus immédiatement perceptibles. C'est leur conjonction qui assure la validité du choix du site parmi d'autres nombreux renforcements et qui s'exprime aux yeux des visiteurs comme la manifestation d'une nature supérieure

de ce lieu. Ces quatre critères deviennent donc des hiérophanies qui consacrent l'abri. Le caractère "sacré" de celui-ci tient essentiellement à son anormalité (Guilaine 2005).

Au nombre de ces quatre critères figurent l'héliotropisme et l'hygrophilie qui confèrent au site un dynamisme interne : des jeux de lumière et d'eau, quotidiens ou périodiques. Idéographiés, ces deux paramètres seraient peut-être représentés par le signe soléiforme, directement perçu comme le soleil et la ligne brisée dont la référence à l'eau est fréquente bien que moins immédiatement explicite. Or, l'iconographie en général abuse de ces deux signes dont on a souligné la "haute valeur ajoutée". Aux côtés des représentations de l'homme, de l'idole et du quadrupède, ils lui assignent un autre statut, une nature supérieure en quelque sorte. Ils sont à l'expression schématique ce que les signes diacritiques sont à l'écriture, des éléments de distinction de deux formes identiques. En conséquence, nous proposons un rapprochement de ces signes avec les deux critères d'élection des sites ce qui ne signifie pas que nous sachions interpréter l'herméneutique sous-jacente à ces notions. L'héliotropisme et l'hygrophilie sont à l'espace ce que le signe soléiforme et la ligne brisée sont à l'iconographie, des éléments qui participent à la transformation des lieux autant que des êtres vivants.

Pourtant, à la Bergerie des Maigres, cette conversion n'est pas exprimée par la représentation de deux figures identiques dont l'une est rehaussée d'un signe à "haute valeur ajoutée". Ici, les personnages sont doublés et les différences portent sur leurs dimensions, leur sens de lecture ou les accessoires qui les accompagnent et les animaux sont distincts dans l'affrontement. Ces modes de différenciation ne sont pas propres au présent abri et existent sur de nombreux autres sites ornés. Il faut peut-être rapprocher ces formules expressives du doublement des figures de la volonté de réalisme de leur tracé quelle que soit leur catégorie, homme ou animal. Aux Maigres, le "peintre" n'a pas nié la réalité du corps humain. Il en a plutôt accentué les détails pour donner, probablement, du sens à une idée sous-jacente et il a adopté le même mode réaliste pour opposer les figures couplées. Présentées ainsi, ces associations peuvent signifier différents changements d'état. Le grand personnage n°18a flanqué d'un plus petit et les deux personnages n°22a dont l'un semble appuyé sur une canne sont peut-être la figuration de deux classes d'âge. Le personnage debout n°23a proche d'un autre couché figurent peut-être les états de la vie et de la mort. Toutefois, la volonté redondante d'opposer l'un à l'autre nous fait plutôt penser à différentes versions d'un changement de statut social et non simplement biologique.

L'affrontement des animaux reprend la même idée. Dans la réalité, il s'agit pour l'une des bêtes de faire la preuve de sa maturité et de sa force, de passer au statut d'élément dominant du groupe et de devenir ainsi socialement pubère. Qu'il s'agisse d'animaux sauvages ou domestiques, de deux cervidés ou de deux béliers, leur combat est de l'ordre du passage et de la compétition pour un nouveau statut. L'identification de béliers n'est pas ordinaire et ne peut être démontrée ici. Toutefois, les ovins sont sans doute physiquement présents sur le site avant d'y être consommés et à ce titre ils peuvent avoir servi de référentiels. Il ne nous semble pas que les seules figurations d'animaux domestiques dans l'expression schématique doivent être celles d'animaux à l'attache



**cerf mâle adulte  
sexué et fécond**

**signes soléiformes**

**non sexué et impubère  
daquet**

Figure 84 – Association d'un cerf mâle et d'un daquet (Laxe dos Lebres, Galice).

comme on le lit trop régulièrement ou bien que la présence ou l'absence d'appendices frontaux soit utilisée pour distinguer les animaux sauvages des animaux domestiques (Martinez 1984)<sup>30</sup>. Dans l'iconographie, le doublement imparfait oppose des animaux de même espèce à des stades différents de leur insertion au sein de leur groupe. Il s'agit d'animaux mâles de la même façon que la représentation d'un changement de statut chez les humains porte sur des personnages masculins. Les exemples de doublement de la figure humaine ne sont pas plus la figuration de couples homme et femme que ceux du cervidé, par exemple, ne sont la représentation d'un cerf et d'une biche. Dans le dernier cas, observé sur un rocher de Galice, il s'agit d'un mâle

<sup>30</sup> C'est aussi oublier que les animaux domestiques peuvent être encornés et que ces cornes engendrent au Néolithique une symbolique complexe. Lire notamment Le Quellec 2000, Chaix 2004. Des cornes sont même façonnées dans la pierre sur la façade atlantique (Le Roux 1992).

adulte et d'un daquet et la morphologie de leurs bois est bien l'indice qu'il s'agit du même animal à deux stades de son évolution biologique (fig. 84). L'affrontement souligne qu'à cette différenciation biologique s'ajoute un rapport de force qui est aussi d'ordre social (Hameau 2006a).

Le discours général exprimé sur les parois des sites ornés est donc celui de la modification du statut des êtres vivants, conçue comme homologique entre l'animal et l'homme. L'occasion d'exprimer cette transformation pourrait être le déroulement de rites justement dits de passage. La variabilité de tels rites est telle qu'on ne saurait tenter la comparaison entre tel(s) exemple(s) ethnographique(s) et ce que nous supposons du déroulement des activités à la Bergerie des Maigres à partir de son matériel archéologique. La notion de rite de passage est cependant assez large et ubiquiste pour que l'on puisse envisager l'existence de ce type de pratique au Néolithique. Le schéma tripartite d'A. Van Gennep (1909) en constitue le cadre conceptuel initial, repris et précisé depuis cette date par de nombreux auteurs<sup>31</sup>. La première phase, pré-liminaire, consiste en la séparation de l'acteur du rite avec les membres de son groupe. Pendant la seconde phase dite liminaire, il est une autre personne, engagée dans un processus de transformation marqué par des épreuves qui ne sont essentiellement que des actions non ordinaires. Pendant la phase post-liminaire, il se réagrège au groupe avec un statut autre et/ou supérieur à celui qu'il avait auparavant. Le rite suppose donc une série d'actions inhabituelles propres à exposer celui qui s'y soumet à un choc sinon physique du moins émotionnel. A. Van Gennep insiste également sur l'existence de "seuils" qui scandent tout à la fois l'espace et le temps du rite et constituent le symbole et le véhicule du passage.

L'accès aux abris au terme d'une longue marche dans un environnement exceptionnel opère la mise à distance de l'initié et sa ségrégation d'avec son groupe social. Il franchit des seuils plus ou moins tangibles, découvre d'autres lieux, apprend peut-être le sens conféré aux accidents notables du relief qui lui servent de repères spatiaux. Cette configuration spatiale qui se doit d'être extraordinaire s'avère donc productrice de systèmes sociaux (Lévi-Strauss 1962).

Certains abris peints sont de véritables lieux de réclusion, dotés de dispositifs matériels pour isoler les initiés : dalle d'obstruc-

tion à la grotte Fayol, troncs amovibles aux abris Perret 2 et 3 et du Gallinero. Cette réclusion est aussi affaire de ressenti. Elle peut avoir été perçue à la Bergerie des Maigres par le simple fait de l'éloignement du site. L'émerveillement consiste aussi dans l'acte de "voir" ce qui jusque là restait invisible car méconnu : les paramètres qui consacrent l'abri, la mer qu'on aperçoit depuis son sommet, la chandelle dolomitique qui le précède, la coulée d'ocre colorée toute proche et jusqu'aux peintures qui ornent déjà la paroi. Concernant ces dernières, il semble que les visiteurs successifs aient peu ou prou reproduit les figures déjà existantes comme une mise en conformité avec le message ambiant, favorisant ainsi la mise en place d'un véritable "style" (Sackett 1977; Otte 1999-2000; Fairen 2004) : figures réalistes et détaillées et doublement privé des signes à "haute valeur ajoutée". Une tradition graphique se met alors en place au sens d'une reproduction des mêmes thèmes et donc d'une adhésion plus ou moins volontaire à ceux-ci<sup>32</sup>. La liminarité des initiés ne signifie pas nécessairement absence de normes et de contraintes.

Ce séjour sur le site s'accompagne aussi d'une ou de plusieurs épreuves techniques qui impliquent le corps et engagent les aptitudes de chacun. Débiter des matières peu aptes à la taille, s'exercer au façonnage d'armatures de flèche, tirer avec celles-ci, confectionner des matières colorantes afin de tracer des figures sur la paroi sont quelques unes des activités que nous soupçonnons au vu du mobilier mis au jour à la Bergerie des Maigres. Nous aurions tendance à penser que le possible sacrifice d'animaux, le probable brûlage des objets amenés ou façonnés sur le site et le dépôt d'ossements humains correspondraient plutôt à des activités d'accompagnement de ces épreuves techniques.

Dans ce contexte d'épreuves et de ritualité, les figures pariétales attestent donc le passage des individus sur le site et expriment leur transformation sociale. L'abri peint devient alors un lieu de mémoire dont la fréquentation marque les corps et les esprits et qui garde la trace, graphique et mobilière, des rites qui s'y sont déroulés. Il est donc un "monument" au sens étymologique du terme, au même titre que les constructions mégalithiques dont il occupe les mêmes espaces et sa configuration naturelle est perceptible comme une composition culturelle et symbolique.

<sup>31</sup> Signalons notamment les travaux de P. Bourdieu 1986, V.W. Turner 1990, Cl. Calame et M. Kilani 1999 dont nous nous sommes inspirés

<sup>32</sup> Nous appelons "tradition graphique" l'imitation sur un même site des thèmes plus que des figures puisqu'il est possible avec l'expression schématique d'abs-traire le discours (Hameau 2008). La tradition graphique tend à la "réduction graphique" selon l'acceptation de J. Goody (1979).

## CHAPITRE 6

# L'ABRI GRAVÉ

Les gravures par fine incision du support investissent la même surface que les peintures du Néolithique à l'exception peut-être de la partie centrale et concave de la paroi. Elles leur sont systématiquement surimposées dans la partie ouest du panneau à gauche du renfoncement central, elles sont absentes au niveau de ce dernier et elles adoptent la zone grise de la paroi (peut-être badigeonnée d'orange au Néolithique) du côté droit de ce panneau et au-dessus du renfoncement. Il s'agit de figures très schématiques dans la partie gauche et de figures anthropomorphes et zoomorphes au centre et au sommet de la moitié droite du panneau, associées et entourées de signes simples. Quel que soit leur emplacement, plusieurs de ces figures sont incomplètes du fait de la desquamation du support.

L'expression linéaire est un système schématique. A l'égal du corpus pictural plus ancien, des règles président à la morphologie des figures et à l'expression des thématiques. L'ensemble d'un panneau qu'on peut très bien concevoir comme le résultat d'ajouts successifs de figures dans un temps plus ou moins long représente un agencement calculé et cohérent de diverses catégories de figures. A chacune d'entre elles est assignée une place et cette organisation générale se conforme au support quelles que soient ses dimensions. Toutefois, en plus de ces règles internes au corpus, les gravures de la Bergerie des Maigres ont été tracées dans la zone des peintures anciennes, souvent même superposées à celles-ci. Nous chercherons donc à connaître si le répertoire linéaire n'a pas intégré les figures déjà présentes sur la paroi.

### Figures et thèmes

Le réservoir iconographique de l'expression linéaire<sup>1</sup> est assez semblable à celui des peintures néolithiques ce qui a longtemps contribué à la croire préhistorique. Il s'agit essentiellement de personnages, d'animaux, de signes soléiformes, scalariformes ou arboriformes, de signes en flèche, de pentacles, de lignes

brisées verticales ou horizontales qu'on appelle zigzags, de triangles, de signes en "arbalète", de grilles ouvertes ou non, de marelles et de longs traits sans organisation apparente. Les détails qui permettent une attribution chronologique sont rares, le plus souvent des détails vestimentaires ou des objets liés aux personnages ou aux animaux. Les versions graphiques adoptées pour ces deux catégories de figures sont innombrables et varient de la figure réaliste et détaillée au simple contour ou silhouette et jusqu'aux formes schématisées et simplifiées. L'homme ou la femme, car ce corpus admet les deux genres, est un signe en "épingle" agrémenté de deux bras et de quelques points pour le visage ou une simple croix dont les branches horizontales sont digitées ou encore un signe arboriforme nanti de mains, etc. Une simple jupe peut personnifier la femme. Les animaux sont de deux sortes. Les uns sont réels, même s'ils ne sont pas toujours réalistes, représentés avec force détails qui permettent de les identifier ou faits d'un simple et vague contour ou encore simplifiés en un signe dit pectiniforme. Ce sont le plus couramment des chevaux, des cervidés et des chiens, parfois des oiseaux. D'autres semblent de simples figures zoomorphes imaginées que l'on ne peut raccorder à aucune espèce précise.

Les thèmes récurrents sont le couple masculin-féminin, l'homme à la palmette, le guerrier avec ou sans monture et la chasse au cerf. Hommes et/ou bêtes forment des scènes parfois très expressives où les détails d'ordre éthologique ne sont pas absents. Des signes sont souvent associés aux personnages : le signe soléiforme, la ligne brisée et la palme. Il semble qu'ils leur confèrent un statut particulier : leur présence auprès des personnages paraît une "valeur ajoutée". Nous retrouvons là un principe qui sous-tend l'énonciation des thématiques dans l'expression schématique du Néolithique et qui adopte les mêmes formules associatives : la juxtaposition et la contraction. En effet, ces signes peuvent être tracés aux côtés ou sur les personnages ou bien imbriqués avec ces derniers de telle sorte qu'ils forment une seule et nouvelle figure : personnage à tête solaire et rayonnante ou aux bras en zigzag ou encore coiffé d'une palme. Les signes anthropomorphes simplifiés, arboriformes ou cruciformes par exemple, sont pareillement juxtaposés ou contractés avec le signe soléiforme, la ligne brisée et la palme. Et comme dans l'ex-

<sup>1</sup> Notons les travaux qui nous semblent les plus complets : Glory 1947; Abélanet 1986, 1990; Campmajo 1987, 2008; Acovitsioti-Hameau & Hameau 1990; Hameau 2001, 2003. Pour une analyse plus développée de ce système graphique, lire Hameau 2001.

pression schématique du Néolithique, ces trois signes peuvent être figurés isolément.

Le pentacle, les grilles et les marelles ainsi que les traits sans organisation apparente sont tracés en périphérie des précédents, en marge des panneaux. Sur certains sites, leur nombre est tel qu'il tend à minimiser l'importance des thématiques où se déploient personnages et signes d'accompagnement dits à "valeur ajoutée". Il semble bien qu'ils témoignent d'une longue fréquentation des lieux, qu'ils agissent à la manière d'un paraphe pour signaler le passage sur le site de leurs concepteurs. Même si parfois, les traits non structurés se surimposent aux figures plus réalistes, nous ne pensons pas qu'elles les oblitérent mais plutôt qu'elles en confirment le sens, qu'elles sont un artifice de leurs auteurs pour approuver le message originel.

Les espaces concernés par cette iconographie sont très diversifiés, du simple rocher ou groupe de rochers, jusqu'aux cavités relativement importantes en passant par de simples strates en pied de falaise. L'expression linéaire est rupestre autant que pariétale, elle peut même être murale. Même dans le cas d'anfractuosités profondes, les gravures sont effectuées à la lumière du jour, parfois jusqu'à l'extrême zone encore éclairée par celle-ci mais elles ne sont jamais dans l'obscurité. L'organisation des figures selon le schéma que nous venons de présenter avec des personnages parfois accompagnés d'animaux, flanqués de signes à "valeur ajoutée" puis entourés de signes périphériques vaut quel que soit l'ampleur du support disponible, banc rocheux de faible amplitude ou bien parois d'une longue galerie.

### L'homme à la palmette

On compte à la Bergerie des Maigres les habituels pentacles, signes en flèche, en sablier, les figures réticulées ouvertes (comme inachevés) ou fermées et les signes soléiformes dont la présence suffit pour de nombreux auteurs à parler d'expression schématique linéaire. Ce qui nous semble plus important dans ce panneau est la représentation, par deux fois au moins, du thème de l'homme à la palmette. Ainsi, la figure n°32b représente un personnage qui semble chevaucher un animal (fig. 59 et fig. 85) : il est en effet difficile de savoir si ce sont ses jambes qui dépassent de la forme oblongue considérée comme le corps de l'animal ou si ces longs traits sont les pattes de ce dernier. Les bras du personnage sont écartés et poursuivis de mains qui se présentent comme deux palmes. Sa tête n'est pas complète : inachevée ou mal conservée. Il pourrait s'agir d'un double cercle à traits rayonnants. La main du côté droit se superpose au long cou de l'animal. La tête de celui-ci, si elle a été tracée, a disparu du fait de la desquamation du support. L'hypothèse d'un animal à grand cou et longues pattes provient de l'observation de la figure n°31b, à gauche de la première (fig. 58). Malgré le mauvais état du support à certains endroits, la figure semble seule, ni chevauchée, ni juxtaposée à un personnage. Aucun signe à "valeur ajoutée" ne laisse même soupçonner la présence initiale d'une figuration humaine qui aurait ensuite disparu. Le corps est allongé là aussi et poursuivi à droite d'un appendice triangulaire qui ressemble à la queue d'un oiseau. Deux longues pattes renforcent cette identification aviaire. Par contre, leurs extrémités ressemblent à des pieds humains. Le cou est effilé et la tête est réduite à quelques traits courts. Dans l'expression schéma-



Figure 85 – Personnage à la palmette chevauchant : figure n°32b.

tique linéaire, les extrémités, membres ou tête, des animaux et des hommes, sont souvent inachevées, tout juste esquissées. Les proportions et le traitement des figures zoomorphes n°31b et 32b sont très semblables.

Au-dessus et à droite de la figure n°32b est tracée une longue forme striée terminée à chacune de ses deux extrémités par un signe triangulaire présenté pointe en bas (figure n°33b) (fig. 59). Des traits divergents partent de cette pointe de sorte que la figure ressemble à deux bras qui finiraient par des mains palmées. Si cette interprétation est exacte, nous aurions là le regroupement de trois figures apparentées : au centre, la figuration complète du personnage à la palmette montant un animal, à gauche, la seule représentation de cet animal, à droite, la seule évocation des bras finissant en palmes. La figure n°33b admet peut-être un parallèle : la figure n°14b est incomplète mais ce qu'il en reste montre une figure quadrangulaire, presque une petite grille, dont l'extrémité gauche se termine par des traits divergents formant un motif palmé.

La version exprimée aux Maigres est celle d'une main transformée en palme et correspond à la contraction du personnage et de la palme. Ce thème admet des versions plus réalistes (fig. 86) à Osséja (Pyrénées-Orientales) et sur les pentes du mont Bégo (Alpes-Maritimes) : personnages brandissant des signes ramifiés. Le plus souvent, la palme avoisine le personnage ou est placée à hauteur de sa tête faisant croire que celle-ci est coiffée d'un chapeau à plume. Un personnage debout, tendant des mains ostensiblement palmées, est visible à la Tune de la Varaine (Drôme), dans la première partie de la galerie, non loin de deux signes arboriformes accolés arborant des palmes. A la Baume du Drac (Lozère), les signes anthropomorphes sont cruciformes et leurs branches horizontales sont hérissées de séries de courts traits obliques qui les transforment en palmes<sup>2</sup>. Une palme seule, horizontale, se trouve au pied de l'un d'eux. Ces palmes ou signes phytomorphes représentant un signe d'accompagnement sont peut-être un symbole du pouvoir des hommes (Magnardi 2005).

<sup>2</sup> Les branches horizontales sont également terminées par une petite croix.



Figure 86 – Diverses représentations du personnage à la palmette dans l'expression linéaire. 1-2, Tune de la Varaine (Boulc-en-Diois, Drôme); 3, 8 et 10, Vallée des Merveilles (Tende, Alpes-Maritimes); 4, roche A de la Peyra Escrita (Formiguères, Pyrénées-Orientales); 5, Petra Scripta (Fontcoberta, Pyrénées-Orientales); 6, Osseja (Pyrénées-Orientales); 7, grotte de la Vache (Alliat, Pyrénées-Orientales); 9, Cap Sicié (Six-Fours, Var).

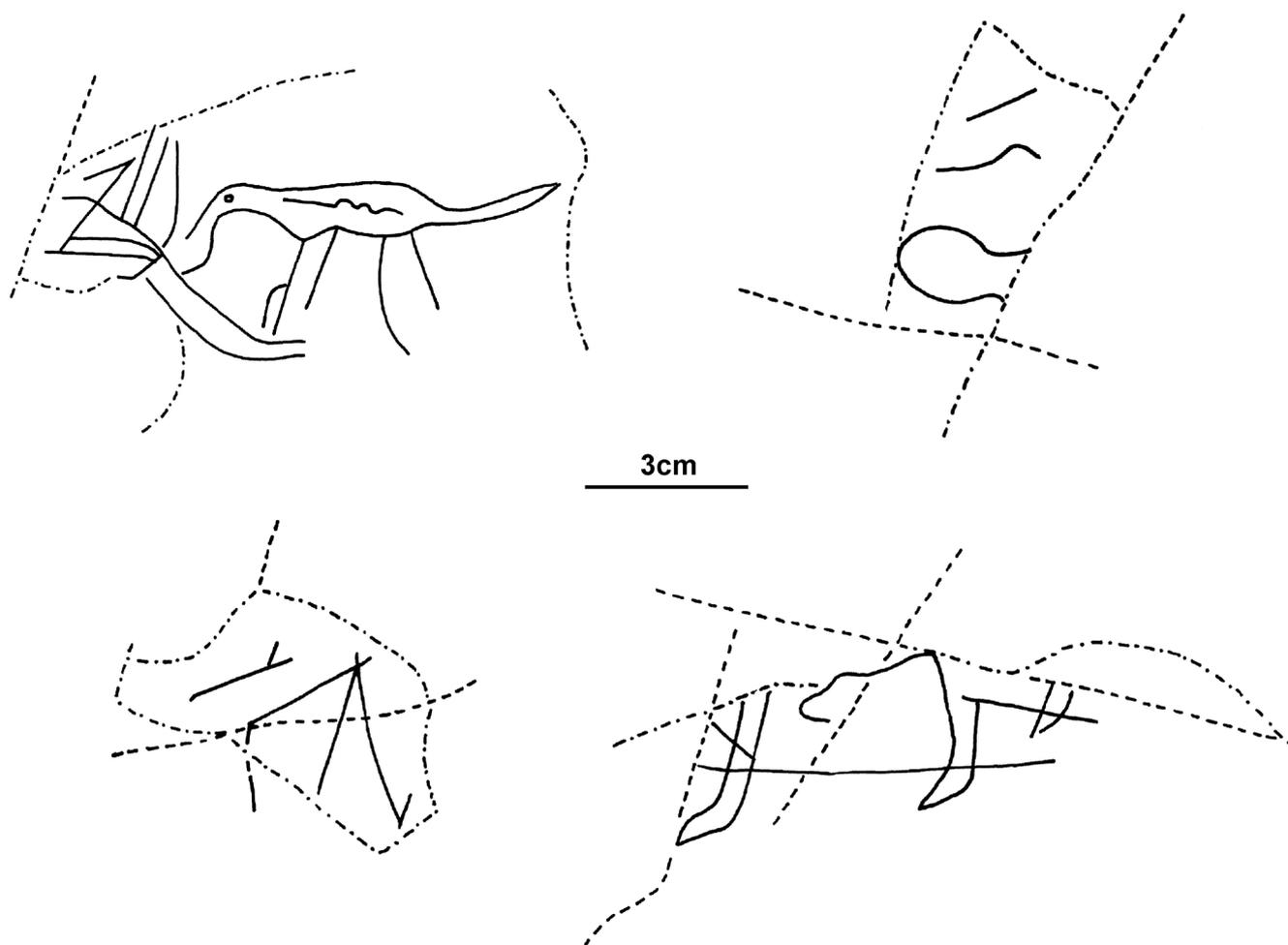


Figure 87 – Figures zoomorphes n°36b et signe en flèche n°35b.

Elles sont à rapprocher des palmes des martyrs et constituent l'emblème des Chrétiens qui ont accompli leur pèlerinage à Jérusalem. A ce titre, ils sont qualifiés de "Paumiers" (Hameau et *al.* 2005). Sous la forme de palmes et de couronnes, ce qui pourrait concilier les diverses versions signalées plus haut, elles sont également le symbole de l'espérance eschatologique (Daniélou 1961).

Alors que le thème de l'homme à la palmette est récurrent notwithstanding une grande diversité de versions graphiques, la présence de l'animal que chevauche le personnage aux mains palmées n°32b est plus surprenante. Il s'agit d'ailleurs plus d'une figure zoomorphe, ayant des traits animaux, qu'une représentation vraiment réaliste : une idée d'échassier plutôt qu'un échassier précis. Et dans la réalité bien sûr, aucun homme ne chevaucherait un oiseau. L'approximation de la figure animale est réitérée au sommet du panneau pour les figures zoomorphes n°36b (fig. 87). Une seule est complète, les autres sont partielles en raison de la moindre conservation de la paroi. Aucune n'est vraiment identifiable, les vestiges que nous observons nous font penser qu'elles sont toutes différentes. L'exemplaire complet montre un corps allongé avec une longue queue, deux, peut-être trois pattes, et une tête dont le museau n'est pas achevé portant une paire de petites cornes. Il suit manifestement une autre figure dont seule est conservée une jambe privée de pied. Il s'agit plutôt d'animaux fantastiques ou de monstres comme on en trouve

à la Tune de la Varaine (Drôme) ou au mont Bégo (Alpes-Maritimes)<sup>3</sup>, et dont la présence est d'interprétation délicate.

### L'organisation du panneau

En tenant compte de l'iconographie qui nous est parvenue, il semble donc que la thématique principale exprime l'association de l'homme et de la palme sous plusieurs versions graphiques, "réalistes" ou simplifiées en jouant de l'analogie de cette palme avec la paume de la main<sup>4</sup>. Des animaux imaginaires peuvent être associés à ce thème ou être tracés indépendamment de ce dernier. La palme accompagnant l'homme, la présence du signe soléiforme et du zigzag n'est peut-être pas nécessaire, encore que la tête du personnage n°32b puisse être un signe soléiforme. Autour des figures n°31b à 33b qui expriment des thèmes, les signes périphériques s'accumulent. Ce sont des signes en sablier (fig. 88), en flèche, des pentacles, un signe scalariforme, une grille constituée de croisillons (fig. 89), des signes triangulaires (fig. 90) et de nombreux regroupements de traits, courts ou longs, dont l'arrangement n'est pas toujours évident. La partie droite du panneau est donc organisée assez classiquement pour

<sup>3</sup> Beaucoup d'entre eux sont simplement nommés "animaux" par les auteurs bien qu'ils soient souvent d'une complexion anatomique irréaliste.

<sup>4</sup> Analogie étymologique aussi, du latin palma, proprement "paume, creux de la main" et "feuille de palmier, palmier, fruit du palmier, emblème de la victoire".

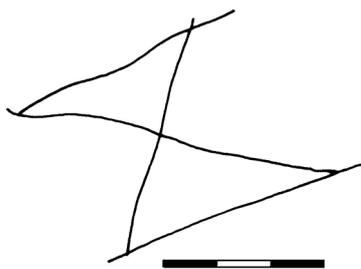


Figure 88 – Signe en sablier : figure n°25b.

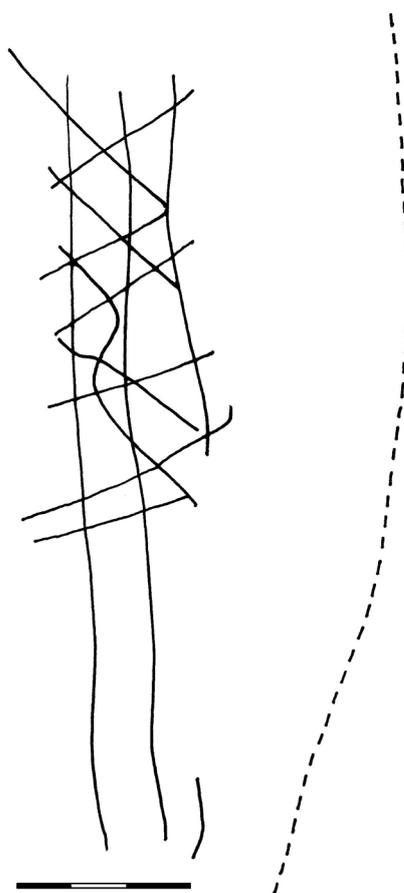


Figure 89 – Figure réticulée et zigzag vertical : figure n°28b.

l'expression linéaire en deux grands ensembles de figures : des thèmes au centre entourés de signes qualifiés de périphériques. Elle pourrait correspondre à la décoration initiale de la paroi, placée en marge des peintures encore visibles à moins qu'elle n'ait été réalisée après un nettoyage rapide d'une partie de la paroi peinte. C'est en effet dans cette zone que l'on observe des vestiges de badigeon orangé.

A gauche du renforcement, les gravures sont également nombreuses mais peu diversifiées. Des grilles ouvertes et des séries de traits sans organisation précise constituent l'essentiel des figures, accompagnées de quelques pentacles inachevés (les branches ne sont pas refermées), de deux signes soléiformes (des

faisceaux de traits à agencement radial) et des restes d'un signe quadrangulaire pourvus d'une petite palme. A l'exception de ce dernier, les figures sont approximatives, comme si elles avaient été rapidement tracées. Elles sont surimposées à des vestiges de figures peintes, non identifiables à l'exception d'un personnage masculin et d'un quadrupède supposés tels à cause de quelques traits bifurqués. Ces gravures semblent donc correspondre à des ajouts successifs placés en marge du groupe principal identifié ainsi en raison du thème qu'il exprime. Nous retrouvons là un agencement général des figures analogue à celui observé à la Baume du Drac (Lozère), à la Tune de la Varaine (Drôme) ou l'abri B des Eissartènes (Var) (fig. 91).

Les figures n°18b n'ont pas été en compte dans cette présentation. Ce sont deux petits pentacles, un signe soléiforme, à moins qu'il ne s'agisse d'une marelle incomplète<sup>5</sup>, et quelques traits verticaux épars, positionnés sur ou à côté du grand personnage peint flanqué d'un plus petit sujet anthropomorphe (fig. 92). La grande figure humaine peinte est immédiatement perceptible et identifiable, celle qui l'accompagne est moins évidente. Les signes gravés semblent surtout associés à la première. On peut se demander si ce grand personnage n'a pas été pris en compte en raison de sa morphologie et de sa gestuelle. Son bras exagérément long et sa main ouverte semblent mis en exergue, propres à l'identifier comme un homme à la palmette. Encore une fois, c'est la paume et non la palme végétale qui exprime le thème, version graphique adoptée par les graveurs à droite du renforcement. Les signes gravés sur ou à ses côtés sont les mêmes que ceux qu'on observe au niveau de la figure n°32b. Le signe soléiforme superposé au bras levé peint serait équivalent à la tête du personnage gravé. Les pentacles et les traits épars sont présents dans les deux cas. Il est plus incertain que la tâche vaguement zoomorphe au-dessous du personnage peint corresponde au motif "aviaire" que chevauche l'homme gravé.

La taille et l'emplacement du grand personnage en font une figure ostensible qui occupe déjà les lieux au moment de leur fréquentation par les graveurs. Ces qualités jointes à sa gestuelle le font ressembler à l'homme aux mains palmées de la Tune de la Varaine (fig. 86). D'emblée, il s'offre comme une figure tout à fait intégrable aux thématiques de l'expression linéaire. Son existence implique peut-être même pour les visiteurs du site que le thème à développer soit celui de l'homme à la palmette sous la version du personnage ouvrant très largement la ou les mains : par volonté de se conformer à l'expression ambiante plus que par attitude mimétique. Les graveurs ont pris en compte cette figure préexistante et l'ont intégré à leur corpus en lui ajoutant certains signes qui gravitent ordinairement autour des personnages. Cette proposition permet de mieux comprendre la présence d'un signe soléiforme et de petits pentacles dans une zone où ils paraîtraient isolés et d'une moindre signification.

Ce parti-pris d'une attention portée aux figures peintes vaut peut-être aussi pour les animaux. En effet, la seconde et plus ostensible figure peinte du site est l'animal n°20a, très allongé, réalisé au-dessus du renforcement. Si le personnage peint est

<sup>5</sup> La marelle pourrait d'ailleurs être conçue comme un signe soléiforme enfermé dans un cartouche.

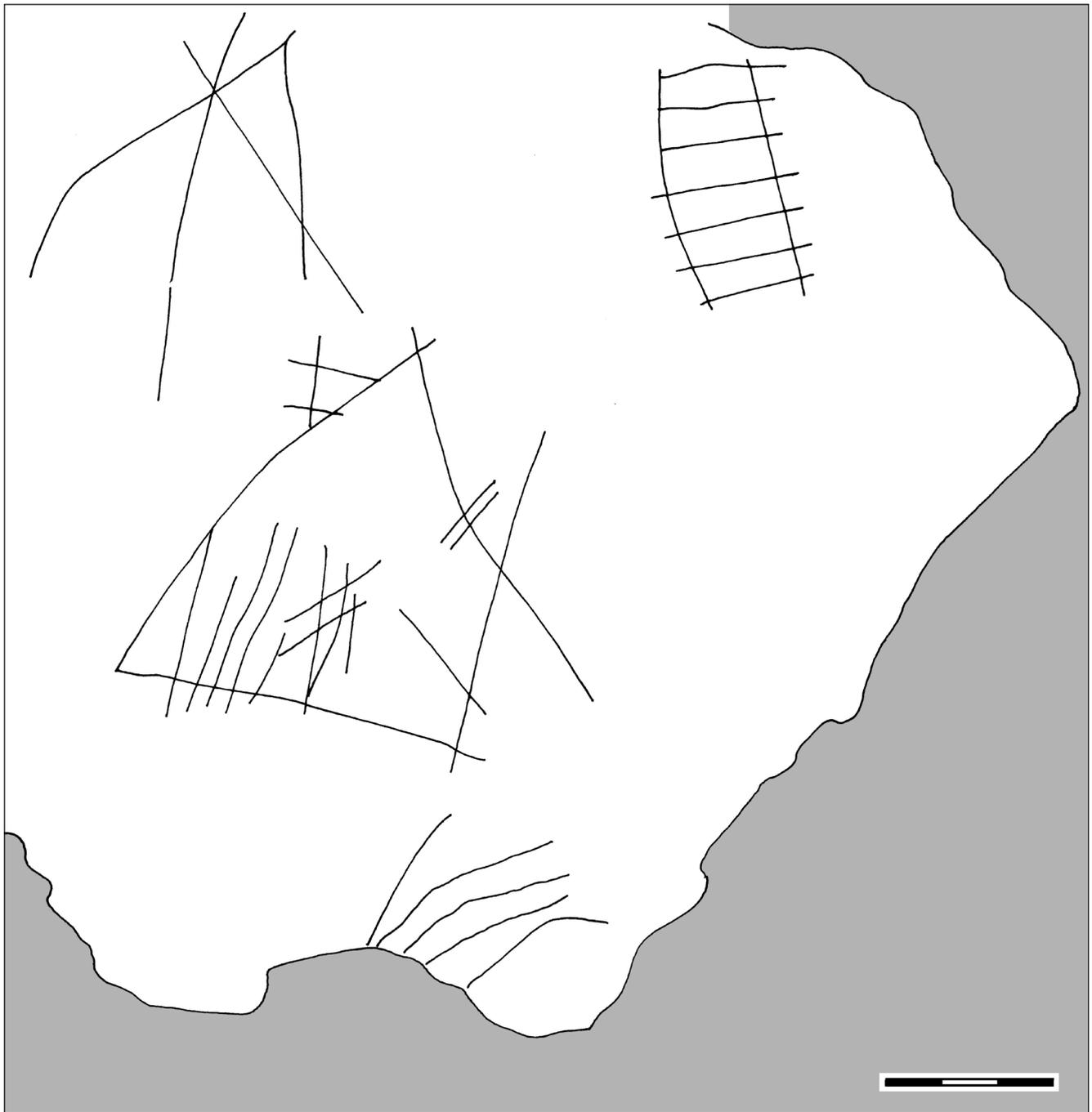


Figure 90 – Figures triangulaires et scalariforme : figure n°30b.

immédiatement perçu parce que de grande dimension et placé sur une zone en relief, l'animal est apparent grâce à son tracé orangé sur un fond sombre et sur une strate rocheuse légèrement saillante. Il est isolé et non identifiable en l'état. On pourrait imaginer que sa présence et sa morphologie improbable aient conditionné la gravure d'une série d'animaux fabuleux sur la strate immédiatement supérieure.

### La longue tradition graphique

La coexistence de peintures néolithiques et de gravures linéaires est observable sur d'autres sites<sup>6</sup>. Elle prend généralement l'allure de traits finement incisés qui parasitent certaines des figures anciennes. En pareils cas de superpositions, les chercheurs sont

partagés entre l'idée selon laquelle les nouvelles figures occulteraient les précédentes, seraient réalisées à des fins d'élimination de l'ancien corpus, et le sentiment qu'il suffit que des signes soient tracés sur un support pour qu'ils entraînent de nouveaux

<sup>6</sup> Des gravures linéaires se superposent ou avoisinent des peintures néolithiques à l'abri d'Eson (Drôme), à la grotte du Levant de leunier (Vaucluse), aux abris du Grand Vallon (Bouches-du-Rhône) ou aux Eissartènes (Var). Elles peuvent se superposer à des gravures néolithiques : rochers de Creysseilles (Ardèche), des pentes du Signal de la Lichère (Gard) ou du Vallat de la Figuerassa (Pyrénées-Orientales), par exemple. Il est possible que les figures au bâton de colorant représentent la version "peinte" des gravures linéaires, auquel cas elles avoisinent des peintures néolithiques à Baume Peinte (Vaucluse) ou à l'abri de la Chevalière (Var).

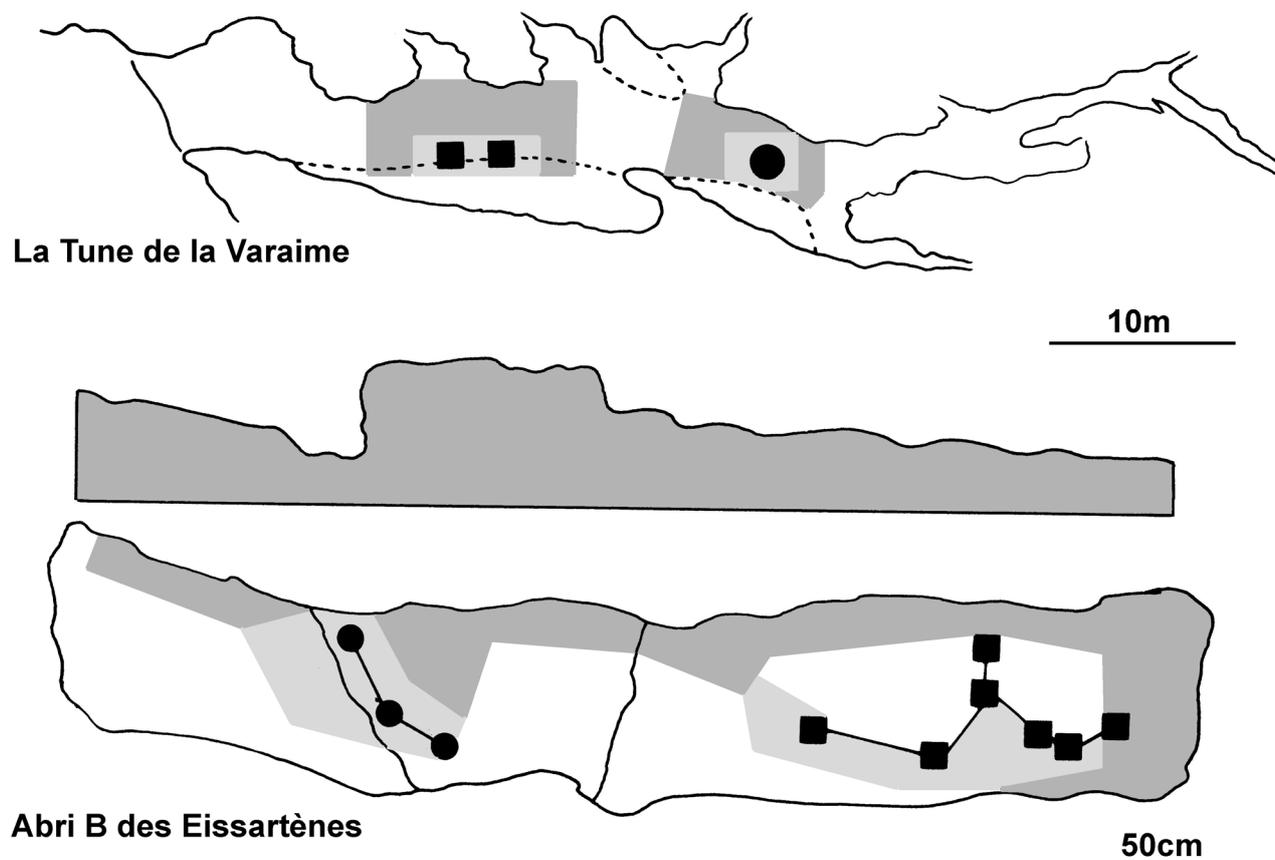


Figure 91 – Organisation des signes et des thèmes dans l'expression linéaire. Noir : thèmes principaux, gris clair : signes d'accompagnement, gris foncé : signes périphériques.

actes graphiques. Aucune de ces deux propositions n'est totalement fautive ni complètement exclusive. Le caviardage des inscriptions est une pratique récurrente de même que la réappropriation graphique des mêmes lieux. Ce ne sont d'ailleurs que deux attitudes graphiques parmi d'autres. Cependant, les remarques que nous avons faites au sujet de la Bergerie des Maigres permettent d'envisager une autre stratégie, celle d'une prise en compte du corpus précédemment exposé par la nouvelle expression graphique, ce qui peut signifier aussi une réinterprétation des figures préexistantes. Le grand personnage peint n'est pas un homme à la palmette, il ne doit sans doute sa gestuelle qu'à la découpe naturelle de son support, il n'exprime pas l'association de l'homme et de la palme mais celle de deux êtres de même sexe mais d'âge et/ou de statut social différent. Pourtant, parce que sa présence est une évidence, il devient un caractère inhérent aux lieux et à ce titre est susceptible d'entrer en résonance avec d'autres corpus iconographiques. C'est le cas lorsque des visiteurs familiarisés avec les thématiques du schématisme linéaire l'intègrent à leur propre production graphique. Des si-

gnes qualifiés d'accompagnement ou périphériques suffisent à l'intégrer au nouveau corpus au point qu'il devient la formule prototypique de la nouvelle thématique.

Les diverses thématiques de l'expression linéaire ne sont pas systématiquement présentes sur tous les supports appréhendés par les graveurs. Comme nous l'avons vu pour l'iconographie néolithique, les sites ont tendance à exprimer et à réitérer un même thème, voire deux thèmes lorsque la configuration du support permet de les distinguer, et à restreindre les versions graphiques à une même formule. Pour les peintures, les personnages de la Bergerie des Maigres sont systématiquement doublés mais différenciés par la taille, par la préhension d'un objet ou par leur sens de lecture alors que le procédé habituel consiste en un doublement du même personnage dont l'un des deux est associé au signe soléiforme ou à la ligne brisée. Les graveurs ont fait de même, en restreignant la présence du personnage à l'expression de l'homme à la palmette et en utilisant pour ce faire la contraction de l'homme avec sa main ouverte. Et on a

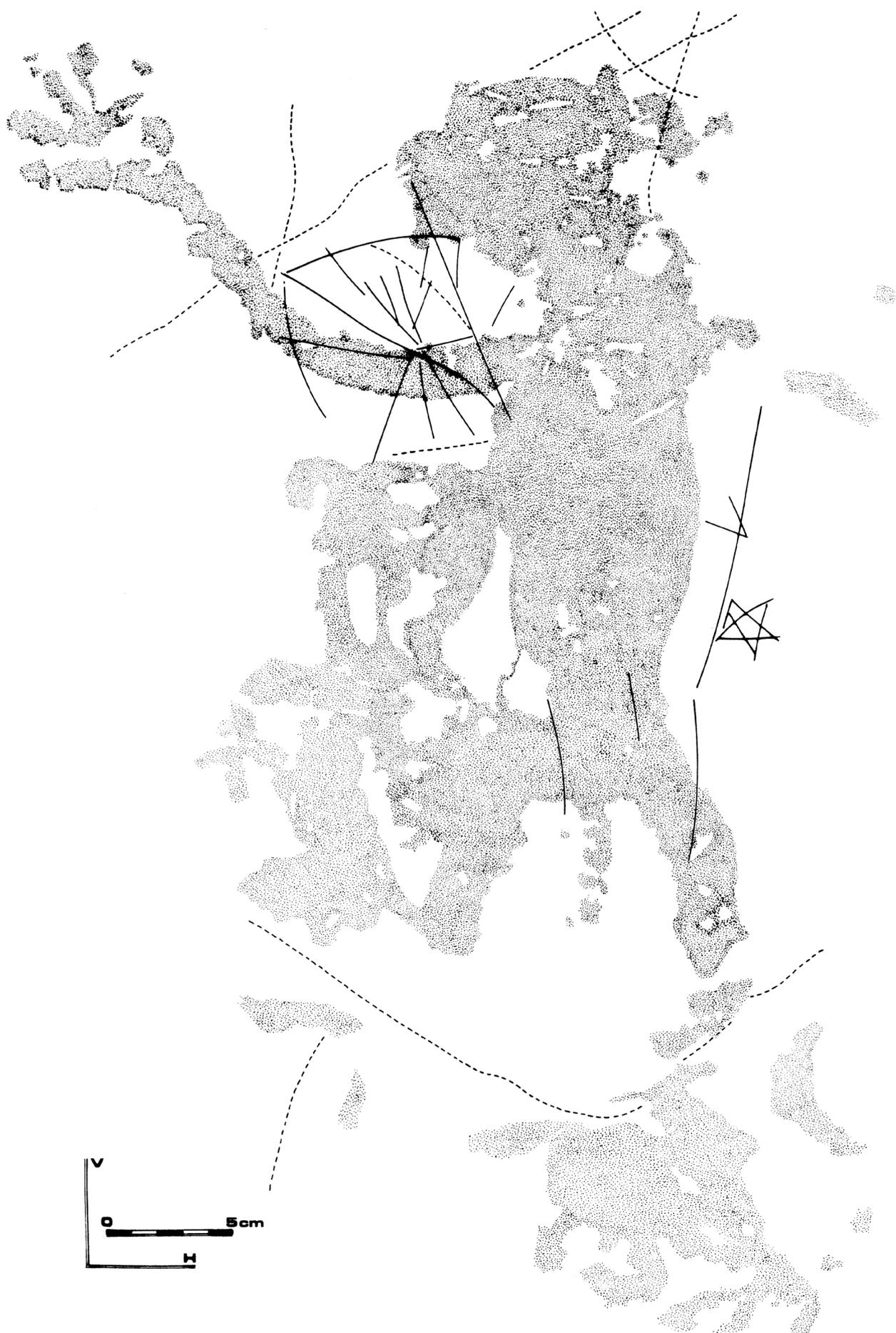


Figure 92 – Grand personnage peint au bras levé accompagné de signes schématiques linéaires : figures n°18a et b.

écrit plus haut que ce thème avait été imposé en quelque sorte par une lecture interprétative d'une figure peinte déjà présente sur le site. La thématique a donc changé mais le style a plus ou moins subsisté. Seule la technique est différente. Aux animaux peints répondent aussi des animaux gravés si bien qu'on peut s'interroger sur l'éventuel effacement des peintures à droite du renforcement. Elles n'étaient peut-être que résiduelles à l'arrivée des graveurs car, à moins que leurs formes n'aient contrevenu au message à exprimer, ceux-ci les auraient certainement intégrées à leur univers symbolique.

Nous avons parlé de tradition graphique pour l'ensemble des peintures de la Bergerie des Maigres pour signifier une certaine conformité des auteurs successifs des figures à un style et à une thématique. Les ajouts de figures supposés par l'usage de pigments de teintes différentes respectaient peu ou prou la formule adoptée initialement pour l'expression des thèmes. La reprise de telles versions graphiques par l'expression linéaire quelle que soit l'exégèse qui en est faite signifie une longue tradition graphique. Il ne s'agit pas simplement d'une permanence fonctionnelle des lieux, d'un site où les visiteurs laisseraient une trace graphique à chacun de leur passage, ce qui représente en soi une qualité au vu des millénaires qui séparent les deux corpus iconographiques, mais d'une "résilience"<sup>7</sup> des styles au sens d'une tradition latente que rien n'impose sinon la relecture des figures pariétales.

La permanence fonctionnelle autre que graphique<sup>8</sup> n'est pas appréciable parce que nous ne disposons d'aucun mobilier qui nous permettrait d'en supposer les modalités à l'époque historique. Le matériel censément contemporain des gravures, médiéval, est limité à quelques fragments céramiques ordinaires. C'est le cas de l'ensemble des stations à gravures linéaires, même pour celles bénéficiant d'un remplissage archéologique (abri B des Eissartènes, Tune de la Varaime, Baume du Drac). Cela revient à dire que nous ne disposons d'aucun argument pour supposer des rites de passage en relation avec l'iconographie linéaire. Le contexte spatial ne permet que de renchérir l'idée exprimée par J. Abélanet (1986, 1990) d'un éloignement des sites, de leur insertion aux confronts des territoires communaux et parfois de leur voisinage avec des lieux investis par des forces "négatives", ce qu'accrédite parfois la toponymie : lac du Diable à Formiguères (Pyrénées-Orientales), Baume du Drac (Lozère), Val d'Enfer sous le mont Bégo (Alpes-Maritimes). La Bergerie des Maigres est effectivement localisée non loin des limites de quatre communes, dans cet interstice où les communautés villageoises ont de tous temps repoussé hommes et bêtes en situations anormales : lépreux et pestiférés, hors-la-loi, troupeau malade et/ou en quarantaine, cheptel étranger au village, etc.<sup>9</sup> Nous retrouvons là une situation que nous avons déjà décrite pour les gorges du Carami (Hameau 2000). La tradition graphique pourrait donc



Figure 93 – Grande main au charbon de bois avec la mention "que le temps passe".

exprimer une tradition d'exclusion/réclusion et la situation liminale de ses auteurs : un passage à défaut d'une transformation.

## Epilogue graphique

Au moment où nous avons découvert les peintures et gravures du site, la partie gauche du panneau était occupée par de nombreux graffiti au charbon de bois et à l'encre. Dans le cadre d'un nettoyage et d'une réhabilitation du site, les inscriptions qui ne se superposaient pas aux figures anciennes ont été effacées, ce qui représente la plus grande partie d'entre elles. Il s'agissait de noms et prénoms, de dates (décennies '80 et '90 essentiellement), d'initiales enfermées dans un cœur, d'invites sexuelles, d'un phallus ailé, d'un oiseau, d'une étoile de David, d'une swastika et d'une main ouverte avec la mention "que le temps passe" (fig. 93). L'essentiel de ce corpus semblait de la main d'adolescents. L'enquête a permis de savoir que la Bergerie des Maigres avait effectivement été le lieu de rendez-vous de jeunes gens des deux sexes, dont quelques uns originaires de Mazaugues, dans les années sus-mentionnées. Si certains d'entre eux pensaient bien que des "graffiti" avaient précédé les leurs, beaucoup ne les avaient pas remarqués et aucun d'eux n'avait tracé des figures ou des noms en se positionnant par rapport aux éléments graphiques préexistants. Le récent corpus ne s'affirme effectivement pas dans une logique de réappropriation sémantique des anciennes figures. Tout au plus a-t-il été exprimé en marge des peintures et gravures les plus ostensibles comme pour les épargner.

<sup>7</sup> En empruntant ce terme aux travaux concernant la structure du "paysage" selon G. Chouquer (2000, 2001).

<sup>8</sup> H. Breuil supposait autour de telles gravures "des coutumes magico-religieuses en marge de l'orthodoxie officielle" (Breuil 1933-35, t. V, p. 96).

<sup>9</sup> Un exemple à moins d'un kilomètre au sud-ouest de la Bergerie des Maigres : "troupeaux de Mazaugues atteints de clavelée et confinés au quartier la Plaine d'Agnis depuis lou Baum de l'Azglo et tirant du côté du Levant [...] jusqu'au chemin de Signes où il sera limité par les deux experts" (Archives Communales de Mazaugues B18, 1770-1773).

## CHAPITRE 7

### REGARDS CROISÉS

L'analyse des peintures et des gravures schématiques de la Bergerie des Maigres s'est appuyée sur l'idée forte d'une cohérence des deux systèmes graphiques, à la fois synchronique, c'est-à-dire dans le temps plus ou moins long des visites successives du site au sein d'un même courant culturel, et diachronique, en proposant une réappropriation consciente d'une paroi déjà investie par des figures anciennes. Si les deux corpus n'obéissaient pas à des règles précises, si le schématisme n'était qu'une conduite individuelle pour abrégé un message, il serait alors plus difficile d'en tenter l'analyse car ils répondraient à des attitudes graphiques diverses que l'archéologie ne peut pas vraiment mettre en évidence. Sans le recours à l'enquête orale, ils deviendraient aussi inconséquents que ne le sont les graffiti récents au charbon de bois qui vont ici du besoin de laisser son nom sur un support jusqu'au plaisir esthétique de dessiner telle forme en passant par de nombreuses autres motivations. Parler d'un système, c'est déjà parler d'une écriture. C'est admettre que d'un site à l'autre, une logique graphique générale existe qui préside à un discours, complet ou bien partiel mais identique. De ce fait, le champ graphique n'est plus n'importe quel support mais celui qui permet d'exprimer au mieux ce discours, celui aussi qui présente des caractéristiques propres à justifier le contenu de ce discours. L'analyse de chaque expression graphique n'est donc concluante que dans le rapport "site, support et signe", c'est-à-dire dans la démonstration d'un lien sémantique entre ces trois niveaux de perception.

Peintures et gravures sont dites schématiques. Ce terme en vaut bien un autre mais il recouvre plusieurs réalités complexes qui dans tous les cas ne correspondent pas à une inaptitude au graphisme encore moins à une régression graphique. La subjectivité de telles formules signifie qu'on juge ces expressions graphiques en tant que créations artistiques censément esthétiques, ce qu'elles ne sont pas, et sans les replacer dans leur contexte culturel, ce qui équivaut à leur accorder un regard empreint d'ethnocentrisme. En fait, si les figures sont simples, elles sont aussi parfois fort expressives, signifiant souvent plus que ce que leur forme générale donne à voir, un peu comme le réalisme intellectuel des enfants où le dessin, même sommaire, induit plus d'idées que la forme seule ne sait en générer. Cependant, l'herméneutique s'amplifie d'autant que l'on considère des regroupements de figures : des associations qui se révèlent récurrentes

en dépit des diversités morphologiques de chaque entité graphique. Il faut donc accepter cette variabilité des formes si l'on veut tenter d'appréhender le contenu des expressions schématiques. Ici, la peinture et la gravure ont exprimé des thématiques semblables à celles que l'on observe sur les autres sites ornés qui sont respectivement contemporains des deux techniques mais en utilisant des combinaisons de signes différentes.

Les analogies iconographiques n'ont été recherchées que dans un cadre géographique restreint où les figures sont supposées exprimer une même charge sémantique. Cette cohérence de sens n'est toutefois pas démontrable. Elle l'est d'autant moins que les mécanismes qui régissent l'expression schématique nous semblent identiques quels que soient le corpus iconographique considéré et la technique utilisée<sup>1</sup>. De plus, le réservoir symbolique n'est sans doute pas aussi extensible qu'il n'y paraît et les idées, pour diverses qu'elles soient, passent systématiquement ou presque par les mêmes figures (McIntoch 1989; David 1992). Ces dernières ne véhiculent donc pas nécessairement le même sens. En conséquence, les comparaisons ont été faites sur un petit échantillon de sites ornés au sein duquel nous avons recherché les redondances graphiques en dépit d'une grande variabilité de versions et avons été contraint de postuler que ces répétitions avaient la même signification. Et c'est le même souci d'une cohérence qui nous amène à penser qu'au Néolithique des critères président au choix des sites ornés en dépit de la variabilité de leurs configurations topographiques. La Bergerie des Maigres n'est pas vraiment comparable à d'autres abris ornés. Pourtant, elle satisfait aux caractéristiques internes exigées d'un site pour qu'il soit le théâtre de pratiques diverses au nombre desquelles sont les peintures pariétales.

Les blocs tombés de l'auvent délimitent tout naturellement l'espace fréquenté et se sont avérés un dispositif incitatif au rassemblement des hommes. Pourtant, nous avons outrepassé

<sup>1</sup> A notre sens, la technique n'a pas d'incidence sur les règles du schématisme. Ainsi, la statuaire néolithique se conforme aux mêmes transformations, associations, translations, etc., que les expressions peintes et gravées qui lui sont contemporaines. De même, les iconographies préhistoriques du mont Bégou ou du Val Camonica nous semblent régies par les mêmes schèmes. Enfin, l'analogie est nette entre les modes d'expression des peintures schématiques du Néolithique et ceux des gravures linéaires d'époque historique.

cet espace clos et considéré l'abri comme un artefact dans un contexte élargi dont nous avons souligné l'exceptionnalité. Cet espace est remarquable tant pour ses formes naturelles que pour les pratiques qui s'y sont déroulées car on ne peut se transformer dans un espace sans relief : dans un lieu où ni le corps, ni l'esprit ne ressentent qu'ils passent et où il n'existe aucune rupture. C'est également la singularité des activités pratiquées qui ont fait que l'espace a été conçu comme remarquable. Il ne l'est pas intrinsèquement mais parce que jugé tel.

Dans un tel contexte, il semblait légitime d'appréhender aussi le mobilier par le truchement de la singularité. Ce n'est pas qu'il soit inhabituel. Il est au contraire révélateur de son époque, connu sur d'autres types de sites et susceptible de dater les peintures si l'on veut bien admettre que la découverte répétée de

ces deux catégories d'artefacts est un argument chronologique viable. Les objets ont plutôt été examinés dans leur dimension idéelle, avec l'idée qu'ils ont été manipulés lors de la visite inhabituelle de sites éloignés du quotidien. Souvent simples, les objets liés au passage acquièrent une toute autre valeur lorsque les individus sont dans un état second (Godelier 1982:145). En l'occurrence, la liminarité de l'espace et de ses visiteurs vaut également pour les objets. En fait, le nouveau statut de ces derniers n'a pas été explicitement démontré, loin s'en faut. Hypothèses et propositions ont été formulées à partir de quelques indices et pourront être réexaminées à l'aune de nouvelles découvertes. Leur énoncé suggère simplement la nécessité d'un autre regard vis à vis du mobilier mis au jour sur les sites ornés et l'importance de ceux-ci dans les pratiques culturelles des groupes humains du Néolithique.

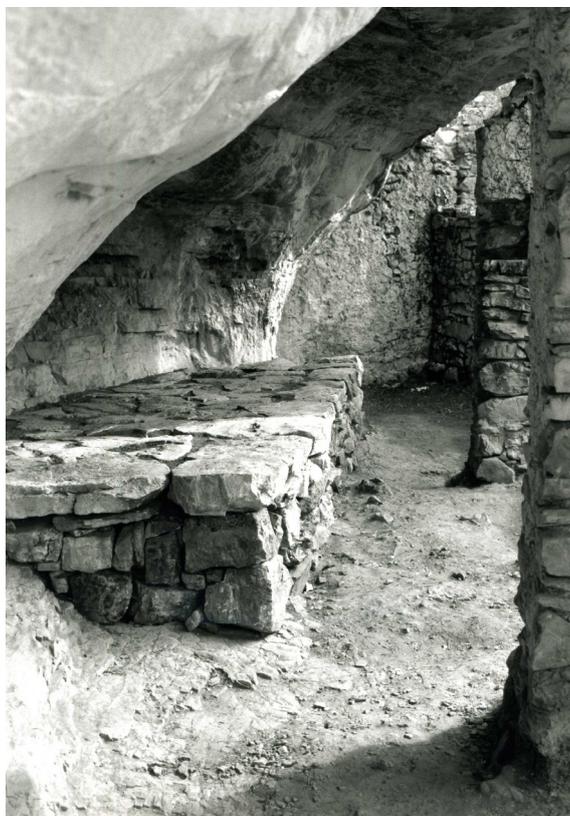


Figure 94 – La banquette bâtie à l'intérieur de la bergerie pour le travail de relevé (photo Roland Rouziès).



Planche A – Le contexte. 1, le Baou Serein; 2, les reliefs dolomitiques ruiniformes de la pente sud du Baou Serein; 3, la Bergerie des Maigres.

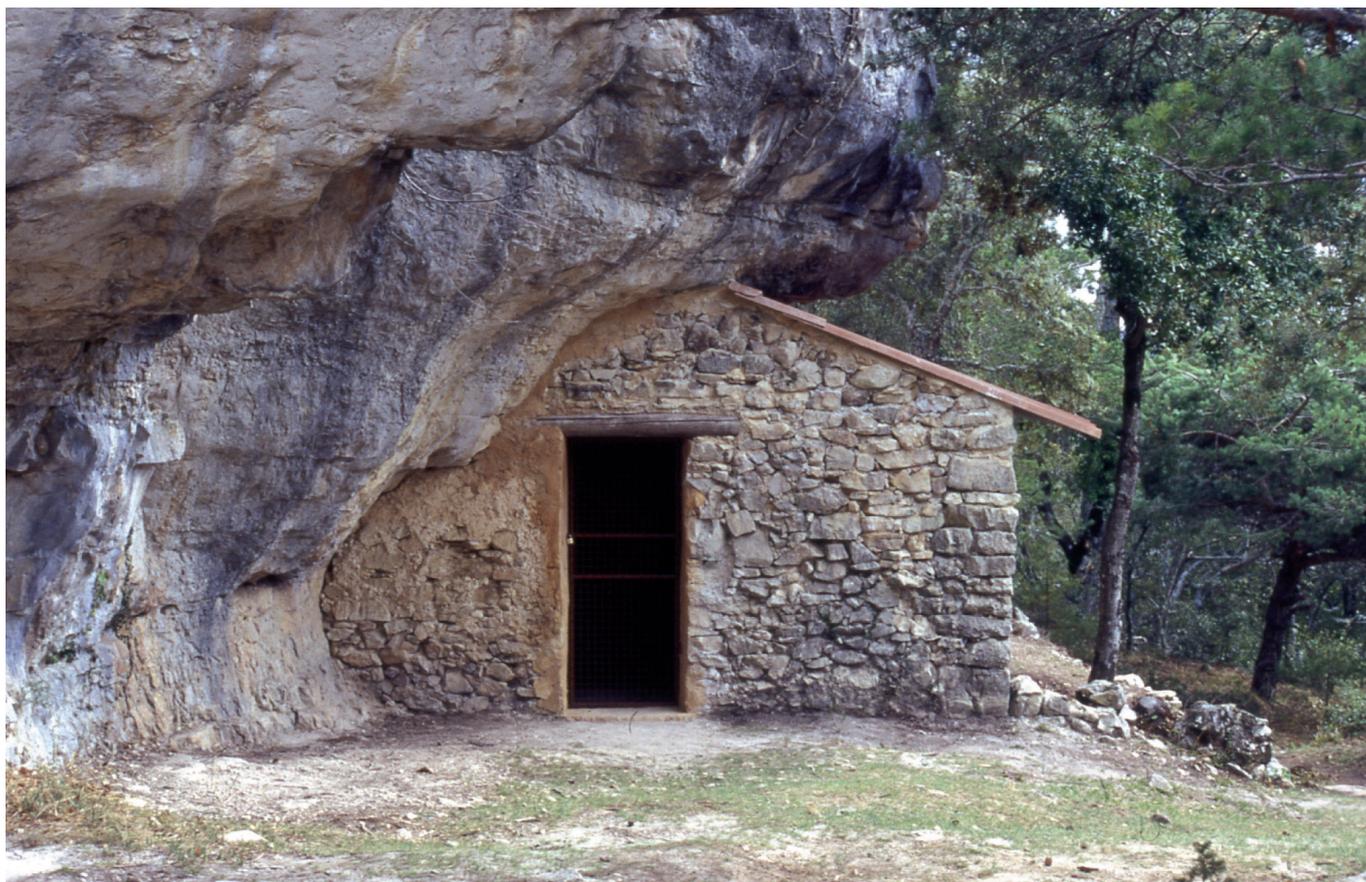


Planche B – Les lieux. 1, la bergerie après restauration; 2, la chandelle dolomitique précédant l'esplanade d'accès au site; 3, la bergerie lors de sa découverte en 1981; 4, la bergerie au pied de son entablement rocheux.



Planche C – Le mobilier. 1, métatarse droit de mouton scié transversalement et sectionné par écrasement ou cassure volontaire (A. face ventrale, B. face dorsale); 2, fragment osseux indéterminé, brûlé et portant des traces de rainurage; 3, quelques armatures de flèches trouvés sur le site.

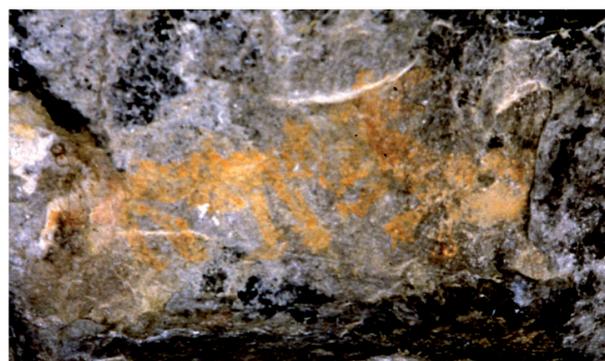


Planche D – Les figures peintes. 1, figure n°18a; 2, figure n°20a; 3, figure n°26a; 4, figure n°23a.

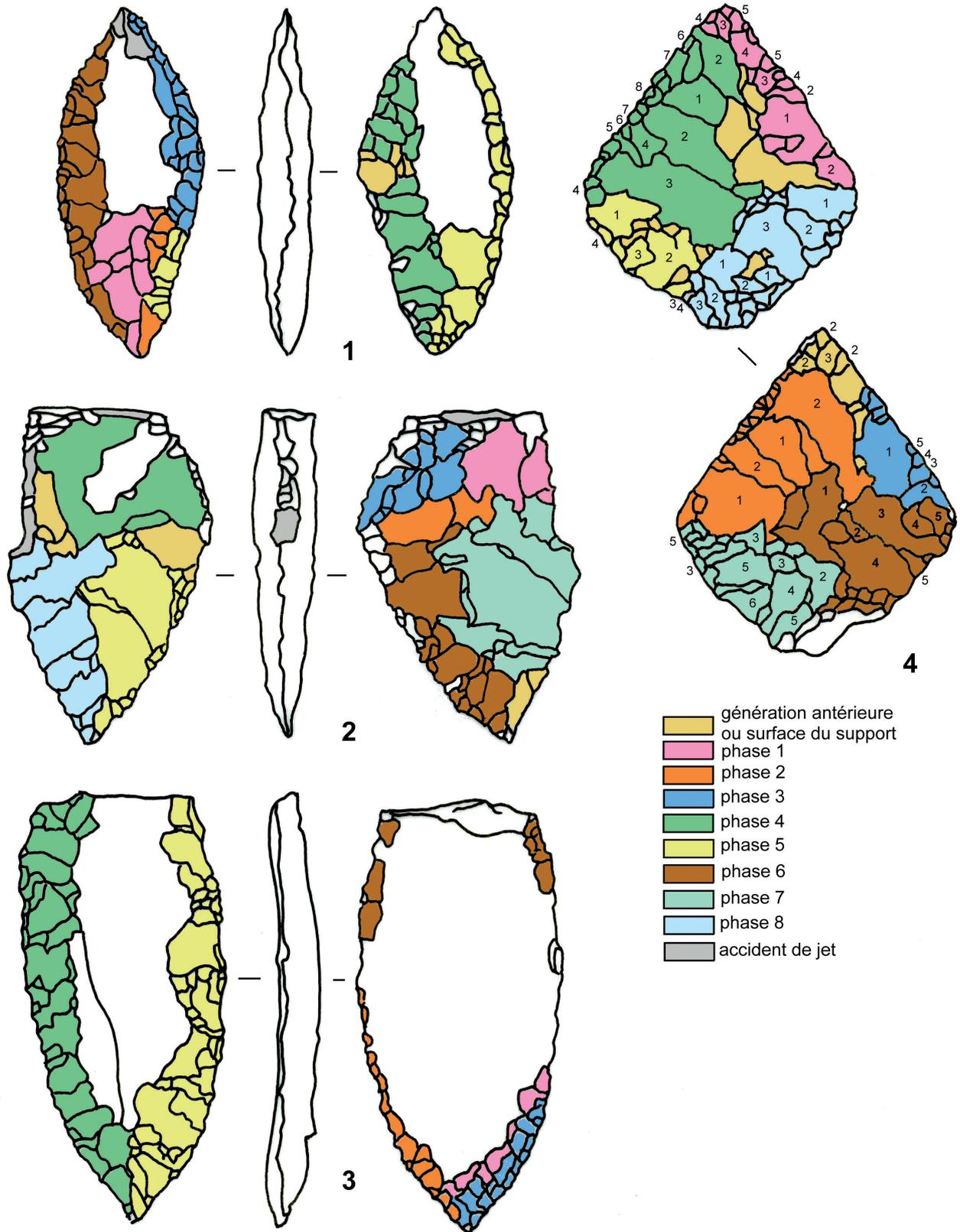


Planche E – Les armatures de flèches. Les différentes phases du façonnage.

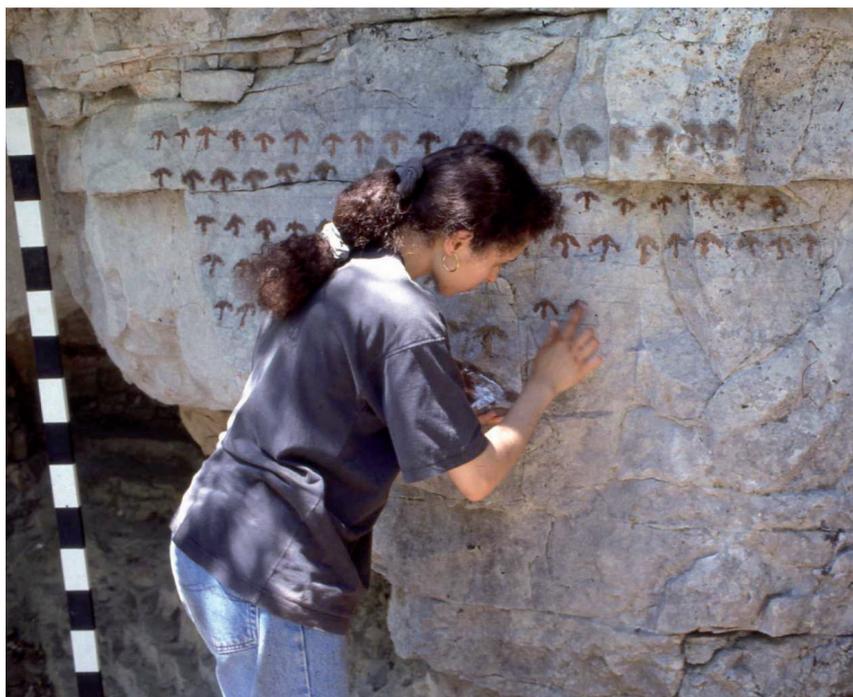
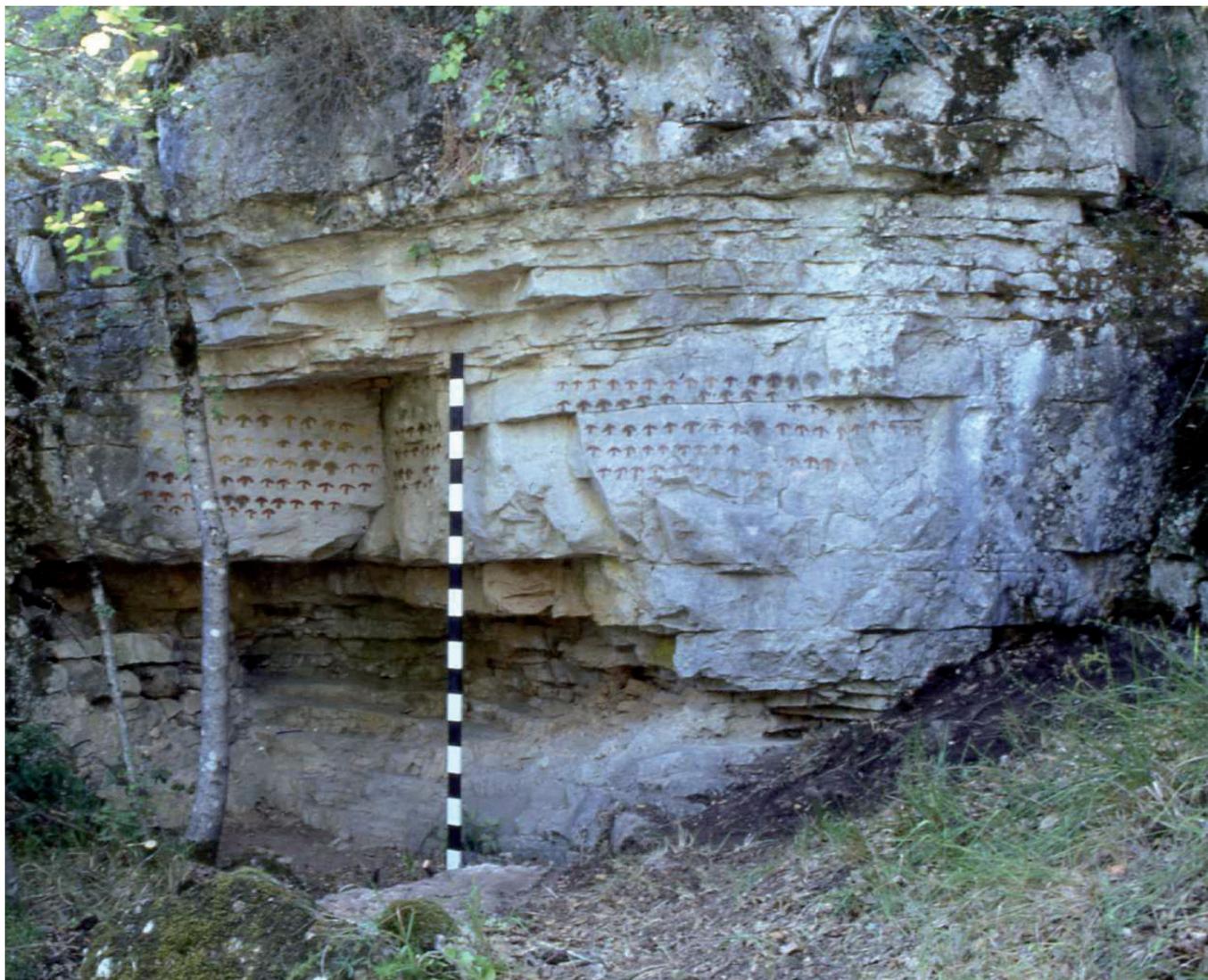


Planche F – Une expérimentation picturale. 1, le support des figures expérimentales; 2, confection des figures; 3, une peinture à l'hématite; 4, une peinture à l'ocre.

## ENCART 1

### Premières observations sur la confection des peintures

L'expérimentation permet de dépasser le stade des spéculations théoriques et affirme l'importance des gestes, des savoirs et des savoir-faire, dimension anthropologique trop souvent négligée. Nous tentons de mieux comprendre les techniques picturales de l'expression schématique suite à deux programmes d'analyses élémentaires réalisées par le Laboratoire de Recherche des Musées de France : 64 figures représentant 20 sites différents. Nous faisons aussi appel à la littérature préhistorique spécialisée dans la technologie artistique, à des observations et lecture dans le champ de l'ethnographie et à des entretiens avec des professionnels de la couleur (fresquistes, teinturiers, artistes-peintres). Le cadre expérimental choisi est une paroi face au sud en arrière du site orné et gravé de la Bergerie des Maigres. Trois études nous semblent particulièrement intéressantes.

### Confection de la matière picturale

Les analyses ont montré que les matériaux ayant servi de colorant pour les figures schématiques sont l'ocre (32,8%), l'hématite (42,2%), la bauxite (17,1%), l'ocre mélangée à l'hématite (6,2%) et que ceux ayant été une charge sont le talc, l'argile et l'os pilé, brûlé ou non. Ces matériaux bruts nécessitent d'être pulvérisés pour être utilisés. Le broyage de cinq d'entre eux est réalisé. La transformation de l'ocre qui est une argile colorée est assez proche de celle de l'argile mais varie en temps et en perte de matière en fonction des gîtes au contraire des autres éléments. La perte de matière est d'ailleurs importante quand il s'agit d'argile brute. Chaque opération se fait à l'aide d'une meule et d'un broyeur en grès. Hématite, talc (stéatite en réalité)

et os brûlé sont difficiles à broyer, la bauxite l'est moins. Pour ces matières, la perte s'explique par les manipulations : matière incrustée dans la meule essentiellement. L'opération ramenée à 500 grammes de matière première, les durées sont de 140mn pour l'hématite, 61 mn pour la bauxite, 50 mn pour le talc, 63 mn pour l'argile et 167 mn pour l'os brûlé. Bien entendu, chaque figure n'exige que quelques grammes de matière si bien que sa préparation s'avère rapide.

### Étalement de la matière picturale

Une expérimentation est faite en utilisant diverses matières pures ou mélangées selon des proportions diverses pour la charge : 1/2, 1, 2 ou 3 volumes de charge pour 1 volume de matière pigmentaire. Le seul liant choisi est l'eau et les figures sont tracées au doigt. L'hématite, la bauxite, l'ocre de Sainte-Maxime brute et l'argile utilisées seules s'appliquent bien au contraire de l'ocre d'Apt brute qui couvre mal. L'ocre d'Apt lavée, c'est-à-dire débarrassée d'impuretés comme la silice, est plus malléable et propice à l'étalement. On essaie aussi d'appliquer l'os brûlé et le talc, même s'ils servent de charges et non de colorants. Tous deux sont difficiles à étaler et s'avèrent hydrophobes. Ils disparaissent au bout de quelques jours par manque d'adhérence au support.

Le mélange hématite-talc ou hématite-argile est d'une application aisée quelle que soit la proportion de l'élément charge. En revanche, le mélange hématite-os brûlé ne s'applique facilement que si la charge est en faible proportion. Le mélange bauxite-talc ou bauxite-argile est également d'une application aisée quelle que soit la proportion de l'élément charge mais le mélange bauxite-os brûlé est un peu plus difficile à étaler et ce, quelle

	1er broy.	1er tamis.	2ème broy.	2ème tamis.	3ème broy.	3ème tamis.	4ème broy.	4ème tamis.	5ème broy.	5ème tamis.	durée totale	masse avant	masse après	perte
<b>hématite</b>	48 mn	13 mn	9 mn	3 mn	10 mn	1 mn	1 mn	30 s			85' 30"	246 g	240 g	2,4 %
<b>bauxite</b>	6 mn	3 mn	9 mn	1 mn	4 mn	1 mn	2 mn	1 mn	1 mn	30 s	28' 30"	665 g	645 g	3 %
<b>talc</b>	34 mn	4 mn	11 mn	1 mn	11 mn	30 s	1 mn	30 s	90 s	30 s	65'	487 g	475 g	2,5 %
<b>argile</b>	8 mn	1mn	11 mn	1 mn	4 mn	1 mn	4 mn	30 s	2 mn	30 s	33'	395 g	344 g	13 %
<b>os brûlé</b>	34 mn	2 mn	6 mn	1 mn	2 mn	30 s					45' 30"	126 g	126 g	0 %

que soit la proportion de l'élément charge. Le mélange de l'ocre d'Apt avec l'une des trois charges ne s'étend facilement que s'il s'agit d'argile. L'ocre de Sainte-Maxime mélangée au talc est facile à appliquer. Le mélange ocre de Sainte-Maxime-os brûlé est sans doute de tous les mélanges avec l'os brûlé celui qui est le plus aisé à appliquer. Le mélange de l'ocre de Sainte-Maxime avec l'argile devient très pâteux et s'agglutine sur le bâton : le mélange est en fait saturé d'argile. En définitive, on a l'impression que l'os brûlé se mélange souvent mal avec le pigment, que le premier disparaît alors que la seconde subsiste : il n'y a pas homogénéité du mélange alors que ce problème n'existe pas avec le talc et l'argile. Bien sûr, la granulométrie de la matière broyée et la consistance de la recette picturale sont essentielles : des matériaux finement broyés et un mélange liquide s'appliquent toujours mieux. Des pigments grossièrement broyés donnent une peinture hétérogène qui adhère mal à la paroi. De même, si l'hématite chargée au talc montre une opacité et une couverture importantes, il s'agit vraiment d'une recette culturelle "pigment + charge" tandis que l'usage d'une ocre par exemple, est celui d'une matière pigmentée contenant naturellement un élément chargeant.

D'un point de vue chromatique, quand l'hématite est chargée en talc, elle démontre une désaturation nette avec les ajouts croissants de charge. Ce changement est peu visible à l'œil nu pour la bauxite et pour les ocres augmentées de talc. De même, l'argile n'influence pas la teinte des pigments. En revanche, l'os brûlé, même en petite quantité, assombrit le mélange, encore faut-il que celui-ci soit argileux.

### *Choix des liants*

Nous ignorons la nature des liants utilisés au Néolithique. L'eau est le plus souvent et plus simplement évoquée. Du lait de vache fermenté voire carrément du beurre sont signalés pour la décoration interne de quelques dolmens ibériques. La diversité des matériaux à usage de fixatif est grande à travers le monde. Nous arrêtons notre choix sur 8 liants qui sont l'eau de pluie, l'huile d'olive, le miel, la graisse d'oie, le beurre et l'œuf sous trois formes : entier, le vitellus et l'albumen. Ces liants servent à appliquer de l'ocre d'Apt lavée, de l'hématite et de la bauxite, à divers degrés de granulométrie, seuls ou associés à 5 proportions différentes de talc (25, 50, 75, 150 et 200%) pour obtenir quand c'est possible 3 grands types de consistance (liquide, semi-pâteux et pâteux), soit un total de 180 témoins. Enfin, la situation des parois est prise en compte : une paroi C abritant l'hématite, orientée au sud-est, présente un degré de siccativité plus élevé que les panneaux A et B contigus protégés par un

auvent rocheux. Les peintures en A et B connaissent un léger retard du temps de séchage mais, au départ, les trois surfaces sont sèches et sont censées absorber superficiellement les peintures. De toute façon, huile, graisse de volaille et beurre ne sèchent pas facilement.

Le miel s'avère un bon agglutinant mais les figures disparaissent au bout de quelques jours, butinées par les insectes. De même, l'œuf sous ses trois formes est un excellent adhésif pour toutes sortes de préparations mais du fait de l'humidité ambiante, il se dégrade peu à peu et se couvre de moisissures quelle que soit l'exposition de la paroi. La figure change de teinte. Des auréoles autour des figures fixées par les corps gras comme l'huile, le beurre et la graisse trahissent leurs difficultés de séchage. De surcroît, ces substances ont tendance à disperser la peinture sur son support : la forme initiale semble éclatée. En définitive, l'eau représente le liant le plus propre à pérenniser la figure.

Au bout de plusieurs années d'observations régulières de ces 180 figures-tests, leur dégradation est générale. Même les figures à couches picturales épaisses se détériorent, qu'elles subissent les effets du vent, du soleil et de la pluie ou qu'elles en soient épargnées. Beaucoup de figures du panneau C sont devenues des fantômes de figures : la paroi a faiblement absorbé le pigment, retardant leur disparition finale du fait de l'érosion de la paroi. Les figures les plus rapidement affectées ont été celles faites à l'hématite très chargée en talc (150 et 200%).

Ces premières conclusions, si subjectives qu'elles soient, appellent à d'autres études élaborées avec d'autres protocoles expérimentaux. Toutefois, nous comprenons déjà mieux certaines des observations de terrain comme l'usage de l'ocre mêlée d'os brûlé à Baume Peinte et à Baume Brune plutôt qu'un autre pigment, le changement de teinte de l'idole de la grotte Dumas, certainement une hématite saturée de talc, etc. La rapidité de disparition des figures expérimentales suggère une très faible représentation de l'expression schématique dans le sud de la France : les figures parvenues jusqu'à nous ne représentent qu'un très faible échantillon de la décoration initiale à partir duquel nous tentons pourtant une analyse sémantique. Mais déjà, entre les peintures relevées dans certains abris espagnols par H. Breuil dans les années 1930 et celles que l'on observe aujourd'hui, entre les figures de la vallée du Carami reproduites par A. Glory en 1948 et celles que nous avons publiées en 2000, la disparité est très nette. Enfin, l'importance de l'eau a étonné les fresquistes interrogés à cet effet qui la considèrent comme un diluant mais c'est peut-être ne pas envisager les qualités absorbantes de la paroi.

## ENCART 2

### Premières observations sur la chauffe des matières siliceuses

Nous avons réalisé plusieurs expérimentations de chauffe du silex et du calcaire silicifié dans un but de comparaison des états de la matière avec certains des éléments lithiques trouvés à la Bergerie des Maigres. Ces premières observations, à vue, permettent au moins d'envisager la nature du contact des supports lithiques avec le feu. Nous présentons deux essais représentatifs, l'un sur silex et l'autre sur calcaire silicifié.

#### Le silex

L'expérimentation est réalisée avec du silex de Porchériou (Meusnes-sur-Loire, Loir-et-Cher), matériau ramassé sur un ancien atelier de pierres à fusil. Ce sont des lames assez fines ou des supports allongés épais, en silex blond, presque translucide pour les supports les plus fins, d'une couleur notée 4645c sur le Pantone. Certains supports portent une réserve corticale partielle. Un léger voile affecte parfois une zone très réduite de ces supports.

Douze supports sont placés en quatre travées sur une surface de 1 m<sup>2</sup> environ, posés sur leur revers mais diversement offerts au feu : trois à la surface du sol (A), trois à 10 cm au-dessus du sol, placés sur une petite pierre (B), les six autres enfouis sous 1 cm (C) et 3 cm (D) de terre tassée. L'idée première est que seuls les supports placés à 10cm du sol seront en contact permanent avec les flammes, que ceux posés sur le sol seront peu à peu recouverts par des braises et que les six autres, enterrés à des profondeurs variables quoique faibles seront tout juste chauffés indirectement par la terre.

Un feu violent est entretenu sur toute la zone expérimentale pendant 45mn, feu d'extrémités de branches de chêne et de genévrier. Ensuite, on laisse le feu s'éteindre de lui-même. Une heure après cet arrêt, les braises ont encore une température de 160 à 200°C, une heure et demie après, une température de 120°C environ. Les silex sont retirés quatre heures après l'arrêt du feu. Ils sont encore chauds mais on peut les prendre en main : pas de choc thermique donc, quand on les retire. Les six supports enterrés sous 1 cm ou 3 cm de terre n'ont subi aucun changement d'aucune sorte. Les autres supports présentent

n°	long. cm	larg. cm	épais. cm	position	description après chauffe
1	3,8	2,5	0,5	A	rubéfaction – arête emportée et nouveau bord arrondi – fracture en arcs de cercle sur revers – quelques zones périphériques devenues métalliques et brillantes
2	4	3,5	0,8	A	le support a éclaté en plusieurs fragments – rubéfaction moins prononcée que n°1 – surface des cassures à aspect de quartzite – cupule au détriment du bulbe
3	3,5	2,8	0,6	A	pas de changement de teinte – fragmentation du support – arête emportée et nouveau bord arrondi – plages métalliques et brillantes uniquement sur revers
4	5	2,2	1	B	support épais et cortical – plusieurs cupules, simples ou doubles sur avers – cortex noirci – changement de teinte du silex sur revers uniquement - naissance d'une cupule sur revers
5	6	2,7	1,1	B	rubéfaction sur revers – blanchiment sur avers – nombreuses cupules sur surface et arêtes – fractures en arcs de cercle sur partie distale du revers
6	4	2,5	0,6	B	Matière très modifiée - le support a éclaté en plusieurs fragments - nouveaux bords arrondis – fractures en arcs de cercle sur avers – microfissures très faibles sur revers : une petite lame de silex se soulève en fonction de ces stigmates de fracture
7	5,1	2,6	0,6	C	pas de changement visible
8	4,8	2,5	0,5	C	pas de changement visible
9	3,7	2,8	0,6	C	pas de changement visible
10	4,9	3	0,9	D	pas de changement visible
11	6,4	2,5	0,9	D	pas de changement visible
12	6,1	2,3	0,7	D	pas de changement visible

tous des modifications diverses. Globalement, il semble que le feu doit être en contact avec la matière siliceuse pour la modifier un tant soit peu. Les silex en contact permanent avec les flammes subissent plus de transformations que ceux qui sont rapidement recouverts par les braises. La chauffe commence par rubéfier la matière avant de la blanchir. Les cupules thermiques classiques ont plutôt tendance à affecter les supports épais. Bien que l'on observe souvent une fissuration en tous sens (en "bris de glace securit"), la tendance est à une fissuration en arcs de cercle. C'est elle qui produit l'arrondi des arêtes emportées. C'est une fissuration qui n'est due qu'au feu. Elle ne se superpose pas toujours au sens des ondes de choc dues au débitage.

### *Le calcaire silicifié*

Les supports sont ramassés dans les terres agricoles de la plaine de Pierrefeu-Cuers : le matériau n'est donc pas en position primaire. Ce sont des bâtonnets allongés et épais à quatre ou cinq côtés, non taillés par l'homme et résultant de contraintes tectoniques. Ce calcaire silicifié est légèrement orangé, d'une couleur notée 155c à 157c sur le Pantone. Certains supports portent une extrémité corticale. Dans un cas (n°1), un léger voile, plus clair, affecte la zone sous-corticale.

Les douze supports sont placés en quatre travées sur une surface de 1m<sup>2</sup> environ et selon les mêmes quatre positions, A

à D, que dans l'expérimentation précédente. Un feu violent est entretenu sur cette surface expérimentale pendant 45 mn, feu de spartium et de branches de genévrier. On laisse le feu s'éteindre de lui-même et on prend en main les supports au bout de quatre heures. Les supports enterrés sous 3 cm de terre n'ont subi aucun changement. Les trois supports placés sous 1cm de terre tassée ont viré de couleur en quelques endroits, sous l'action de la seule chaleur, prenant une couleur notée 434U sur le Pantone : un gris mêlé d'un peu de rouge. Les calcaires silicifiés en contact permanent avec les flammes subissent plus de transformations que ceux recouverts peu à peu par les braises. La chauffe commence par foncer la matière avant de lui imposer une nuance franchement grise. L'évolution se fait de l'orangé au gris en passant par une teinte intermédiaire brun-rouge. La surface du matériau devient brillante lorsque la couleur s'assombrit (brun-rouge) puis perd cette brillance lorsque le support est gris. On ne remarque ni création de cupules, ni fissuration de la matière. L'épaisseur n'intervient pas dans l'éclatement de la matière. L'arrondi de quelques cassures n'a pas l'ampleur observée sur le silex de Porchériou : il est faible et perpendiculaire à l'axe longitudinal. En conséquence, à l'œil nu, il est plus facile de reconnaître des calcaires silicifiés ayant modérément chauffés (changement de teinte et brillance) que ceux ayant beaucoup chauffé (teinte grise uniforme et cassure parfois peu remarquable).

n°	long. cm	épais. cm	côtés	position	description après chauffe
1	6,8	1,7	4	A	le support a éclaté : un seul fragment retrouvé, brisé au niveau du voile sous-cortical - cortex devenu gris foncé à noir – nuance brun-rouge dans l'épaisseur de la matière
2	5	2	4	A	changement de couleur plus fort du côté exposé à la chaleur, orangé foncé sur le côté posé sur le sol – faces exposées devenues brillantes
3	4,3	1,9	4	A	mêmes remarques que pour le support n°2
4	6,2	1,5	4	B	changement complet de couleur : le support est devenu gris (445U)
5	5,9	1,5	4	B	le support a éclaté en plusieurs fragments et est devenu gris (443U) – aucune surface n'est brillante
6	6,4	2,6	5	B	mêmes remarques que pour le support n°5
7	7,8	2	4	C	changement de couleur : gris (434U) mêlé d'un peu de rouge
8	5,2	2,3	4	C	mêmes remarques que pour le support n°7
9	5,7	1,7	4	C	mêmes remarques que pour le support n°7
10	6,8	2	4	D	pas de changement visible
11	5,4	2,4	4	D	pas de changement visible
12	5,1	1,5	4	D	pas de changement visible

## BIBLIOGRAPHIE

- 
- Abelanet J. (1976) - L'art schématique linéaire. In : H. de Lumley, M.-E. Fontvielle & J. Abelanet (dir.), *Vallée des Merveilles, Livret-guide de l'excursion C1*. Nice, IXe Congrès de P.U.I.S.P.P., p. 137-162.
- Abelanet J. (1986) - *Signes sans paroles*. Cent siècles d'art rupestre en Europe occidentale, coll. La Mémoire du Temps, Paris, Ed. Hachette.
- Abelanet J. (1990) - *Les roches gravées nord-catalanes*. Perpignan, Centre d'Etudes Préhistoriques Catalanes, t. 5.
- Acovitsiotti-Hameau 'A., Hameau Ph. & coll. (1990) - L'abri B des Eissartènes (Le Val, Var), occupation et gravures post-glaciaires du site. *Document d'Archéologie Méridionale* 13:185-205.
- Acovitsiotti-Hameau 'A. (1995) - Termes communaux, termes privés : évolution d'une pratique selon l'exemple varois. *Cahier de l'ASER* 9:59-71.
- Acovitsiotti-Hameau 'A. (2005) - *Côté Colline, pratiques et construction de l'espace sylvo-pastoral en Centre-Var*. Aix-en-Provence, Publications Universitaires de Provence, 334 p.
- Baulig H. (1928) - Sur une méthode statistique d'analyse morphologique. Dans : *Le plateau central de la France et sa bordure méditerranéenne*. Paris, A. Colin Ed., p. 563-575.
- Blanc J.J. (1992) - Importance géodynamique des surfaces d'aplanissement en Provence (analyses multicritères). In : *Karst et évolution climatique*. Salomon et Maire Ed., Presses Universitaires de Bordeaux, p. 191-207.
- Blanc J.J. (1997) - Géodynamique et histoire du karst, Application au SE de la France. *Quaternaire* 8(2-3):91-105.
- Blanc J.J. (1998) - Morphogenèse, évolution géodynamique des surfaces karstifiées «reliques» du Tertiaire : l'exemple du Mourre d'Agnis (Var, France). *Et. Géogr. phys. suppl.* XXVII:5-15.
- Bourdieu P. (1986) - Les Rites comme actes d'institution. Dans : P. Centlivres & J. Hainard (dir.), *Les Rites de passage aujourd'hui*. Actes du Colloque de Neuchâtel (1981), Lausanne, L'Âge d'Homme, p. 206-215.
- Breuil H. (1933-35) - *Les Peintures schématiques de la Péninsule ibérique*. Paris, Impr. de Lagny, 4 vol.
- Calame Cl. & Kilani M. (dir.) (1999) - *La fabrication de l'humain dans les cultures et en Anthropologie*. Lausanne, Ed. Payot, 165 p.
- Campmajo P. (1987) - Eléments pour une approche chronologique des gravures rupestres linéaires de Cerdagne. In : M. Grau & O. Poisson (dir.), *Etudes Roussillonnaises offertes à Pierre Ponsich*. Perpignan, Le Publicateur, p. 69-82.
- Campmajo P. (2008) - *Les gravures rupestres de Cerdagne de la fin de l'âge du Fer à l'époque contemporaine – Corpus – Approches chronologique, spatiale et culturelle*. Thèse de doctorat Archéologie. Ecole des hautes Etudes en Sciences Sociales, Toulouse, 1240 p.
- Cauliez J. (2007) - L'extrême fin du Néolithique final en Moyenne Provence : la céramique du Plan Saint-Jean (Brignoles). *Cahier de l'ASER* 15:77-85.
- Cauliez J. (2009) - *Espaces culturels et espaces stylistiques au Néolithique final dans le sud-est de la France. Dynamiques de formation et d'évolution des productions céramiques*. Thèse de Doctorat de l'Université de Provence, 4 vol.
- Chaix L. (2004) - Le bœuf africain à cornes déformées : quelques éléments de réflexion. *Anthropozoologica* 39(1):335-342.
- Chopin C. (1996) - *La grotte du Vieux-Mouï (Signes, Var) : étude de l'industrie lithique taillée néolithique. Approche technologique et fonctionnelle*. Mémoire de maîtrise, Université de Paris I, 141 p.
- Chopin C. & Hameau Ph. (1996) - Activités symboliques sur les sites ornés du sud de la France : la part de l'industrie lithique. *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 93(1):84-96.

- Chopin C (1999) - Les pierres à fusil et à briquet de l'hermitage de Saint-Quinis (Camps-la-Source). *Cahier de l'ASER* 11:47-58.
- Chouquer G. (2000) - *L'Etude des paysages, Essai sur leurs formes et leur histoire*. Paris, Ed. Errance, 208 p.
- Chouquer G. (2001) - Nature, environnement et paysage au carrefour des théories. *Etudes Rurales* janvier-juin, p. 235-252.
- Coppolani M.F., Guieu G. & Rousset C. (1973) - Données nouvelles sur la paléogéographie miocène et la néo-tectonique en Basse-Provence occidentale. *CRAcSc* 276(D):493-496.
- Danielou J. (1961) - *Les symboles chrétiens primitifs*. Paris, Ed. du Seuil.
- David N. (1992) - Ethnoarchéologie, Justification, Problèmes, Limites. Actes des XIIe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes (17-19 oct. 1991). Juan-les-Pins, Ed. APDCA, p. 159-169.
- Descola Ph. (2005) - *Par delà nature et culture*. Paris, Gallimard, 623 p.
- Despret V. (2001) - Ces émotions qui nous fabriquent, Ethnopsychologie de l'authenticité. Paris, coll. les Empêcheurs de penser en rond, 359 p.
- Fabre G. (1980) - *Recherches hydrogéomorphologiques sur les karsts du Languedoc oriental*. Thèse de l'Université Aix-Marseille II, Institut de Géogr., 2 tomes, 459 p.
- Fairen S. (2004) - Rock-Art and the transition to farming. The Neolithic landscape of the central Mediterranean coast of Spain. *Oxford Journal of Archaeology* 23(1):1-19.
- Foucault M. (1975) - *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Ed. Gallimard.
- Fourmiguat J. (1987) - Géodynamique actuelle en France. Une illustration de l'apport des comparaisons des nivellements à l'étude des déformations actuelles. *Géochronique* 23:17-22.
- Gassin B. (1996) - *Evolution socio-économique dans le Chasséen de la grotte de l'Eglise supérieure (Var) : apport de l'analyse fonctionnelle des industries lithiques*. Paris, CNRS, Monographies du CRA 17.
- Glory A. (1947) - Gravures rupestres schématiques en Ariège. *Gallia* V(I):1-46.
- Glory A., Sanz-Martinez J., Georgeot P. & Neukirch H. (1948) - Les peintures de l'âge du Métal en France Méridionale. *Préhistoire* X:7-135.
- Godelier M. (1982) - *La production des Grands Hommes*. Paris, édition Fayard.
- Gombert P. (1988) - *Hydrologie et karstologie du Bas-Vivarais calcaire (Ardèche, France)*. Thèse de l'Université des Sciences et Techniques du languedoc, Montpellier, 483 p.
- Goody J. 1979 - *La raison graphique, La domestication de la pensée sauvage*. Paris, Ed. Minuit, 287 p.
- Guilaine J. 2005 [1994] *La mer partagée, la Méditerranée avant l'écriture*. Paris, Ed. Hachette.
- Hameau Ph. (1989) - *Les Peintures postglaciaires en Provence (Inventaire, Etude chronologique, stylistique et iconographique)*. Documents d'Archéologie Française 22, 124 p.
- Hameau Ph. (1995a) - Les peintures schématiques du Pin de Simon (Géménos, Bouches-du-Rhône). *Mesogee* 54:139-154.
- Hameau Ph. (1995b) - L'abri «A» des Eissartènes (Le Val, Var). Perception de la fréquentation d'un site orné. *Bulletin Archéologique de Provence* 24:3-12.
- Hameau Ph., Menu M., Pomies M.P. & Walter Ph. (1995) - L'art schématique postglaciaire dans le sud-est de la France : analyses pigmentaires. *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 92:108-119.
- Hameau Ph. & Vaillant D. (1995) - L'abri n°2 de Pierre Rousse (Beauregard-Baret, Drôme). *Archivio de Prehistoria Levantina* XXII:139-156.
- Hameau Ph. (1997b) - Les peintures schématiques de Baume Peinte (Saint-Saturnin-lès-Apt, France). *Zephyrus* 50:179-197.
- Hameau Ph. (1997) - La dernière année de Meynarguette. *Cahier de l'ASER* 10:91-95.
- Hameau Ph. (2000) - *Implantation, organisation et évolution d'un sanctuaire préhistorique : la haute vallée du Carami (Mazaugues et Tourves, Var)*. 7e Supplément au Cahier de l'ASER, 227p.
- Hameau Ph. (2001) - L'art schématique linéaire dans le Sud-Est de la France. *Anthropologie* 105:565-610.
- Hameau Ph. (2002) - *Passage, transformation et art schématique : l'exemple des peintures néolithiques du sud de la France*. British Archaeological Reports 1044, 280 p.
- Hameau Ph. (2003) - Aspects de l'art rupestre et pariétal en France méditerranéenne. In : J. Guilaine (dir.), *Arts et symboles du Néolithique à la Protobistoire*. Séminaires du Collège de France, Ed. Errance, Coll. Hespérides, p. 137-163.
- Hameau Ph. (2005) - Des goûts et des couleurs. Chronologie relative et identité culturelle à travers l'analyse des peintures schématiques du Néolithique dans le sud de la France. *Zephyrus* LVIII:195-211.
- Hameau Ph. (2005) - Quelques stations d'art schématique linéaire dans le sud-est de la France. Dans : *Pierres dressées, pierres gravées : Colloque en hommage à Jean Abelenet*. Perpignan (mai 2001), A.A.P.O., Presses Universitaires, p. 199-206.

- Hameau Ph., Pellegrini H. & Vaillant D. (2005) - Nouvelles figures schématiques linéaires sous le plateau d'Eson (Pont-de-Barret, Drôme). *Préhistoire, Art et Société* LIX:131-148.
- Hameau Ph. (2006a) - Les animaux dans l'expression graphique du Néolithique, entre réel et idéal. In : Ph. Hameau (ed.), *Les animaux peints et gravés, de la forme au signe*. Actes du Colloque de Nice (15-17 juillet 2005), *Anthropozoologica* 46(1):103-124.
- Hameau Ph. (2006b) - Architecture naturelle et architecture symbolique au Néolithique. L'exemple des abris peints des gorges de la Nesque (Vaucluse, France). *Zephyrus* LIX:215-232.
- Hameau Ph. (2007a) - Des cailloux pour mettre le feu aux poudres. In : G. Aubagnac, A. Acovitsioti-Hameau & Ph. Hameau, *La Poudre, poudres de guerre, de chasse et de fête*. Panazol, Ed. Lavauzelle, p. 111-128.
- Hameau Ph. (2007b) - Espaces de réclusion et de rassemblement et expression graphique au Néolithique. *L'Anthropologie* 111:721-751.
- Hameau Ph. (2008) - Tradition graphique et sites ornés au Néolithique. Dans : *Archéologie de Provence et d'ailleurs*, Mélanges offerts à Gaëtan Congès et Gérard Sauzade. Bulletin Archéologie de Provence, suppl. 5, Ed. APA, p. 153-161.
- Hameau Ph. (2009a) - Site, support et signe : une cohérence de sens, L'expression graphique picturale au Néolithique. In : D. Vialou (dir.), *Représentations préhistoriques, Images du Sens*. Colloque (19-21 juin 2008), à paraître.
- Hameau Ph. (2009b) - Nouveaux abris à peintures à Fontaine-de-Vaucluse. Actes des 7èmes Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, à paraître.
- Hameau Ph. (2009c) - Un passage obligé par les abris peints, au Néolithique. *Actes du Colloque Rites de Passage, de la Grèce d'Homère à notre XXIème siècle*, octobre 2008, à paraître.
- Helmer D. (1984) - Le parcage des moutons et des chèvres au Néolithique ancien et moyen dans le sud de la France. In : C. Grigson & J. Clutton-Brock (eds), *Animals and Archaeology : 3. Early Herders and their Flocks*. Oxford, Bar Int. Series 202:39-45.
- Helmer D. (2000) - Discrimination des genres Ovis et Capra à l'aide des prémolaires 3 et 4 et interprétation des âges d'abattage : l'exemple de Dikili Tash (Macédoine, Grèce). In : G. Giacobini & V. Peacino (eds), *La gestion démographique des animaux à travers le temps*. *Anthropozoologica* 11 / *IBEX Journal of Mountain Ecology* 5:29-38.
- Helmer D., Gourichon L., Sidi Maamar H. & Vigne J.D. (2005) - L'élevage des caprinés néolithiques dans le sud-est de la France : saisonnalité des abattages, relation entre grottes-bergeries et sites de plein-air. *Anthropozoologica* 40(1):167-189.
- Hernandez-Perez M.S. & Marti-Oliver B. (1988) - *El Neolítico valenciano. Arte rupestre i cultura material*. València.
- Hernandez-Perez M.S. & Marti-Oliver B. (1999) - Art rupestre et processus de néolithisation sur la façade orientale de l'Espagne méditerranéenne. *XXIVe Congrès Préhistorique de France*, Carcassonne, p. 257-266.
- Jallot L. (1987) - Nouvelles données sur les statues-menhirs du Languedoc oriental. In : *Actes des Journées d'Etude des statues-menhirs*, Saint-Pons-de-Thomières (mai 1984), p. 37-84.
- Jallot L. (1998) - Enquête typologique et chronologique sur les menhirs anthropomorphes : études de cas dans le Sud de la France, l'Ouest, l'Arc alpin et la Bourgogne. *Actes du 2<sup>ème</sup> Colloque International sur la statuaire mégalithique*, Saint-Pons-de-Thomières (septembre 1997), p. 317-350.
- Jallot L. & Senepart I. (2008) - Haches-marteaux et statues-menhirs dans le sud de la France. In : *Archéologies de Provence et d'ailleurs*, Mélanges offerts à G. Congès et G. Sauzade, BAP, supplément 5, Ed. APA, p. 215-255.
- Lemercier O. (2004) - *Les Campaniformes dans le Sud-Est de la France*. Lattes, Association pour la Recherches Archéologique en Languedoc oriental, 515 p., (monographies d'archéologie méditerranéenne n°18).
- Le Quellec L. (2000) - A propos des bovinés à cornes en avant. *Cahiers Caribéens d'Égyptologie* 1:61-69.
- Le Roux Ch.T. (1992) - Cornes de pierres ... *Revue Archéologique de l'Ouest*, supplément 5:237-244.
- Levi-Strauss Cl. (1962) - *La pensée sauvage*. Paris, Plon Ed.
- Livet R. (1965) - *La végétation forestière d'une montagne provençale «Le Mourre d'Agnis»*. Annales de la Faculté des Lettres, Travaux et Mémoires, XXXIII, Aix-en-Provence, 189 p.
- Loirat D. (1997) - *Etude et approche comparative des habitats perchés du Col Sainte-Anne (Simiane-Collonge) (13) et de la Fare (Forcalquier) (04) en Provence*, s.1. Ecoles des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Lorblanchet M. (1965) - Contribution à l'étude du peuplement des Grands-Causse. *Bulletin de la Société Préhistorique Française* LXII(3):667-712.
- Mc Intoch R.J. (1989) - Middle Niger terracottas before the Symplegades gateway. *African Arts* 22(2):74-83.
- Magnardi N. (2001) - *Roches Confidentes, dessins et témoignages gravés de la Vallée des Merveilles du Moyen Âge à nos jours*. Marseille, Images en Manœuvres Editions, 120 p.
- Malinowski (B.) 1922 [1989] - *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Paris, Ed. Gallimard.

## Bibliographie

- Martínez García J. (1984) - El Peñon de la Virgen : un conjunto de pinturas rupestres en Gilma (Nacimiento, Almería). Asociaciones recurrentes, simbolismo y modelo de distribución. *Cuadernos de Prehistoria de la Universidad de Granada* 9:39-80.
- Nichol-Pichard S.() - Analyse pollinique d'une séquence tardi et postglaciaire à Tourves (France, Var). *Ecologia Mediterranea* XIII(1-2):29-42.
- Nicod J. (1967) - *Recherches morphologiques en Provence calcaire*. Thèse, Edit. Ophrys, Gap, Etudes et Travaux de Méditerranée, 557 p.
- Nicod J. (1972) - *Pays et paysages du calcaire*. Paris, PUF, 244 p.
- Nicod J. (1994) - Plateaux karstiques sous couverture en France. Caractères géomorphologiques et problèmes d'environnement. *Annales de Géographie* 576:170-194.
- Otte M. (1999-2000) - Rappel des styles paléolithiques. *Rivista di Scienze Preistoriche* 1:133-142.
- Pasqualini M. (1998) - Les céramiques communes en basse Provence (I-IIIe s.), essai de classification. In : M. Bonifay, M.B. Carre & Y. Rigoir, *Fouilles à Marseille, les mobiliers (Ier-VIIIe s. ap. J.C.)*. Ed. Errance-Adam, Etudes massaliètes 5:293-308.
- Riser J. (1967) - *Le plateau d'Agnis et ses bordures. Essai de Géomorphologie*. DES, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Aix-en-Provence, 102 p.
- Riviere Cl. (1997) - *Socio-Anthropologie des Religions*. Ed.Armand Colin, coll. Cursus, 191 p.
- Roudil O. & Berard G. (1981) - *Les sépultures mégalithiques du Var*. Paris, Ed. du CNRS, 222 p.
- Rousset C. (1964) - Les limites de la transgression miocène en Vautubière (Jouques), Influences tectoniques. *BSGF* VI:117-120.
- Sackett J.M. (1977) - The meaning of style in Archaeology : a general model. *American Antiquity* 42:369-380.
- Serres J.P. (1997) - *Les statues-menhirs du groupe rouergat*. Montrozier, Musée Archéologique, 303 p.
- Tahraoui H. (1998) - *Des pigments et des hommes*. Mémoire de Maîtrise de l'Université de Nice-Sophia-Antipolis, section Ethnologie, sous la direction de J. Candau et Ph. Hameau, 170 p.
- Tahraoui H. (1999) - Premières expérimentations picturales à la bergerie des Maigres (Signes). *Cahier de l'ASER* 11:1-9.
- Thiebault S. (2001) - Anthraoanalyse des établissements néolithiques de la région liguro-provençale. *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 98(3):399-410.
- Thirault E. (2004) - Le site néolithique de Bessans/le Château (Savoie) et la question des armatures perçantes en roches tenaces polies dans les Alpes occidentales. In : H. Darteville (éd.), *Actes des cinquièmes Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente*, Clermont-Ferrand (nov. 2002), Préhistoire du Sud-Ouest, p. 421-444.
- Thirault E. (2007) - Les pointes polies alpines des IVe et IIIe millénaires av.J.C. : caractérisation expérimentale de la chaîne opératoire de fabrication. *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 104:89-100.
- Turner V.W. (1990) - *Le Phénomène rituel. Structure et contre-structure* [1969], traduit par Gérard Guillet, Paris, PUF.
- Van Gennep A. (1909 [1981]) - *Les rites de passage*. Paris, Ed. Picard.